



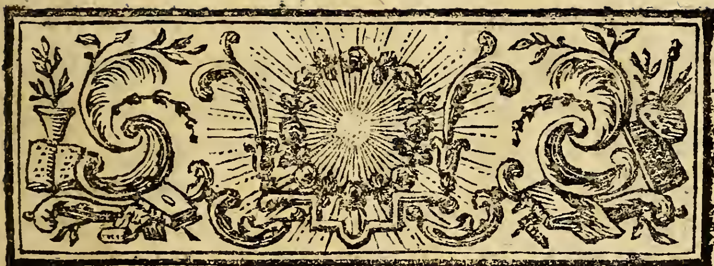
AFFAIRES
DE
L'ANGLETERRE
ET DE
L'AMERIQUE.

TOME II.



A ANVERS.

1776.



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

Suite des débats de la Chambre des Pairs.

LE LORD MANSFIELD déclare que son avis est que la duchesse de Kingston doit être remise à la garde de l'Huissier; mais qu'il convient que la Chambre attende, pour décider cette question, que le moment du jugement soit arrivé; ce qui est agréé par la Chambre. 2 Avril.

Le Roi se rend à la Chambre, & les Communes y ayant été appellées, sa Majesté donne son consentement au Bill pour procurer des Matelots plus facilement à la marine tant marchande que militaire, & à plusieurs autres Bills.

Cette loi ordonne qu'à compter de ce jour

2 Avril. jusqu'au 25 Mars 1777, & non pas plus longtems (excepté pour les vaisseaux marchands & autres bâtimens qui auront fait voile avant le 25 Mars 1777, lesquels auront la liberté de revenir en Angleterre avec l'équipage mentioné ci-après); il sera permis à tout vaisseau marchand &c. de former son équipage de matelots étrangers, mais de maniere que ces matelots n'excedent pas en un même tems les trois quarts des matelots employés sur ce vaisseau; & qu'un quart au moins de la totalité devra en tout tems être formé de sujets natifs ou naturalisés de la Grande-Bretagne (excepté dans le cas de mort subite ou d'autres accidens) non obstant l'acte de la douzieme année de Charles II, pour l'encouragement & l'augmentation de la navigation, & tous autres actes qui pourroient y être contraires. Mais cet acte ne portera aucune restriction aux proclamations royales que sa Majesté est autorisée à publier par l'acte de George II, pour se procurer avec plus de facilité des matelots pour servir à bord des vaisseaux de guerre de Sa Majesté.

Chambre des Communes.

M. WALDEN HAMMER propose un Bill aux fins d'obliger les Inspecteurs des pauvres dans les provinces qui ne sont, en ce qui concerne les pauvres, sous le regime d'aucun acte du Parlement, de répondre sur serment à certaines questions qui leur seront faites concernant l'état

de leurs pauvres, & de charger les Juges de paix de recevoir ces réponſes, & de les faire parvenir au Clerc de la Chambre. Il eſt arrêté qu'on fera une ſeconde lecture du Bill. 2 Avril.

La Chambre arrête qu'elle ſe formera le 22 en comité, pour délibérer ſur un acte de la treizieme année du regne actuel, relatif aux ports ou autres lieux dans leſquels les grains peuvent être débarqués ſans payer de droits. Elle ordonne qu'il ſera dreſſé un Bill pour déclarer les ſujets natifs du Royaume d'Ecoſſe, habiles à hériter des biens de leurs ancêtres en directe comme en collatérale dans ledit Royaume, quoique leur pere ou leur mere n'ayent pas été eux-mêmes ſujets natifs de la Couronne, (*quoiqu'ils fuſſent aliens.*)

Le Bill propoſé aux Communes par M. MACKWORTH en faveur des débiteurs inſolvables, porte une grace plus ample qu'aucun autre Bill précédent de même nature. Non-ſeulement les débiteurs actuellement en pays étrangers, ou ceux qui ſont dans les priſons du Royaume pourront en profiter; mais il s'étendra juſques ſur ceux qui feront l'abandon de leur perſonne & de leurs biens avant le premier Juin prochain.

Deux vaiſſeaux chargés de grains étrangers arrivent à Londres. Il y a long-tems qu'on n'a vu une auſſi grande quantité de grains ſur la Tamiſe. 3 Avril.

Une allege part du quai de la tour de Londres avec vingt-deux volontaires pour

3 Avril. les remettre à Lenore, sur le vaisseau de ligne le *Conquistador*. On prétend que c'est tout ce qui s'est présenté pendant quinze jours aux divers lieux assignés dans Londres pour les enrôlemens de matelots. S'ils ne se font pas ailleurs avec plus de succès, le service de la marine du Roi ne doit pas être des mieux assurés.

On apprend de Glasgow que tous les bâtimens qui faisoient avec cette ville le commerce du tabac de l'Amérique, sont frettés par le Gouvernement pour y transporter des troupes. Ce sont les socs de charrues convertis en lances & en boucliers.

Il se tient à Portsmouth un Conseil de guerre sur le Barfleur pour juger un Lieutenant de marine qui a quitté son vaisseau aux îles, & est revenu sans congé en Angleterre. On le trouve coupable de désertion, & il est cassé.

Chambre des Pairs.

La Chambre des Pairs entend les Avocats du duc d'Hamilton. Le lord Mansfield demande que ce mineur puisse se pourvoir devant les Tribunaux inférieurs; mais que s'il ne se déclare point partie intervenante dans la cause, ou que par des délais inutiles il élude les fins de sa propre requête, alors le comte de Selkirk & M. Douglas seront admis à demander à la Chambre de les juger après les causes actuellement au rôle. La Chambre adhere à cet avis.

Les Pairs accordent à M. Liardet le privilege qu'il a sollicité pour le nouveau ciment de son invention. 3 Avril.

Le Roi fait distribuer les charités ordinaires du Jeudi-saint à trente pauvres des deux sexes. Ces charités consistent pour chacun en trois aunes de toile d'Hollande, une piece d'étoffe de laine, une paire de souliers & de bas, trente shellings dans une bourse, avec trente pieces de deux deniers, un pain & un plat de poisson. 4 Avril.

James Gibson, ancien marchand d'eau-de-vie à Londres, meurt en Essex âgé de quatre-vingt-trois ans. Il faisoit un commerce si étendu que dans le cours de quarante années il a payé pour la valeur de deux millions sterl. de droits au Gouvernement. Dans sa jeunesse il avoit été pris par des pirates, & s'étant échapé de leurs mains il avoit passé quatre ans sur une île déserte.

Assemblée des Juges de paix du comté de Middlessex au sujet des *Ressusciteurs*. C'est le nom sous lequel sont connus à Londres les gens qui se chargent de procurer des sujets pour les amphithéâtres de chirurgie. Il y a quelque tems qu'un de ces malheureux fut cruellement fouetté autour du cimetiere d'Islington. Après avoir subi la prison pendant un mois aux termes de la loi, il fut rendre visite aux chirurgiens qui l'employoient. Un deux lui ayant témoigné qu'il étoit vraiment touché de la rigueur des Juges de paix à son

4 Avril. égard : oh! pour ce qui est de cela, lui répondit le *Ressusciteur*, je le leur rendrai bien : vous pouvez être sûr d'avoir le corps du premier Juge de paix de Middlesex qui sera enterré «. Cette réponse n'ayant pas tardé à se répandre, ces juges ont arrêté qu'ils présenteroient requête au Parlement pour que la peine du fouet portée par la loi contre les *Ressusciteurs* fût changée en celle de transportation outre mer.

Soulevement des ouvriers des mines d'étain dans la province de Cornouailles, sur ce qu'ils apprennent que quelques marchands du pays ont fait venir de la porcelaine de Staffordshire. Ils vont en troupe à Redruth & brisent toute la porcelaine & fayance qui étoit exposée sur le marché. De là leur fureur ne faisant que s'accroître, ils courent à Falmouth : la halle s'y trouvant fermée, ils menacent d'y mettre le feu. Les principaux de la ville ne parviennent à les calmer qu'en les assurant qu'on persuadera aux habitans de ne plus se servir d'autres vases que d'étain, & pour preuve de leur sincérité, ils en font acheter sur le champ des quantités considérables en présence de ces soulevés. L'étain trouve aujourd'hui si peu de débit que ces journaliers manquent absolument d'ouvrage.

Le *Romney* de 50 canons & la corvette le *Cignet* commandés par l'amiral Montagu appareillent de Spithead pour Terreneuve. Ils sont suivis de douze bâtimens de transport, chargés des troupes de Brunswich au nombre de

4,300 hommes & d'un détachement de l'artillerie Angloise destinés pour Quebec. Les frégates *la Blonde* & *la Junon* mettent aussi à la voile, ayant à bord le général Burgoyne & le colonel Philipps. 4 Avril.

Le vaisseau *le Duc de Cumberland* appareille pour Madrass.

La corvette *le King'sfisher* expédiée de la Virginie le 2 Mars par le lord Dunmore, arrive à Spithead. On apprend que le général Clinton, détaché de l'armée de Boston, est arrivé à la Virginie : qu'il ne reste plus aucune maison sur pied à Norfolk ; que les Américains se sont retirés à neuf milles dans les terres & qu'ils ont détruit tout ce qu'ils ne pouvoient pas emporter. 5 Avril.

Des nouvelles de Philadelphie portent que les Américains y ont établi une fonderie de grosse artillerie & qu'ils mettent sur leurs canons l'inscription suivante : *Domine labia mea aperies & os meum annunciabit laudem tuam.*

La Compagnie des Indes apprend que son vaisseau *le Northumberland* a été contraint de relâcher à Lisbonne, ayant été très-fatigué dans sa navigation. On l'attendoit depuis plusieurs mois ; il étoit parti des Dunes le 8 Mars 1774. Il ne ramene que dix matelots de son équipage ; tous les autres sont morts de fatigue après avoir travaillé nuit & jour pendant tout le voyage. Lorsqu'il est parti de Bengale on y avoit commencé le procès criminel d'un riche marchand accusé de par-

5 Avril. jure, & les juges paroissoient déterminés à le traiter avec la même rigueur que le Raja Nuncomar, qui a été condamné à mort & exécuté comme coupable de faux & de parjure, & pour avoir répandu plusieurs accusations calomnieuses contre le sieur Hastings, Gouverneur général. On assure que cet Indien avoit commis, il y a dix ans, le délit pour lequel il a été condamné, & qu'on a donné un effet rétroactif à la loi passée il y a trois ans.

On apprend aussi qu'il y a eu un duel au Bengale entre le général & le second assesseur: qu'ils se sont battus au pistolet: que le général ayant tiré le premier & manqué, l'autre avoit tiré son coup en l'air & que les seconds avoient réussi à les reconcilier.

Il ne reste plus à Gravesend de vaisseaux pour l'Inde, ils sont tous partis au nombre de quinze. Le général Carnac se dispose à s'embarquer sur l'*Hector* qui l'attend à l'entrée de la Tamise.

On double en cuivre à Deptford le vaisseau de guerre le *Persée*.

Suivant diverses lettres d'Amsterdam le gouvernement Anglois y a frêté vingt vaisseaux sur le pied de trois mille six cent florins par mois.

6 Avril. Le Roi donne son approbation au Bill passé en Irlande pour réprimer les excès des enfans blancs. Cette loi défend les attroupemens, le port d'armes & les vêtemens singuliers sous peine d'amende, de prison ou de

fouet, & les voyes de fait ſous peine de mort, ainſi que les menaces par lettres anonymes. Elle aſſure le pardon pour tous délits de cette eſpèce, commis avant la fin de Décembre dernier, excepté le meurtre, l'incendie, &c. à tout enfant blanc qui avant le premier Août prochain ſera venu faire ſa confeſſion aux Magiſtrats. 6 Avril.

La frégate du Roi le *Greyhound*, capitaine Dikſon, part du port de Cork pour ſe rendre à Boſton, ayant ſous ſon convoi dix bâtimens avec des troupes & des munitions.

Les gazettes donnent une lettre du S. Wallace commandant la frégate la *Roſe* à l'île de Rhode-Iſland. Voici un précis de ce qu'elle contient : » J'ai eu ordre de l'amiral de prendre ici des beſtiaux. Les Rebelles ont prétendu m'en empêcher. J'ai tiré un certain nombre d'hommes de mon vaiſſeau & ſous le feu de ſon canon j'ai livré l'aſſaut à un petit fort où ils s'étoient retranchés. Je l'ai pris & il y en a eu quatre-vingt paſſés au fil de l'épée. Tout le peuple du pays eſt venu fondre ſur nous. J'ai ſoutenu un combat ſanglant dans lequel j'ai perdu ſeize hommes & je me ſuis retiré ſur mon vaiſſeau «. On aſſure que le gouvernement avoit reçu cette lettre il y a déjà quelque tems; mais qu'on l'a tenue ſecrette de peur d'effrayer les matelots qui n'ont pas déjà trop de volonté pour le ſervice contre l'Amérique, & qui ne ſavent pas qu'on les mene ſe battre dans un pays où il ne faut point attendre de quartier.

7 Avril. Les payemens des gages de la maison du Roi sont arrierés de cinq quartiers ; il n'est rien dû à celle de la Reine que le courant.

L'amiral Montagu sur le *Romney* accompagné du *Cycnet*, relâche à Plimouth.

Lettre à milord Sandwich sur les explications données à la Chambre des Pairs touchant l'état de la marine dans les débats du 5 & du 14 Mars.

» Tout ce qui s'est dit, Milord, dans la Chambre des Pairs sur l'état de la marine, doit inquiéter les Anglois qui ne sont pas instruits du vrai état des choses & qui jugent par les circonstances actuelles qu'on devroit donner la plus grande attention à un objet de cette importance. On s'est beaucoup étendu sur l'article des vaisseaux de garde «.

» Est-ce qu'ils ne devroient pas toujours être en état de servir ; desorte qu'on n'eût que la peine d'y faire embarquer le nombre suffisant de matelots ou soldats, ou d'autres gens de terre bien portans ? Vous avez dit, Milord, qu'il manquoit cinq cents hommes pour completter leurs équipages sur le pied de paix ; vous pouviez ajouter qu'il en faudroit cinq mille pour les mettre en état de servir. Il n'est pas même vrai qu'on n'ait eu besoin que de cinq cents hommes pour le pied de paix ; il en manquoit cinq cents parce que cinq est compris dans sept, & c'étoit réellement sept cents qu'il falloit ; non pas d'hommes ordi-

naires, mais de bons matelots pour faire un fonds d'équipage à ces vaisseaux qui auroient été ensuite completés par des hommes de terre «. 7. Avril.

S'il falloit actuellement mettre vos vaisseaux de garde en etat de servir, comment y parviendriez-vous? Les soldats de marine qui font partie des équipages servent comme troupes de terre en Amérique. Ils ne pourroient donc pas équiper vos escadres comme cela devroit être suivant leur institution. Avez-vous des soldats? non; pouvez-vous lever cinq mille matelots? non. Le pourriez-vous dans un besoin urgent? l'expérience du passé vous démontre que non. Vos équipemens se sont toujours faits avec lenteur; & aujourd'hui ils seroient plus longtems à se former que jamais. N'a-t-on pas enlevé à notre marine plusieurs milliers d'hommes, en faisant partir, sans discontinuer, des soldats pour la Compagnie des Indes & des recrues pour l'armée d'Amérique? N'avez-vous pas fait passer toutes vos troupes de marine en Amérique? N'avez-vous pas perdu plusieurs milliers de matelots Américains qui aidoient à faire votre commerce en tems de guerre? Toutes ces circonstances ne nuiroient elles pas infiniment à l'équipement d'une escadre «?

» Qu'avez-vous fait pour les contrebalancer? quelle précaution avez-vous prise pour écarter les embarras qui ont toujours accompagné les équipemens? A-t-on pris

7 Avril. quelques mesures pour adoucir le sort cruel des enrollés dans les barques employées à la presse ? a-t-on désigné quelques vaisseaux dans les ports pour recevoir les matelots ? non ; bien loin de cela ; tous les vieux vaisseaux qui auroient pû y servir ont été vendus au profit du bureau de l'Amirauté, & c'est un fait généralement reconnu que dans ce nombre il s'en trouvoit plusieurs sur la Tamise qu'on auroit très bien pu réparer « ?

Pendant la durée de la paix a-t-on donné quelque encouragement aux matelots pour servir à bord de nos vaisseaux ? Ne les a-t-on pas au contraire congédiés dans les ports extérieurs d'où on les a laissés retourner chez eux comme ils ont pu ? Les talens supérieurs de nos Ministres se sont-ils manifestés par aucun acte d'utilité ? a-t-il été adopté quelque plan pour mettre la marine sur un meilleur pied ? aucun. Si c'est par des assertions hardies que l'on équipe une flotte, la nôtre le sera bien sûrement «.

» Dans un tems où tout ce qui nous environne n'annonce que la guerre : où notre foiblesse invite les puissances jalouses de nos forces maritimes, à nous attaquer ; n'est-on pas impardonnable de négliger nos vaisseaux de garde dont le complet des équipages devroit augmenter plutôt que de diminuer ? Il ne s'agit pas ici d'examiner combien il y a d'hommes sur tel ou tel vaisseau (quoiqu'il soit essentiel de veiller à ce que le déficit ne soit pas

trop fort) mais il faut s'assurer s'ils sont ou s'ils peuvent être mis en état de servir au premier ordre: je prétens que cela n'est pas possible, & que par conséquent ils ne peuvent pas nous proteger aussi efficacement qu'ils sont destinés à le faire. Je ne demande pas qu'on m'en croye sur ma parole. Il y a peu de personnes en Angleterre qui ne connoisse quelque officier de marine ou quelque matelot intelligent; que chacun interroge son ami; car l'objet en mérite la peine, & je suis sûr qu'on ajoutera foi à ce que j'ai avancé, & qu'on sera convaincu que je ne me suis pas écarté de la vérité «. 7 Avril.

De Portsmouth ce 7 Avril.

Signé un Officier de Marine.

Fête annuelle du lendemain de Pâques dans le palais du Lord-Maire de Londres. Milady Mairesse en fait les honneurs; le duc de Manchester ouvre le bal avec la comtesse d'Effingham. Tous les membres du parti de l'opposition dans les deux Chambres y avoient été invités. 8 Avril.

Le bureau de la guerre reçoit de l'adjudant général d'Irlande un état des corps de troupes qui sont dans ce Royaume. Leur montant est de dix mille deux cents trente hommes dont quatre mille sont commandés pour l'Amérique. Il n'est pas question ici de l'effectif.

La frégate l'*Allarme* arrive de Gibraltar à Spithead avec des sommes considérables d'argent pour la banque.

8 Avril. On apprend à Londres que le comte de Strathmore, un des ſeize Pairs d'Ecoſſe, eſt mort le 7 Mars ſur le vaiſſeau qui le tranſportoit à Liſbonne où il alloit pour le rétabliſſement de ſa ſanté. Il laiſſe deux fils & pluſieurs filles de ſon mariage avec miſſ Bow la plus riche héritiere qu'il y eût en Europe. Il avoit ſuccédé à ſon pere en 1755, & s'étoit marié en 1767.

Suivant les nouvelles arrivées de Liſbonne, la frégate *l'Active*, partie de Portſmouth le 27 Janvier, a été obligée d'y relâcher en très-mauvais état après vingt un jours d'une pénible navigation. Les papiers publics ſe rempliſſent de murmures contre l'adminiſtration de la marine. On lui reproche la perte récente d'une corvette de guerre & les dangers auxquels a été expoſé le *Triton* de vingt-huit canons & divers autres bâtimens de l'expédition d'Amérique. On prétend que ces malheurs viennent de l'obſtination des Commiſſaires de la marine, qui malgré tout ce que les pratiques ont pu leur repréſenter, perſiſtent à n'obſerver aucune proportion entre la mâture & le corps du vaiſſeau. On ſe plaint de la confiance aveugle que l'adminiſtration met dans leur théorie. On obſerve que pluſieurs frégates de vingt canons conſtruites à Deptford & actuellement en armement, étant d'un moindre port en tonneaux & plus foibles que les anciennes, ſi elles ſont mâtées ſuivant le ſyſtême actuel, périront toutes de

la même maniere avant la fin de la guerre d'Amérique. Enfin, on exhorte les Capitaines à élever leurs plaintes sur ce qu'il est arrivé à beaucoup de vaisseaux qui ont mis depuis peu à la mer de chavirer ou de perdre leurs mâts. 8 Avril.

De Bristol le 8 Avril.

Le senaut le *Dickenson*, ci-devant commandé par le Capitaine W. Meston, est arrivé ce matin en cette ville venant de Philadelphie. Ce bâtiment, destiné pour Nantes, devoit y décharger sa cargaison, & prendre en retour des armes & des munitions de guerre pour le service de l'armée des Américains. Il a été construit & frété par ordre du Congrès, & adressé à Messieurs Montandouin & freres, Marchands à Nantes, ainsi qu'il appert par l'ordre que le Capitaine avoit reçu, & dont on donnera ci-après une copie littérale.

Le pilote & l'équipage apprenant qu'ils alloient charger des munitions de guerre pour le service des Américains, & ayant été forcés ainsi qu'ils l'ont déclaré, de prendre service, se sont rendus maîtres du navire; & au lieu de continuer leur voyage, ils résolurent d'entrer dans le premier port Anglois qu'ils pourroient atteindre. En conséquence ils ont conduit le navire dans notre port après avoir lutté, pendant une quinzaine de jours, contre les vents contraires à l'embouchure du canal. Dès que le vaisseau a eu pris fond à notre quai, le pi-

8 Avril. lote a pris la route de Londres pour aller remettre au Gouvernement les papiers qui se trouvoient à bord. Le navire, qui est très-bien construit, peut contenir environ 250 tonnaux, & restera ici jusqu'à ce qu'on sache la résolution du Gouvernement. C'est le premier navire Américain qui ait été conduit dans ce Royaume depuis l'acte Parlementaire, par lequel on a promis certaines récompenses aux équipages qui s'empareront d'un bâtiment Américain.

La charge de ce bâtiment consiste en deux milles deux cents vingt & un barrils de farine, 260 boîtesde chandelles de cire, 13 caisses & un sac de cire, & 5,600 pieces de futailles, le tout évalué à environ 6,000 livres sterl., & le batement à 1,5000 liv. Suivant les lettres particulieres les marchands François devoient fournir en échange 1,500 fusils complets, avec des bayonnetes & baguettes d'acier, quinze barrils de la meilleure poudre à canon; mais s'ils ne leur étoit pas possible de fournir ce dernier article, ils devoient livrer une pareille quantité de salpêtre & quinze livres de souffre par chaque centaine de livres de salpêtre; enfin, s'ils étoient dans l'impossibilité de fournir le salpêtre, le Capitaine devoit rapporter en especes la valeur de sa cargaison.

L'équipage de ce navire a rapporté qu'indépendamment du Dickenson, il étoit parti dans le même-tems du port de Philadelphie plusieurs autres navires destinés & chargés pour

pour différens port de la France, entr'autres le *Sully*, le *Neptune*, l'*Aurore* commandés par les sieurs Rowland, Collins & Chechg; de plus trois brigantins aux ordres des Capitaines Montgommery, Bethel & Martin. L'équipage a oublié les noms des autres navires & ceux des patrons. Comme le Dickenson est un très-bon voilier il les avoit tous devancés. L'équipage a ajouté que trois semaines avant son départ un François de distinction, qui, avec un autre étranger de la même nation, a eu pendant quelques tems des conférences avec des membres du Congrès-général, & a visité le camp général à Cambridge, dans la Nouvelle-Angleterre, s'étoit présenté pour retourner en France sur le Dickenson, mais ayant vu que le bâtiment étoit trop chargé, il a fait reconduire à terre ses bagages qui étoient déjà embarqués, & les a fait charger sur un autre navire qui venoit d'arriver en lest, & devoit aussi être employé à un semblable voyage, & qu'il le croyoit actuellement en route vers les côtes de France. Enfin, qu'au moment que le Dickenson descendoit le Delaware, un bâtiment François chargé de poudre, de balles & de petites armes, remontoit ce fleuve pour se rendre à Philadelphie.

8 Avril.

Les ordres que le Capitaine Meston avoit reçus étoient conçus en ces termes:

A Philadelphie le 13 Janvier. Au Capitaine Will. Meston.

MONSIEUR, notre senaut D'ckenso ayant

8 Avril. sa cargaison prête pour la mer; nous vous chargeons de procéder le plus promptement qu'il sera possible à votre départ de ce port pour celui de Nantes en France : vous ferez votre trajet autant que le vent & le tems le permettront, avec la plus grande diligence afin de l'abreger; & vous éviterez soigneusement de vous aboucher avec aucun bâtiment. A votre arrivée à Nantes vous irez trouver MM. Montaudoin & freres, Négocians dans cette ville, à qui vous êtes adressé; ils recevront votre cargaison que vous leur délivrerez sans perdre de tems. Vous prendrez à bord les marchandises qu'ils ont ordre de vous donner en échange; après quoi vous remettrez sur le champ à la voile, en observant exactement les instructions que l'on vous a prescrites ci-dessus. De retour à la hauteur de nos caps, vous vous y tiendrez à une certaine distance, & donnerez le signal en hissant la banderolle jusqu'au haut de la hune de votre mât de misaine. Alors on répondra du fanal ou du cap Mai en faisant flotter un étendard blanc. A la vue de ce signal, vous pourrez conclure que vous n'avez rien à risquer dans votre route, & que vous pourrez vous avancer dans la baie. Mais si, après avoir fait le signal convenu, on ne vous répond pas dans l'intervalle de sept à huit heures, ni du cap Mai, ni du fanal, alors vous longerez la côte jusqu'au cap de la Virginie, & vous ferez votre possible pour débarquer votre cargaison de la maniere la

plus sûre, la confiant aux ſoins du commité 8 Avril.
du lieu où vous aborderez, ou à des perſonnes qui occupent des magaſins à l'uſage du Congrès; & vous expédirez immédiatement un exprès pour nous annoncer votre arrivée. Nous mettons la plus entiere confiance dans la vigilance & l'activité que vous mettrez en uſage pour faire ce trajet. Si vous réuſſiſſez, ainſi que nous prions Dieu qu'il vous en faſſe la grace, non-ſeulement vous aurez acquis un droit ſur notre attention pour la ſuite; mais vous ſerez conſidéré comme ayant rendu un ſervice eſſentiel à votre patrie. Vous devez être perſuadé que le bon ſuccès de ce voyage dépend en grande partie de votre conduite; nous ne doutons nullement que vous ne vous en acquittiez d'une maniere convenable. En vous ſouhaitant un heureux & agréable voyage & un prompt retour; nous ſommes &c.

» *P. S.* Acceptez les marchandiſes que MM. Montaudouin & freres, vous donneront pour les prendre en échange de votre cargaiſon. Vous embarquerez auſſi autant d'armes & de munitions de guerre que vous pourrez, & qui pourroient vous être préſentées pour le compte du Congrès par telle perſonne que ce puiſſe être. Nous ſommes, &c.

Bayard, Jackſon, & Compagnie.

Le lord Stormont, Ambaſſadeur d'Angle- 9 Avril.

9 Avril. terre en France, de retour par congé, a une audience du Roi.

Le comte de Sandwich informe le Roi que les différends qui s'étoient élevés entre les maîtres des bâtimens de transport & les officiers de la marine, se sont terminés par un arrangement qui satisfait les deux parties.

On se plaint dans la marine que les pensions de veuves d'officiers sont mal payées; tandis que le fonds en est prélevé rigoureusement sur la paye. On demande ce que devient l'argent retenu, même sur les matelots pour le payement des Chapelains, puisqu'il est notoire qu'il n'y a point de Chapelains sur les vaisseaux au-dessous de soixante canons.

La souscription ouverte, sous le bon plaisir du Roi, à la taverne de Londres, le 16 Octobre dernier, en faveur des soldats employés en Amérique pour le maintien des constitutions Britanniques & pour assister leurs veuves & leurs orphelins, se monte jusqu'ici à 16,412 l. sterl. Les contributions pour le Clergé d'Amérique se montent à 4,044 l.

Le lord Maire ordonne que le prix du pain sera diminué d'un denier sterling par peck de dix-sept livres.

Le drot sur le Houblon, qui dans l'année 1773 n'a rendu que 45,737 l. 18 s. 10 d. s'est monté en 1774 à 138,878 l. 1 s. $\frac{3}{4}$. Le seul article de la différence entre ces deux années a porté au surplus du fonds d'amortissement une somme de 93,140 l. 2 s. 2d. $\frac{5}{4}$.

On apprend par une lettre d'un officier du quatorziéme régiment dans la Virginie, que ce régiment, ainsi que le reste des troupes du Roi, avoit reçu ordre de s'embarquer & de joindre la flotte & les troupes aux ordres du général Clinton qui étoit alors dans le voisinage, & que ces corps étant réunis devoient tenter une expédition secrette. 9 Avril.

Il paroît par cette lettre que le général Clinton n'a pas eu dessein de s'établir dans la Virginie. On en infere qu'il est allé à la Caroline méridionale. On croit que le Gouvernement a beaucoup de partisans dans les parties les plus reculées de cette province qu'on sait d'ailleurs être moins en état de défense que la Virginie.

Extrait d'une Lettre d'un particulier de Norfolk à son ami à Glasgow, dattée de dessus le brigantin le Betsey dans le havre de Norfolk, du 13 Février 1776.

» Le 6 de ce mois notre ville a été entierement détruite par les Rebelles. On assure qu'ils sont dans le dessein de dévaster les comtés de Norfolk & de la Princesse Anne, & de se retirer sur les derrieres de la Colonie. Leur armée porte la ruine & la désolation avec elle en tous lieux «.

» 16 Février. Une grande partie de ceux qui étoient sur la flotte avec quelques soldats ont débarqué à Mill-point. Ils sont occupés à s'y retrancher, sans être interrompus en

9 Avril. aucune façon par les Rebelles, & leurs travaux seront bientôt achevés «.

» 17 Février. Nous voyons à quelque distance du port un vaisseau de guerre avec plusieurs bâtimens de transport. Nous présumons que c'est le général Clinton, & qu'il relâchera ici «.

Extrait d'une autre Lettre du même lieu.

» Les Rebelles après avoir brulé plusieurs villes du comté de Norfolk, d'où ils s'étoient retirés, sont revenus & ont détruit le peu de maisons qui leur avoient échappé. Ils ont gagné ensuite leurs retranchemens, en chassant devant eux les habitans & le bétail. Ils ont aussi brulé plusieurs plantations dans les comtés de Norfolk & de la Princesse Anne, & menacé de destruction les comtés qui sont dans la partie basse du pays «.

Tous les habitans affectionnés au Gouvernement ont gagné les vaisseaux où ils sont en toute sureté & ne manquent de rien. Le lord Dunmore ayant prévu l'événement y avoit amassé toute sorte de provisions. Il a donné ordre de fortifier Tuckers Point où on construit beaucoup de fours & de moulins. On a pris aux Rebelles plusieurs vaisseaux venant du Nord & chargés de sel, de farine & de grain. La frégate le *Ræbuck* vient d'amener ici le général Clinton. Elle est accompagnée d'une allege qui doit aller jusqu'au cap Fear, dans la Caroline Septentrionale, pour y lever

un corps de volontaires. Elle y trouvera mille hommes tout prêts à joindre les troupes du Roi & convenablement équipés. Les Rebelles sont réduits à la plus grande détresse. Ils manquent d'habits, de munitions & de logement. Leur malpropreté est cause qu'ils sont couverts de vermine, ce qui en Eté leur occasionnera bien des maladies. Ils ont déjà beaucoup des leurs à l'hopital : l'on en compte pour le moins sept cents tant tués que blessés, malades & prisonniers. Ils sont malgré cela résolus à tout & se retranchent sur les derrieres pour assurer leur retraite. Les Colons des plantations les plus reculées consentiroient bien à fournir au lord Dunmore des provisions fraîches, mais ils ne peuvent envoyer que ce que les negres fouragent pendant la nuit. Tous les Emigrans montagnards tiennent pour le Gouvernement «. 9 Avril.

On apprend par l'équipage le *Dickenson* qu'en effet, ainsi que M. le duc de Grafton l'a annoncé le 14 Mars dans la Chambre des Pairs, deux Voyageurs François ont conféré avec les membres du Congrès après avoir été à l'armée de Washington à Cambridge, & qu'ils se sont embarqués sur un autre bâtiment aussi pour le port de Nantes. On trouve parmi ses papiers des états des forces navales de la province de Philadelphie & d'une escadre de cinq frégates partie vers le milieu de Février sous le commandement du sieur Hopkins pour 10 Avril.

10 Avril. une expédition secrette. (*Voyez ces états ci-dessus n°. 2. pages 46, 47 & 48.*)

A l'occasion de la rumeur que la nouvelle concernant les deux François paroît causer, un anonyme observe dans une gazette qu'aucune loi n'a défendu aux étrangers de promener leur curiosité dans les colonies Angloises; & quant à M. de Montaudouin, que si ce négociant a payé les droits de son prince pour ce qu'il a reçu ou expédié, il semble que personne n'a le droit de raisonner sur ses correspondances.

Voici quelques uns des raisonnemens du parti anti-Américain sur la commission du vaisseau le *Dikenson*.

» Notre Royaume déchiré comme il l'est par des factions opposées, tirera beaucoup d'avantage de la capture du vaisseau le *Dickenson*, qui a été conduit à Bristol. On peut juger actuellement de la force & de la foiblesse des Américains. On a la preuve que le Congrès s'étoit déterminé à commencer les hostilités avant d'avoir eu connoissance de l'acte de restriction passé dans la présente session du Parlement. D'après la connoissance des liaisons des Rebelles, notre Gouvernement se plaindra certainement à la Cour de France, qui malgré tout ce q'uon peut en dire, n'est pas en état, quand elle le voudroit, d'agir offensivement pour les soutenir. Les Princes qui voudront suivre une saine politique évite-

ront toujours d'exciter des troubles dans les états des autres Princes voisins, devant bien sentir que bientôt l'état offensé trouve toujours à prendre sa revanche. C'est pourquoi, la découverte du nom des François avec qui le Congrès a traité secretement est incontestablement un coup de parti. On voit aussi que les Américains manquent de poudre & de munitions de guerre. On a connoissance de leurs signaux; & l'empressement avec lequel ils ont recommandé au capitaine de leur rapporter de l'argent, fait voir combien ils font peu de cas eux-mêmes de leur papier monnoye «. 10 Avril.

Le parti de l'opposition se félicite de son côté d'avoir appris par ce même brigantin qu'aussitôt que le Congrès a été informé de la mort du général Montgommery, un renfort de troupes étoit parti pour le Canada: que lorsque le général Clinton a paru devant Newyorck, le général Lée en avoit donné avis au Congrès qui avoit fait marcher mille volontaires pour Newyork: que le Congrès avoit envoyé à la Caroline un vaisseau chargé de canons, & que la plus parfaite union regnoit dans cette assemblée.

Le *Latham*, vaisseau de la Compagnie des Indes, appareille de Spithead pour Bombay, ayant à bord le général Carnac.

Les lettres apportées de l'Inde par le *Northumberland* sont du 19 Mai 1775: elles parlent de grandes dissentions entre les membres

10 Avril. du Conseil de Bengale. M. M. Hastings & Barwell sont à la tête du parti populaire contre le général Clavering, le colonel Monson & M. Francis qui font tout ce qu'ils veulent, ayant une voix de plus de leur côté.

Le Gouverneur & le Conseil de Madrass ont ouvert une souscription au profit de la société de marine. Il y a quelques années que cette société a reçu du même pays des secours abondans. On assure qu'on va établir une pareille souscription dans le Bengale & à Bombay.

11 Avril. L'amirauté fait doubler en cuivre les frégates la *Daphné*, la *Licorne* & le *Persée*. On suppose que c'est pour une campagne dans l'Inde.

Six vaisseaux chargés de grains de Dort & de Groningue arrivent à Londres ; mais faute de place dans les magasins, on ne peut point mettre leur chargement à terre.

Extrait d'un discours prononcé par le docteur Franklin en l'honneur du Major-Général Warren, tué le 17 Juin 1775, dans un combat près de Boston.

» Waren a déployé dans le cours de trente trois années de vie tous les talens & toutes les vertus d'un grand homme, d'un patriote, d'un sénateur & d'un héros : Il ne lui a manqué que de mourir dans les bras de la victoire «.

» Si nos jouissances sont précieuses en raison de notre amour pour les hommes, comment dépeindre la volupté du héros qui donne le

témoignage le plus éclatant de ce ſentiment en mourant pour défendre la liberté de ſon pays? « 11 Avril.

» Apprends nous, ombre illuſtre! quelle nouvelle ardeur s'eſt allumée dans ton ſein lorſque tu as vu l'inſtant où tu allois tirer vengeance des ennemis de la liberté? Quels ont été les tranſports de ta joie, *lorſque l'ennemi repouſſé deux fois a fui devant tes armes victorieuſes.* Mais hélas lorſqu'écraſé par le nombre tu as été forcé de te retirer & que tu t'es ſenti atteint du trait fatal, dis nous ſi dans ce moment encore tu n'as pas treſſailli de plaiſir à l'aſpect de la couronne du martyre patriotique qui deſcendoit ſur ton front glorieux? Et vous braves Américains qui avez vu tomber votre héros, dites nous ſi ſes dernieres paroles n'ont pas été l'expreſſion de ſa fidélité conſtante pour la Couronne Britannique & de ſes vœux accoutumés pour la proſpérité de ſon pays? Les accens de ſa voix expirante n'ont ils pas été des prieres à ſes ſoldats d'oublier ſa mort & de ne venger que les outrages faits à ſa patrie? Mais hélas! il rend les derniers ſoupirs! ſaints Miniſtres du ciel qui vous preſſez autour de ſon ombre, ne l'environnez pas entierement; laiſſez approcher d'elle cet autre eſprit céleſte: c'eſt celui de l'illuſtre Hampden qui vole pour l'embraſſer. Il y a plus d'un ſiecle qu'il a perdu la vie en combattant vaillament contre le pouvoir arbitraire. Il montre à Warren ſa

11 Avril. blessure ; c'est son titre pour obtenir l'honneur de conduire notre héros aux Régions de la liberté & de la prospérité parfaite «.

« Quel noble spectacle offre le corps d'un héros qui a donné sa vie pour servir de rançon à son pays ! Approchez, Ministres de la vengeance & contemplez les premiers fruits de vos édits sanguinaires. Quelle satisfaction pourrez vous donner aux enfans de Warren pour la perte d'un tel pere ! Comment rendrez vous au Roi & à votre patrie un tel sujet, un tel citoyen « ?

Venez aussi, ô vous Sénateurs Américains assemblés pour la sureté & la liberté des colonies unies ! Il me semble l'entendre vous adresser ces mots. *Gardez vous, ô mes concitoyens, de prêter l'oreille à aucune offre d'accommodement avec la Grande Bretagne, tant que vous ne conserverez pas tous les priviléges de Citoyens Anglois . . . . J'écouterai avec ravissement vos sages délibérations, mais je troublerai dans le silence de la nuit le sommeil du traître qui, sous le tranchant de l'épée, osera parler de paix & de liberté, ou suspendre pour un instant les effets de votre vengeance contre les ennemis de votre patrie «.*

Venez braves défenseurs de la liberté & de la gloire de l'Amérique, venez contempler un spectacle qui vous inspirera de nouveaux sentimens de courage & d'ambition . . . . Noubliez jamais que l'ombre de Warren, qui erre parmi nous, n'a point encore été vengée. Nos

ennemis ont osé tremper leurs mains dans son sang. C'est un attentat que la mort de dix mille hommes des troupes ministériales ne pourroit pas expier. Que le souvenir de vos anciennes liaisons avec eux n'énerve point votre courage ; qu'il n'étouffe point dans vos cœurs le cri de la justice qui demande des victimes. Les ennemis de la liberté cessent d'être les freres des hommes libres «. 11 Avril.

» Venez enfin, vous peres & meres de famille, & voyez l'ouvrage du pouvoir arbitraire .... Mais ne vous arrêtez pas trop long-tems à baigner de vos pleurs ce corps inanimé. Retournez chez vous raconter à vos enfans les circonstances de ce douloureux spectacle. Peignez leur la cruauté des tyrans & les suites affreuses de l'esclavage, & qu'en vous écoutant leurs cheveux se dressent sur leurs têtes. Montrez leur l'ancienne chartre de leurs priviléges, la maison où ils ont passé leurs premiers mois, & soudain donnez leurs des armes & tout l'équipage militaire ; & que votre dernier vœu pour eux soit qu'il reviennent victorieux, ou qu'ils meurent comme Warren dans les bras de la gloire & de la liberté «.

Proclamation du Roi concernant la monnoye d'or. Elle fixe le poids de chaque piece d'or frappée avant le premier Janvier 1772, savoir, des guinées à cinq pennys, huit grains, & des demi-guinées & quarts de guinées à proportion elle décrédite toutes les piéces d'or d'un poids inférieur, & elle autorise les seuls officiers 12 Avril.

12 Avril. de la banque & des revenus du Royaume à recevoir les pieces inférieures jusqu'au 19 Août prochain, pourvu qu'elles ne soient pas respectivement au-dessous de 5-6, 2-14 & 1-7 avec quelques délais pour les receveurs dans la province & en Ecosse.

Une seconde proclamation contient les mêmes reglemens pour le Royanme d'Irlande avec quelques différences aussi pour les délais.

Les vaisseaux de guerre le *Romney* & le *Cygnet*, partent de Plymouth pour Terre-Neuve.

Environ vingt vaisseaux chargés de grains arrivent à Londres des Ports de la mer d'Allemagne. Ils resteront chargés quelque tems, tous les magasins étant remplis.

Le port de Londres arme vingt-six vaisseaux pour la pêche de la baleine en Groënland. C'est un effet de la continuation de la gratification que le Parlement a assignée à cette branche de commerce.

13 Avril. Diverses gazettes rapportent les adresses des deux Chambres du Parlement d'Irlande au Lord Lieutenant de ce Royaume, & le discours de ce Seigneur pour la clôture de la session.

LA Chambre des Pairs du Parlement d'Irlande ayant résolu de témoigner sa reconnoissance de la sage administration de Simon, Comte Harcourt, Lord Lieutenant-général de ce Royaume, lui présenta, le 30 Mars dernier, l'adresse suivante.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE; 13 Avril.

» Nous les très-fideles & humbles ſujets de Sa Majeſté, les Lords ſpirituels & temporels, aſſemblés en Parlement, demandons la permiſſion de féliciter V. E. ſur la prochaine & heureuſe clôture de la préſente Séance du Parlement, & de faire à V. E. nos remerciemens ſinceres de ſon adminiſtration conſtamment active pour le bien-être de ce Royaume «.

» Nous ne pouvons jouir de notre ſatisfaction, en voyant le retabliſſement du crédit, l'augmentation des revenus, la ſûreté ultérieure de la liberté publique par la franchiſe des Elections, les canaux de notre commerce étendus & encouragés par le Parlement Britannique, & l'aſſiſtance donnée par ce pouvoir légiſlatif pour prévenir tout riſque que pourroit courir notre manufacture d'Etape, ſans réfléchir en même temps combien à tous ces égards nous ſommes redevables à la ſageſſe de V. E. & à ſes puiſſantes repréſentations. «

» Dans le tems que nous faiſons mention des actes publics de votre adminiſtration, n'oublions point la juſtice due à cette candeur & à cette honnêteté de caractere, que Votre Excellence a uniformément montrées avec la perſévérance & la modération les plus diſtinguées, ni celle que nous devons à ces autrres aimables vertus, qui vous ont rendu cher aux citoyens de tous les rangs «.

» Nous nous aſſurons que la reconnoiſſance de ce Pays lui conſervera conſtamment l'affection de votre Excellence, & que nous trouverons toujours dans le comte d'Harcourt un ami conſtant qui repréſentera à S. M., ſous les plus vives couleurs, la loiauté inébranlable & l'attachement de ſon fidele peuple «.

Le Comte d'Harcourt répondit en ces termes:

MILORDS,

» JE n'ai pas moins agi par inclination que par devoir, en faiſant tout ce qui étoit en mon pouvoir pour avancer le bien-être général & la proſpérité de

13 Avril. ce Royaume; & si ma conduite a mérité le glorieux témoignage que vous venez de me donner de votre approbation, j'ai droit de regarder cette époque comme une des plus heureuses de ma vie «.

» Les preuves aussi nombreuses que distinguées que vos Seigneuries ont données de leur attachement au Roi, & de leur zele pour le maintien de son Gouvernement dans les tems les plus critiques, sont déjà trop connues à Sa Majesté pour qu'elles ne tendent pas à cultiver & à raffermir cette confiance mutuelle, qui, à ce que j'espere, subsistera toujours entre Sa Majesté & vos Seigneuries «.

» Je serai toujours prêt à m'employer de toutes mes forces pour le service de ce Royaume, comme l'unique retour, que je puisse vous donner, Milords, de l'opinion favorable que vous voulez bien avoir à mon sujet. «

M. FRENCH, qui avoit proposé, le 2 de ce mois, dans la Chambre des Communes, de présenter aussi une adresse au Vice-Roi, pour le remercier de la justice, de la sagesse & de la douceur de son gouvernement, n'ayant pu se trouver à la Séance du 3, à cause de la mort de son fils, arrivée la veille au soir, le Chevalier Lucius Obrien se chargea de remettre cette affaire sur le tapis : il dit : » que la Chambre étoit obligée, par le devoir de la reconnoissance, à témoigner à milord Harcourt sa gratitude pour la maniere dont il s'étoit employé en faveur de ce pays, en lui procurant nombre de loix excellentes, qui avoient servi à raffermir la constitution, à encourager la navigation & les manufactures, à étendre le commerce, & à lui ouvrir des canaux qui lui avoient été inconnus jusqu'à présent ». Il fit une mention circonstanciée de chacun de ces actes, s'étendit sur leur utilité, & conclut en disant que : *rien n'étoit plus juste que de louer ce qui effectivement méritoit des éloges.* Après ce discours, il lut l'adresse telle qu'il l'avoit projettée.

M. Bushé convint du respect qu'il portoit avec tous les

les citoyens, au caractere particulier du comte d'Harcourt; &, d'après ce sentiment pour ses qualités personnelles, il consentit volontiers à lui faire des remerciemens généraux dans les termes d'usage; mais il s'opposa au projet de M. Obrien comme trop particularisé. MM. *Yelverton* & *Barry* soutinrent son avis: ils récapitulerent les actes auxquels on applaudissoit avec tant d'emphase dans leur adresse, & leur opposerent, par contraste, d'autres mesures qui ont été l'objet de leurs plaintes, & de celles des autres membres de l'opposition dans les deux dernieres Séances. M. *Grattan* poussa la sévérité de ses réflexions encore plus loin: il les porta sur les actes même qu'on venoit de louer: il en déprima la valeur, prétendit que c'étoient des faveurs trompeuses, & appuya sur les torts que, selon lui, le Gouvernement avoit faits à l'Irlande; enfin, il traça tous ces griefs dans un paragraphe qu'il proposa d'ajouter à l'adresse. 13 Avril.

M. PROVOST répondit à ces trois Membres, & observa que c'*étoit à l'administration actuelle que l'on étoit redevable de l'accroissement du crédit public & particulier*: ajoutant que, » quand même les faveurs accordées par la Grande Bretagne au commerce de l'Irlande, ne seroient pas aussi immédiatement utiles qu'on le croyoit, elles méritoient de la reconnoissance, comme des preuves que la Grande-Bretagne commençoit à regarder ce pays sous un point de vue plus avantageux que ci-devant; que ce n'étoit qu'un crépuscule, mais un crépuscule qui annonçoit la fin de la nuit, & l'aurore d'un jour serein & brillant». Malgré ses raisons, MM. Yelverton, Barry & Grattan n'abandonnerent point leur sentiment: ils entrerent dans de longues plaintes sur les affaires de l'Amérique & sur les anciens griefs du Royaume sous l'administration du Vicomte Townhend. M. *Provost* & le colonel *Brown* parlerent en faveur de ce dernier Seigneur, & dirent que, malgré les désagrémens qu'il avoit essuyés pendant sa Vice-Royauté, il soutenoit constamment les intérêts de l'Irlande au Par-

13 Avril. lement Britannique. Le chevalier Obrien confirma cette aſſertion comme témoin oculaire.

Le chevalier JEAN BLAQUIERE prit alors la parole, juſtifia les meſures du Gouvernement, & combattit le changement propoſé par M. Grattan. Le chevalier Edouard *Newenham* voulut lui répondre, en ſe plaignant de l'état ſans défenſe où le Royaume ſe trouvoit par le départ des troupes, & le refus de l'établiſſement d'une milice; mais l'on demanda de toutes parts à en venir aux voix. Le changement fut rejetté, & le projet de M. Obrien approuvé dans toute ſon étendue, ſans même lever les ſuffrages.

Le chevalier Blaquiere a refuſé de s'expliquer avec M. *Ogle* ſur les cauſes qui ont fait échouer le Bill de la milice.

M. *Buſhe* a propoſé une adreſſe au Roi, où, après avoir rappellé tout ce qui s'eſt paſſé dans cette ſeſſion & dans la précédente; il faiſoit voir qu'il ſeroit impoſſible à l'Irlande de ſe ſoutenir ſi on ne diminuoit point les dépenſes de ſon établiſſement. Le chevalier Blaquiere a fait renvoyer cette motion à huitaine, pour qu'il n'en fût plus queſtion dans la ſeſſion actuelle.

Le 4, la Chambre réſolut, ſur la propoſition du chevalier Blaquiere, de faire des remerciemens à M. Edmund Sexton *Pery*, ſon Orateur, pour la conduite prudente & intégre qu'il a tenue durant la Séance. Enſuite la Chambre ſe rendit au château pour préſenter au Vice-Roi l'adreſſe dont on a parlé, & qui ne differe en rien d'eſſentiel de celle des Pairs. Lorſque la Chambre fut de retour, le comte d'Harcourt ſe rendit à celle des Seigneurs, ou ayant mandé les Communes, & donné le conſentement royal à vingt-deux Bills, il fit la clôture de la Séance par le Diſcours ſuivant.

Discours prononcé par le Comte d'Harcourt, le 4 Avril à la clôture du Parlement d'Irlande. 13 Avril.

MILORDS ET MESSIEURS.

Le travail de cette Séance étant terminé, vous devez souhaiter d'être déchargés du devoir d'y assister; & vous étant acquittés avec tant d'habileté & si dignement de la confiance qu'on a mise en vous, vous pouvez retourner avec d'autant plus de contentement aux devoirs & aux jouissances de la vie privée.

Les preuves multipliées que vous avez données de votre inébranlable fidélité au Roi, de votre zele ardent pour l'honneur & la dignité de ce Gouvernement dans chaque partie de l'Empire Britannique, & de votre attention non interrompue au bien-être de votre Patrie, sont très-agréables à Sa Majesté, & vous donnent droit à l'approbation & au respect de tous vos Concitoyens.

La bonté & la sagesse de vos délibérations ont assuré ce succès signalé, par lequel vos efforts courageux pour le bien public ont été récompensés, & distingueront honorablement cette Séance dans les Journaux du Parlement.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je dois vous remercier au nom de S. M. des subsides que vous avez accordés si libéralement, & d'une maniere si bien réfléchie, qu'elle augmente le crédit de la nation, & qu'en même-temps elle est avantageuse aux créanciers du public.

Milords & Messieurs,

Dans la situation où se trouve actuellement l'Empire Britannique, votre fidélité & votre dévouement inviolable à votre Souverain, ainsi que votre attachement vif & affectionné à l'honneur & aux intérêts de la Grande-Bretagne, ont éclaté avec un

13 Avril. lustre distingué, & ont donné un exemple aussi louable que digne d'être imité. Tout ami de sa Patrie doit trouver un plaisir sincere à réfléchir que tandis qu'une grande partie des domaines de S. M. en Amérique est déchirée & ébranlée par la rébellion la plus dénaturée, ce Royaume persévérant avec sagesse & avec affection dans son devoir, jouit des bénédictions de la tranquillité & de l'abondance, cultivant les arts de la paix, & s'appliquant à l'accroissement du Commerce, de l'Agriculture & des Manufactures.

Ces malfaiteurs cruels, qui ont commis tant d'excès barbares dans un petit nombre de Comtés (les Enfans blancs) ont été intimidés efficacement, à ce que nous esperons, & réprimés par la vigueur par laquelle on a poursuivi leurs délits, & par les exemples qui ont déjà été statués. Je m'assure que la loi passée aujourd'hui, préviendra de pareils crimes à l'avenir, si vous continuez votre conduite sage, courageuse & vigilante à cet égard, en qualité de Magistrats.

Je ne puis prendre congé de vous dans cette derniere session de Parlement, sans reconnoître, dans les termes de l'approbation la plus vive, les grands objets que vous avez remplis pour l'accroissement du bonheur & des avantages de votre patrie, & pour le maintien du gouvernement de Sa Majesté. Les reglemens sages & bien réfléchis que vous avez faits pour la levée des revenus publics; la maniere dont vous avez éteint les arrérages onéreux sur les établissemens de S. M.; le retranchement généreux de vos propres privileges pour l'avantage de vos concitoyens, la perfection que vous avez donnée au systême d'une durée limitée des Parlemens, par les différentes loix utiles, faites pour expédier, regler & décider les élections; les arrangemens pris pour rendre les loix, pour l'encouragement de l'agriculture, plus étendues & plus complettes, votre attention pour la manufacture d'étape de ce Royaume, par un reglement prudent concernant les primes, qui lui ont été accordées; votre sage concours avec la politique généreuse de la Grande-

Bretagne, pour encourager les pêcheries de ce Royaume; ce sont là autant d'acquisitions importantes que l'Irlande doit à la faveur de S. M. & à la bonne conduite de ce Parlement. 13 Avril.

Enfin, je ne puis finir sans vous remercier avec la plus grande cordialité, de la bonté & des égards que vous m'avez témoignés constamment & sans interruption, particulierement de vos adresses qui me font autant d'honneur que de plaisir. En justice, je suis obligé dire que si le crédit public, l'amélioration du revenu, & la liberté des Elections ont été avancés par mes soins, si, durant mon administration, il a été ouvert quelques nouvelles sources pour étendre votre commerce & encourager vos manufactures; les succès de ces soins sont dûs principalement à vous, qui m'avez mis en état d'envoyer à la Cour les représentations les plus pressantes en votre faveur. Je trouverai dans tous les tems le plus grand plaisir à exposer au meilleur des Rois la loyauté & l'attachement de ses sujets très-fideles & affectionnés en Irlande, & d'avancer de tout mon pouvoir tout ce qui pourra contribuer à l'honneur, au bien-être & à la prospérité de ce Royaume.

Après ce Discours, le Chancelier a prorogé le Parlement jusqu'au 7 Mai. Mais par une proclamation rendue le 5, le Vice-Roi a dissous cette Assemblée & déchargé les Membres de l'obligation de se rassembler audit 7 Mai.

Hier à la salle de spectacle de Covent-Garden à Londres où on représentoit *l'amour à lamode*, farce de Macklin, lorsque le petit maître Mardochée se moque d'Obrallaghan sur ce qu'il a dit : *les héros vivent après leur mort*, Obrallaghan reprend la parole & dit ; *oui ils vivent & de la vie la plus glorieuse. Ce vaillant Général ainsi que tous ceux qui viennent de périr devant* 14 Avril.

Quebec vivront dans notre mémoire, tant que
14 Avril. *l'amour de la liberté regnera chez les Bretons.* Ce paſſage, dans lequel l'auteur avoit en vue le général Wolf & ceux qui ont été tués à la priſe de Quebec ſur les François, ayant été appliqué à la mort du général Montgommery, toute la ſalle a retenti d'applaudiſſemens.

JACQUES WILSON, membre du Parlement d'Irlande, Capitaine dans les Troupes de Marine, envoye à milord Germaine un mémoire pour le Roi, dans lequel, à l'exemple de milord Effingham, il ſupplie le Roi de recevoir ſa démiſſion, perſuadé que ſa conſcience ne lui permet pas de porter les armes contre les Américains. En 1760 M. Wilſon avoit levé cent-trente hommes ſur ſes terres en Irlande, & il a ſervi avec beaucoup de diſtinſtion avec cette troupe juſqu'à la fin de la guerre. Sa lettre à Milord Germaine eſt datée de Gilgorm en Irlande, le 17 Mars.

Mémoire au Roi.

SIRE.

» Le Suppliant a non ſeulement ſervi V. M. pendant plus de quinze ans comme Capitaine dans les troupes de la Marine, & il s'eſt toujours efforcé de remplir ſon devoir avec fidélité; mais il a eu auſſi l'honneur d'occuper une place dans la Chambre des Communes en Irlande pendant la ſeſſion actuelle. En cette qualité, comme ſerviteur du peuple, ſa con-

duite a toujours eu pour baſe le bien de ce Royaume qui, ſelon lui, eſt très-eſſentiel à l'honneur & au ſoutien du Gouvernement. Le Suppliant, par inclination & par devoir, ſera toujours prêt à riſquer ſa vie & ſa fortune pour ſoutenir les principes ineſtimables qui ont fait obtenir à l'illuſtre famille de V. M. la ſouveraineté de ces Royaumes. Mais c'eſt avec la plus vive douleur qu'il ſe voit forcé par les meſures pernicieuſes des Miniſtres de V. M. & par le cri de ſa conſcience de vous demander, Sire, de le dépouiller du rang & de l'honneur dont il jouit comme Capitaine réformé. Le Suppliant croit qu'il eſt incompatible avec ſa fidélité envers V. M., comme ſujet, & en vers le peuple comme repréſentant, de recevoir des gages qui le ſoumettroient à des ordres de Miniſtres dont l'exécution ſeroit pour lui plus affreuſe que la mort, qu'il bravera toujours quand il s'agira du vrai bonheur & de la véritable gloire de V. M. La ſeule récompenſe qu'il demande pour ſes ſervices, eſt de ſupplier très humblement la clémence royale de V. M. de prendre en conſidération ce mémoire repectueux, & de le délivrer de la crainte accablante dont il eſt ſaiſi en voyant les préparatifs contre l'Amérique. Il craint d'être réduit à l'horrible alternative de déſobéir aux ordres de ſon Souverain, ou d'étouffer les impulſions de l'humanité & dé baigner ſes

14 Avril.

14 Avril. mains dans le ſang de ſes parens, ſes concitoyens & ſes compatriotes «.

M. Wilſon a reçu les remercimens de ſes conſtituans pour ſa conduite patriotique, tant dans le Parlement que dehors. Il a reçu auſſi des invitations de pluſieurs Bourgs indépendans qui lui ont offert de le choiſir pour leur député lors de la prochaine élection.

Premiere ſéance de la Cour des Pairs pour le jugement de la Ducheſſe de Kingſton.

15 Avril. Les Pairs ſe ſont rendus vers les onze heures du matin, de leur chambre dans celle de Weſtminſter, où ils ſont entrés dans l'ordre & le cérémonial accoutumés.

Les Pairs placés, le Clerc de la Couronne a lu, par ordre du Grand Sénéchal, le *Certiorary* (*a*) &c.

Le Sergent d'armes a ordonné à l'Huiſſier à verge noire d'amener ſa priſonniere à la barre. La Ducheſſe eſt entrée. Elle étoit accompagnée de trois de ſes femmes de chambre, de ſon chapellain, d'un medecin & d'un apothicaire. En s'approchant elle fit trois reverences & ſe mit à genoux.

Le grand Sénéchal lui a dit : » Madame, vous pouvez » vous lever «.

Alors la Priſonniere s'eſt levée : elle a fait un ſalut au grand Sénéchal & à la Chambre, tous les Pairs le lui ont rendu ainſi que le grand Sénéchal.

Le grand Sénéchal lui a parlé en peu de mots ſur le crime de bigamie dont elle étoit accuſée, ſur les conſéquences qui réſultoient de ce crime tant pour les individus en particulier que pour la ſociété en général, & il a fini en l'aſſurant que quelqu'alarmante

(*a*) Terme de loi ; c'eſt une lettre de la Chancellerie adreſſée à une Cour inferieure, pour faire remettre les procédures d'un procès pendant devant cette Cour inférieure.

que fût ſa ſituation elle avoit tout à eſperer de l'honneur, de la juſtice & de l'integrité de ſes juges. 15 Avril.

La Ducheſſe de Kingſton s'eſt adreſſée à la Chambre & a lu un écrit dans lequel elle aſſuroit modeſtement qu'elle étoit innocente du crime qu'on lui imputoit; qu'ainſi elle n'avoit d'autre crainte que celle que lui inſpiroit la préſence d'un tribunal ſi redoutable; que ſi elle manquoit à quelque forme d'uſage, elle ſupplioit qu'on voulût bien l'imputer à ſa ſituation actuelle, & qu'on ne l'interpretât pas en manque de reſpect pour l'aſſemblée la plus auguſte qui ſoit au monde & devant laquelle elle avoit tant d'impatience de paroître, qu'elle étoit venue de Rome en litiere, très-dangereuſement malade, bien perſuadée que ſa vie, ſon honneur & ſa fortune ne pouvoient être en des mains plus juſtes & plus ſacrées.

Le grand Sénéchal: Madame vous ferez bien d'être attentive lorſqu'on vous interrogera ſur votre accuſation.

Alors on a fait faire ſilence; après quoi la Ducheſſe, à qui la Chambre avoit donné la permiſſion de s'aſſeoir, s'eſt levée & a lu un autre écrit par lequel elle informoit la Chambre qu'il lui avoit été preſcrit par ſon conſeil d'alléguer que la ſentence de la Cour Eccléſiaſtique, rendue en ſa faveur par le Docteur Betterſworth en 1769, la diſpenſoit de répondre à toute information intentée contre elle pardevant la Chambre. Cependant le grand Sénéchal lui a déclaré qu'elle devoit répondre à l'accuſation, & en conſéquence le Clerc de la Couronne lui ayant demandé ſi elle étoit coupable ou non du crime dont elle étoit accuſée, elle a répondu avec beaucoup de fermeté: je ne ſuis point coupable, Milord.

Le Clerc de la Couronne. — Comment voulez-vous être jugée »?

Elijabeth Ducheſſe de Kingſton. — » Par Dieu & par mes Pairs «.

Le Clerc de la Couronne. — » Dieu vous donne une heureuſe iſſue «.

15 Avril. *Le Clerc de la Couronne.* — » Sergent d'armes, faites la proclamation «.

Le Sergent d'armes. » Oyez, oyez, oyez. Qu'on laisse approcher toutes personnes quelconques qui fourniront preuve du côté de notre souverain maître le Roi, contre Elisabeth, Duchesse de Kingston, prisonniere à la barre, & que ces personnes soient entendues; car elle est aujourd'hui à la barre pour sa justification «.

Le grand Sénéchal. — Milords, il y a si loin de ma place à la barre, que je vous prie de me permettre de m'approcher du bureau pour être plus à portée d'entendre «.

M. Dunning a ouvert alors la plaidoyerie & a parlé contre la Duchesse.

Le Docteur Calvert l'a défendue pendant deux heures.

Le lord Gower ayant proposé d'ajourner; le grand Sénéchal est allé reprendre sa place sous le dais & a ajourné la Cour à la Chambre du Parlement où les Pairs sont retournés dans le même ordre qu'ils étoient venus. Aussi-tôt la Duchesse de Kingston s'est retirée avec sa suite, & accompagnée du Sergent d'armes, &c.

La Cour rendue dans la Chambre des Pairs s'est ajournée au lendemain 16.

La Reine, le Prince de Galles & deux des Princes ses freres, ont assisté à cette séance dans une lanterne particuliere.

16 Avril. Le Roi nomme le sieur Horace SAINT PAUL pour être Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Versailles pendant l'absence du lord Vicomte Stermont son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la même Cour.

Il se débite que la Banque a promis au Gouvernement de lui prêter deux millions

ſterling ſur des billets de l'Echiquier à 3½ pour cent d'eſcompte. 16 Avril.

Seconde ſéance de la Cour des Pairs.

Le Grand Sénéchal s'étant rendu à la Chambre haute, les Pairs ſont allés dans le même ordre que le 15 à Weſtminſter-hall où avec les mêmes cérémonies, le Grand-Sénéchal a pris ſa place ſur le trône. Alors un des Hérauts a ordonné à l'Huiſſier de la verge noire d'amener ſa priſonniere à la Barre. La ducheſſe de Kingſton ayant paru, le Grand Sénéchal a ordonné aux Avocats des accuſateurs de répliquer aux moyens que ceux de l'accuſée avoient employés la veille pour détruire toutes les preuves ſur leſquelles l'accuſation étoit fondée.

L'Avocat général s'eſt levé, & dans un Diſcours de près de deux heures il a rappellé toutes les raiſons alléguées par le Conſeil & les Avocats de la Ducheſſe, faiſant voir qu'elles étoient frivoles & mal appliquées.

Le Procureur général s'eſt levé enſuite, & ayant récapitulé toute l'affaire, il a conclu en diſant qu'il étoit d'avis que tout jugement de Cour Eccléſiaſtique étoit ſujet à la réviſion de la Cour ſuprême de légiſlation.

M. Dunning & le docteur Harris ont appuyé cet avis du Procureur général, & ont parlé pour les accuſateurs.

Après leurs plaidoyers le Grand Sénéchal a ordonné à M. Wallace de repliquer, mais le lord Growenor ayant obſervé que peut-être le Conſeil de la Ducheſſe ſeroit bien aiſe d'avoir du tems pour examiner les moyens fournis contre ſon attente par ſes adverſaires.

Le grand Sénéchal s'eſt adreſſé à M. Wallace & lui a dit : » M. Wallace, demandez-vous du tems, ou voulez-vous pourſuivre. » ?

M. Wallace a répondu qu'il demandoit à parler. Mais le Lord Talbot a répréſenté à la Cour que ſi la Séance étoit encore prolongée, il ne ſeroit pas poſ-

16 Avril. ſible de retenir tout ce qui s'y ſeroit dit, que par conſéquent il propoſoit que la Cour ſe retirât à la Chambre du Parlement.

Le Lord Coventry ayant appuyé cette propoſition, le Grand Sénéchal eſt retourné au trône, & a demandé à la Cour ſi elle étoit d'avis de s'ajourner, ce qui ayant paſſé à l'affirmative, le Grand Sénéchal eſt retourné avec les Pairs à la Chambre du Parlement ou la Cour s'eſt ajournée au 19 Avril.

La ducheſſe de Kingſton s'eſt retirée ſous la garde de l'Huiſſier de la verge noire. Ni la Reine, ni aucune perſonne de la Famille royale n'ont aſſiſté à cette Séance.

17 Avril. On lit dans la Gazette de la Cour une adreſſe des Maire, Shériffs, Conſeil commun, Marchands, Négocians & principaux habitans de la ville de Corke, au Roi, pour aſſurer ſa Majeſté du plaiſir avec lequel ils contribueront de tous leurs efforts à la pourſuite de la guerre contre les Américains.

On croit avoir découvert que cettte adreſſe à l'appui des meſures priſes par le Gouvernement contre les Américains, a été concertée entre les miniſtres & les Entrepreneurs des vivres de la ville de Corke qui n'ont eû l'entrepriſe pour l'Amétique qu'à cette condition. Il paroiſſoit en effet difficile à croire que cette adreſſe contînt les ſentimens des principaux habitans de cette ville, & même de la majeure partie de ſes habitans. Sur quarante mille perſonnes qui l'habitent on n'a eû que cent cinquante ſignatures, & ceux qui les ont données ſont des Entrepreneurs, des Papiſtes, des Commis, des Marchands de

bœufs, de beure, de poudre à canon, &c. On voit par-là combien peu cette adresse est propre à faire connoître les dispositions réelles des habitans d'une aussi grande ville que Corke. Elle rappelle l'idée de ce pédant de l'antiquité qui portoit une brique dans sa poche comme un échantillon de sa maison. 17 Avril.

Suivant une lettre de Corke, du 13 Avril, les habitans de cette ville ont résolu de faire connoître leurs sentimens dans une autre adresse absolument contraire à la précédente, & par laquelle ils supplieront Sa Majesté de n'employer que les voyes de conciliation dans l'affaire d'Amérique.

Avis du comité pour le soulagement des soldats, de leurs veuves & de leurs orphelins en Amérique.

Le Comité a eu la satisfaction de rendre compte aux souscripteurs de l'emploi qui a été fait de leurs contributions montant déjà à plus de huit mille livres sterling ».

» Après avoir consulté le Lord Townshen, le Chevalier Jéffery Amherst, les Généraux Harvey, Gage & Burgoyne & autres qui ont indiqué les secours qu'ils ont jugé les plus nécessaires à nos braves soldats actuellement en Amérique ; le Comité a ordonné l'acquisition de différens articles montant à environ 8000 liv. qui ont été adressés au général Howe pour être distribués suivant sa prudence & sa discrétion. Le Comité a en même-tems en-

17 Avril. voyé à ce Général 500 liv. en especes; & il a fait passer une pareille somme de 500 liv. au général Carleton pour la garnison qui a si vaillamment défendu Quebec. »

» On a aussi donné aux soldats qui s'embarquent actuellement pour l'Amérique, les choses dont ils pourroient avoir le plus pressant besoin; & cette fourniture fait un objet d'environ 4000 livres. Il a été pareillement pourvu aux besoins des pauvres soldats malades & blessés, ainsi que des veuves & des orphelins. »

» Le Comité ose espérer que jusqu'à ce que l'Amérique se soit soumise comme elle le doit à la suprême autorité de la Grande-Bretagne, & que les hostilités aient entiérement cessé, les amis du gouvernement légal continueront de soutenir les droits constitutionels de la Métropole en persévérant dans des actes de bienfaisance fondés sur les principes généraux de liberté, d'honneur nationnal & d'humanité. »

Par ordre du Comité.

Signé Samuel Smith, Trésorier.

18 Avril. Le prix de l'or de Portugal hausse de six deniers par once.

Le Gouvernement attribue la baisse graduelle des fonds qu'on remarque depuis quelque tems aux reviremens des agioteurs qui ont acheté des billets de marine pour tirer quatre pour cent de leur argent.

D'autres assurent que le Pamphlet du doc-

teur Price a fait retirer de grandes sommes de la Banque, & qu'on place aujourd'hui plus volontiers sur le particulier. L'argent est si commun que les courtiers ont baissé leurs droits de cinq pour cent. 18 Avril.

Extrait d'une lettre de Portsmouth.

Il y a eu ici une très-vive altercation entre les maîtres des bâtimens de transport de l'artillerie destinés pour l'Amérique, & les Officiers nommés par l'Amirauté pour commander ces bâtimens. Les premiers ont prétendu ne pas devoir être commandés par des Officiers de marine, cette clause n'étant pas dans leurs marchés; & les autres ont soutenu qu'ils y étoient suffisamment autorisés par l'Amirauté. Enfin, les maîtres de bâtimens ayant déclaré qu'ils protesteroient contre leurs marchés, & qu'ils n'iroient plutôt point à la mer; on s'est déterminé à ordonner aux Officiers de revenir à Portsmouth, & ils partiront sur les bâtimens des vivres.

Malgré ce qu'on a dit de la diligence avec laquelle on a équipé *l'Eagle* commandé par le lord Howe; il est cependant certain que ce vaisseau a reçu deux cents matelots des vaisseaux de garde à Chatham, & cent trente soldats de marine de cette même division. Par conséquent il est facile de calculer combien il avoit d'hommes avant de recevoir ce renfort. Son complet étant de cinq cents hommes, il n'en avoit que cent soixante & dix.

18 Avril. Le Congrès de la Virginie à établi pour cette province une Cour d'Amirauté, & il a nommé Juges de cette Cour les sieurs John Blair & Edmond Randolph. Ils ont déjà condamné plusieurs bâtimens Anglois enlevés par des corsaires Américains, ce qui fait juger que les Américains pensent sérieusement à établir chez eux une nouvelle forme de gouvernement.

Troisiéme séance de la Cour des Pairs.

19 Avril. Les Pairs assemblés & la Duchesse de Kingston amenée à la barre, le grand Sénéchal a appellé M. Wallace & lui a dit de repliquer en faveur de la prisonniere.

Le lord Ravensworth s'est levé & a dit : » Je demande la permission de proposer une question au Conseil qui est à la barre, avant d'aller plus loin dans cette affaire. La sentence de la Cour Ecclésiastique est-elle ou n'est-elle pas définitive & décisive dans ce procès « ?

Le lord Mansfield a répondu : » le noble lord demande si l'on peut s'appuyer de quelque exemple pour n'avoir pas égard à cette sentence ? Non certainement il n'existe point d'exemple. Quant à la question de ce Lord, elle a été discutée pendant trois jours par le Conseil qui est à la barre, & elle fait encore aujourd'hui le sujet de sa plaidoierie.

M. Wallace étant appellé une seconde fois pour repliquer, il a repris toute l'affaire & l'a traitée beaucoup plus à fond qu'il n'avoit encore fait.

Le Conseil de la Prisonniere ayant terminé sa replique, le lord Gower a proposé de s'ajourner à la Chambre du Parlement, & le grand Sénéchal a ajourné la Cour à trois heures & demie de relevée En attendant, la Duchesse a eu la permission de se retirer dans sa chambre.

Les

Les Pairs ayant pris leur place dans la Chambre le lord Cambden s'eſt levé & a fait ces queſtions aux Juges : » penſez-vous que la Cour puiſſe examiner l'affaire, où que là ſentence de la Cour Eccléſiaſtique ſoit définitive & déciſive ? Et ſelon votre opinion le pourſuivant peut-il ou ne peut-il pas procéder contre la Priſonniere en cette Cour, pour la faire convaincre de fraude & colluſion lorſqu'elle a obtenu cette ſentence « ? 19 Avril.

Les Juges ont répondu : nous ſommes d'opinon que dans les deux cas la Couronne ou le pourſuivant eſt autoriſé par la loi à examiner la preuve de l'accuſateur. D'après cette réponſe la Chambre s'étant retirée pendant une heure, elle eſt retournée à la Cour où le grand Sénéchal s'adreſſant à l'Avocat Général lui dit, qu'il étoit chargé de la part des Pairs de lui ordonner de pourſuivre l'affaire.

Alors l'Avocat général a paſſé en revue tous les faits & circonſtances depuis 1742, époque antérieure au mariage ſuppoſé de la priſonniere avec Monſieur Hervey, juſqu'à ſon mariage avec le feu duc de Kingſton. Il a inſiſté ſur les moyens de fraude & de colluſion dont il préſumoit qu'on s'étoit ſervi pour obtenir la ſentence de laquelle on comptoit tirer un ſi grand avantage. Il a dit que malgré ſa répugnance à ſuppoſer que la priſonniere fût la ſeule perſonne impliquée dans cette fraude, elle ne pouvoit pas avoir été effectuée ſans la participation d'un tiers, qui par conſéquent étoit complice du crime, & qu'il ne ſavoit point ſi la Cour Eccléſiaſtique n'abandonneroit peut-être pas ceux de ſes membres qui avoient participé à ce fait. Il a conclu, en obſervant que ſi le fait ſe trouvoit tel qu'il venoit de l'établir, comme il avoit raiſon de le croire, il ne doutoit point que les Pairs ne fuſſent obligés de rendre leur jugement contre la Priſonniere, quelque inclination qu'ils euſſent à la traiter avec douceur.

Le Procureur général s'eſt levé ponr entrer dans l'examen de la preuve,

19 Avril. Le comte Derby a proposé à la Cour de s'ajourner au 20, & la Chambre a adheré à cette proposition.

La gazette de Dublin, du 13 Avril, contient une note datée du château du Dublin le 27 Mars 1776, par laquelle il est annoncé que l'intention de Sa Majesté est que dorénavant la gazette de Dublin soit mise, autant qu'il sera possible, sur le même pied que la gazette de Londres, & qu'il n'y soit inséré d'autres articles de nouvelles que ceux qui seront autorisés par le Gouvernement de Sa Majesté en Irlande. Le Lord Lieutenant de ce Royaume a nommé M. W. Roseingrave pour rédiger cette gazette.

En exécution de cet ordre du Roi, à commencer du 6 de ce mois, la gazette de Dublin n'annonce plus d'autres nouvelles que celles qui sont avouées par le Gouvernement à l'instar de celle de la Cour de Londres qui porte pour titre *London Gazette.* A cette occasion, on a beaucoup ri à Dublin de la naïveté d'un Irlandois, qui, en lisant l'ordre du Conseil à ce sujet, s'est écrié, » par Jésus (c'est le juron des Irlandois) si on suit le même plan à Dublin qu'à Londres pour les nouvelles publiques, & que de chaque côté on en supprime la moitié, nous n'aurons plus de nouvelles du tout ».

20 Avril. Les frégates la *Pearl* de trente-deux canons, & le *Carisfort* de vingt-huit ayant sous leur convoi une flotte de bâtimens de transport à bord desquels étoient embarqués les

9.me 20.me 24me 31.me 34.me 53.me & 62.me régimens pour le Canada, ont appareillé le 8 de ce mois de Corke en Irlande avec un bon vent. 20 Avril.

Extrait d'une Lettre écrite de Madrass le 13 Juin 1775. 21 Avril.

» Le Gouverneur & le Conseil de Bengale n'ont aucun égard aux derniers reglemens relatifs à la ligne que la Compagnie a tirée entre le département civil & le département militaire ».

» Les membres du Conseil supérieur ne s'accordent pas autant qu'on le souhaiteroit. Le général *Clavering* & M. *Barwell* ont eu une affaire ensemble qui heureusement n'a pas été poussée aux extrémités.

Sentence prononcée par le Chevalier Elijah Impey, *Chef de Justice des assises tenues à Calcutta dans le Bengale, pour le jugement du Rajah* Nancomar, *déclaré coupable par le rapport du Juré.*

» Vous informerez le prisonnier qu'il a été convaincu du crime capital pour lequel la Loi le condamne à perdre la vie, & qu'il en a été convaincu après un long examen par son Conseil, de ses défenses relativement à tous les points sur lesquels il croyoit prouver son innocence, & de ses objections contre le decret.

» Le Juré l'a trouvé coupable du crime

21 Avril. dont il eſt accuſé; & la Cour eſt d'opinion que la Loi eſt entiérement contre lui: qu'il a été convaincu d'un crime très-grave dans toutes ſes circonſtances: que ſon rang & ſa fortune lui ont inſpiré le deſir d'extorquer de l'argent par des moyens injuſtes, plus atroces de ſa part que de celle d'un homme qui ſe trouveroit dans l'indigence: qu'il s'eſt rendu coupable de ce crime envers la perſonne même qui lui avoit confié ſa fortune: qu'il a voulu fruſtrer les parens & amis de cette perſonne qui, de ſon vivant s'étoit miſe ſous ſa protection, & qui à ſa mort, ainſi qu'il conſte par le procès, avoit imploré, de la maniere la plus touchante, ſes bons offices pour ſa veuve, ſes parens & tout ce qu'il avoit de plus cher: qu'il a fait un ſcandaleux & infâme uſage de la fortune que la mort de ſon ami a fait paſſer dans ſes mains; que ce crime très-grand en ſoi, eſt devenu beaucoup plus grave par la maniere dont il a été commis: que le Juré, en le trouvant coupable, a déclaré que toute ſa défenſe ne portoit que ſur les faux témoignages de gens corrompus: que non content d'avoir cherché à défendre ſon innocence par le parjure, il en avoit accuſé ſes accuſateurs; qu'il avoit ajouté crime ſur crime, parjure ſur parjure; qu'en conſéquence il devoit entendre la ſentence de la Loi à ſon égard comme une ſentence définitive; & qu'il n'avoit point de grace à eſpérer; qu'il y auroit de la cruauté de la part de la Cour de le flater de quel-

qu'espoir de grace, lorsqu'elle n'avoit pas intention de lui en faire. Ainsi, je suis dans la triste nécessité de lui prononcer sa sentence ». 21 Avril.

» *Jugement.* Retournez d'ici au lieu d'où vous êtes venu, d'où vous serez conduit à celui de l'exécution, où vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et Dieu vous fasse miséricorde ».

Quatriéme séance & cloture de la Cour des Pairs.

22 Avril.

Le grand Sénéchal. — M. Wallace, vous reste-t-il quelque nouveaux moyens à produire.

M. Wallace. — Je n'ai plus rien à répondre.

Le Procureur général. — Nos preuves sont si claires & si supérieures aux moyens du Conseil de l'Accusée, & la défense qu'elle a lue est si vague & si foible, que je crois inutile de faire aucune nouvelle replique.

Le grand Sénéchal. — Milords, vous plaît il de vous ajourner à la Chambre du Parlement.

La Cour ayant répondu, oui, la Cour s'est ajournée en conséquence, & peu de tems après la Chambre s'est ajournée de nouveau à Westminster-hall.

Le grand Sénéchal. — Milords, vous avez entendu les deux plaidoiries. » La solemnité de vos formes exige qu'en l'absence de la Prisonniere, & en commençant par le Baron le plus jeune, vous répondiez l'un après l'autre sur la question de *coupable* ou *non-coupable*, & qu'ensuite la Prisonniere soit instruite par moi du résultat de vos opinions. Voulez-vous, Milords, commencer à présent à donner chacun votre avis sur la question de coupable ou non coupable «.

Les Lords ayant répondu, oui, le grand Sénéchal s'est levé & découvert, & ayant commencé par le Baron le plus jeune, il dit : Jean lord Sundridge (duc d'Argyle (quelle est votre opinion ? La Prisonniere est-

22 Avril. elle coupable du crime dont elle eſt accuſée ?

Sur quoi le lord Sundridge, levé & découvert, & portant la main droite ſur ſon cœur, a répondu : *coupable, ſur mon honneur.*

La même queſtion ayant été faite à tous les autres Pairs (à l'exception des Evêques qui s'étoient excuſés de retourner à la Cour, ſe réſervant en même tems leur *ſalvo jure*) ils ont répondu tous de la même maniere ; excepté le duc de Newcaſtle qui a dit : *coupable par accident, mais non avec intention, ſur mon honneur.*

Le grand Sénéchal. — Milords, mon opinion eſt que la Priſonniere eſt coupable du crime dont elle eſt accuſée, ſur mon honneur. Etes-vous d'avis qu'elle paroiſſe & qu'elle ſoit inſtruite de ſon jugement.

La Cour ayant répondu affirmativement & la priſonniere ayant été amenée à la barre, le grand Sénéchal lui a dit : » Madame, les Pairs ont examiné les charges & les preuves contre vous ainſi que tout ce que vous avez allegué pour votre défenſe, & le tout conſidéré, les Pairs vous ont trouvée coupable de la félonie dont vous êtes accuſée. Qu'avez vous à repliquer contre le jugement qui eſt prononcé contre vous » ?

Auſſitôt la Priſonniere a remis au Clerc de la Couronne un écrit qui a été lu par lui & qui contenoit ces mots : *je reclame le privilege de la Pairie.*

L'Avocat général & le Procureur général ſe ſont élevés tour-à-tour contre la reclamation de la priſonniere, prétendant que comme femme elle ne pouvoit jouir du bénéfice du Clergé, & ils citerent pluſieurs preuves à l'appui de leur opinion. M. Mansfield a parlé à l'appui de la reclamation & a prouvé clairement qu'elle devoit être admiſe.

La queſtion ayant été diſcutée, le grand Sénéchal a ajourné la Cour à la Chambre du Parlement où l'opinion des Juges a été que la reclamation de la priſonniere étoit légale. Sur quoi la Cour eſt retournée de nouveau à Veſtminſter, & la Priſonniere a été amenée à la barre.

Alors le grand Sénéchal lui a dit : Madame, les Pairs ont examiné votre réclamation, & ils consentent à l'admettre. Je dois cependant vous avertir que si vous vous rendez coupable par la suite d'un seul crime quelconque, vous ne pourrez plus faire valoir le même privilége, & qu'ainsi le délit sera désormais capital. La loi, Madame, n'ordonne dans ce moment aucune punition; mais les remords de votre conscience suppléront amplement à son défaut. Vous pouvez, Madame, sortir de prison en payant les droits «. 22 Avril.

Ensuite le Grand Sénéchal s'adressant à la Chambre, à dit : Milords, cette affaire étant jugée il ne reste plus qu'à dissoudre la commission. En conséquence la verge blanche ayant été posée sur les genoux du Grand Sénéchal par l'Huissier de la verge noire, le Grand Sénéchal s'est levé, & découvert, & prenant la verge des deux mains, il l'a rompue en deux, & a déclaré que sa commission étoit dissoute. Aussitôt il a quitté le fauteuil & a proposé à la Cour de s'ajourner à la Chambre du Parlement.

Alors les Pairs sont retournés à la Chambre du Parlement dans le même ordre qu'ils en étoient sortis, excepté que le duc de Cumberland a pris son rang après le Lord-Chancelier, la commission étant finie.

Pendant toutes ces quatre Séances la duchesse de *Kingston* n'a cessé de montrer une fermeté très-décente. Seulement à l'instant où elle a entendu sa sentence, elle est tombée en foiblesse, & l'on a été obligé de la transporter hors de la salle. De ce moment elle a cessé d'être duchesse de Kingston; elle reprend le nom de comtesse de *Bristol*. On assure que le Comte son premier & nouveau mari veut faire annuller son union avec elle. Cette Dame nous rapelle l'*Infelix Dido nulli bene nupta marito*.

22 Avril. Tout ce curieux procès avec les plaidoyers, défenſes & interrogats a été imprimé en un ſeul recueil, & ſe trouve à Londres chez tous les Libraires.

Lettre du Pilote qui a amené à Briſtol le vaiſſeau le Dickenſon *deſtiné pour Nantes.*

» Quoique je ne me croye point obligé de répondre à tous les champions anonymes de la rébellion Américaine, qui pourroient juger à propos de me faire des queſtions, cependant comme un écrivain dans le *Public Ledger* de ſamedi dernier, ſous la ſignature d'un *Anglois*, m'a accuſé *d'avoir fauſſé ma parole*, je penſe que pour me juſtifier & pour empêcher qu'à l'avenir on ne me faſſe plus aucune queſtion à ce ſujet, il eſt néceſſaire que je réponde à tout le contenu de ſa lettre «.

» Il demande : *ſi j'ignorois la deſtination du Dikenſon avant ſon départ de Philadelphie, & ſi je ne devois pas être payé par les propriétaires de ce vaiſſeau.* Me demande-t-il ſi je ſavois que ce vaiſſeau fût deſtiné pour la France ? A cela je réponds qu'oui. Mais ſi par le mot *deſtination* il entend auſſi le retour de ce vaiſſeau en Amérique avec des approviſionnemens de guerre, je lui proteſte que je l'ignorois totalement, juſqu'à l'arrivée du vaiſſeau à une certaine hauteur où le Capitaine avoit ordre d'ouvrir ſes ordres & où il eut lui-même la premiere connoiſſance du but de ce voyage. Quant au ſalaire, je répons, ſans héſiter, que

je m'attendois bien certainement à en recevoir; & qu'en effet je l'aurois demandé comme m'étant dû, si les sentimens & les résolutions de mes compagnons ne m'eussent pas fourni les moyens de me soustraire au service tyrannique des Rebelles «. 22 Avril.

» Je n'imagine pas que ce soit un crime de recevoir le prix de ma peine dans quelque situation ou je me trouve; & je puis vous assurer qu'il y a en Amérique très-peu de volontaires, excepté les Commandans en chef «.

» Après avoir prouvé à l'écrivain de la lettre, signée *un Anglois*, que j'ignorois absolument la destination du Dickenson (dans le sens où il l'entend) & après m'être disculpé du crime de trahison, je me flatte qu'il me permettra de lui faire voir que quand même j'aurois su avec quelle intention on avoit armé ce vaisseau, avant mon départ de Philadelphie je n'aurois pas encore mérité une censure aussi severe. Si j'eusse hazardé de faire des représentations sur la nature de ce service, c'eût été m'exposer à une puniton immédiate, aussi bien qu'au ressentiment éternel du peuple. J'aurois été enlevé de mon vaisseau & forcé de servir dans l'armée de terre; or la profession de soldat ne peut jamais être agréable à un homme de mer. Il y a long-tems que le Congrès a arrêté qu'il n'y a que lui qui ait raison, & nier ou disputer sa sagesse ou son pouvoir c'est vouloir se faire accuser sur le champ de

22 Avril. haute trahison. Il n'y a point d'appel des décisions de gens qui se sont mis au-dessus de toutes les loix & qui se vantent de n'avoir d'autre droit que celui du plus fort. Sous un gouvernement ainsi constitué (si on peut donner le nom de gouvernement à une assemblée comme celle des Américains) c'eût été le comble de l'extravagance de faire des objections contre le service demandé de moi, même si j'eusse été honoré de leur confiance «.

» Dans cette position où l'on n'a pas même la liberté d'avoir une opinion à soi, j'aurois été très-excusable d'opposer l'artifice à la force. Je suis sujet d'Angleterre & obligé de respecter mon souverain & les loix de mon pays. Je n'ai promis aucune fidélité à M. Hancock, & je ne me suis engagé dans aucun acte d'hostilité contre la Grande-Bretagne, C'est par un pur hazard que j'étois à Philadelphie. En général les gens de mer voyagent où ils trouvent à gagner. J'avois préferé le commerce Américain & j'y étoit accoutumé depuis six ou sept ans. Devois-je pour cela m'engager avec l'Amérique dans une rébellion contre mon Prince ? Non, assurément. Je devois encore moins m'attendre que la force me feroit oublier tout sentiment moral, & me dispenseroit de toute obligation naturelle & politique «.

» Je n'ai pas cru que je fusse obligé d'obéir aux ordres du Congrès lorsqu'il me forçoit de me mettre en mer pour son service. Je

regarde les Américains comme des rebelles auxquels je ne pouvois échapper qu'en me sauvant en France. Que tout autre, avant de me condamner, se mette dans ma position & parte des mêmes principes que moi. Heureusement je n'ai point eu occasion de trahir la confiance de ceux qui m'ont employé ; ils ne m'ont confié aucun de leurs secrets. J'espere que ceci servira de réponse à toutes les questions qu'on pourroit me faire ; du moins voici la derniere & la seule que je ferai «. 22 Avril.

John *Sands*, Contre-maître du vaisseau le Dickenson.

A Londres le 22 Avril 1776.

Les Ministres & Ecclésiastiques du Synode provincial de Glasgow & d'Ayr en Ecosse ont fait présenter à Sa Majesté par le lord CAMPBELL, Membre du Parlement pour la ville de Glasgow, l'adresse suivante : 23 Avril.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN.

» Nous les fideles sujets, &c. prenons la liberté d'approcher de votre trône avec les témoignages de la plus vive affection, & d'une fidélité inviolable pour votre Majesté, & en remerciant le ciel de la liberté, de la paix & du bonheur dont nous & le peuple, confié à nos soins, jouissons sous votre gouvernement ».

» Heureux, comme sujets de la Grande-Bretagne, de vivre sous une constitution admirée des Puissances voisines, & qui à plusieurs

23 Avril. égards, a été perfectionnée sous votre regne ; protegés par des loix sages dans la jouissance, non seulement de nos droits civils, mais encore de notre religion, nous serions indignes de ces avantages inestimables, si nous n en remercions pas le Dieu du ciel, & si nous n'eprouvions pas en même tems une reconnoissance éternelle pour les bienfaits de votre Majesté que nous considérons comme son ministre placé sur le trône pour notre bien & pour être à jamais le défenseur, le protecteur & le pere d'un peuple immense.

» Pénetrés de ces sentimens, quelle douleur n'avons nous pas ressentie en voyant l'esprit de rébellion se répandre tout-à-coup dans vos colonies, y conserver sa pernicieuse influence & résister aux sages mesures que votre Majesté, de concert avec votre Parlement, a prises pour l'étouffer ? Et comment ne déplorerions nous pas la conduite de quelques uns de vos sujets, assez aveugles pour renoncer aux avantages réels de la liberté, de la protection & du bonheur dont ils ont joui si long-tems sous l'autorité fondamentale du Gouvernement, & pour se soumettre à toutes les miseres d'une tirannie démocratique ? Faut-il qu'encouragés par des factieux dans le sein de ce Royaume, ils soient séduits par des idées de liberté qui nous paroissent être incompatibles avec la soumission due aux loix, & tendre évidemment à renverser toute administration réguliere ? «

» Nous avons apperçu longtems avec plaisir la répugnance de votre Majesté à tirer l'épée, à faire prendre les armes à la nation pour le maintien de la loi & d'une autorité légale qui ont été traitées avec tant de mépris dans vos domaines en Amérique. Vous avez souffert ces premiers écarts avec une douceur & une patience qui n'a d'exemple dans aucun regne «. 23 Avril.

» Nous partageons avec Votre Majesté les peines que doit éprouver son cœur bienfaisant & compatissant, à la vue des malheurs que se sont attirés ces hommes trompés, & plus encore celles qui occasionnera la perte de tant de braves sujets qui tomberont peut-être en sacrifice avant que la paix & l'ordre puissent être rétablis «.

» Nous croirions manquer à notre devoir envers Votre Majesté, & à la justice que nous devons au peuple que nous dirigeons, si nous ne profitions pas maintenant de l'occasion de vous assurer de sa fidélité à la Personne & au Gouvernement de Votre Majesté, de son attachement inviolable à notre heureuse constitution, & de son horreur pour la rebellion présente. La plus importante de nos occupations a toujours été & sera toujours d'inculquer dans l'esprit du peuple de notre congrégation, les principes & les devoirs du Christianisme, le respect pour les Loix de notre Patrie, & une affection sans bornes pour le meilleur Souverain «.

» Nous implorons l'Etre suprême qui dispose

23 Avril. de tous les événemens. Puisse-t-il dans sa grande miséricorde abréger ces cruelles calamités! Puisse-t-il diriger vos conseils, favoriser vos entreprises dans le cours de sa Providence, & couronner par un succès éclatant, les desseins généreux que vous avez formés pour établir l'harmonie, la liberté & le bonheur dans toutes les parties de votre puissant Empire! Tels sont les vœux des sujets très-fideles & très obéissans de votre Majesté, les Ministres & Ecclésiastiques assemblés dans le Synode provincial de Glascow & d'Ayr ».

» Signé en notre nom, en notre présence & par notre ordre; Jacques Baillet, Directeur. à Glasgow le 10 Avril.

24 Avril. Le baron de Juel, nouveau Ministre de Dannemark, présente au Roi ses Lettres de créance.

Le baron Diede de Furstenstein, son prédécesseur, prend congé Sa Majesté pour retourner à sa Cour.

Le Commodore Hotham arrive à Portsmouth pour prendre le commandement des bâtimens destinés à transporter les troupes Hessoises en Amérique. Il arbore son pavillon sur le *Preston* de 50 canons.

Plusieurs circonstances se réunissant avec le rapport d'un vaisseau de l'Inde qui a vu des signaux de détresse dans une des îles de Madagascar, & qui n'a pu, à cause du mauvais tems, donner aucun secours aux malheureux qui le demandoient, il y a tout lieu de

croire que c'eſt l'équipage de la frégate l'*Aurore* perdue il y a cinq à ſix ans. En conſéquence, le Gouvernement a ordonné, dit-on, d'équiper un ſloop de guerre chargé de proviſions, pour aller au ſecours de ces infortunés. 24 Avril.

Extrait d'une Lettre du Colonel (aujourd'hui Brigadier général) Arnold, datée du camp devant Quebec, le 6 Janvier 1776.

» Je ne doute pas qu'avant de recevoir la préſente, vous n'ayez appris notre malheureuſe avanture du 31 du mois dernier, & que vous ne ſoyez fort inquiet ſur mon ſort. Je vous aurois écrit plutôt ſans le tourbillon d'affaires qui m'a entraîné. Je me trouve chargé du commandement de l'armée par la mort de mon intime & reſpectable ami le général Montgomery. Cette tâche me paroît bien forte dans les circonſtances actuelles. Au moment que j'emportois la batterie de la baſſe ville, je fus bleſſé à la jambe gauche par une balle, & la quantité de ſang que je perdois m'affoiblit extraordinairement. Auſſitôt que le principal corps de l'Armée fut arrivé, je m'en retournai à l'hôpital, traînant la jambe, & je fis ce trajet ſous le feu continuel de l'ennemi qui tiroit ſur nous, des murailles à la diſtance de cinquante verges. J'échappai heureuſement, tandis que pluſieurs de ceux qui étoient au même rang que moi furent tués. J'appris auſſitôt la mort de notre Général qui avoit attaqué la ville du côté oppoſé. Il s'étoit comporté en Héros, il avoit marché droit au canon de l'ennemi, & il venoit d'emporter le paſſage lorſqu'il reçût le coup fatal. Sans cet événement, la ville étoit à nous. C'eſt ce qui a auſſi occaſionné le déſaſtre arrivé à mon détachement, qui, après la déroute générale de l'autre corps, eût à combattre toute la garniſon avec le déſavantage du terrein. Il nous étoit impoſſible de re-

14 Avril. venir sur nos pas, puisqu'il nous auroit fallu passer, à cinquante verges de l'ennemi, & que nous aurions été exposés au feu de toute la garnison qui avoit fait sortir quelques pieces de campagne par une des portes devant lesquelles nous devions passer. Malgré cela, mon détachement se soutint pendant trois heures; mais enfin, accablé par le nombre, il fut obligé de mettre bas les armes. Il y eut environ 300 hommes faits prisonniers, entre lesquels le capitaine Lamb de la Nouvelle-York, & soixante tant tués que blessés, autant que j'ai pû en juger. Partie de notre artillerie a été prise. Le capitaine Oswal est aussi du nombre des prisonniers. Il faisoit avec moi partie de vingt-cinq hommes choisis qui avoient attaqué la premiere batterie. Il a montré beaucoup de bravoure, & s'est singuliérement distingué. L'ennemi a fort bien traité ceux des nôtres qu'il a faits prisonniers, & la garnison leur fournit tout ce qu'elle peut. Le gouverneur Carleton m'a fait savoir que je pourrois, si je le voulois, leur envoyer leur bagage, & c'est ce que je ferai incessamment. Quoique les ennemis soient le double de nous en nombre, ils n'ont cependant point encore tenté de sortie. Je ferai ensorte de les recevoir d'aussi bonne grace qu'il nous sera possible dans notre présente situation, étant séparés les uns des autres par la distance de deux miles. J'attends dans peu de jours le général Wooster qui doit venir de Montreal avec un renfort. J'espere aussi que le Congrès nous enverra des troupes. Je suis déterminé à ne point quitter ces fiers habitans sans en triompher. Ma plaie a été fort douloureuse: elle va beaucoup mieux à présent, & les Chirurgiens me répondent que je serai tout-à-fait guéri dans deux mois. Je sais que vous devez être fort allarmé sur mon compte. Mais la Providence qui m'a soutenue parmi tant de dangers, me protegera toujours. Je fais mon devoir, & je ne connois point la crainte ».

La suite au N.° VII.

Lettre

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M *** à Anvers.*

De Londres le 2 Août 1776.

Le gouvernement a fait annoncer, Monſieur, qu'il avoit des avis certains que l'amiral Howe étoit arrivé le 23 Juin devant Halifax, d'où le général ſon frere avoit appareillé le 10 avec ſon armée, & qu'il alloit auſſitôt ſe remettre en route pour le joindre. Comment ce Lord parti d'Angleterre le 12 Mai n'a-t-il pas atteint Halifax avant le tems même où ſon frere en étoit parti? C'eſt une navigation très-courte & qui ſe fait communément en moins de trois ſemaines. Si ce n'eſt pas pour s'être inutilement préſenté devant quelques parties des côtes de l'Amérique, qu'il a mis un tems ſi long à cette traverſée, on a droit d'augurer qu'elle aura été des plus fatigantes, & qu'il lui auroit été difficile d'agir avec efficacité, ſi la deſcente devoit s'exécuter dans quelque lieu important pour le ſuccès futur des opérations.

L'Amiral étoit donc le 23 Juin dans le port d'Halifax. Vous ſavez que ſa flotte tranſporte la premiere diviſion des Heſſois & le bataillon des gardes, & qu'elle étoit ſortie le 6 Mai de Portſmouth ſous l'eſcorte du Commodore *Hotham*. Elle avoit au 23 Juin quarante-ſept jours de route depuis l'Angleterre.

Ajoutez y pour les Heſſois le tems qu'ils ont paſſé à botd devant Portſmouth, & leur voyage depuis le Weſer, & vous trouverez qu'ils comptoient le 23 Juin deux mois & demi de navigation, & qu'il leur reſtoit encore une campagne à faire pour joindre l'armée partie d'Halifax le 10 Juin. Or, cette armée, à compter du jour de l'évacuation de Boſton, avoit mis près d'un mois pour gagner Halifax, à la vérité, vers le tems de l'équinoxe. Mais dans une ſaiſon plus favorable cette navigation ne peut être moindre de quinze jours, ce qui le prouveroit, c'eſt qu'on aſſure que la flotte du général Howe a été vue portant ſur *Long-Iſland* près de *Neuw-York* le 26 Juin. Voilà donc trois grands mois de traverſée pour les troupes Allemandes, deſquelles on attend de ſi grandes choſes, qu'on les a forcées de partir, contre la lettre des Traités, avant que le reſte de leur corps eût pû les joindre.

Songez, Monſieur, aux incommodités ſans nombre que ces pauvres Heſſois ont dû ſouffrir dans de mauvais bâtimens de tranſport, pris ſans choix, parce qu'on en manquoit, équipés & approviſionnés à la hâte, & où on a été obligé d'entaſſer les hommes les uns ſur les autres. Que votre imagination vous les repréſente au moment de prendre terre dans les chaleurs exceſſives des mois de juin & de juillet, ſoupirant après les douceurs dont une côte amie s'empreſſe de prévenir

le navigateur altéré. Où ſont les bras ſecourables qui ſoutiendront leurs pas chancellants ſur une grève brulante? Sont-ils deſcendus auprès de quelque grande ville? il faut livrer un aſſaut, il faut eſcalader, tandis qu'à peine leur reſte t-il aſſez de forces pour s'élancer à terre de deſſus le bateau. Que dis-je, la rive eſt peut-être bordée d'ennemis furieux qui maſſacrent tous ceux que le flot y apporte.

Eſt-ce ſur quelque plage écartée que cette armée ſouffrante veut d'abord eſſayer de ſe refaire & de ſe former, ſon camp n'eſt qu'un grand hôpital d'où s'écartent tous les ſecours. Des légions d'inſectes viennent auſſitôt l'aſſaillir. Ordonne-t-on une marche, point d'animaux pour les charrois. Il faut que les hommes portent & trainent tout. L'ennemi ne paroît point & le ſang coule de toutes parts. Point de combats & l'armée ſe fond. Que ſera-ce ſi un coup de vent écarte les vaiſſeaux de la côte, où ſi un corps d'Américains ſe met entre deux? Les horreurs de la faim peuvent donc ſe joindre encore à celles de la plus cruelle guerre. Quelles incertitudes, quelles allarmes confondent ſans ceſſe les deſſeins des chefs & énervent tout le courage qui pourroit reſter aux troupes!

Voilà, Monſieur, l'affreux tableau que ſe ſont faits, au moment de leur embarquement, les officiers & les ſoldats de l'armée d'Halifax, lorſqu'ils en ſont partis le 10 Juin, pour

l'opération, dont nous ne devons point tarder à apprendre la nouvelle, mais qui n'aura pû que difficilement se combiner, avec l'amiral Howe, arrivé à Halifax treize jours après, avec des troupes qui doivent être si fatiguées de leur longue navigation.

L'armée partie d'Halifax le 10 juin, que l'on dit forte de huit mille hommes, est celle qui a évacué Boston, renouvellée en partie par quelques corps venus d'Angleterre, mais considérablement diminuée par la désertion. Si cette armée a sur les Hessois l'avantage d'être plus fraîche & plus en état d'agir, il faut lui croire aussi un sentiment plus vif du danger, par les épreuves qu'elle a déja faites de la bravoure des Américains : par la connoissance qu'elle doit avoir de leur résolution & de leurs préparatifs de défense ; par le souvenir de toute la misere qu'elle a soufferte pendant deux ans dans la ville de Boston ; par l'affreux spectacle enfin qui a frappé sa vue au moment même où elle s'embarquoit, la mer ayant englouti aux yeux de toute la flotte deux bâtimens de transport chargés de plus de trois cents hommes, officiers & soldats, dont il ne s'en est pas sauvé un seul. Tout cela rend très-croyable les murmures qui se sont fait entendre au milieu de ce rembarquement & dont la Cour a fait contredire les bruits autant qu'il lui a été possible.

Je sais que les deux généraux doivent se montrer d'abord la branche d'olivier à la main ;

mais si l'épée qu'ils tiendront de l'autre n'est qu'un tronçon de lame sans tranchant & sans pointe, de quel poids sera leur mission. Jusqu'ici les Américains ont trop bien fait voir qu'ils connoissoient le prix des instans, pour qu'ils s'exposent à perdre en négociations infructueuses un tems dont leurs ennemis tireroient avantage pour se rétablir. Jugeons les d'après tout ce que nous savons de leurs résolutions antérieures à ce moment de crise. Est-ce toujours une *soumission absolue* qu'on nous demande, diront-ils ? Nous sommes résolus à n'y point consentir. Ils s'interdiront toute espêce de pourparlers, avant qu'on les ait satisfaits sur ce préliminaire; & c'est ce qu'un quart d'heure doit décider.

On assure que la Grande-Bretagne a compté qu'un parti nombreux se déclareroit pour elle aussitôt que ses armées paroitroient, & que la proposition *de soumission absolue* serviroit à justifier une guerre de conquête. Son unique ressource est donc dans l'espoir dont elle se flatte que ses desseins seront fortement secondés par une considérable défection dans le parti Américain. Je n'alleguerai point pour l'affoiblir les récentes assurances qui sont venues du Congrès général ainsi que de la Nouvelle York, & de diverses autres Colonies, de la parfaite unanimité des Conseils Américains; mais j'observerai que deja plus d'une fois le ministere s'est trompé dans de semblables calculs, & notamment pour la Nou-

velle York qu'il avoit exceptée des premiers châtimens infligés aux Colonies réfractaires ; se fiant sur le grand nombre des amis qu'il croyoit y avoir, & qu'il a été obligé ensuite de comprendre dans l'anathême général.

Encore une conjecture & je finis. Le Général Howe avoit attendu l'Amiral jusqu'au 10 Juin & il est parti à cette époque sur la connoissance qu'il a eûe que son frere l'Amiral étoit à une certaine hauteur où il l'alloit joindre. C'est ainsi que les Ministres ont fait présenter la nouvelle autentique de son départ. Aujourd'hui il nous apprennent que l'Amiral est arrivé le 23 Juin à Halifax, & que trouvant son frere parti, il alloit remettre en mer sur le champ pour le joindre. Voilà d'abord deux freres & deux armées qui courent l'un après l'autre, dans le moment le plus précieux de la campagne. Si l'Amiral n'eût par crû son frere encore à Halifax, la Gazette nous fait entendre qu'il n'y auroit pas été. Leurs opérations étoient donc combinées. L'étoient-elles, leur coup est manqué; car le Général n'aura pas pû effectuer seul ce qu'il ne devoit tenter qu'avec l'assistance de son frere. S'il a proposé la *soumission absolue* avec son armée de mécontens, on se fera moqué de lui. S'il a voulu attaquer il se fera trouvé trop foible. Il se consomme peut-être sur quelque côte écartée en attendant l'armée de *malades* de son frere, dont on ne nous annonce point le départ d'Halifax.

Mais voulez-vous une ſolution plus claire & plus propre à juſtifier le plan des Miniſtres. La voici : c'eſt qu'il n'eſt pas vrai que l'Amiral ait remonté à Halifax, dans l'eſpoir d'y trouver ſon frere; & qu'il faut croire plutôt qu'il a cherché un aſile pour repoſer & rafraîchir ſa pauvre armée, dont on aura voulu nous déguiſer le triſte état. Mon opinion s'appuye ſur ce que l'on vient d'apprendre de la flotte du Chevalier Parker. Elle a débarqué le 2 Mai au Cap-Féar, où le général Clinton l'attendoit. Elle etoit partie de Corke le 13 Février. C'eſt un peu plus de deux mois & demi de navigation. Les troupes embarquées ſur les quatorze bâtimens qui s'y étoient rejoints (du nombre de cinquante) étoient encore ſi fatiguées le 15 Mai, que le général Clinton n'a pas voulu permettre qu'on les débarquât pour venir renforcer ſon camp, quoiqu'il eût journellement des affaires avec des partis Américains. La lettre que je vous cite, Monſieur, porte que la flotte n'avoit ſouffert du gros tems que dans le golfe de Biſcaye, & que depuis l'île de Madere ſa marche n'avoit été retardée que par des calmes. Concluons-en que la flotte des Heſſois devant être au moins auſſi fatiguée, l'amiral Howe n'aura pas pû remettre ſur le champ à la mer, comme on nous annonce qu'il en en avoit le deſſein; & qu'il ſera reſté à Halifax peut-être une grande partie du mois de Juillet. Si contre tous mes calculs il a ap-

pareillé ſur le champ pour *New-York*, il n'aura pû y arriver que vers le 12 Juillet, à en juger par le tems que ſon frere a mis à cette traverſée qu'il doit avoir faite en très-bon ordre, puiſqu'on prétend l'avoir vû le 26 Juin dans ce parage avec toute ſa flotte. Au reſte les Miniſtres diſent eux-mêmes que ce n'eſt pas de l'expédition de l'amiral Howe qu'ils comptent recevoir le plutôt des nouvelles, mais que les prochaines ſeront vraiſemblablement du camp du général Clinton au cap *Féar*, & de l'armée du général Howe.

Ces détails, & ces combinaiſons vous rendent compte, Monſieur, de l'appréhenſion où les Miniſtres commencent à être que leur opération ne ſoit manquée pour cette campagne. Leurs inquiétudes à cet égard doivent les tourmenter d'autant plus que les moyens de pourſuivre la guerre n'augmentent pas à beaucoup près en raiſon de l'ardeur qu'ils y ont miſe. On aſſure que le produit du dernier quartier du fonds d'amortiſſement eſt de deux cents quatre-vingt mille livres ſterling au deſſous des précédens. Si le revenu ſouffre d'auſſi fortes diminutions dans les trois autres quartiers, la taxe du cinquieme des biens, celle de la dreche, & le produit total du fonds d'amortiſſement, objets qui ont été octroyés pour fournir environ cinq millions ſix à ſept cents mille livres ſterl. ne rendront pas quatre millions, ce qui ſera conſidérablement au-deſſous & de l'accroiſſement de la dette de la Marine,

& des dépenſes exceſſives de l'Amérique pour l'année 1776. Vous avez annoncé, Monſieur, cette diminution du fonds d'amortiſſement, ſous la date du 7 Mars, dans votre Recueil chronologique ; & vous y avez fait voir comment le bon état apparent de ce fonds, au commencement de cette année, pouvoit avoir donné un faux & trompeur eſpoir. Il ſe vérifiera pareillement que les dépenſes de l'année 1776, ainſi que l'ont calculé M^rs. Hartley, Price & autres, ſeront de quinze millions ſterling, ſans compter l'intérêt des dettes & la liſte civile, objets qui feront monter la dépenſe totale à vingt millions ſterl.

Les pertes que vient d'eſſuier le commerce de la Jamaïque, par les riches captures que lui ont faites les Américains, portent auſſi un coup fatal aux finances & au crédit. Les fonds ſont baiſſés depuis cette affligeante nouvelle. Les aſſureurs refuſent leur ſignature même à quarante & cinquante pour cent, tant on eſt effrayé ici du nombre preſqu'infini de corſaires qui courent les mers d'Amérique. Le Corps des Marchands demande à grands cris que le commerce ſoit plus efficacement protégé, & des vaiſſeaux s'arment pour aller faire la courſe, vers les Iles de Bahama & les Bermudes. Tout cela doit ſe compter en perte pour l'Echiquier. Et je ne vous parle point de la détreſſe affreuſe des autres îles Angloiſes, où les magaſins ſont fermés, où les eſpeces ne circulent plus, où les ſubſiſ-

tances manquent, ainſi que les bois, les beſtiaux, &c. &c. depuis l'interruption du commerce avec le Continent.

Les chargemens des neuf bâtimens de la Jamaique qui ont été enlevés, ſont eſtimés trois cents mille livres ſterling, & il y en aura bien d'autres qui auront le même ſort avant la fin des troubles. Il y avoit ſur ces vaiſſeaux dix-neuf paſſagers très-riches, dont les Américains ont tiré une rançon en proportion de leur fortune qu'ils connoiſſoient à merveille. Tout ce mal a été fait par deux Corſaires, l'un nommé la *Revenge* & l'autre le *Montgommery*. Le Capitaine de l'un d'eux, en montant ſur ſa priſe, a dit à l'équipage; » mes amis, j'en ſuis bien fâché pour vous, mais les troupes du Roi ont brûlé ma maiſon. J'ai voulu faire le commerce, les loix prohibitives me l'ont interdit. Ma famille étoit ruinée ſi je n'euſſe pris le parti de la courſe. Si je rentre heureuſement mes priſes, ma fortune eſt faite. Quantité d'autres, ruinés ainſi que moi par les troupes, ou par les prohibitions, ont armé de petits bâtimens, & ſont répandus dans le paſſage au vent, & dans le golfe, où ils attendent les vaiſſeaux de la Jamaïque pour la Grande - Bretagne. Je vous répons qu'il ne leur en échappera gueres «.

Ajoutez, Monſieur, à cette fâcheuſe perſpective les nouvelles déſagréables qu'on ne ceſſe de recevoir des diverſes colonies du

Continent, On apprend de la Virginie que cent douze des principaux habitans s'y ſont aſſemblés le 15 Mai, & ont dreſſé de nouvelles inſtructions pour les Délégués de la province au Congrès général. Ils y recommandent à ces Délégués de propoſer au Congrés de déclarer que les Colonies unies ſont des Etats parfaitement libres, & hors de toute dépendance de la Couronne ou du Parlement Britannique. Ils ajoutent qu'ils donnent le conſentement de leur Colonie à cette déclaration & à toutes les meſures que le Congrès pourra prendre pour former des alliances étrangeres & une confédération des Colonies. Du côté de la Georgie, les Américains font filer des corps de troupes pour empêcher l'armée du Roi d'y pénétrer; & ils ont, dit-on, envoyé quinze cents hommes juſques dans la Floride Orientale, pour s'aſſurer de la ville de Saint-Auguſtin. Il eſt toujours conſtant, & il ſe confirme par toutes les lettres du pays, que les forces des Américains à New-York ſont de 20,000 hommes bien armés & bien diſciplinés, avec une nombreuſe & forte artillerie, dont les munitions s'augmentent tous les jours par les priſes que font les Corſaires. Putnam occupe la ville & les fauxbourgs avec douze mille hommes & les milices. Le lord Sterling commande un camp de ſix mille hommes, ſans compter les milices, l'un & l'autre ſous les ordres du général Washington.

Vers le 10 Mai, le général Clinton, qui eſt toujours au cap Fear, a fait une tentative infructueuſe ſur le camp Américain à Brunſ-Wick, où la Virginie vient d'envoyer un renfort de 1,200 hommes. Le Général avoit formé ſon attaque avec deux régiments. Tout le camp Américain a diſparu, après un feu très-vif qui a fort maltraité le quarante-quatrieme régiment. Voilà un échantillon de la guerre qui ſe fera cette année en Amérique.

Le Congrès de la Virginie a fait imprimer pluſieurs lettres du Lord Germaine, Sécretaire d'Etat des Colonies, au ſieur Eden, Gouverneur de la province de Maryland, qui ont été interceptées par les Américains. Ils ont appris par ces lettres le projet de l'expédition du Chevalier Parker avec le Général Cornwallis pour la Caroline, conjointement avec le Général Clinton, qui en conſéquence y ont fait juſqu'ici très peu de progrès. Le Sécretaire d'Etat remercioit dans une de ces lettres M. Eden des portraits qu'il lui avoit faits de pluſieurs des principaux habitans, ſurtout de ceux qui étoient paſſés en Angleterre en même tems que ſes dépêches, & il lui promettoit le plus grand ſecret ſur cette confidence. D'après ce tableau général de la ſituation des choſes en Amérique, jugez, Monſieur, ſi les eſprits peuvent être diſpoſés autant que le Gouvernement paroît s'en être flatté, à accueillir la propoſition de *ſoumiſſion indéfinie* dont les deux Généraux ſont chargés.

Quant aux embarquemens qui continuent de se faire en Europe, on est fort impatient ici d'apprendre le départ des quatre mille Hessois. Leur flotte où sont embarqués aussi deux mille chevaux de trait, est partie de Portsmouth le 27 Juin, sous le convoi de la frégate le *Diamant*. Elle a été neuf jours contrariée par les vents, & obligée de rentrer le 6 Juillet à Plimouth. Depuis ce tems-là elle a fait plusieurs tentatives pour en sortir. On croit qu'elle étoit encore rentrée à Torbay le 30 Juillet, après avoir appareillé de Plimouth le 27. Elle est de 60 voiles : la plûpart sont de lourds vaisseaux Hollandois qui n'arriveront en Amérique que dans la saison des orages, ainsi que le Régiment de Cavalerie du Général Burgoyne, qui étoit parti sous le convoi de la *Daphné*, & qui est rentré à Falmouth après avoir fait 40 lieues.

Les chevaux, que les chaleurs étouffent, sont assurés sur le pied de 8 l. sterl. la piece. On en a deja jetté à la mer un si grand nombre, qu'on croit que les assureurs seront ruinés. On parloit ces jours-ci de faire débarquer ce qui en restoit, pour les revendre. On a fait une remarque très-singuliere, c'est qu'il y a deux mois que sont partis le charrois pour lesquels ces chevaux étoient destinés. Si jamais charue a été mise devant les bœufs, c'est bien en cette occasion.

La consommation de la poudre est immense. On assure que les quantités qui viennent

encore d'être commandées, excedent tout ce qui a été consommé dans sept années de la derniere guerre. Les marchés extraordinaires qui se sont faits; jusqu'ici pour le service de l'Amérique, se montent déjà à deux millions six cents mille livres sterling, & l'article des bâtimens de transport excede les plus fortes années de la guerre derniere. Tous ces marchés sont extrêmement désavantageux pour la nation. Le colonel Johnstone mettra sous les yeux du Parlement, dans la prochaine session, un calcul par lequel il fera voir que les profits sont de plus de cinquante-sept pour cent; & que la plupart des entrepreneurs sont des membres du Parlement. Au milieu de tant de pertes & de contrariétés comment le parti de la Cour ne perdroit-il pas tout courage, si de tems à autre quelque heureux evénement ne lui fournissoit la matiere d'une longue & pompeuse relation pour sa gazette? C'est le général Carlton, qui jusqu'ici a semblé destiné à soutenir par quelque lueur passagere de bonne fortune l'espoir des Ministres & la confiance de leur parti. Malheureusement pour son crédit on observe que le Canada est la partie de l'Amérique dont il est le plus facile au Gouvernement d'intercepter toutes les nouvelles. En effet, il n'en est pas encore venu de directes de la levée du siége de Quebec. C'est par une relation apportée par un capitaine le Maître, & publiée dans la gazette des Ministres du 27 Juillet, qu'on apprend

ce qui eſt arrivé depuis le 6 Mai à l'armée Américaine. Voici en ſubſtance le contenu de cette relation qui eſt très-longue & très embrouillée, & dont divers papiers publics ont fait auſſitôt d'aſſez plaiſantes parodies, mais dont le fonds tiré des marches & manœuvres de la milice de Londres, n'eſt gueres ſuſceptible de traduction.

Cette relation eſt une lettre du général Carlton à Milord Germaine. Elle eſt datée de Montréal le 20 Juin. Ses troupes y étoient parvenues après avoir ſoutenu le 8 Juin aux Trois Rivieres une attaque très-vive des Américains. Voici ſes termes : *le 8 de ce mois les Rebelles hazarderent un coup bien hardi, ils partirent de Sorel à bord de cinquante bateaux, au nombre de deux mille hommes & prirent terre avant le jour à la pointe du Lai. De là ils marcherent pour attaquer nos troupes aux Trois Rivieres, bravant le vaiſſeau le Martin, quelques autres bâtimens armés & des bateaux de tranſport qui étoient couverts de troupes, & ſe tenant ſeulement hors de la portée du canon, ils mouillerent à trois miles au-deſſus de la ville & ils eſſayerent de forcer le ſoixante-deuxieme régiment.* Il ajoute que tout-à-coup ils ſe retirerent dans les bois, & qu'il ne fut pas poſſible de leur couper la retraite, ni de de prendre leurs bateaux. Il ignore, dit-il, combien les Rebelles ont eu de tués & de bleſſés, mais environ deux cents ſe ſont rendus ou ont été faits priſonniers, & de ce nombre ſont deux chefs Mrs. Thompſon &

Irwin. Le nombre des tués ou blessés dans l'armée du Roi ne s'est monté qu'à douze ou treize soldats. Comme il paroissoit, poursuit le chevalier Carleton, de la plus grande importance dans le cours de cette malheureuse guerre, de déloger le plutôt possible les Rebelles de la partie supérieure de la Province, le vent étant devenu favorable. la flotte a mis à la voile & est arrivée le 14 Juin près de Sorel d'où les Rebelles s'étoient retirés quelques heures auparavant. Le général Burgoyne eut ordre de remonter jusqu'à Saint Jean, mais sans rien hazarder. Le reste fit voile pour Longueil à quatre lieues de Chambly (ce poste est à quinze lieues de Sorel, sur la riviere de ce nom) mais le vent ayant manqué à cette colonne de la flotte elle ne put arriver que le soir à Longueil, en même tems que M. Arnold se retiroit de Montreal. Le 15 Juin les troupes marcherent par la prairie vers Saint Jean. L'avant garde commandée par le Major-général Philipps, & suivie de deux régimens de Brunswick & de celui de Hanau, aux ordres du Major-général Riedsel, arriva le 19 Juin auprès de Saint Jean où elle apprit que la tête de la colonne, aux ordres de Burgoyne, s'étoit emparée des redoutes le 18 au soir. Mais M. Burgoyne avoit trouvé tous les édifices embrasés, & tous les vivres & provisions consumés, ainsi que les bateaux de toute grandeur auxquels les Rebelles n'avoient pas pû faire remonter le courant

de

de Chambly. J'entens dire, ajoute ici le chevalier Carlton, qu'ils ont laissé vingt-deux pieces de canons dans les bois. Il dit quelques mots de l'effroi qu'il croit leur avoir causé, & il finit par ce singulier éloge des troupes nationales & étrangeres. *Je ne doute pas*, dit-il, *qu'elles n'eussent donné toutes les preuves possibles de fidélité & de valeur, si l'ennemi eût un peu différé sa retraite.* Il se loue beaucoup aussi du corps de l'artillerie, sans oublier le porteur de sa lettre.

Au moyen de l'abattis que j'ai fait dans cette relation, je crois l'avoir un peu éclaircie, & vous pourrez suivre plus facilement sur la carte les mouvemens des deux armées. Il est visible que celle des Américains n'ayant plus aucun poste assez sûr dans ces parties, a dû se replier en détruisant tout ce qui pouvoit servir d'azile à l'ennemi. Elle ne l'a fait qu'après un *coup hardi* sur l'événement duquel vous aurez observé que M. Carleton ne s'est pas expliqué bien clairement. Enfin elle se rapproche d'Albany, des Sauvages ses alliés, & du centre des forces Américaines. C'est jusques-là qu'il doit être très-difficile à l'armée Angloise de parvenir. Le projet de la campagne est de pénétrer par Albany jusqu'à la ville de New-york. C'est une route d'environ cent trente lieues. Je ne me permets pas aisément de prédire, mais je crois ne rien hazarder en vous assurant que la campagne pourra se terminer avant que vous appreniez que l'armée du Roi a fait des progrès

ultérieurs bien considérables dans ces parties. Nous verrons ce que l'hyver aménera. Les Américains paroissent persuadés que quand on leur prendroit la Nouvelle York & dix autres grandes villes (ce qui ne pourroit être que par stratagême, car vous voyez qu'ils sont décidés à tout bruler) les troupes du Roi seroient obligées de les évacuer.

J'apprends dans le moment de la Pensylvanie, qu'on n'y fut pas plûtot informé que les deux vaisseaux de guerre le *Roebuck*, Capitaine Hammond, de 44 canons, & le *Liverpool*, Cap. Bellew, de 20 canons, étoient arrivés à la Riviere de Christiana, éloignée d'environ dix lieues de cette ville; que les treize chaloupes provinciales armées en guerre à *Fort-Island*, avoient eû ordre d'aller attaquer ces vaisseaux, ce qu'elles ont exécuté ainsi le 8 Mai. L'attaque commença vers trois heures après midi, & fut suivie d'une forte canonnade de part & d'autre qui dura trois ou quatre heures. Le *Roebuck* n'ayant pû éviter de s'échouer, le *Liverpool* vint jetter l'ancre devant lui pour le couvrir. Le feu n'a cessé qu'à l'entrée de la nuit, dont le *Roebuck* a profité pour se relever. Pendant le combat le *Wasp*, senaut du Roi commandé par le Cap. Alexandre, est sorti de la Crique où il s'étoit refugié la veille. Le 9 à cinq heures du soir, les chaloupes armées ont renouvellé leur attaque avec tant d'adresse & de vigueur, que les vaisseaux qu'elles poursuivoient ont été obligés de descendre la riviere à

ſix miles au-deſſous de Newcaſtle où les chaloupes ont paſſé la nuit. Les vaiſſeaux de guerre ont continué depuis à deſcendre la riviere, & les Charpentiers ont travaillé pendant deux jours à les rétablir.

La Gazette de la Cour a publié le 30 une lettre du Capitaine Douglas, Commandant de l'*Iſis*, qui explique de quelle maniere les troupes ſe ſont portées aux Trois Rivieres & à Montréal. Ces détails manquoient à la relation du Chevalier Carlton; d'après laquelle on ſe demandoit ſi les troupes avoient remonté le fleuve à gué ou à la nage, en volant ou en courant. M. Douglas articule bien clairement qu'il y avoit des frégates, des vaiſſeaux armés & des pilotes, placés dans les lieux convenables pour tranſporter les troupes & les eſcorter. Plus diſcret que le Chevalier Carlton, il évite de parler du deſſein qu'on avoit de couper la retraite des Américains. Il ne dit mot non plus du *coup hardi* que ces *fanfarons* ont oſé tenter aux Trois Rivieres, ni des 22 piéces de canon que le Chevalier Carlton avoit *entendu dire* qu'ils avoient caché dans les bois, & qu'il paroît qu'il auroit bien voulu tenir. Il ne fait point l'aveu, comme le Chevalier Carlton, que faute de vent, on a manqué le moment de joindre Arnold à Longueil lorſqu'il ſe retiroit de Montréal. Ces divers détails dans la relation du Chevalier Carlton, ont fait dire ici que c'étoit une expédition manquée. Il réſulte ſimplement de la lettre de M. Douglas,

que les troupes du Roi occupent tout le pays au-dessous du lac Champlain & Montréal qui n'est point une place de guerre, mais que Saint Jean, le seul poste important dans cette partie, est brulé. C'est ce qui ne seroit point arrivé si on eût coupé la retraite aux Américains, ou si on eût atteint Arnold à son passage par Longueil. M. Douglas termine sa lettre en disant qu'il cherche, avec le Général Carlton, les moyens de rétablir la navigation sur les lacs, pour accélérer les progrès de l'armée. On paroit persuadé ici que ces deux officiers écriront encore plus d'une lettre avant qu'ils ayent gagné la riviere d'Hudson, & que si aux approches de l'hyver ils ne se sont pas rendu maîtres de la pointe de la Chevelure (*fort Fréderik*) ils seront obligés de se rapprocher de Quebec pour les subsistances.

La même Gazette annonce qu'il est très-certain que l'Amiral Lord Shuldam a été vû le 26 Juin avec sa flotte portant ouest-quart-de-sud, sur New-York, à dix-sept lieues de *Block-Island*, & que la veille on avoit rencontré le Général Howe sur la frégate *le Greyhound.*

Voici ce qui se débite aujourd'hui du plan de la campagne : — Le Général Howe débarquera dans la Nouvelle Jersey, province très-fertile, où l'armée subsistera aisément ; & aussitôt il ordonnera de la part du Roi, au Congrès continental de se séparer. Lorsque les Hessois, conduits par l'Amiral, seront venus le joindre, ses vaisseaux couperont la communication de

cette province avec la Penſylvanie, qui, par ce moyen, ſouffrira une grande diſette de proviſions. Toutes ſes forces étant raſſemblées, il publiera la Proclamation du Roi, qui enjoint la ſoumiſſion. En cas de déſobéiſſance, il attaquera l'ennemi avec ſes forces de terre & de mer, partout où il pourra, & il s'attachera à ſoumettre les Provinces du milieu, tandis que le Général Burgoyne, aſſiſté des ſauvages du Canada, tâchera de pénétrer dans la Nouvelle-York, dévaſtant & ſacageant tous les lieux où on n'implorera pas la clémence du Roi. — Le Général Clinton eſt chargé de réduire les parties méridionales qui ſeront affoiblies par les renforts qu'elles auront été obligées d'envoyer à la grande armée américaine. C'eſt ainſi qu'on eſpere de triompher de la rébellion, & de faire rentrer l'Amérique, ſans nouvelle effuſion de ſang, ſous l'obéiſſance de ſon légitime Souverain.

Voici, ſuivant le parti de l'oppoſition, quelle ſera l'iſſue de ce ſuperbe plan.

Le Général Howe exécutera ſon débarquement à l'aide de ſes vaiſſeaux, qui vont plus vîte ſur la mer, que les Troupes américaines ne peuvent aller ſur la terre. Il trouvera quelque coin ſans défenſe, où il placera ſon camp, & où il ſera bientôt environné par une armée double de la ſienne. Tandis qu'il nourrira ſes troupes, de bœuf envoyé de Londres, à deux guinées la livre, ſes auxiliaires déſerteront par centaines. Lorſque la ſeconde diviſion, qui eſt

encore à Torbay, (30 Juillet) arrivera pour le joindre, il sentira déjà les incommodités de l'hiver, & il donnera une seconde représentation de sa farce de l'*Evacuation*. Clinton pillera quelques plantations de tabac sur les rivieres de la Virginie, & il enlevera quelques Négres au profit du Lord Dunmore. Burgoyne fera le plaisir aux Canadiens de dépenser chez eux une bonne partie du million sterling de vote de crédit: il s'avancera bravement jusqu'au lac du S. Sacrement; & là les bateaux lui manqueront pour continuer sa route; mais la vraie raison sera, parce que les forces de la Nouvelle Angleterre lui auront dit: *jusqu'ici, & pas plus loin.* Il posera en cet endroit là les limites de la domination britannique, & il écrira aux Ministres des dépêches, où on lira cette phrase usée: *Il faut encore des Troupes; vous ne nous avez pas envoyé des forces suffisantes.* Et on lui répondra: *redde mihi legiones, Vare;* Varus, rends-moi mes légions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Voici, Monsieur, une proclamation du général Carlton à la suite de l'affaire du 8 Juin aux Trois Rivieres, qui mérite d'être rapportée en son entier: » D'autant que je suis informé que plusieurs des sujets abusés de S. M. des provinces voisines, souffrant de leurs *blessures* & de diverses maladies, sont dispersés *dans les bois* & paroisses des environs, & en grand

danger de périr, faute des secours nécessaires; il est enjoint par la présente, à tous les Capitaines & autres Officiers de milice, de faire de promptes & exactes recherches pour *trouver* tous ces *pauvres blessés*: de leur donner l'assistance dont ils ont besoin; & de les faire transporter à l'hôpital général, où on aura le plus grand soin d'eux. Toutes les dépenses raisonnables qui auront été faites pour remplir le présent ordre, seront rendues par le Receveur général «.

» Si le reproche de leurs consciences pour leurs fautes passées, détournoit ces malheureux de profiter des secours dont leur triste situation peut avoir besoin, je leur fais savoir par les présentes, qu'aussitôt que leur santé sera rétablie, il leur sera libre de retourner dans leurs provinces respectives «.

» Donné sous mon seing & cachet de mes armes, au Château de Saint Louis de Quebec, ce 10 Juin 1776. *Signé* Guy CARLTON «.

Sans doute cette généreuse attention du Général fait le plus grand honneur à ses sentimens. On doit être surpris qu'elle n'ait pas produit le moindre effet: qu'elle ne lui ait pas fait retrouver un seul blessé; car il avoue dans sa lettre du 20 Juin, *qu'il ne sait pas le nombre des tués & des blessés du côté des rebelles*, & il ne dit point qu'on lui en ait ramené aucun. Mais son bon cœur ne sera pas rebuté pour avoir eû si peu de succès; & il ne faut pas douter que

depuis il ne lui ait ſuggéré encore une proclamation charitable pour faire retrouver ces vingt-deux pauvres canons qu'*il a entendu dire que les Rebelles avoient laiſſés dans les bois.*

N. B. Il y a des éditions de cette proclamation où la date eſt du 10 Mai, mais ce doit être une faute d'impreſſion copiée ſur la gazette de la Cour, qui n'eſt pas plus qu'une autre exempte d'erreurs. Car la relation envoyée par le même général Carlton, de la retraite des Américains, lorſqu'ils ont abandonné Quebec, le 6 Mai, atteſte qu'on ne s'étoit point approché & qu'il n'y avoit eu ni tués ni bleſſés en cette occaſion. Les Ecrivains Anglois qui ont copié cetre proclamation, la jugent relative au *coup hardi* frappé le 8 Juin par les Américains, & dans lequel il doit y avoir eu des tués & des bleſſés du côté des Rebelles, puiſque le général Carlton a dit *qu'il n'en ſavoit pas le nombre.*



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

Extrait d'une Lettre de la Virginie du 6 Mars.

NOUS apprenons de Croſſ-creek que deux milles Montagnards du Cap Feare ont joint le Capitaine Martin qui s'avançoit avec environ trois mille hommes des derrieres de la Virginie. On attendoit cette jonction depuis longtems, & le bruit court qu'il y a déjà eu deux ou trois eſcarmouches dont on ne ſait pas encore les détails. 24 Avril.

Chambre des Pairs.

On propoſe de demander au Roi de faire mettre ſous les yeux de la Chambre les vraies

copies des certificats accordés par les Commiſſaires de l'Amirauté pour l'exportation des proviſions, & d'autres articles en Amérique, depuis l'acte pour défendre tout commerce & toute communication avec les Colonies mentionnées dans l'acte. Cette motion eſt admiſe.

24. Avril.

Chambre des Communes.

LE LORD NORTH dévelope ſon plan de finances pour l'année préſente, & pour la pourſuite de la guerre en Amérique. — Après avoir lu un état des ſubſides déjà octroyés qui ſe montent à 9,097,000 liv.

Voici, dit il, comme je calcule les moyens. La taxe des terres 2,000,000. La dréche 750,000 liv. Les épargnes ſur l'ordinaire des guerres 23,000 liv. La vente des terres dans les îles cédées 30,000 livres. Cet article ne peut être porté à cette ſomme que par ſuppoſition. Nous y avons ſouvent été trompé; mais comme on vend les effets du dernier Receveur, pour payer ſes dettes, il y a lieu d'eſpérer que nous ſaurons plus poſitivement déſormais à quoi nous en tenir. La gomme de Sénégal 2,000 livres, & quelques autres petits droits 11,444 livres. Il y a dans l'Echiquier 2,000 livres des droits levés ſur l'Amérique. Il pourſuit ainſi.

» Jamais le fond d'amortiſſement ne s'eſt trouvé dans un état auſſi floriſſant qu'aujourd'hui. Dans la

ſeſſion précédente ce fonds avoit été chargé de 2,800,000 l. indépendamment des 100,000 l. octroyés à Sa Majeſté pour l'achat du Palais de Sommerſet, ce qui montoit à la ſomme prodigieuſe de 2,900,000 l. Malgré cette charge, la plus conſidérable qui ait jamais été miſe ſur ce fonds, il reſtoit dans l'Echiquier à la fin du quartier de Noel dernier un ſurplus de 17,000 l. qui entrera aujourd'hui dans le compte des moyens. On ne manquera pas d'obſerver, relativement à cet état de proſpérité, que les troubles actuels en Amérique ayant été prévus, les importations de l'Amérique peuvent avoir été plus fortes que de coutume dans le cours de l'année derniere, ce qui aura produit une augmentation ſurnaturelle de douanes; mais j'aſſure tout le contraire à la Chambre. Dans le cours du dernier quartier, quelqu'étonnant que cela puiſſe paroître, le produit du fonds d'amortiſſement ſe montoit le 4 du préſent mois à 960,000 l. de ſorte que le produit des cinq derniers quartiers enſemble a été de la ſomme preſque incroyable de 4,000,000 l. ou de 3,877,000 l. «

24. Avril.

» Quoique cet état du fonds d'amortiſſement puiſſe faire croire que le commerce avec les Colonies n'eſt de nulle importance, je ne prétends point tirer de ce que je viens d'expoſer aucune conſéquence de cette nature. Je ſuis convaincu de la grande importance de cette branche très-précieuſe de commerce, mais en même tems cet état floriſſant du fonds d'amortiſſement m'autoriſe à en tirer une autre induction très-intéreſſante, c'eſt qu'il prouve l'opulence, la grande conſommation privée, la proſpérité publique & les reſſources immenſes de l'Angleterre. J'avoue que j'en ai été moi-même très-étonné. J'ai ſoupçonné que les importations de l'Amérique devoient avoir été beaucoup plus conſidérables qu'en tout autre tems, du moins au commencement de l'année derniere; mais j'ai vérifié, à mon grand étonnement, que cela n'étoit pas, & j'en ſuis convaincu par le produit du dernier

——— quartier. J'ai fait des recherches pour ſavoir ſi cela
24. Avril. ne provenoit point de ce que la douane paye beaucoup moins de gratifications & de remiſes de droits, mais j'ai encore été déſabuſé, car quoique les gratifications & les remiſes ayent éprouvé une diminution, ces articles n'ont point diminué en proportion ſuffiſante pour compenſer la perte de notre commerce Américain. Mais d'après d'autres informations j'ai découvert bien autre choſe : ce n'eſt pas par les douanes ſeulement que le fonds d'amortiſſement s'eſt enrichi, mais par les acciſes ſur la conſommation intérieure, ce qui eſt la preuve la plus inconteſtable de l'opulence propre du peuple qui eſt le conſommateur des articles ſujets à l'acciſe «.

A l'égard des fonds & de la dette, nous ne ſommes donc pas dans une ſituation auſſi déplorable que quelques perſonnes le veulent faire croire. Sans la malheureuſe guerre des Colonies, je ne doute pas que je n'euſſe payé cette année encore un million de la dette nationale «.

» D'après ces apparences flatteuſes, je me crois autoriſé à charger le fonds d'amortiſſement de la ſomme de 2,900,000 l. que je propoſe d'autant plus volontiers que ce fonds me paroît accroître avec une merveilleuſe rapidité. En prenant le terme moyen des deux dernieres années, le produit de ce fonds a été de 2,800,000 l. & celui des trois dernieres années de 2,700,000 l. au lieu que l'année moyenne des cinq années précédentes a été à peine de 2,500,000 livres. Avant le commencement de la derniere guerre il ne produiſoit tout au plus que la moitié de cette ſomme. Je repéte donc ce que j'ai déjà dit que notre commerce eſt immenſe, que nous avons les plus grandes reſſources & que notre opulence intérieure ne ſe peut preſque pas imaginer. Quoique la dette nationale ſoit conſidérable, & nos charges énormes, les commerçans, les artiſans & les cultivateurs dans la Grande-Bretagne vivent d'une maniere tout-à-fait

inconnue à tout autre pays. Voyez le genre de vie d'un laboureur, examinez sa nourriture, ses habits, & même le luxe qui lui est propre, & comparez cet homme avec les hommes de la même classe en Irlande, dans toute autre partie de l'empire ou en Europe, & vous serez dans la plus parfaite conviction que malgré l'énormité de nos taxes & de nos charges, il n'y a point d'endroit sur la terre où l'on puisse se procurer aussi aisément que dans la Grande-Bretagne les nécessités & même les douceurs de la vie «. 24 Avril.

» Je vais présentement expliquer une autre opération qui consiste en 1,500,000 l. de billets de l'Echiquier. Elle a beaucoup de rapport à un objet qui n'est pas immédiatement sous les yeux du comité, c'est l'état actuel de la Compagnie des Indes & ses arrangemens avec la banque. En 1772 le Gouvernement prêta à cette Compagnie 1,400,000 l. en billets de l'Echiquier pour la tirer de l'état de détresse où elle se trouvoit: depuis ce tems-là cette Compagnie en a remboursé 1,100,000 l. il ne reste donc de ces billets que 300,000 l. Rien n'empêche par conséquent qu'on ne puisse mettre en circulation 250,000 l. de plus de ces billets que l'année derniere, sans courir le risque d'une surcharge. C'est d'après ces principes que je porte les billets d'Echiquier de 1,250,000 l. à 1,500,000 l. Vous voyez, Messieurs, par ce détail des moyens, qu'il restera un vuide d'environ deux millions. Je proposerai de le remplir par un emprunt sous hypoteque d'une somme de 2,000,000 l. & par ce moyen il se trouvera un surplus de moyens de 56,000 l. Voici de quelle maniere on levera cet argent. Pour chaque 100 l. souscrite on donnera au souscripteur une action de 70 l. dans les annuités consolidées à 3 pour cent, ce qui fera une somme de 1,400,000 l. & trois billets dans une loterie de 600,000 l. à 10 l. le billet avec une prime de 7 l. 10 s. sur chaque 100 l. souscrite. La somme hypotéquée sera de 2,150,000 livres & les intérêts se monteront à 64,500 l. par an. Dans cette opération j'ai deux points de vue, le pre-

mier de faire le meilleur marché possible pour la nation, & l'autre de donner aux Actionnaires un profit raisonnable pour les encourager à souscrire. Je me flatte de pouvoir remplir l'un & l'autre objet. Il est vrai qu'il y aura une perte évidente de 15 pour cent pour la nation, mais il n'est pas possible de faire autrement ; car le souscripteur n'aura pas un gain réel, attendu le très-bas prix des fonds, puisque la prime & le bénéfice qu'il fera sur les billets de loterie ne lui produiront d'autres avantages que la sureté de placer sa souscription sans y perdre «.

24. Avril.

» Les intérêts de ces nouveaux fonds monteront à 64,000 l. par an, & comme je ne prétens par morceler le fonds d'amortissement, il faut qu'ils soient levés par de nouvelles taxes «.

» Dans tous les pays où la nécessité ne fait pas loi, il faut, autant qu'il est possible, que le luxe porte les taxes, sur-tout lorsque le crédit & la force d'une nation dépendent principalement de son commerce. Dans les moyens que je vais proposer au Comité je ne perds point de vue ce grand objet. Il y a des circonstances où ce genre d'impôt ne seroit pas convenable. Lorsqu'il faut se procurer de grandes sommes, le fardeau doit être réparti généralement sur toute la masse du peuple qui seul est capable de le supporter. Dans une opération comme celle dont il s'agit ici, c'est le luxe qu'il faut taxer, d'abord parce que le premier poids doit tomber sur l'opulence, & ensuite parce qu'il faut éviter autant qu'il est possible toute taxe, qui dans ses conséquences peut tendre à affecter nos manufactures au point de rencherir leur prix pour l'acheteur étranger «.

» La taxe sur les voitures à quatre roues porte sur une chose qui, quoique commode & utile, peut être d'un autre côté regardée comme un objet de luxe, parce qu'il n'y a que les gens réellement riches qui ayent équipage. La taxe sur les voitures à deux roues est dans le même cas, quoiqu'au second dégré. En examinant le produit de cette derniere taxe, on

voit qu'elle décroît tandis que l'autre augmente tous les ans. Le nombre des voitures à quatre roues qui payoient la taxe l'année derniere étoit de 18,600 l. Mais comme il peut arriver que les particuliers qui en ont plusieurs en suppriment une à cause de la taxe, ou que d'autres causes fassent diminuer le nombre des voitures à quatre roues; admettons cette supposition & fixons le nombre de ces voitures à 17,000. A 1 l. chacune de droit nouveau, elles produiront une somme de 17,000 l. «. 24. Avril.

» Les voitures publiques me paroissent un autre objet susceptible de taxe. Les particuliers qui en payent pour leurs voitures trouvent un peu étrange que celles de louage en soient exemptes sur-tout lorsqu'ils se voyent tous les jours dépassés sur les routes par des voitures chargées d'une quinzaine de passagers en dedans ou en dehors sans qu'elles contribuent en rien aux dépenses publiques. Je porte le nombre de ces voitures à quatre cents, quoique je le croye beaucoup plus considérable. Or, à 5 l. chacune elles produiront environ 2,000 l. par an «.

On a déja mis des taxes sur les actes & sur le papier pour les affaires; mais la facilité avec laquelle se fait la perception de ce droit & les avantages que les parties retirent de leurs transactions, permettent, je crois, qu'on charge les actes d'un contrôle additionnel. Ce contrôle, établi en 1736, a produit l'année derniere 32,000 l. Je suppose qu'il ne rende année moyenne que 30,000 l. & je demande qu'on mette une taxe additionnelle d'un shelling sur les 30,000 actes, ce qui produira de plus 30,000 l. sterling «.

» Les cartes & les dez sont des objets réels de luxe; & en conséquence ils doivent être taxés. On a timbré l'année derniere cent soixante-quatre mille jeux de cartes qui ont rendu entre trois & quatre mille livres; un nouveau droit de six deniers produira une pareille somme, le droit d'un demi-écu sur les dez, environ quatre cent, & la totalité de ces deux nouveaux impôts montera à plus de 4,000 l. «

24. Avril. Je regarde les gazettes en général, comme un objet très-ſuſceptible de taxation. Pluſieurs perſonnes penſent qu'elles font plus de mal que de bien, tandis que d'autres y voient un grand avantage pour le public. Je ne prétends point décider cette queſtion, mais je ne puis m'empêcher d'obſerver que toutes ces gazettes répandent des bruits qui ne méritent aucune créance. Suivant elles des Miniſtres cruels, ambitieux & tyranniques mettent dans le plus grand danger les libertés de l'Angleterre; & cependant c'eſt ſous ce gouvernement deſpotique qu'on laiſſe impunément les Gazetiers calomnier tous les jours les opérations & les perſonnes de ces mêmes Miniſtres, qu'ils repréſentent comme les ennemis de la liberté. Je ſuis en état de vous apprendre que ces calomnies & ces fauſſetés circulent & ſont repétées au moins dans douze millions deux cents trente mille gazettes pendant le cours d'une année. Il eſt difficile de déterminer d'où peut provenir une ſi grande avidité pour la lecture des gazettes. On ne peut certainement pas l'attribuer au deſir de ſe rendre plus ſavant ou meilleur. L'ennui de ſoi-même, le beſoin de ſe débarraſſer du poids d'un quart-d'heure, une curioſité vague & puérile, telles ſont, je crois, les véritables cauſes de cet inconcevable attrait. Mais quoiqu'il en ſoit, les gazettes ſont toujours une ſorte de luxe, & d'après le goût du public pour leur lecture, il n'eſt pas douteux qu'elles ne ſoient très-ſuſceptibles d'une taxe. On voit par les derniers états que le produit de la taxe d'un denier de timbre s'eſt monté à 50,000 l. Je propoſe de taxer cet article d'un demi denier additionel, lequel, ſi la vente ſe ſoutient au même taux, produira 25,000 l. Mais comme il eſt poſſible qu'il y ait quelque diminution dans la vente qui en occaſionnera dans la recette de l'impôt, je ne porterai le produit de l'augmentation qu'à 18,000 l. par an. Ces différentes ſommes réunies font environ celle de 70,000 l. par an. Cette ſomme ſera appliquée au payement de l'intérêt de 2,150,000 l. lequel eſt de 64,000 l. Il reſtera donc ſept à huit mille livres

par an pour le fond d'amortiſſement, j'entends toujours pourvû que le produit de ces différentes taxes ſoit tel que je viens de le faire voir «. 24. Avril.

» Il eſt à propos de parler ici du crédit public ; il y a des politiques chagrins & mal informés qui ſe le repréſentent dans l'état le plus dangereux. Sans doute la dette eſt beaucoup plus conſidérable qu'on ne voudroit ; mais je ne conviens nullement qu'il doive en réſulter les funeſtes effets qu'on ſe figure. La partie de cette dette, qui appartient aux étrangers, eſt une charge très-onéreuſe pour nous, & il eſt conſtant que l'accroiſſement des dettes entraîne celui des impôts qui écraſent celui de l'induſtrie : ce ſont de grands maux ; mais ils ne ſont pas encore ce qu'on les croit ; & tant que le Parlement ſoutiendra la confiance des créanciers, le credit national fleurira «.

» On ne peut pas nier que la nation ne ſoit dans la ſituation la plus riante ; elle ſupporte des fardeaux conſidérables avec beaucoup plus d'aiſance qu'elle ne ſupportoit les plus legers, il y a une centaine d'années. Ne regardons point les taxes comme oppreſſives ; mais arrêtons plutôt nos regards ſur les richeſſes qui nous reſtent après les taxes payées, & nous aurons de quoi nous convaincre de l'état floriſſant de la nation. Parcourez tout le Royaume ; où trouverez-vous les marques de la pauvreté ? Dans quelle partie l'Etat panche-t-il vers ſa ruine ? Dans la décadence d'une nation chacun cherche à ſe retirer. Mais voyez-vous des riches prendre ce parti ? Les voyez-vous ſe retrancher les moindres plaiſirs ou ſuperfluités pour embraſſer une vie plus frugale ? Comparez le payſan de l'Angleterre avec celui de toutes les autres nations du monde ; où en trouverez-vous de plus heureux ? Où les pauvres ſont-ils mieux nourris, mieux vêtus ? Ne leur comparez pas au moins ceux d'Irlande. En général, Meſſieurs, ſoyez certains, d'après la richeſſe & la propriété de la nation, que ſi des taxes encore plus fortes ſont néceſſaires, l'état y ſuffira «.

24. Avril. » On veut encore donner une fausse idée du résidu du fond d'accroissement. On a prétendu qu'à peine il excédoit 2 à 300,000 l. par année ; mais, Messieurs, c'est une assertion fausse & ridicule, qui ne peut être que l'effet de l'ignorance. Si la paix eût duré & qu'on n'eût levé que seize mille matelots, ce qui est l'établissement de paix, je suis certain que le Gouvernement auroit été en état de continuer à rembourser un million par année du capital de 3 pour cent «.

» La petite quantité des espèces en circulation & la surcharge du papier monnoye inquiétent encore beaucoup certaines gens. Ils affirment que les especes ne montent qu'à douze millions ; mais la refonte a prouvé clairement leur erreur. Les seules espèces d'or montent à plus de douze millions que ces calculateurs nous donnent pour être la totalité. Mais toutes leurs conjectures sont mal fondées. On a frappé depuis 1772 pour 13,194,215 l. d'espèces qui certainement sont restées dans le Royaume. En outre il y a présentement 70,000 l. à la Monnoye. La nouvelle proclamation pourra faire rentrer quatre millions de la totalité ; mais comptons sur trois. Nous avons encore le vieux Or qui avoit le poids. Mettez le tout ensemble & jugez avec quel peu de fondement ces visionnaires ont pu dire que les especes d'or & d'argent ne font qu'une somme de douze millions «.

» Il se trouve aussi peu de justesse dans leur opinion sur le papier monnoye. En 1772 nous avions trop de divers papiers ; mais il n'y a pas le sens commun à mettre le papier de la banque dans cette classe. Le secret de la banque est connu de beaucoup de négocians de la cité. Tour-à-tour il leur est confié, & après avoir geré ses affaires, ils retournent chez eux, aux leurs propres, avec une aussi haute idée de la stabilité du crédit de la banque qu'avant qu'ils eussent été initiés dans ses affaires. Il n'y a point de mystere. Le public paye annuellement à l'administration de la banque 50,000 l. & les actionnaires n'en partagent que 240,000 l. en dividende «.

» Une autre objection qu'on nous fait ſur la circulation eſt toute auſſi frivole. On prétend qu'en améliorant les eſpèces nous avons invité l'étranger à les enlever. Mais on ne prend nos eſpèces que par poids & non par compte «. 24. Avril.

» Si toutes ces plaintes étoient juſtes, la Grande-Bretagne ſe trouveroit réduite à un tel état d'affoibliſſement, qu'elle ne pourroit pas plus ſe défendre contre ſes ennemis naturels que contre les Américains. Je ſuis porté pour une reconciliation avec les Américains, ſi cette reconciliation pouvoit mettre fin à la guerre. Mais je ne puis de ſang froid entendre dire que les habitans de la Grande-Bretagne ſont dégénérés en comparaiſon de ce que ſont les Américains «.

» La puiſſance & la proſpérité de la Grande-Bretagne ne ſont point déchues de leur ancienne ſplendeur; ſes habitans ont toujours le même courage & les mêmes prétentions, malgré toutes les peines qu'on a priſes pour établir l'opinion contraire. Quoique les Anglois aient été décriés aux yeux de toute l'Europe comme des peuples ſans vigueur, ſans courage & ſans ame : quoique l'on aſſure que la Grande-Bretagne eſt épuiſée, conſumée par les taxes & à la veille d'une banqueroute générale : quoiqu'on ait qualifié du beau nom de défaites, les événemens d'une campagne où nous n'avons pas eu tout le ſuccès que nous nous en promettions : quoique ſous les mêmes pinceaux l'Amérique ſoit repréſentée comme le ſiége de la vertu, de la liberté, du courage & du héroiſme ; je crois cependant que ce Royaume ſi dégradé, ſi avili, ſi injurié, a aſſez de courage pour faire valoir ſes droits, pour punir les inſultes qu'on lui a faites & pour convaincre ſes ennemis étrangers & domeſtiques qu'il ne lui manque ni la volonté ni les moyens de venger ſon honneur offenſé. C'eſt ce qu'il n'a jamais manqué de faire envers ceux qui ont abuſé de ſa patience & de ſa modération : & quelques ménagemens qu'il ait pu d'abord avoir pour eux, l'expérience les a toujours

instruits, à leurs dépens, qu'on ne l'irritoit pas impunément «.

24 Avril.

» On peut se rappeller les fausses prophéties du docteur Browne à la fin de la guerre derniere. Selon lui les Anglois n'étoient que des hommes efféminés, & ils ne devoient s'attendre qu'à des malheurs & à des disgraces. Les rêveries du Docteur se renouvellent actuellement, & je ne crains pas d'annoncer que les prédictions des frondeurs auront le même sort que celles de cet écrivain. Peut-être aussi comptent-ils sur la même ressource. En effet, comme on reprochoit au Docteur Browne la fausseté de ses prophéties démenties par les succès les plus brillans : » mais répondit-il, » sans se démonter, ces succès là n'ont eu lieu que de- » puis que mon livre est écrit «.

» On n'a pas fait moins d'efforts pour décrier la banque & diminuer son crédit, mais tout cela n'a rien produit. On s'est donné beaucoup de peine pour prouver la dépendance où elle est du gouvernement, leur connection réciproque & le pouvoir qu'elle procure au Ministere. Si par le Ministere on entend le premier lord de la Trésorerie, j'assure le Comité que je n'ai aucun pouvoir. Si j'en avois, j'en ferois le meilleur usage possible, & il ne serviroit qu'au bien public. On a dit aussi que la banque s'étoit liguée avec le gouvernement contre le peuple. Rien n'est plus faux ; car, en faisant cause commune avec le gouvernement, la banque a rendu un service essentiel aux peuples. Ce qui le prouve bien, c'est que si le peuple retiroit au gouvernement sa confiance, ne fût ce qu'un jour, dès le lendemain toutes les personnes qui composent l'administration actuelle, n'auroient pas plus d'influence sur la banque que tout autre classe de particuliers quelconque. En général je n'hésite point à déclarer que je ne connois point un seul exemple où la banque ait aidé le gouvernement, ou pour parler plus vrai, la nation, autrement qu'en faisant circuler les billets de l'Echiquier & de la Marine : ce qui les a mis dans le commerce & a fait baisser l'intérêt d'un demi pour cent «.

» Au moindre événement, le parti de l'oppoſition nous menace toujours d'une banqueroute très-prochaine. 24 Avril.
Pour en donner un exemple dans le genre le plus abſurde, je vous rappellerai que quelqu'un qui étoit alors membre du Parlement & qui ne l'eſt plus aujourd'hui (M. Croſby) ayant déplu à la Chambre fut renfermé à la Tour. Ce fut alors un cri général élevé par ſon parti, que tout le monde alloit porter ſon papier à la banque, qui n'auroit pas aſſez d'eſpèces à rendre, & que la nation alloit être ruinée puiſque le Lord-Maire de Londres étoit à la Tour. On imagina toutes ſortes d'artifices pour faire manquer la banque, mais quel mal cela lui fit-il ? Les Directeurs attentifs à ſoutenir leur crédit ne ſeront jamais renverſés par une cataſtrophe ſubite. Les convulſions qu'eſſuya le commerce en 1772, loin de leur porter aucune atteinte, leur donnerent occaſion de ſe diſtinguer & de ſe faire honneur. Aujourd'hui on dit & on croit que la banque a prêté de l'argent au Gouvernement pour faire la guerre, & que ſans cela il n'auroit pu la faire. C'eſt une aſſertion bien ridicule. La banque a toujours été prête à aſſiſter le gouvernement, & cela doit être, puiſqu'elle en retire de ſi grands avantages. Mais les Directeurs de la banque ſont trop ſages pour avancer de l'argent ſans une ſûreté ſuffiſante, & même au moment préſent ils ne prêteroient pas un shelling ſur les taxes projettées, ſi elles n'étoient pas revêtues de la ſanction de la Chambre. Ils n'auroient pas plus d'égards pour les démandes de l'adminiſtration que la Bourgeoiſie de Londres n'en a montré pour les jeremiades de ſon Lord-Maire, lors de la derniere élection. C'eſt ſans fondement qu'on voudroit prétendre qu'un Miniſtre a de l'influence ſur la banque. Comme compagnie marchande elle doit avoir des liaiſons avec le gouvernement ; mais ce n'eſt pas une raiſon pour que le Miniſtre ait aucune influence ſur elle «.

Diſons un mot ſur le papier monnoye qu'on a prétendu devoir ruiner la nation. Dans tous les pays puiſ-

24 Avril. ſans & commerçans, il ſe trouvera toujours des gens qui voudront vivre ſur le genre-humain & qui, au moyen d'un crédit artificiel, chercheront à ſe procurer tous les plaiſirs de la vie; mais leur carriere ſera courte. Le propre d'une bulle d'eau, eſt de s'évanouir promptement. Comme leur ſyſtême eſt une vraie bulle d'eau, il doit ſe diſſoudre de lui-même. Ce n'eſt point du tout là le cas de la banque, & Pope a bien dit:

« Ici s'éléve une bulle d'eau, & là un monde. «

Si la banque n'a pas la ſtabilité de l'univers, il eſt du moins probable qu'elle ne manquera pas. La prudente adminiſtration des Directeurs, leurs fréquentes mutations, la modicité des dividendes, tout tend à affermir ſon crédit qui a ſur-tout redoublé quand on a vu payer avec autant d'exactitude que d'aiſance ceux qui effrayés par de fauſſes allarmes étoient accourus à la banque pour reprendre leurs fonds qu'ils croyoient diſſipés. Enfin, ſoyez bien convaincus, Meſſieurs, que c'eſt pour l'intérêt mutuel de la nation & de la banque, qu'il doit ſubſiſter entre le gouvernement & la banque une liaiſon telle qu'elle eſt aujourd'hui «.

» Ce que le Docteur Price a dit de la quantité du numéraire qui circule actuellement en Angleterre, ſon aſſertion que le payement des taxes feroit verſer dans l'Echiquier la totalité de ces eſpèces, après quoi il ne reſteroit plus que du papier en circulation, tout cela eſt dénué de fondement. Il ſe trouve préſentement dans le Royaume quinze cents mille livres ſterling en eſpèces d'or au-delà du montant total auquel divers écrivains on fixé la totalité du numéraire courant en argent & en or «.

» Indépendamment de cela, toutes les guinées de poids d'entre cinq deniers ſix grains & cinq deniers huit grains ſont encore en pleine circulation. Il eſt bien vrai que ſi toutes les taxes ſe payoient en un ſeul jour, l'Echiquier abſorberoit la plus grande partie du nu-

méraire, mais la recette des taxes ne ſe fait que par petites portions à la fois & en divers tems, ainſi cette aſſertion perd toute ſa conſiſtance «. 24 Avril.

» Au ſurplus, Meſſieurs, l'emprunt a beaucoup mieux tourné qu'il n'auroit fait il y a trois ou quatre jours. Les annuités conſolidées à trois pour cent ſont tombées de demi ou trois quarts pour cent à l'occaſion des prétendues lettres apportées par un vaiſſeau recemment arrivé de la Jamaïque, dans leſquels il eſt queſtion de préparatifs de guerre par les François & les Eſpagnols dans ces contrées, & de la proclamation de la loi martiale dans cette île. Quelque favorable que ſoit une telle nouvelle pour les opérations actuelles de finances, (en ce que le gouvernement trouve à meilleur compte les effets qu'il s'eſt engagé à donner aux prêteurs) je ne puis me réſoudre à autoriſer, en quelque ſorte par mon ſilence, un bruit auſſi dénué de fondement. En effet, s'il avoit le moindre motif, je ſuis très-aſſuré que le Gouverneur n'auroit pas laiſſé partir pour l'Europe le bâtiment chargé d'un tel avis ſans informer le Gouvernement de la Grande-Bretagne d'un événement auſſi important. «.

» Au ſujet de la guerre contre les Américains, je ſerois fâché qu'on me ſupposât, moi ou mes collégues, dans l'opinion qu'il ne faut pas traiter les Américains avec douceur & modération, & même avec autant d'affection qu'il ſeroit poſſible. Les bruits qu'on a fait courir concernant la décadence du courage national & la répugnance générale du militaire pour la guerre en Amérique, ſont de toute fauſſeté. Ce ſont des propos qu'on doit attribuer au fiel des membres de l'oppoſition, qui ſe plaiſent à déprécier ainſi leurs compatriotes. Pour moi je ne vois rien qui annonce un pareil éloignement général pour le ſervice en Amérique. Il eſt vrai que pluſieurs perſonnes d'après leurs principes particuliers, ont refuſé de prendre les armes contre les Américains; & ſi quantité d'autres n'euſſent montré l'empreſſement le plus vif à les

24 Avril. remplacer, j'aurois peut-être pu penser que le courage nous manquoit ; mais cet empressement pour servir ne me laisse aucun sujet de changer d'opinion sur la bravoure naturelle de mes compatriotes & sur leurs dispositions à servir la patrie par-tout où leur secours peut être nécessaire «.

» Je finirai par observer encore que c'est une grande absurdité de dire que l'opération pour donner à nos espèces le poids requis & les tirer du discredit où elles étoient avant 1773, les rend plus sujettes à sortir du Royaume. Nos espèces passent chez l'étranger non comme espèce courantes d'Angleterre, mais comme matieres d'or & d'argent qu'on ne reçoit que sur le pied de leur poids. Il n'y a donc aucun avantage à les acheter leur prix courant pour les exporter comme simple matiere. L'opération par laquelle on a arrêté la circulation des guinées légeres est on ne peut pas plus sage & plus conforme à la saine politique ; elle a rétabli l'honneur du coin du Roi, & elle tend au maintien des bonnes mœurs parmi les sujets, puisqu'elle empêche qu'ils ne se trompent les uns les autres «.

TOUTES LES PROPOSITIONS du lord North ont été agréées, & l'oposition n'a fait que de foibles efforts pour les combattre. Le COLONEL JOHNSTONE a même paru approuver quelques-unes des nouvelles taxes. Sur celles des gazettes il a seulement observé que le gouvernement devroit bien mettre un impôt particulier sur tous les pamphlets qu'il fait écrire à l'appui de ses prétentions & dont il envoye des cargaisons entieres en Amérique. Il a remarqué aussi que les voitures publiques, loin d'être des objets de luxe, étoient de la plus grande nécessité pour le commerce. — M. CHARLES FOX est convenu

venu que les papiers publics étoient la peste de la société; mais il a accusé le Gouvernement de faire écrire des Pamphlets injurieux à la Chambre; & il en a cité un intitulé : *Histoire du treizieme Parlement de la Grande Bretagne.* M. Johnstone a soutenu au Ministre que les allarmes du côté de la Jamaïque n'étoient point fausses; & il a parlé des armemens des Espagnols & des forces qui sont à l'île de France. Mais Milord North a dédaigné de le convaincre autrement que par l'assurance qu'il n'y avoit rien à appréhender.

24 Avril.

LE COLONEL BARRÉ a sommé les Ministres de déclarer si le lord Howe partiroit enfin ou ne partiroit pas, & si on pouvoit compter que le Ministere fût parfaitement d'accord dans la résolution d'exiger de l'Amérique une soumission indéfinie, puisque Milord North se disoit rempli de sentimens de modération & d'affection pour l'Amérique; tandis que d'autres membres du Ministere insistoient pour une guerre à outrance.

LA SOMME levée par la souscription, doit se monter à deux millions, pour chaque cent livres, desquelles les souscripteurs ont droit à 77. 1 ½ des annuités à 3 p. °/₀. & à trois billets de loterie.

	tt	ß	d.
Les 77. 1 ½ en annuités à 3 p. °/₀. étant évalués sur le pied de 85 pour cent, font.	65	17	6
Les trois billets pour achever les 100 liv. que les souscripteurs			

24. Avril.

ont payés en argent, font.....	34	2	6
Total appellé *Omnium*...	100	0	0

Il eſt donc clair que chaque billet eſt compté aux ſouſcripteurs ſur le pied ſeulement de 11 l. 7 ſ. 6 den. & non 12 liv. ni 11 liv. 10 ſols, comme on l'a dit par erreur dans quelques écrits publics.

Les billets gagnans montant à 600,000 liv. ne ſeront pas payés en argent, comme dans les précédentes loteries; mais après le tirage, chaque billet gagnant ſera converti en annuités de 3 p. $\frac{o}{o}$. de ſorte qu'un lot de 20,000 liv. ſur le pied de 85 p. $\frac{o}{o}$. ne vaudra pas dans cette loterie plus de 17,000 liv. en argent, & tous les autres lots ne rendront pour chaque 20 liv. que 17 liv.

PLAN

DE LA LOTERIE D'ÈTAT.

Nombre des lots.	Valeur de chaque lot.	Total.
1 de	25,000 liv. ſterl.	25,000l. ſt
2 de	15,000	30,000
2 de	10,000	20,000
4 de	5,000	20,000
10 de	2,000	20,000
20 de	1,000	20,000
40 de	500	20,000
200 de	100	20,000
580 de	50	29,000
19,150 de	15	383,000

Pour le Billet tiré le premier, dans chacun des trois premiers jours, 1000 liv. chacun. } 3,000 — 24. Avril.

Pour le Billet tiré le dernier de tous. 10,000

L'annuité des Billets de loterie, ne courra que du 5 Janvier 1777.

Celle des 1,400,000 l. à compter du 5 Avril 1776; & le premier quartier sera payable au 4 Juillet, mais non transférable & remboursable.

Les arrhes avant le 30 Avril........ 15 p. $\frac{o}{o}$

Sur la Souscription des 1,400,000 l.

Avant	le 30 Mai..........	15
	le 28 Juin..........	20
	le 31 Juillet.........	15
	le 10 Septembre......	15
	le 24 Octobre	20

Sur la Loterie de 600,000 l.

Avant	le 14 Juin..........	25
	le 10 Août..........	30
	le 3 Octobre.......	30

Décompte de 3 p. $\frac{o}{o}$, à ceux qui payeront le total de la contribution pour les 1,400,000 l. avant le 5 Juillet; —pour la Loterie, avant le 8 Août; — respectivement jusqu'au dernier terme prescrit, pour le payement de chacun.

L'intérêt de l'emprunt est de 64 m. l. & le revenu des nouveaux droits doit être de 73 m.

Voitures............	19,000 l.
Contrôle............	30,000
Gazettes.............	18,000
Cartes & Dez.......	600
Total........	73,000 l.

24. Avril. Les Courtiers ont fait à la Bourſe des marchés pour des billets de loterie à 11 liv. pour le premier Juillet, & à 12 liv. pour le tirage.

La plus forte prime ſur l'*omnium*, c'eſt-à-dire ſur la loterie & la ſouſcription enſemble, a été de 1 ½. p. cent, & avant la concluſion du marché, il y avoit force vendeurs à ¾ p. cent de prime, c'eſt-à dire à 100 l. 15 ſ. 0 d.

Pour réunir ſous le même point de vue toute l'affaire des finances angloiſes, nous placerons ici un calcul très exact des diverſes taxes que payent en Angleterre le pain & la bierre, ces deux premiers beſoins de la vie, ces deux élémens de toute richeſſe & de toute puiſſance. Il eſt bon qu'il ſe trouve dans le même cadre, avec le riant tableau que Milord North vient de faire des riches facultés de ſa nation.

Pour le Pain, on paye en Angleterre : Une taxe des terres pour le ſol où croît le froment; une taxe des terres pour le moulin ; une taxe des terres pour le bois; une taxe des terres ſur la boulangerie où il eſt cuit ; une taxe des terres ſur l'eau qui entre dans le pain ; une taxe ſur le levain avec lequel on le travaille ; une très-lourde taxe ſur le ſel qu'on y met ; ajoutez à cela une rétribution raiſonnable pour dédommager le Boulanger de l'entretien de ſon ménage, qui monte au triple de ce qu'il étoit avant la Révolution en 1688.

Pour la Bierre on paye : Une taxe des terres pour le ſol où croît l'orge .... 1 taxe.

Dito. Sur la maiſon où on fait la Bierre.. 1

Dito. Sur la maiſon où on la braſſe...... 1

Dito. Sur la maiſon où on la vend....... 1

Dito. Sur les chaiſes où on [illegible] pourla boire....................................	1	24 Avril.
Dito. Sur le ſol où croit le houblon....	1	
Dito. Sur l'eau néceſſaire pour la braſſer..	1	
Trois différentes taxes ſur la dreche, à trois différentes fois, pour trois différens uſages....	3	
Trois différentes taxes ſur le houblon, à trois différentes fois, pour trois différens uſages....	3	
Trois différentes taxes, aſſiſes ſur la bierre comme ci-deſſus............................	3	
Trois différentes taxes ſur le charbon néceſſaire pour la braſſer..........................	3	
Une taxe ſur la cuve dans laquelle on la cuit.	1	
Deux taxes ſur les douves pour les barils où on la met............................	2	
Une taxe ſur les cerceaux qui ſervent à lier les barils............................	1	
Une taxe ſur le levain pour la bierre....	1	
Une taxe ſur les chandelles dont ſe ſervent les Braſſeurs en travaillant................	1	
Quatre taxes pour la permiſſion de vendre accordée aux détaillans..................	4	
Un Soldat logé chez un Détaillant, peut paſſer à juſte titre pour une taxe..........	1	
Deux taxes ſur le pot..................	2	
Cinq taxes ſur le jour qui éclaire & ſur l'air que reſpirent par leurs fenêtres ou lucarnes, les Braſſeurs & les Détaillans..............	5	
Total......	37 taxes	

Obſervations ſur l'impôt relatif aux voitures.

On vient de ſuprimer la loi de George II

24. Avril. qui réduisoit à quatre le nombre de voitures à quatre roues, pour lequel l'impôt seroit payé par un particulier ayant plusieurs voitures. Cette loi en effet étoit injuste; car le Loueur de voitures en étoit excepté, & on lui faisoit payer l'impôt pour toutes les voitures qu'il pouvoit avoir, quelque quantité qu'il en eût; tandis que le riche particulier ne payoit que pour quatre, même quand il en auroit eu vingt. L'augmentation de ce droit étant du double, va faire doubler aussi les frais de voyage en Angleterre; & il s'en faut bien que les voyages soient toujours un article de luxe. On assure que les grands & les gens riches, ne font pas scrupule d'éluder la loi, & qu'ils ne payoient rien pour leurs voitures, même quand ils auroient pû y satisfaire en ne payant que pour quatre. Est-il à croire que désormais ils seront plus exacts, parce que leurs obligations sont plus onéreuses? Il en est de même de l'impôt sur la vaisselle d'argent, pour lequel chacun doit renouveller sa déclaration tous les ans: c'est ce que les gens riches ne songent pas même à faire. La taxe ne se leve guères que sur ceuxqui n'en ont pas considérablement, & qui sont plus à la portée des Officiers de l'assise: aussi le revenu de cette branche d'impôt, est-il très-modique.

25 Avril. LA REINE accouche vers les sept heures du matin, d'une princesse, dans son palais au Parc de Saint James. L'Archevêque de Cantorbery, plusieurs Lords, membres du Conseil privé de

Sa Majesté, & les Dames de la Chambre de la Reine, s'y sont trouvés. Les canons de la Tour ont aussi-tôt annoncé cet heureux événement au public. La Reine & la jeune Princesse se portent aussi bien qu'on peut le désirer. 25. Avril.

On reçoit la nouvelle que les bâtimens de transport où son embarquées les troupes Héssoises, sont arrivés devant l'Isle de Whigt.

La frégate de guerre le *Tartar*, Capitaine Omaney, part de Spithead, ayant à bord un exprès pour l'Amérique.

Il arrive encore dans la Tamise plusieurs bâtimens chargés de froment venant de l'étranger.

Dans le session de 1774—5, on n'a point demandé au Parlement d'ouvrir le port de Londres, pour l'importation du bled & des grains, en payant le petit droit, attendu que les prix au marché de *Marcklane*, sont toujours restés beaucoup au-dessous de ce qu'ils auroient dû être pour justifier la demande : en conséquence, le gros droit se perçoit à la Douane.

Chambre des Pairs.

On entend le rapport des Juges sur le Bill du duc de Saint Alban ; & son Agent est examiné à la Barre, sur les mesures qu'il a prises conformément aux ordres de la Chambre. Il expose que cet ordre a été signifié aux différentes branches de la famille de Beauclerc ; que M. Topham Beauclerc l'a assuré qu'il ne s'opposeroit pas à la demande, & qu'il a reçu

les mêmes assurances de l'Evêque d'Hereford.

25. Avril. La Chambre demande s'il y a quelque Avocat ou Agent pour la famille Beauclerc; & comme il n'en paroît aucun, le Lord Cambden propose qu'il soit permis de dresser un bill conformément à ladite requête; & qu'après qu'il aura été lû pour la premiere fois, il sera renvoyé aux Juges qui ont fait leur rapport. Cette proposition est reçue.

Chambre des Communes.

La chambre approuve les résolutions du 24, pour lever les subsides; savoir:

Qu'il sera levé 2,000,000 l. st. de la maniere suivante: 1,400,000 l. par annuités à 3 p. cent, & 600,000 l. par une loterie dont les billets seront de 10 l. chacun.

Qu'une somme de 980,441 liv. produit du fonds d'Amortissement, sera appliquée au subside; ainsi que 1,837,428 liv. restant dans l'échiquier, à la disposition du Parlement; & 11,444 liv. produit des droits sur le riz.

Qu'il sera mis une taxe additionnelle d'une livre sterling, sur tous les carosses, excepté les carosses de place.

Une taxe additionnelle de 5 liv. sur toutes les voitures publiques.

Une taxe additionnelle d'un shelling sur toutes les feuilles de parchemin, velin, actes, contrats, &c.

Une taxe additionnelle d'un demi denier, sur toutes les gazettes.

Une taxe additionnelle de 2 ſ. 6 d. ſur chaque paire de dez, & enfin : 25. Avril.

Une taxe additionnelle de 6 den. par jeu, ſur chaque paquet de cartes.

Le Chevalier LOWTHER, fait la motion ſuivante : » La Chambre penſe que l'introduc-» tion de troupes étrangères dans telle partie » que ce ſoit des Domaines de la Grande Bre-» tagne, ſans le conſentement préalable, ou » l'approbation du Parlement de la Grande-» Bretagne eſt contraire aux principes de la » Conſtitution, & n'eſt point autoriſée par la » loi. « Cette propoſition eſt rejettée à la pluralité de 149 voix, contre 88.

Il eſt entré dans un détail hiſtorique, par lequel il a fait voir, » que depuis les premiers » tems de la Monarchie, l'introduction d'Etran-» gers dans le Royaume, ſans le conſentement » de la Nation dans ſon grand Conſeil ou Par-» lement, avoit été toujours regardée comme » illégale & contraire à la Conſtitution. « Et il a conclu que, ſi, *ſur le fondement de la Prérogative, on permettoit ou on ſoutenoit l'introduction des Troupes étrangeres, la liberté angloiſe ne ſeroit plus qu'une ombre.*

Le Gouverneur JOHNSTONE a ſecondé la propoſition, à laquelle M. COSME GORDON s'eſt oppoſé, vû les circonſtances où l'on ſe trouve, quoiqu'il fût bien éloigné d'approuver l'introduction d'Etrangers. Il a donné en même tems de grands éloges au Chevalier Lowther, & a dit, » qu'il ſeroit à ſouhaiter que la Cham-

5. Avril. » bre possédât plusieurs membres aussi versés » dans l'histoire du pays, dans la connoissance » de ses loix & de sa constitution, que l'étoit » le Chevalier, qui, par sa conduite & ses » connoissances, faisoit voir qu'au milieu de » ses grandes richesses, il ne passoit pas son » tems de la maniere si ordinaire parmi les » gens de naissance ou de fortune. «

M. Th. TOUNSHEND a soutenu la motion avec beaucoup de vivacité, & il a fait observer qu'en appellant dans la conjoncture présente des Etrangers dans les Etats Britanniques, on n'alléguoit pas la *nécessité* ou *l'exigence des affaires*, mais qu'on l'appuyoit sur la *Prérogative illimitée*, inhérente à la Couronne. Il a fait aussi quelques réflexions sur la façon de completter les Troupes Britaniques par des recrues faites dans les villes Anséatiques, qui sont l'asile de tous les brigands de l'Allemagne. Le Lord MULGRAVE a répondu que le Roi pouvoit, à ce qu'il pensoit, sans contrevenir à la grande Charte ou au Bill des Droits, introduire des troupes étrangères dans toutes les parties de ses Etats, excepté la Grande-Bretagne.

M. Henry DUNDAS, Avocat Général d'Ecosse, a dit : Que la proposition n'étoit pas » de nature à être rejettée purement & simplement, quoique la Couronne eût eu de tout » tems le *Pouvoir indéfini*, que le Chevalier » Lowther lui contestoit : que pour le présent, » il ne vouloit point déterminer le sens de la

» loi, mais qu'il pensoit qu'un Ministre seroit 24. Avril
» inexcusable & digne de blâme, si, dans des
» circonstances où les possessions les plus pré-
» cieuses de la Patrie, sont en danger, il ne
» hasardoit de passer même au-delà des bornes
» de la loi; & qu'en tel cas, il étoit sûr que le
» Parlement lui accorderoit toujours l'*indemnité*
» sans hésiter.

Il a ajouté que, » si faute de défense suffi-
» sante, pour n'avoir pas osé introduire des
» troupes étrangeres à Gibraltar & à Port-
» Mahon, ces deux Places fussent tombées
» entre les mains des François ou des Espa-
» gnols, il auroit été un des premiers à donner
» sa voix pour punir du dernier supplice le
» Ministre qui auroit négligé d'avoir recours à
» un secours étranger. « Dans ce sentiment il
croyoit devoir renvoyer à quelque tems plus
propre, la délibération sur ce que M. Lowther
avoit proposé.

Premiere lecture du Bill de M. BURKE, pour réprimer la cruelle & injuste pratique des habitans des côtes d'Angleterre, de piller les vaisseaux en détresse, sous prétexte que ce sont des varechs.

Chambre des Pairs.

LE LORD CLIFFORD propose de presenter au Roi une Adresse, pour féliciter sa Majesté sur l'heureux accouchement de la Reine, & sur la naissance d'une Princesse. Cette Adresse ayant été lue par le Lord Chancelier, il est ordonné 26 Avril.

26 Avril. qu'elle ſera préſentée par les Lords qui ont des fonctions auprès de ſa Majeſté.

Chambre des Communes.

LA CHAMBRE délibérant en comité ſur les moyens du ſubſide, prend les arrêtés ſuivant.

Qu'il ſera levé 500,000 livres par emprunt ſur des billets d'Echiquier.

Qu'il ſera octroyé 1,250,000 livres, pour rembourſer les billets d'Echiquier de l'année derniere.

1,000,000 livres pour rembourſer les dettes de la Marine, 37,348 livres, pour remplir les déficit des octrois en 1775, auxquels il n'a pas été pourvu par le Parlement,

Que l'acte de la vingtiéme année du régne du feu Roi, qui exempte de payer plus de 4 l. par an pour plus de cinq voitures, ſera révoqué.

Les Arrêtés ci-deſſus doivent être rapportés le 29.

La Chambre admet le rapport de l'Arrêté du 25, ſur les grains; portant que les bleds, grains & farine pourront être importés à Preſton francs de droits, Elle ordonne qu'il ſera fait un bill conformément audit arrêté.

La Chambre prend l'arrêté ſuivant.

« Qu'il ſera préſenté une humble adreſſe au Roi, pour féliciter Sa Majeſté ſur l'heureuſe délivrance de la Reine & la naiſſance d'une nouvelle Princeſſe, & pour aſſurer Sa Majeſté que tout ce qui peut ajouter à ſon bonheur per-

ſonnel, cauſe la plus vive ſatisfaction à ſes fidéles Communes. « 26 Avril.

La Chambre s'aſſemble en comité relativement à la liberté des élections. Après quelques débats ſur cette affaire, le comité prend différens arrêtés & s'ajourne au 3 Mai.

M. GRENVILLE propoſe un Bill pour punir plus efficacement les candidats qui cherchent par eux mêmes ou par d'autres, à corrompre les ſuffrages, aux élections de Membres du Parlement.

On lui oppoſe que la ſaiſon eſt trop avancée pour un Bill de cette importance : on conſent au Bill, mais à condition qu'il ne pourra être préſenté qu'à la prochaine ſeſſion.

M. VILKES informe la Chambre que le 30 il fera une motion relativement aux droits de tous les Electeurs de la Grande-Bretagne & à l'élection de Middleſſex.

LA GAZETTE de la Cour annonce que la flotte des Bâtimens de tranſport ayant à bord la premiere diviſion des troupes Heſſoiſes, ſous le commandement du Lieutenant Général Heiſter, ſortie du Weſer le 17 Avril, eſt arrivée le 26 à Spithead; que les troupes ſont en très-bon état & ſe préparent à partir inceſſamment pour l'Amérique ſeptentrionale. 27 Avril.

Suivant les nouvelles de Boſton du premier Mars, il ne s'y étoit paſſé rien de nouveau. On diſoit ſeulement que le Général Washington avoit reçu des ordres preſſans du Congrès pour attaquer Boſton.

27 Avril.

Extrait d'une Lettre de l'Isle d'Antigoa, du 21 Février.

» Il y a ici deux Bâtimens de transport avec des détachemens des 46e & 55e Régimens, & plus de trente Bâtimens munitionnaires. Il ne se passe point de jours qu'il n'arrive différens Vaisseaux qui étoient destinés pour l'Amérique septentrionale. Ce dérangement & les prises faites par les corsaires Américains, ne peuvent manquer de mettre la disette parmi les troupes de terre & de mer qui sont à Boston. Pendant quelque tems elles ont manqué de bœuf. Dès le commencement de ce mois l'Amiral Yonge a reçu du Général Howe des dépêches d'après lesquelles on a enlevé de cette Isle tout le bétail qui s'y trouvoit, ainsi que le pain & le riz destinés à la vente. Tous les vaisseaux munitionnaires qui étoient en état, sont partis sous le convoi de la corvette la Vipere. Les autres les suivront aussitôt qu'ils seront réparés. «

» Dieu sait quand cette querelle finira. Si les Provinces continuent d'être unies, il sera impossible de les subjuger; car les Américains sont plus nombreux, mieux disciplinés & plus intrépides que ne l'imaginoient non-seulement leurs ennemis, mais encore leurs plus chauds partisans; & la querelle sera vive, car il y a parmi eux beaucoup d'enthousiastes, & ils sont tous remplis de résolution. «

» L'offre qui a été faite aux Négres de la Virginie de leur donner la liberté & des armes, a soulevé les esprits sur tout le continent: le courage s'est changé en fureur, & des gens qui paroissoient auparavant disposés à la paix, sont devenus les plus animés pour la guerre. Si la Grande Bretagne desire sincérement une réconciliation, je crains bien qu'elle ne s'y soit prise trop tard.

Chambre des Pairs.

Le Lord HINCHINBROKE rend compte à la Chambre du message de félicitation que Sa

Majesté avoir reçu; & il l'informe que Sa Majesté la remercie de cette nouvelle preuve de son attachement pour elle & pour sa famille. 27 Avril.

UNE FLOTTE de dix vaisseaux ayant à bord le 42e. Régiment appellé Royal Montagnard, appareille de Greenwich pour l'Amérique, sous l'escorte de la frégate *la Flora* de 36 canons. Tout le convoi est de 33 voiles, dont plusieurs montent 10 & 16 canons. 28 Avril.

Chambre des Pairs.

Un Officier envoyé par les Commissaires de la Douane, s'est présenté aux portes de la Chambre, & ayant été admis, il a remis à la Barre un état des vaisseaux & bâtimens partis du port de Londres pour l'Amérique & des permissions qui leur ont été données, conformément à un acte de la présente session pour empêcher tout commerce & toute communication avec les Colonies de Sa Majesté en Amérique. Il a été ordonné que ces Etats seroient mis sur le Bureau.

Chambre des Communes.

Rapport des arrêtés du 26, sur les moyens du subside. La Chambre reçoit aussi celui du comité sur les grains, lequel a arrêté qu'il sera permis d'exporter du froment, de la farine, du pain, du biscuit, &c. aux Colonies à sucre de Sa Majesté en Amérique pendant un tems limité.

Que le froment, la farine, le seigle, l'orge

28 Avril. & la dreche jusqu'à la concurrence de mille quarters, pourront être exportés en tout tems à l'Isle Sainte Hélene, pour le compte de la Compagnie des Indes.

On ordonne de dresser un Bill conformément aux arrêtés-dessus.

Seconde lecture du Bill pour défendre le pillage des bâtimens naufragés.

La Chambre admet le Bill pour obliger les Inspecteurs des différentes provinces de la Grande-Bretagne de faire des états de leurs pauvres sous serment.

Cette affaire terminée, il est ordonné de faire sortir tout le monde de la galerie, & la Chambre se forme en comité de subsides, pour l'établissement de la marine.

Sur les six heures, les portes ouvertes de nouveau, le CHEVALIER GEORGE YOUNG produit une liste de cent soixante & trois électeurs de Shaftsbury, auxquels il impute d'avoir été à la fois les objets & les agens de la corruption, & de s'être rendus coupables de tous les délits propres à porter la Chambre à effacer pour toujours leurs noms de la liste des électeurs des membres du Parlement. Il dit que d'après le vû des charges & l'audition des témoins qu'il étoit en état de produire, il ne doutoit point que la sagesse du comité ne le déterminât à donner des preuves éclatantes de l'horreur que lui inspiroient des pratiques aussi coupables.

La Chambre ayant consenti à entendre les témoins, on a fait venir différens électeurs qui ont

ont été intérrogés relativement à ce qu'ils savoient des moyens de corruption réellement partiqués, ou que l'on a tenté de pratiquer. 28 Avril.

Le Capitaine Millet, arrivé de Madere à Falmouth, apporte la nouvelle que les frégates de guerre l'*Actéon* & le *Solebay*, & plusieurs bâtimens de transport tous destinés pour l'Amérique, qui étoient partis de Corke le 8 Mars, ont touché à Madere où ils se sont arrêtés cinq jours pour faire de l'eau. 29 Avril.

Assemblée du Conseil commun de Londres.

M. Saxby observe à la Cour que la réponse du Roi à l'adresse de la Cité au sujet de la guerre de l'Amérique, n'étoit en aucune maniere satisfaisante; il propose » que le Lord Maire, comme un des Députés de la Cité, soit requis de faire la motion suivante dans la Chambre des Communes; *savoir, que les sujets de Sa Majesté dans les Colonies d'Amérique, donneront leur argent par la voie de leurs représentans, comme le font & l'ont toujours fait les sujets de Sa Majesté en Irlande*, & que les membres du Conseil commun qui sont aussi députés à la Chambre, soient requis d'appuyer ladite motion.

Cette proposition combattue par M. *Jones*, mais soutenue par les Aldermans *Oliver* & *Lée* & par M. *Hurfort*, passe à une pluralité considérable.

Le Greffier de la Ville présente une Lettre du Docteur *Price*, sur un arrêté pris par la

29. Avril. derniere aſſemblée, pour remercier cet écrivain de ſon Traité ſur la liberté civile. Sa Lettre eſt portée ſur les regiſtres de la Cité.

On arrête de préſenter à Sa Majeſté une adreſſe de félicitation ſur la naiſſance d'une Princeſſe.

On agite de nouveau la queſtion d'augmenter les appointemens du Lord Maire.

Diſcours de M. *Horton* à ce ſujet.

» J'avoue que j'ai été juſqu'ici dans la commune erreur que les émolumens dont jouit le Lord Maire en vertu de ſa place, ſont bien ſupérieurs aux dépenſes qu'il eſt obligé de faire. Cependant en examinant mieux les choſes, j'ai reconnu d'après des faits inconteſtables, que la dépenſe certaine & néceſſaire paſſe 8000 liv. ſt. indépendamment de pluſieurs articles dont le total ſe monte encore à plus de 2000 liv. leſquels, quoiqu'ils ne ſoient pas abſolument d'obligation, ſont en quelque ſorte inévitables ; à moins que le Lord Maire ne ſe conduiſe de maniere à choquer généralement tous les eſprits, & à bleſſer la dignité de la Ville. J'ai en main la preuve que ſon revenu fixe ne monte pas à 3600 livres par an. Je ſais bien qu'il arrive quelquefois que le profit d'une Mairie augmente de mille ou de deux mille livres par la vente des places, mais auſſi il ſe peut faire qu'un Lord Maire ne gagne que cent livres par ces événemens fortuits, ou même qu'il ne gagne rien du tout. Enfin j'obſerve qu'il eſt démontré qu'un particulier, quelqu'heureux qu'il ſoit dans la vente des places, ne peut remplir la place de Maire ſans dépenſer au moins quatre mille livres de plus qu'elle ne rapporte, & je crois que c'eſt un objet ſur lequel la Ville doit délibérer ; attendu qu'il ſuffit bien qu'un particulier conſacre tout ſon tems pendant une année entiere au ſervice de ſes concitoyens, ſans qu'il ſoit encore obligé de retrancher de ſon propre revenu une ſomme de 4000 liv. ſt. Je pro-

pose donc de nommer un comité pour examiner l'état de la caisse de la Ville, ainsi que les recettes & dépenses de celui qui fait l'office de Maire, & ce Comité donnera son opinion sur cet objet à la Cour. « 29. Avril.

M. JONES s'éleve contre cette proposition, qui est appuyée ensuite par M. *Hurford* & par d'autres. Après quelques débats elle passe presque généralement à l'affirmative, par la raison que la Cour estime qu'il ne convient point à la dignité de la Ville qu'un Officier de l'importance du Lord Maire soit obligé de dépenser une somme aussi considérable dans une place où il est tenu de donner tout son tems au service de ses concitoyens.

La proposition de M. Horton est renvoyée au comité des finances de la Ville.

Etat de caisse de la Mairie en 1775, M. *Wilkes* étant Lord Maire.

	₶	ß	₰
Dépense......	8226	13	
Recette.......	4889	0	6 ¼.
Perte pour le Lord Maire.	3337	12	6 ½.

Chambre des Communes.

Les arrêtés du comité pour prendre en considération les requêtes des villes de Poole, de Darmouth, &c. pour avoir la permission d'exporter à Terreneuve des grains, de la farine & d'autres provisions sont agréés; & il est ordonné de faire dresser un Bill en conséquence.

29. Avril. La Chambre s'eſt aſſemblée en Comité de ſubſide, & elle a pris les arrêtés ſuivans.

Que l'allouance d'un matelot qui, par un acte de la 24e. année du règne de George II, a été permiſe ſur les livres de chaque vaiſſeau en paye de mer, ſur chaque centaine d'hommes formant ſon complet pour le tems ſeulement que le nombre d'hommes employés dans la marine n'excéderoit par 20,000 hommes, ſoit étendue juſqu'au tems où le nombre d'hommes employés dans la marine n'excédera pas 30,000. outre le matelot alloué par un acte de la 6e. année du règne de ſadite Majeſté, & que le produit des gages de ce matelot, & la valeur des vivres alloués pour ſon entretien, ſoient appliqués au ſoulagement des pauvres veuves des officiers de la marine, conformément aux ordres que donnera Sa Majeſté ſur cet objet.

Qu'il ſera octroyé 3,086 liv. pour défrayer l'établiſſement civil de la Georgie, pour le ſervice de l'année 1776.

4,950 liv. pour l'établiſſement civil de la Floride orientale.

4,950 liv. pour l'établiſſement civil de la Floride occidentale.

4,226 liv. 10 ſols 5 den. pour l'entretien de l'établiſſement civil du gouvernement de la nouvelle Ecoſſe.

5,550 liv. pour l'entretien de l'établiſſement civil de Senegambie ſur la côte d'Afrique.

1,885 liv. 4 ſols pour défrayer les dépenſes

d'arpentage en Amérique pendant la même période. 29 Avril.

La Chambre ſe forme en comité ſur le bill pour *incapaciter* certains électeurs de Shafteſburg; après quoi elle s'ajourne au 1er. Mai.

Le Chevalier John Fielding & le comité des Magiſtrats de la ville & franchiſes de Weſtminſter, font leurs remercimens au Duc de Northumberland de pluſieurs embelliſſemens qu'il a fait faire à leur Hôtel-de-ville, & lui demandent le portrait du LORD PERCY ſon fils, actuellement en Amérique où il défend avec tant de valeur les droits de ſa patrie, & qui s'eſt rendu cher à toutes les claſſes de citoyens, autant par ſon courage & ſes talens, que par les belles qualités de ſon ame. 30 Avril.

On aſſure que le Lord *Howe* va en Amérique avec les pouvoirs les plus étendus qui ayent jamais été donnés à un Amiral Britannique. Il doit régler ſes opérations uniquement ſur les circonſtances, ſans être obligé d'attendre les inſtructions des Lords de l'Amirauté; & ce n'eſt qu'à ces conditions qu'il a accepté le commandement. Mais il ſe dit auſſi que ce Général n'a pas diſſimulé la crainte où il étoit qu'on ne pût faire cette année aucune opération déciſive contre les rebelles.

Le *Worceſter*, vaiſſeau de ligne de 64 canons, appareille de Spithead avec des ordres cachetés.

Les Capitaines de vaiſſeau donnent un repas ſplendide aux Généraux Anglois &

30. Avril. Allemands qui paſſent en Amérique, & auquel ſont invités pluſieurs Seigneurs Anglois & Etrangers.

On apprend que le vaiſſeau de guerre *l'Aréthuſe*, parti de Portsmouh pour Sainte Hélene avec ordre d'eſcorter les vaiſſeaux de la Compagnie qui reviennent en Angleterre, a mouillé le 12 Mars à Madere, d'où il a dû repartir le 18 du même mois.

Article remarquable de diverſes Gazettes.

» Quoique la Gazette de la Cour, du 27 Avril, ait aſſuré que les troupes Heſſoiſes arrivées à Portſmouth, étoient toutes prêtes à partir pour l'Amérique ſeptentrionale, il eſt très-faux que ce fût alors leur réſolution. Un exprès eſt arrivé de Portſmouth le 28, avec la nouvelle que les Heſſois refuſoient de pourſuivre leur route juſqu'à ce que le reſte de leur armée fût arrivée d'Allemagne. Il eſt ſtipulé dans le traité avec la Heſſe, *que ce corps de troupes ne ſera point ſéparé*. L'exprès eſt retourné vers le Général Heſſois, pour le preſſer de partir pour l'Amérique, ainſi qu'il lui eſt ordonné, & lui dire que le Roi prendroit l'affaire ſur lui & s'arrangeroit avec ſon Maître. Le 28 au ſoir le Général Harvey a été envoyé à Portſmouth. Le Roi a fort à cœur la guerre Américaine. Dans quelques jours on vera ſi le Heſſois s'eſt prêté au deſir du Roi, où s'il s'en eſt tenu à la ſtricte obſervance des termes du traité.

Chambre des Communes. 30. Avril.

M. VYNER fait remarquer à la Chambre que le Lord Grand Chambellan a manqué d'égards envers elle, dans les diſpoſitions qu'il a faites pour le jugement de la Ducheſſe de Kingſton. Voici la ſubſtance de ſon dicours.

» Quelque ſoit la condeſcendance de la Chambre à d'autres égards, j'eſpere qu'elle ne ſouffrira pas qu'on paſſe ſous ſilence une violation de ſes priviléges auſſi directe & auſſi notoire que celle du Lord Grand Chambellan, pendant le procès qui a fait aſſembler quatre fois la Cour des Pairs. Tout accès pour arriver à la Chambre a été fermé; les députés n'ont pû ſe procurer ni leurs papiers ni leurs lettres; il ne leur a pas été permis d'entrer dans la Chambre pour prendre lecture des piéces miſes ſur le bureau. Non-ſeulement c'eſt une grande inſulte, mais elle peut être d'un pernicieux exemple pour la ſuite; & ſi la Chambre paſſe ſous ſilence un tel abus par conſidération pour le Lord Grand Chambellan, je crois que du moins il faut nommer un comité qui prenne les réſolutions néceſſaires pour empêcher ce Lord, ou aucun de ſes ſucceſſeurs, d'envahir à l'avenir les priviléges de la Chambre. «

Le Chevalier GILBERT ELLIOT lui répond ce qui ſuit,

» J'ai eu un entretien avec le grand Chambellan à ce ſujet, & il m'a aſſuré que ſes ordres n'étoient que pour fermer le paſſage entre la

Cour des Requêtes & la Salle de Westminster ;
30. Avril. mais qu'il n'en avoit jamais donné aucun pour fermer l'ancien escalier qui conduit à la Chambre, lequel, si on l'eût ouvert, auroit laissé aux députés l'accès libre qu'ils pouvoient desirer ; que le premier ordre étoit usité & nécessaire ; & que s'il n'avoit pas été exécuté, les Lords auroient été arrêtés & foulés en passant de leur Chambre à la Salle de Westminster, & de cette Salle à la Chambre.

L'affaire en reste là.

M. SEYMOUR observe que le Lord *Barington*, membre de la Chambre, a été sommé de paroître devant les Lords, pour être entendu comme témoin dans le procès de la Duchesse de Kingston; qu'il désiroit savoir si cela étoit dans l'ordre & si un membre de la Chambre pouvoit convenablement comparoître à la Salle de Westminster, ou devant toute autre Cour, pendant que le Parlement siége, sans en avoir obtenu préablement la permission de la Chambre.

M. TOWNSHEND répond que cette sommation s'étoit faite irrégulierement, & il cite les registres de la Chambre de l'année 1715, par lesquels il appert que c'est l'usage constant du Parlement, par rapport aux députés des deux Chambres, qu'un message soit envoyé pour demander que le député comparoisse, ou que la permission en soit demandée par le député lui-même.

L'affaire en reste là

M. WILKES propose à la Chambre, Premierement, de biffer de dessus les registres son expulsion. 2°. D'établir la représentation sur un pied plus égal. 3°. De réduire la durée du Parlement de sept ans à trois. 30. Avril.

Il fait voir combien il est impossible que la Chambre soit composée de membres également ennemis du despotisme & contraires aux desseins d'un gouvernement arbitraire, tant que la faculté d'y siéger ne sera pas restrainte à une période plus courte.

Tel a été en général le texte de sa motion. — Il a dit aussi que la situation actuelle des affaires demandoit le concours le plus décidé de la part des amis de la liberté, attendu que d'après le systême actuel, on ne devroit point être surpris que la Chambre fît tous ses efforts pour se rendre perpétuelle, & par ce moyen s'emparer des rênes du gouvernement qu'elle ôteroit des mains de ceux qui l'ont formée elles-mêmes. « Sa proposition appuyée par l'Avocat GLYNN, a donné lieu à des débats très-longs & très-animés, après lesquels elle a été rejettée à la pluralité de 186 voix contre 92

Voici ce qu'on a retenu de son discours.

» La corruption & la vénalité de la Chambre des Communes du dernier Parlement, & ses attentats contre la liberté, ont rendu sa mémoire odieuse aux peuples. Différentes violations des droits des sujets deshonorent les annales de la Grande Bretagne. Je me contenterai d'en rapporter un exemple. On y lit que » *le 17* » *février 1769, Jean Wilkes, écuyer, ayant été expul-*

30. Avril. » *sé de la Chambre dans cette session du Parlement,* » *étoit & est incapable d'être élu membre du Parlement* » *actuel.* « Selon moi, cette déclaration transporte le droit d'élection du peuple à cette Chambre, & en passant toutes les bornes dans l'exercice du pouvoir négatif, la Chambre s'arroge en effet le droit positif de donner à qui il lui plaît la place de Représentant du Peuple dans le Parlement. Je conviens qu'il y a différentes *incapacités* naturelles & légales, & que la personne qui se trouve dans un de ces cas, n'est point éligible. Les Etrangers, les mineurs, les Evêques sont incapables d'être élus membres de la Chambre des Communes. Il y a encore d'autres *incapacités*, dont les unes proviennent de circonstances, & les autres de dispositions particulieres. Par conséquent dans tous les cas où il n'y a point d'*inhabileté* naturelle ou légale, l'habileté à être élu est un droit inhérent à tout citoyen libre de ce Royaume, & il ne peut en être dépouillé sans une injustice égale pour lui & pour les constituans qui ont le pouvoir de déterminer quelle personne ils jugent à propos de charger de leurs intérêts dans le grand Conseil de la Nation. La Chambre en déclarant qu'un sujet quelconque, dûement qualifié par la loi, n'aura point la permission de siéger au Parlement comme Représentant des Communes du Royaume, s'est donc arrogé le droit de faire une loi nouvelle qui ne pouvoit être l'ouvrage que des trois Etats réunis : c'étoit ôter à un Comté entier ses franchises, & par conséquent les ôter à tout le Royaume. «

» Tant que des résolutions aussi arbitraires que celles qui regardent les élections de Middlessex existeront sur nos registres, je croirai que le Ministre tient le glaive de la vengeance suspendu sur la tête de chaque membre de cette Chambre. Il est ici le bras étendu, & armé d'un fouet terrible pour punir les réfractaires ; & en effet presque tous les procédés de la majorité de la Chambre décélent bien qu'elle est maîtrisée par la crainte, ou qu'elle se laisse corrompre par l'espoir de la récompense. Nous sommes gouvernés suivant le systême de Solon, *præmio & pænâ*, comme Ciceron l'a dit en deux mots. Remar-

que-t-on un député rétif? Accuſez-le d'un libelle ou de quelqu'autre crime; votez contre vos propres priviléges pour vous débarraſſer de lui. Avant que l'affaire puiſſe être jugée par Jurés, entendez deux ou trois témoins ſubornés, & procédez tout de ſuite à l'expulſion. Alors vous le déclarerez incapable d'être ré-élu, & vous donnerez ſa place à l'homme du Miniſtre, que vous déclarerez Repréſentant du Peuple. De cette maniere une Chambre des Communes peut être ſi artificieuſement compoſée, qu'elle n'ait pas un ſeul Repréſentant honnête & loyal, élu ſelon la loi du pays. « 3c. Avril

» Quelques-uns croiront peut-être que c'eſt une opération violente que de biffer ſur nos regiſtres les réſolutions dont je me plains. Je conçois en effet que l'affaire exige la plus vigoureuſe forme de redreſſement; mais je deſire qu'on faſſe à la Nation toute la réparation qu'elle a droit d'attendre. Le dernier Parlement nous a donné un pareil exemple de radiation, qui n'auroit jamais dû être propoſé dans cette Chambre, au ſujet des remercimens qui avoient été adreſſés, ſuivant l'uſage, à un perſonnage Torry, pour un libelle contre la révolution & le préſent établiſſement, dans un ſermon prêché à l'anniverſaire de la mort de Charles Premier, mort que méritoit ce tyran. Si une affaire auſſi peu importante que l'eſt un impertinent ſermon, lû ou entendu par une vingtaine de perſonnes, a demandé une opération auſſi vigoureuſe, cette même opération ſeroit elle déplacée lorſque les droits de tous les Electeurs du Royaume ont été ouvertement violés & notoirement uſurpés par les Grands Officiers de la Couronne? La circonſtance eſt vraiment allarmante, & elle demande les derniers efforts du plus pur patriotiſme. «

» Je ne ſuis ni aſſez délicat, ni aſſez ſcrupuleux pour ne pas oſer toucher à une ſeule ligne de nos immenſes regiſtres, qui au fond ne ſont que les regiſtres des édits du Miniſtre. Mon cœur ſaigne d'y voir toutes les réſolutions injuſtes & inhumaines priſes contre nos freres de l'Amérique, ainſi que les flottes & les armées votées

30 Avril. pour le vain projet de ſoumettre l'eſprit indomptable de liberté parmi les deſcendans des Anglois. Lorſque je refléchis ſur les procédés ultérieurs, ſur la maniere ſauvage & barbare dont on a fait la guerre, & ſur des entrepriſes qui ne tendoient qu'à affamer des milliers de pêcheurs induſtrieux & de pauvres artiſans avec toutes leurs familles, à brûler des villes & des villages ſans murailles & ſans défenſe ; je ſouhaite pour l'humanité & pour l'honneur de la Nation, que d'auſſi déteſtables réſolutions ſoient pour jamais effacées des regiſtres de cette Chambre, de ce Royaume & de la race humaine «.

M. Wilkes s'eſt auſſi appuyé de l'exemple de ce qui s'eſt paſſé pour la ville d'Abingdon. On avoit décidé que le député en poſſeſſion de ſéance dans la Chambre, étoit inhabile par la loi ; mais comme ſon compétiteur qui n'avoit point eu la pluralité des ſuffrages n'étoit point légitimement élu, il fut déclaré que l'élection étoit nulle. Cette déciſion eſt diamétralement oppoſée à celle qui a expulſé M. Wilkes comme inhabile, en donnant ſa place à M. Luttrel, qui n'avoit eu qu'un très-petit nombre de voix. Elle a été priſe dans la derniere ſeſſion, environ quinze jours après que M. Wilkes eût fait vainement la tentative qu'il vient de renouveller.

1er. Mai. Publication de l'ordre donné par le Roi en ſon Conſeil, qui prolonge juſqu'au 30 Juin le tems limité pour les encouragemens promis aux matelots qui s'enrôleront volontairement.

Proclamation du Roi qui enjoint à tous les Pairs d'Ecoſſe de s'aſſembler le 13 Juin, pour choiſir un Pair d'Ecoſſe qui remplacera le feu Lord Jean, Comte de Strathmore, dans la Chambre des Pairs du Parlement de la Grande Bretagne.

Trois Commiſſions paſſent au grand Sceau. La premiere conſtitue William *Howe* Général

& Commandant en chef dans l'Amérique septentrionale, depuis la Nouvelle Ecosse au nord, jusqu'à la Floride occidental au sud. — Une autre constitue Guy *Carleton* Général & Commandant en chef des troupes qui sont ou seront employées à Quebec & sur les frontieres des Provinces américaines qui y confinent. — La troisiéme autorise le Lord grand Amiral de la Grande Bretagne & de l'Irlande, & les Commissaires qui éxercent cette charge, de requérir la Grande Cour d'Amirauté & les autres, de procéder judiciairement à la condamnation de toutes les prises déjà faites sur les habitans des Colonies réfractaires. 1er. Mai.

Le Cononel Guy *Johnson*, Surintendant des affaires des Sauvages en Amérique, prend congé du Roi pour se rendre à sa destination.

Le Lord *Howe* ayant reçu sa commission, prend congé de Sa Majesté, & il part sur le champ pour Portsmouth.

Chambre des Pairs.

Le Lord *Sulffolk* remet à la Chambre une copie du Traité conclu par le Roi avec son Altesse Sérénissime le Prince de Waldeck, pour prendre au service de Sa Majesté, un corps de troupes de ce Prince : cette copie est laissée sur le bureau pour être lue par les Lords.

1er. Mai. *TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne & le Prince de Waldeck, signé à Arolsen le 20 Avril 1776.* (*)

SOIT notoire à tous ceux qu'il appartiendra, que S. M. le Roi de la Grande Bretagne ayant jugé à propos d'accepter un corps de troupes

(*) On a cru faire plaisir aux personnes qui conserveront ce Recueil, de rapporter ici, dans toute leur étendue, les trois autres Traités dont on n'avoit pû donner qu'un précis à la tête du premier cahier.

TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne & le Duc régnant de Brunswick, signé à Brunswick le 9 Janvier 1776.

Soit notoire à tous ceux qu'il appartiendra ou peut appartenir, que S. M. le Roi de la Grande Bretagne ayant jugé à propos de proposer à Son Altesse Sérénissime le Duc de Brunswick & de Lunenbourg, de lui céder un corps de ses troupes pour être employé au service de la Grande Bretagne ; & Son Altesse Sérénissime s'étant prêtée avec zèle & empressement aux intentions de Sa Majesté, les Hautes Parties contractantes ont donné des ordres à cet effet à leurs Ministres respectifs ; savoir, Sa Majesté Britannique au Colonel Williams Faucitt, Capitaine aux Gardes ; & le Sérénissime Duc de Brunswick & de Lunenbourg au Conseiller Privé de Feronce, qui, après l'échange de leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Le Sérénissime Duc de Brunswick céde à S. M. Britannique un corps d'infanterie de ses troupes de trois mille neuf cent soixante-quatre hommes, lequel corps

d'infanterie de S. A. S. le Prince regnant de Waldeck, pour être employé au service de la Grande Bretagne; les Hautes Parties contrac- 1er. Mai.

---

sera entierement à la disposition du Roi tant en Europe qu'en Amérique

I I.

S. A. S. céde pareillement à S. M. Britannique un corps de cavalerie légere de trois cents trente-six hommes; mais comme S. M. Britannique n'aura pas besoin des chevaux de ce corps, ledit corps servira comme corps d'infanterie; & si le service demande qu'il soit monté, S. M. s'engage à le faire à ses dépens.

I I I.

Le Sérénissime Duc s'engage à équiper complettement ces deux corps, excepté les chevaux pour la cavalerie légere. Son Altesse Sérénissime fera tenir en état de marcher vers le 15 février prochain au plus tard, la premiere division de ce corps consistant en deux mille deux cents quatre-vingt-deux hommes, de maniere que cette premiere division puisse arriver vers le 25 février, au lieu de l'embarquement qui sera désigné par les Ministres respectifs: quant à la seconde division dudit corps de troupes montant à deux mille dix-huit hommes, Son Altesse Sérénissime ordonnera qu'ils se mettent en marche dans la derniere semaine du mois de mars au plus tard. Ces deux corps passeront en revue au lieu de leur embarquement devant le Commissaire de Sa Majesté Britannique; & pour prévenir la désertion dans leur marche, Sa Majesté Britannique fera donner les ordres les plus précis dans ses Etats Electoraux, afin qu'il soit pris toutes les mesures nécessaires pour arrêter tous ceux qui déserteront de ce corps de troupes, & les conduire sans délai au lieu de l'embarquement où ils joindront leurs régimens. Sa Majesté Britannique fera écrire aux Gouverneurs ou Commandans des Places, Baillis & autres, d'exécuter ces ordres avec la même exactitude qu'ils observent relativement aux troupes électorales de Sa Majesté.

1er. Mai. tantes ont donné leurs ordres à ce sujet à leurs Ministres respectifs, savoir, Sa Majesté Britannique au Colonel William Fauccitt, Capitaine

---

I V.

Ce corps d'infanterie & de cavalerie légere sera composé de cinq régimens & de deux bataillons, conformément aux états annexés au présent Traité. Les valets d'Officiers portés sur lesdits états, seront fournis d'armes & de tout l'équipement nécessaire comme soldats : ils feront le service comme eux, si l'occasion le requiert, & seront payés comme eux.

V.

Le Sérénissime Duc s'engage à fournir les recrues qui pourront être annuellement nécessaires pour ce corps. Ces recrues seront remises disciplinées & équipées après une demande préalable, faite quatre mois auparavant au Commissaire de S. M. Britannique. Lesdites recrues arriveront au lieu de leur embarquement au tems qui sera convenu avant l'ouverture de chaque campagne.

V I.

Le service du Roi & la conservation des troupes requérant également que les Officiers commandans & subalternes soient des sujets capables, son Altesse Sérénissime apportera l'attention convenable dans son choix.

V I I.

Le Sérénissime Duc promet de mettre ce corps sur le meilleur pied possible, & il n'y sera admis que les sujets propres au service de campagne, & reconnus tels par les Commissaires de Sa Majesté Britannique.

V I I I.

Ce corps sera fourni de tentes & de tout l'équipage nécessaire.

I X.

Le Roi accorde à ce corps la paye ordinaire & extraordinaire, ainsi que tous les avantages en fourr-

aux

aux Gardes; & S. A. S. le Prince de Waldeck, à ſon Conſeil Privé, & Préſident de Régence Frédéric-Louis Wiepert de Zerbſt, qui — 1er. Mai.

---

gés, proviſions, &c. dont jouiſſent les troupes du Roi; & le Séréniſſime Duc promet de laiſſer ce corps jouir de tous les émolumens de paye que Sa Majeſté Britannique lui alloue. Les malades & les bleſſés dudit corps ſeront traités dans les hôpitaux aux dépens du Roi, comme les troupes de Sa Majeſté Britannique: les bleſſés qui ne ſeront plus en état de ſervir, ſeront tranſportés en Europe aux dépens du Roi, & débarqués dans un port ſur l'Elbe ou ſur le Weſer. Quant au corps de cavalerie légere, il ſera mis ſur le pied de la cavalerie légere Britannique, quand elle eſt démontée; mais à compter du jour qu'elle ſervira à cheval, elle aura la même paye tant ordinaire qu'extraordinaire, que la cavalerie de Sa Majeſté.

X.

Il ſera payé à Son Alteſſe Séréniſſime, ſous le titre d'argent de recrue, pour chaque fantaſſin ou cavalier non monté, trente écus de banque, l'écu évalué à cinquante-trois ſous de Hollande & quatre shellings neuf deniers trois farthings; un tiers de cet argent de recrue ſera payé un mois après la ſignature du Traité, & les deux autres tiers ſeront payés deux mois après la ſignature. Le payement de cet argent de recrue ſera fait cependant à condition que trente écus de banque ſeront retenus pour chaque ſoldat dudit corps qui, ſans cauſe de maladie, ſera abſent le jour qu'il paſſera en revue devant le Commiſſaire de Sa Majeſté Britannique: leſquels trente écus de banque ſeront néanmoins payés auſſitôt que les ſoldats abſens joindront leurs corps reſpectifs.

X I.

Suivant l'uſage, trois bleſſés paſſeront pour un tué. Un homme tué ſera payé ſur le pied de l'argent de recrue. S'il arrive qu'aucun des régimens, bataillons ou

après l'échange de leurs pleins-pouvoirs reſpec-
1er. Mai. tifs, ſont convenus des articles ſuivans.

ARTICLE PREMIER.

Ledit Séréniſſime Prince céde à Sa Majeſté

---

compagnies de ce corps ſouffre une perte aſſez conſidérable, dans une bataille, ou à un ſiége, ou par une maladie contagieuſe extraordinaire, ou enfin par le naufrage de quelque bâtiment de tranſport dans la traverſée en Amérique, Sa Majeſté Britannique remplacera de la maniere la plus équitable, la perte de l'Officier ou du ſoldat; & les recrues néceſſaires pour le rétabliſſement du corps qui aura ſouffert cette perte extraordinaire, ſe feront aux dépens de Sa Ma eſté.

XII.

Le Séréniſſime Duc ſe réſerve la nomination aux emplois vacans, ainſi que l'adminiſtration de la Juſtice. En outre Sa Majeſté Britannique fera donner des ordres au Commandant de l'armée dans laquelle le corps ſervira, de ne point exiger de ce corps aucun ſervice extraordinaire, ou qui excede ſes forces comparées avec celles du reſte de l'armée: ce corps prêtera ſerment de fidélité à Sa Majeſté Britannique, ſans préjudice de celui qu'il a prêté à ſon Souverain.

XIII.

Pour défrayer la dépenſe extraordinaire que l'équipement précipité de ce corps de troupes occaſionne, Sa Majeſté Britannique accorde deux mois de paye avant la marche deſdites troupes; & à compter du tems que les troupes auront quitté leurs quartiers pour ſe rendre au lieu de leur deſtination, toutes les dépenſes de leur marche & tranſport ſeront à la charge de Sa Majeſté Britannique.

XIV.

Sa Majeſté Britannique accorde à Son Alteſſe Séréniſſime un ſubſide annuel qui ſera reglé de la maniere ſuivante. Il commencera du jour de la ſignature du

Britannique, un corps d'infanterie de ſix cents ſoixante-dix hommes, qui ſeront entiérement à la diſpoſition du Roi de la Grande Bretagne, — 1er. Mai.

---

préſent Traité, & ſera ſimple, c'eſt-à-dire, du montant de ſoixante-quatre mille cinq cens écus d'Allemagne, auſſi longtems que ces troupes jouiront de la paye; mais du moment que la paye ceſſera, le ſubſide ſera double, c'eſt-à-dire, de cent vingt-neuf mille écus d'Allemagne. Ce double ſubſide ſera continué pendant deux années après le retour deſdites troupes dans les Etats de Son Alteſſe Séréniſſime.

XV.

Ce Traité ſera ratifié par les Hautes Parties contractantes, & les ratifications ſeront échangées le plutôt poſſible.

Ainſi conclu & ſigné par le Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté le Roi de la Grande Bretagne, d'une part; & par le Miniſtre Plénipotentiaire de Son Alteſſe Séréniſſime le Duc de Brunſwick & de Lunenbourg, de l'autre part.

Fait à Brunſwick le 9 Janvier 1776.

WILLIAM FAUCITT. (*L. S.*) J. B. DE FERONCE. (*L. S.*)

Note concernant l'argent de recrue.

Par l'état annexé à la préſente note, il appert que le total des hommes pour leſquels on paye l'argent de recrue, monte à quatre mille quatre-vingt-quatre. Par le dixiéme article du Traité, il eſt convenu qu'on payera trente écus de banque de cinquante-trois ſols de Hollande, l'écu de banque eſt évalué à quatre shellings neuf deniers trois quarts, ce qui fait pour le tout 29481 liv. 7 ſols 6 den. Par ce même dixiéme article, il eſt convenu qu'un tiers de cette ſomme ſera payé un mois avant, & les deux autres tiers deux mois après la ſignature. En conſéquence Sa Majeſté Britannique voudra bien ordonner qu'il ſoit payé le 9 Février prochain au Banquier duement autoriſé, le tiers de l'argent de recrue, faiſant

1er. Mai. pour être employé à son service sur le même pied que les autres troupes Allemandes, tant en Europe que dans l'Amérique septentriona-

---

9827 liv. 2 sols 6 den. Les deux autres tiers montant à 19654 liv. 5 sols, seront payés le 9 Mars prochain.

Fait & signé à Brunswick le 9 Janvier 1776.

WILLIAM FAUCITT. J. B. DE FERONCE.

ÉTAT du nombre d'hommes pour lequel l'argent de recrue doit être payé.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

1 Valet du Lieutenant Quartier-Maître Général.
1 Valet du Caissier.
11 Travailleurs.
2 Valets pour la voiture de la caisse militaire.

15

REGIMENT DE DRAGONS.

ÉTAT MAJOR.

3 Valets de Capitaines-Lieutenans.
1 Valet de l'Aide de Camp.
1 du Quartier-Maître Général.
1 de l'Aumônier.
1 de l'Auditeur.
1 du Chirurgien Major.
1 Trompette de l'Etat Major.
1 Prevôt.
1 son Aide.
4 Travailleurs.

15

COMPAGNIE.

3 Valets d'Officiers.
6 Bas Officiers.
2 Tambours.
60 Dragons.

le. En outre le Régiment ſera pourvu de deux pièces d'artillerie de campagne, de deux bombardiers, de douze canoniers & autres hommes; ainſi que du train qui en dépend. 1er. Mai.

I I.

Le Séréniſſime Prince promet d'équiper

---

1 Chirurgien.
2 Batsmen.

74	hommes font pour quatre Compagnies....	296
	Etat major...	15
		311 h.

BATAILLON DE GRENADIERS.

ÉTAT MAJOR.

1 Valet du Capitaine-Lieutenant.
1 de l'aide de Camp.
1 de l'Aide du Chirurgien.
1 Prevôt.
1 ſon Aide.

5	hommes.	316

Une Compagnie de Grenadiers.

4 Valets d'Officiers.
10 Bas Officiers.
1 Chirurgien.
3 Tambours.
2 Fifres.
6 Charpentiers.
106 Grenadiers.
2 Batsmen.

134	hommes qui font pour quatre Compagnies dont ce Bataillon eſt composé..........	536 h.
	Etat major.......	5
		541

1er. Mai. ce corps complettement, & de faire enforte qu'il foit prêt à marcher le 6 mai prochain au plus tard. Ledit corps paffera en revue au lieu de l'embarquement, devant le Commiffaire de Sa Majefté Britannique.

RÉGIMENT D'INFANTERIE.

ÉTAT MAJOR.

2 Valets de Capitaines-Lieutenans.
1 Valet de l'Aide de Camp.
1 de Chirurgien major.
1 de l'Aumônier.
1 de l'Auditeur.
1 du Quartier-Maître major.
1 du Commis.
1 Tambour major.
4 Hautbois.
1 Prevôt.
1 fon Aide.
2 Batfmen.

17 hommes.

COMPAGNIE.

4 Valets d'Officiers.
10 Bas-Officiers.
1 Chirurgien.
3 Tambours.
106 Soldats.
2 Batfmen.

126 hommes.

Total de cinq Compagnies.....	630
Etat major......	17
	647
Second Régiment....	647
Troifiéme Regiment....	647
Quatriéme Régiment....	647

III.

Le Sérénissime Prince s'engage à fournir 1er. Mai.

BATAILLON D'INFANTERIE LÉGERE.

ÉTAT MAJOR.

1 Valet de Capitaine-Lieutenant.
1 de l'Aide de Camp.
1 du Quartier-Maître.
1 Prevôt.
1 son Aide.
1 Valet de la caisse.
1 Valet pour la voiture de la caisse de pharmacie.

7 hommes.

Une Compagnie de Chasseurs.

4 Valets d'Officiers,
1 Chirurgien.
10 bas-Officiers.
2 Corps de chasse.
123 Chasseurs.
2 Batsmen.

142 hommes.

Une Compagnie ordinaire.

4 Valets d'Officiers.
1 Chirurgien.
10 bas-Officiers.
3 Tambours.
100 Soldats.
2 Batsmen.

120 hommes.

Quatre Compagnies de cette Troupe. .	480
Une Compagnie de Chasseurs.	142
Etat major.	7
	629
Total.	4084 hom.

1er. Mai. les recrues qui seront nécessaires chaque année. Ces recrues seront remises au Commissaire de S. M. B. disciplinées & complétement équipées; S. A. S. fera tous ses efforts pour que

---

TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne, & le Landgrave de Hesse-Cassel, signé à Cassel le 15 Janvier 1776.

SA MAJESTÉ BRITANNIQUE desirant d'employer à son service un corps de douze mille hommes des troupes de Son Altesse Sérénissime le Landgrave Régnant de Hesse-Cassel; & ce Prince, qui est rempli d'attachement pour Sa Majesté, ne désirant rien tant que de lui en donner des preuves; Sa Majesté voulant régler les objets relatifs à cette alliance, a jugé à propos d'envoyer à Cassel le sieur William Fauccit son Ministre Plénipotentiaire & Colonel à son service; & Son Altesse Sérénissime a nommé de son côté pour le même objet le Baron Martin Ernest de Schlieffen son Ministre d'Etat, Lieutenant Général de ses Troupes & Chevalier de ses Ordres; lesquels étant munis des pleins-pouvoirs nécessaires, sont convenus que les Traités ci-devant conclus entre la Grande Bretagne & la Hesse feront la base du présent Traité, qu'on en adoptera les articles qui pourront s'appliquer aux circonstances actuelles; ou qu'il sera fait de nouveaux articles pour les points qui devront être réglés autrement. Tous ceux pour lesquels il n'y aura rien à statuer de nouveau, seront censés subsister dans leur pleine force, tels qu'ils paroîtront avoir été convenus par les Traités ci-dessus mentionnés. Et comme il n'est pas possible de spécifier chaque cas particulier, tout ce qui ne se trouvera pas réglé d'une maniere précise, ou par le présent Traité, ou par les Traités précédens, devra l'être avec justice & bonne foi, conformément aux mêmes principes qu'on est convenu des deux parts de suivre, pour déterminer tous les cas semblables, pendant ou après la derniere guerre.

le tout arrive au lieu de l'embarquement dans le tems désigné par Sa Majesté. 1er. Mai.

IV.

Le service de Sa Majesté, & la conser-

ARTICLE PREMIER.

C'est pourquoi, en vertu du présent Traité entre Sa Majesté le Roi de la Grande Bretagne, & Son Altesse Sérénissime le Landgrave de Hesse-Cassel, leurs successeurs & héritiers, il y aura une amitié étroite & sincere, une union ferme & constante, de sorte que l'un regardera les intérêts de l'autre comme les siens propres, & s'attachera de bonne foi à les faire prospérer autant qu'il sera possible, & à empêcher & détourner mutuellement tout trouble & toute perte.

II.

A cette fin, il est convenu que tous les Traités antérieurs, & principalement ceux de garantie, seront censés être renouvellés & confirmés par le présent Traité, dans tous leurs points, articles & clauses, & ils auront la même force que s'ils étoient insérés ici mot pour mot, autant qu'il n'y sera point dérogé par le présent Traité.

III.

Ce corps de douze mille hommes de troupes de Hesse, qui doit être employé au service de Sa Majesté Britannique, devra consister en quatre Bataillons de Grenadiers de quatre Compagnies chacun, quinze Bataillons de cinq Compagnies chacun, & deux Compagnies de Chasseurs, avec un Général & les autres Officiers nécessaires. Ce Corps sera complettement équipé & pourvu de tentes & tous acoutremens dont il pourra avoir besoin. En un mot, il sera mis sur le meilleur pied possible, & l'on n'y recevra que des hommes propres au service & reconnus comme tels par le Commissaire de Sa Majesté Britannique. Ci-devant il étoit d'usage que la signature des Traités précédât de quelque

1er. Mai. vation des troupes exigeant également que les Officiers commandans & ſubalternes ſoient parfaitement inſtruits du ſervice, S. A. S. apportera une attention particuliere dans le choix deſdits Officiers.

---

tems la réquiſition pour faire mettre les troupes en marche; mais comme dans les circonſtances actuelles, il n'y a pas de tems à perdre, le jour de la ſignature du préſent Traité eſt auſſi cenſé être l'époque de ladite réquiſition; en conſéquence, trois Bataillons de Grenadiers, ſix d'Infanterie & une Compagnie de Chaſſeurs devront être en état de paſſer en revue devant le Commiſſaire de Sa Majeſté Britannique le 14 Février prochain, & le lendemain 15, ils commenceront à marcher pour ſe rendre au lieu de leur embarquement. Le reſte devra être prêt dans l'intervale de quatre ſemaines, s'il eſt poſſible, & ſe mettra également en marche de la même maniere.

Ce corps de troupes ne pourra point être ſéparé, à moins que des raiſons de guerre ne l'exigent; mais il reſtera ſous les ordres du Général à qui Son Alteſſe Séréniſſime en aura confié le commandement, & la ſeconde diviſion ne pourra être conduite que dans les mêmes lieux où ſera actuellement la premiere, à moins que cela ne ſoit contraire au plan des opérations de la campagne.

IV.

Chaque Bataillon de ce Corps de troupes aura deux piéces d'artillerie de campagne, avec les Officiers, les Canonniers, & autres perſonnes, ainſi que le train d'artillerie en dépendant, ſi Sa Majeſté le déſire.

V.

Pour défrayer la dépenſe à laquelle ſera engagée Son Alteſſe Séréniſſime le Landgrave, pour armer ledit corps de douze mille hommes, Sa Majeſté le Roi de la Grande Bretagne promet de payer à Son Alteſſe Séré-

V.

Le Séréniſſime Prince s'engage à mettre ce corps ſur le meilleur pied poſſible, & l'on n'y admettra que les hommes propres au ſervice de campagne, & reconnus pour tels par le Commiſſaire de S. M. B.. 1er. Mai.

---

niſſime, pour chaque ſoldat d'infanterie, trente écus de banque d'argent de recrue, tant pour l'Infanterie que pour les Chaſſeurs, ou l'artillerie, s'il y en a; & la ſomme totale ſera fixée ſuivant le nombre d'hommes dont ſera compoſé ce corps, & ſur le pied qu'ils ont été calculés dans les précédentes alliances.

On payera le dix Février, à compte de cet argent de recrue, la ſomme de 180,000 écus de banque, évaluée ainſi qu'il ſera dit dans l'article ſuivant, & le reſte de la ſomme ſera payé, lorſque la ſeconde diviſion de ce corps commencera à ſe mettte en marche.

VI.

Dans tous les Traités précédens, on a ſtipulé un certain nombre d'années pour leur durée. Mais dans le Traité actuel, Sa Majeſté Britannique ne voulant point s'engager pour plus long-tems qu'elle n'aura beſoin de ſes troupes, conſent au lieu de cela, que le ſubſide ſoit double, depuis le jour de la ſignature du Traité juſqu'à ſon expiration, c'eſt-à-dire, qu'il ſe montera pour ce corps de douze mille hommes, à la ſomme de 450,000 écus de banque par an, l'écu évalué à 53 ſols d'Hollande, ou à 4 shelings 9 den. 3 farthings, monnoye d'Angleterre, & le ſubſide continuera ſur ce pied pendant tout le tems que ce corps de troupes reſtera à la ſolde de l'Angleterre. Sa Majeſté Britannique promet auſſi d'avertir le Séréniſſime Landgrave de ſa ceſſation, une année ou douze mois auparavant; & même cet avertiſſement ne ſera pas donné avant que ce corps de troupes ſoit revenu, & actuellement arrivé dans les Etats dudit Prince, c'eſt-à-dire, dans le pays appellé de

1er. Mai.

V I.

Ce corps ſera fourni de tentes & de tout l'équipage néceſſaire.

Heſſe. Sa Majeſté Britannique continuera également à ce corps la paye & les autres émolumens, pour le reſte du mois dans lequel il aura repaſſé les frontieres de la Heſſe; & S. A. S. ſe réſerve de ſon còté la liberté de rappelier ſes troupes au bout de quatre ans, ſi elles n'ont pas été renvoyées plutôt, ou de faire une nouvelle convention au bout de ce temps pour un autre terme.

V I I.

A l'égard de la paye & du traitement tant ordinaire qu'extraordinaire deſdites troupes, elles ſeront ſur le même pied, à tous égards, que les troupes Angloiſes nationales, & le Département de guerre de S. M. remettra ſans délai à celui de S. A. S. un état exact & fidele de la paye & du traitement dont jouiſſent ces troupes; & eu égard à ce que S. A. S ne peut mettre ce corps en état de marcher dans un eſpace de tems auſſi court ſans des dépenſes extraordinaires, ladite paye & traitement commencera, pour la premiere diviſion, le premier Février, & pour la ſeconde diviſion, ſept jours avant celui où elle commencera à marcher; & ces ſommes ſeront payées à la caiſſe militaire de Heſſe, ſans aucune réduction ni diminution, pour être diſtribuées ſuivant les arrangemens qui ſeront faits à cet effet, & l'on avancera ſur le champ la ſomme de vingt mille livres ſterling à compte dudit payement.

V I I I.

S'il arrivoit malheureuſement que quelque Régiment ou Compagnie dudit Corps fût ruiné ou détruit, ſoit par accident en mer ou autrement, en tout ou en partie, ou que quelques piéces d'artillerie, ou autres effets dont il aura été pourvu, fuſſent pris par l'ennemi, ou perdus à la mer, S. M. le Roi de la Grande Bretagne fera payer les frais des recrues néceſſaires, auſſi bien que le prix deſdites piéces de campagne & effets, afin qu'on puiſſe

VII.

Le Roi accorde à ce corps la paye ordinaire & extraordinaire, auſſi bien que tous 1er. Mai.

ſur le champ recompletter l'artillerie & leſdits Régimens ou Compagnies, & leſdites recrues ſeront miſes également ſur le pied de celles qui ont été fournies aux Officiers Heſſois en vertu du Traité de 1702, article 5 afin que ce Corps puiſſe être toujours conſervé & renvoyé en auſſi bon état qu'il a été donné. Les recrues néceſſaires chaque année ſeront envoyées tous les ans au Commiſſaire Anglois, diſciplinées & complettement équipées, au lieu de l'embarquement au terme que S. M. Britannique fixera.

IX.

En Europe, S. M. fera uſage de ce corps de troupes par terre, en tel lieu qu'elle jugera à propos. Mais l'Amérique Septentrionale eſt le ſeul pays des autres parties du globe où ce corps de troupes ſera employé. Elles ne ſerviront pas ſur mer, & elles jouiront, en tous points, ſans aucune eſpece de reſtriction, de la même paye & des émolumens dont jouiſſent les troupes Angloiſes.

X.

En cas que le Séréniſſime Landgrave ſoit attaqué ou troublé dans la poſſeſſion de ſes Etats, S. M. Britannique promet & s'engage à lui donner tout le ſecours qu'il ſera en ſon pouvoir de donner, lequel ſecours lui ſera continué, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit procuré une entiere ſûreté & un juſte dédommagement: De même, le Séréniſſime Landgrave promet auſſi de ſon côté, que ſi S. M. le Roi de la Grande Bretagne eſt attaqué ou troublé dans ſes Royaumes, Etats, Territoires, Provinces ou Villes, il lui prêtera de la même maniere, tout le ſecours qu'il ſera en ſon pouvoir de donner, lequel ſecours lui ſera également continué juſqu'à ce qu'il ait obtenu une paix ſolide & avantageuſe.

XI.

Afin de rendre cette alliance & union plus parfaite,

1er. Mai. les avantages de fourage, de proviſion, de quartiers d'hiver & de rafraîchiſſemens, &c. dont jouiſſent les troupes Royales; & le Séré-

---

& pour ne laiſſer aucun doute aux Parties ſur la certitude du ſecours qu'elles doivent attendre en vertu de ce Traité, il eſt convenu expreſſément que pour qu'on puiſſe juger à l'avenir ſi le cas de cette alliance & du ſecours ſtipulé exiſte ou non, il ſuffira que l'une ou l'autre des Parties ſoit actuellement attaquée par la force des armes, ſans qu'elle eût d'abord uſé de force ouverte contre celui qui l'attaque.

XII.

Les malades du Corps Heſſois ſeront traités par leurs médecins, chirurgiens, & autres perſonnes nommées à cet effet, ſous les ordres du Général qui commandera le Corps de cette Nation, & on leur donnera tout ce que Sa Majeſté fait donner à ſes propres troupes.

XIII.

Tous les Déſerteurs Heſſois ſeront fidelement rendus partout où ils ſeront découverts dans les lieux dépendans de S. M. Britannique; & ſurtout, autant qu'il ſera poſſible, on ne permettra à perſonne de cette Nation, de s'établir en Amérique ſans le conſentement de ſon Souverain.

XIV.

Tous les Bâtimens de tranſport pour les Troupes, auſſi bien que pour les hommes & les effets, ſeront aux dépens de S. M. Britannique; & aucun de ceux qui appartiennent à ce Corps, ne payera de port de lettres, attendu la diſtance des lieux.

XV.

Le Traité ſera ratifié par les Hautes Parties contractantes, & leurs ratifications ſeront échangées auſſitôt qu'il ſera poſſible.

En foi de quoi, Nous ſouſſignés, munis des pleins pouvoirs de Sa Majeſté le Roi de la Grande Bretagne, d'une part; & le très-Séréniſſime Landgrave Régnant

nissime Prince s'engage à permettre que ce corps jouisse de tous les émolumens de paye que S. M. B. leur accorde. Les malades & les 1er. Mai.

---

de Hesse-Cassel, d'une autre part, Nous avons signé le présent Traité, auquel Nous avons mis le sceau de nos Armes. Fait à Cassel le 15 Janvier 1776.

(*L. S.*) VILLIAM FAUCIT. (*L. S.*) M. DE SCHLIEFFEN.

TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne, & le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, Comte Régnant de Hanau, signé à Hanau le 5 Février 1776.

Qu'il soit notoire à tous ceux que cela peut concerner, que Sa Majesté, le Roi de la Grande-Bretagne, ayant jugé à propos d'accepter un corps d'infanterie des troupes de S. A. S. le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, Comte regnant de Hanau, &c. pour être employé au service de la Grande-Bretagne; les hautes Parties contractantes ont donné des ordres à ce sujet, à leur Ministres respectifs, c'est-à-dire S. M. Britannique, au Colonel William Faucit, Capitaine aux Gardes, & le Très-Sérénissime Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, à son Ministre & Conseiller privé Frédéric de Malsbourg; lesquels, après l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs sont convenus des articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Ledit Très-Sérénissime Prince, céde à S. M. Britannique un Corps d'infanterie de 668 hommes qui seront à l'entiere disposition du Roi de la Grande-Bretagne.

II.

Le Très-Sérénissime Prince s'engage à équiper complettement ce corps, qui sera prêt à marcher le 20 Mars prochain, au plus tard. Ledit Corps passera en revue devant le Commissaire de S. M. Britannique à Hanau, si cela se peut, ou en quelqu'autre endroit, selon que l'occasion se présentera.

1er. Mai. blessés dudit corps seront reçus dans les hôpitaux du Roi, & traités à cet égard comme les troupes de S. M. B. & les blessés qui ne seront plus en état de servir, seront transportés en Europe, débarqués dans quelque port du Weser, & envoyés chez eux aux dépens du Roi.

III.

Les Très-Sérénissime Prince s'engage à fournir les recrues annuelles nécessaires. Ces recrues bien disciplinées & complettement équipées, seront délivrées au Commissaire de S. M. Britannique; & S. A. S. fera tout son possible pour que le tout puisse arriver au lieu de l'embarquement pour le tems qui sera fixé par Sa Majesté.

IV.

Le service de S. M. Britannique, & la conservation des troupes exigeant également que les Officiers commandans & les subalternes soient parfaitement instruits du service, S. A. S. mettra la plus grande attention dans le choix qu'elle en fera.

V.

Le Sérénissime Prince s'engage à mettre ce Corps sur le meilleur pied possible, & l'on n'y admettra que des hommes propres au service de campagne, & reconnus comme tels par le Commissaire de Sa Majesté Britannique.

VI.

Ce Corps sera fourni de tentes & de tout l'équipage nécessaire.

VII.

Le Roi accorde à ce Corps la paye ordinaire & extraordinaire aussi-bien que tous les avantages en fourage, provisions, quartiers & rafraîchissemens, &c. dont jouissent les troupes royales. Et le T. S. Prince s'engage à permettre que ce Corps jouisse de tous les émolumens de paye que S. M. Britannique leur accorde. Les malades & les blessés de ce Corps seront soignés dans les hôpitaux du Roi, & seront traités

à

VIII.

Il sera payé par S. A. S. comme argent ler. Mai. de recrue, pour chaque soldat fantassin, ainsi que pour chaque canonnier, trente écus argent de banque, l'écu évalué à la somme de cinquante-trois sols de Hollande, dont moitié sera payée dans les trois semaines après la signature du traité, & moitié deux mois après la signature.

à cet égard, comme les troupes de S. M. Britannique. Les blessés qui ne seront plus en état de servir, seront transportés en Europe, & renvoyés dans leur pays aux dépens du Roi.

VIII.

Il sera payé à S. A. S. sous le titre d'argent de recrue, pour chaque fantassin trente écus de banque, l'écu évalué à cinquante-trois sols d'Hollande. La moitié de cet argent de recrue sera payée six semaines après la signature du Traité ; & l'autre moitié, trois mois & demi après la signature.

IX.

Suivant l'usage, trois blessés seront comptés pour un homme tué. Un homme tué sera payé sur le pied de l'argent de recrue. S'il arrive qu'une compagnie de ce Corps soit entiérement ruinée ou détruite, le Roi payera les frais des recrues nécessaires pour rétablir ce Corps.

X.

Le Sérénissime Prince se réserve la nomination aux emplois vacans, comme aussi l'administration de la justice. De plus Sa Majesté Britannique fera donner des ordres au Commandant de l'armée dans laquelle ce corps servira, de n'exiger de ce corps aucun service extraordinaire, ni rien au-delà de ce qu'il doit faire d'après sa proportion vis-à-vis du reste de l'armée ; & lorsqu'il servira avec les

IX.

1er. Mai.

Suivant l'uſage, trois hommes bleſſés ſeront réputés pour un homme tué; & un homme tué ſera payé ſur le prix de l'argent de recrue. S'il arrivoit que quelque compagnie de ce corps fut ruinée ou détruite en tout ou en partie, ou que les piéces d'artillerie ou autres effets dont elle pourroit être fournie, fuſſent perdus par accident, S. M. le Roi de la Grande Bretagne fera payer la dépenſe des recrues néceſſaires, ainſi que la valeur deſdites piéces de campagne & effets, pour rétablir ſur le champ ce corps & ſon artillerie.

X.

Le Séréniſſime Prince ſe réſerve la nomination des emplois vacans, auſſi bien que l'adminiſtration de la Juſtice. S. M. B. donnera ordre au Commandant en chef de l'armée

troupes Angloiſes, ou avec d'autres auxiliaires, les Officiers commanderont (ainſi que l'exige le ſervice militaire) ſuivant leur rang militaire, & l'ancienneté de leurs commiſſions, ſans faire aucune diſtinction de corps des troupes avec lequel ils ſervent. Ce Corps prêtera ſerment de fidélité à S. M. Britannique, ſans préjudice de celui qu'il a prêté à ſon Souverain.

XI.

La paye commencera à courir quinze jours avant la marche de ce corps de troupes, & du moment que les troupes auront quitté leurs quartiers pour marcher au lieu de leur deſtination; tous les frais de marche & de tranſport, auſſi-bien que du retour futur des troupes dans leur pays, ſeront à la charge de S. M. Britannique.

dans lequel ce corps ſervira, de n'exiger de ce corps aucuns ſervices extraordinaires, ou qui ſeroient hors de ſa proportion avec le reſte de l'armée; & lorſqu'il ſervira avec les troupes Angloiſes, ou autres troupes auxiliaires, les Officiers commanderont (ainſi que le ſervice militaire l'exige de lui-même) ſuivant leur rang & l'ancienneté de leurs commiſſions ſans diſtinction, relativement au corps avec lequel ils ſe trouveront ſervir conjointement. Ce corps prêtera ſerment de fidélité à S M. B. ſans préjudice du ſerment qu'il a prêté à ſon Souverain. ier. Mai.

X I.

Tous les déſerteurs du Régiment de Waldeck ſeront rendus fidelement & auſſitôt,

---

XII.

Sa Majeſté Britannique accordera au Séréniſſime Prince pendant tout le temps que ce corps de troupes ſera à la paye de S. M., un ſubſide annuel de 25050 écus de banque. S. M. fera donner avis de la ceſſation dudit ſubſide, une année entiere avant que de ceſſer de le payer, bien entendu que cet avis ne ſera donné qu'après le retour des troupes dans les domaines de S. A. S.

Ce Traité ſera ratifié par les hautes Parties contractantes, & leurs ratifications ſeront échangées au plutôt poſſible. En foi de quoi, Nous avons ſigné le préſent Traité, en vertu de nos pleins pouvoirs, & nous y avons mis le ſceau de nos armes.

Fait à Hanau, le 5 Février 1776.

(L. S.) William Faucitt. (L. S.) Frédéric, Baron de Malſbourg.

1er. Mai. en quelque lieu qu'on puiſſe les trouver dans les places dépendantes de Sa Majeſté; & ſurtout on fera enſorte d'empêcher, autant que faire ſe pourra, qu'aucun des ſujets quelconques de S. A. S. s'établiſſent en Amérique ſans la permiſſion de ſon Souverain.

XII.

La paye commencera à courir quinze jours avant la marche de ce corps de troupes; & auſſitôt que les troupes auront quitté leurs quartiers pour ſe rendre au lieu de leur deſtination, toutes les dépenſes de marche & de tranſport ſeront à la charge de S. M. B.

XIII.

Sa Majeſté Britannique accordera au Séréniſſime Prince, pendant tout le tems que ce corps de troupes ſera à la paye de S. M. un ſubſide annuel de vingt-cinq mille cinquante écus argent de banque; S. M. fera donner avis de la ceſſation du ſuſdit ſubſide une année entiere avant qu'il ceſſe d'être payé, bien entendu que cet avis ne ſera donné qu'après le retour des troupes dans les Etats de S. A. S.

Ce traité ſera ratifié par les Hautes Parties contractantes, & les ratifications ſeront échangées le plutôt poſſible.

En foi de quoi nous ſouſſignés, en vertu de nos pleins-pouvoirs, avons ſigné le préſent Traité, & y avons appoſé les cachets de nos armes. Fait à Aroſſen le 20 Avril 1776.

(*L. S.*) WILLIAM FAUCITT.

(*L. S.*) FREDER. LOUIS WIEPERT DE ZERBST.

ÉTAT du Régiment de S. A. S. le Prince régnant de Waldeck. 1er. Mai.

ÉTAT MAJOR.

1 Lieuten. Colonel.
1 Major.
2 Capitain. Lieuten
1 Adjudant major.
1 Auditeur.
1 Quartier Maître.
1 Chapelain.
1 Chirurgien major.
1 Tambour major.
4 Hautbois ou Fifres.
2 Prevôt & ſon Aide.
1 Valet pour la voiture de la caiſſe milit.
1 Valet pour la voit. de la caiſſe de pharmacie.

18

Compagnie de Grenad.

2 Capitaine & ſon valet.
2 pr. Lieut. & ſon val.
2 ſec. Lieut. & ſon val.
1 Chirurgien.
3 Sergents.
1 Fourrier.
1 Capitaine d'Armes.
6 Caporaux.
2 Fifres.
1 Agent.
110 Grenadiers.

134 hommes.
2 Bombardiers.

12 Canonniers.
2 Canons de trois livres de balle.

Compagnie du Régim.

2 Capitaine & ſon valet.
2 pr. Lieut. & ſon valet.
2 Enſeigne & ſon valet.
1 Chirurgien.
3 Sergents.
1 Fourrier.
1 Capitaine d'Armes.
1 Porte-Etendard.
3 Canonniers.
1 Agent.
107 Soldats.

130 hommes.
390 des 3 autres Comp.
134 la Comp. de Grenad.
16 de l'Etat Major.

Total 670

*Lettre d'un Banquier de Londres à M.***, à Anvers.*

De Londres le 16 Juin 1776.

Quoique j'aye sous ma plume, Monsieur, les plus curieux détails concernant l'Amérique, & que je me sente un desir impatient de m'en entretenir avec vous; un autre intérêt qui m'occupe, (& c'est celui de la vérité) exige de moi qu'avant tout je revienne sur un passage de ma derniere lettre, qui pourroit vous induire à placer dans votre recueil un fait intéressant sous une fausse date, ce qui seroit très-contraire aux vues dans lesquelles vous le composez. C'est au sujet de la proclamation par laquelle le chevalier Carlton offroit des secours aux blessés de l'armée Américaine, & invitoit les Officiers des milices du pays à les chercher dans les bois. J'ai eu l'honneur de vous prévenir qu'il y avoit des éditions de cette proclamation qui la datoient du 10 Juin, sur le fondement que le général n'auroit point pû parler de blessés après la levée du siege de Quebec. Cette critique m'ayant paru juste, j'ai adopté la date du 10 Juin; mais depuis j'ai reconnu que j'avois eu tort & j'en fais l'aveu, avec la réparation convenable à la Gazette de la Cour, qui avoit daté cette piece du 10 Mai. En effet, le chevalier Carlton n'étoit pas le 10 Juin à Quebec, & il étoit parti avec l'armée devant laquelle

les Américains ont abandonné leur poſte de Sorel. Il eſt vrai que ſous la date du 10 Mai, je cherche inutilement dans ſa relation du ſiége de Quebec de quels bleſſés il pouvoit parler, puiſqu'il n'y faiſoit mention d'aucune ſortie de la garniſon, ni d'aucune action fort vive depuis celle du 31 Décembre. Mais c'eſt un myſtere qu'il faut que le tems éclairciſſe, & qu'un changement de date ſur un événement poſtérieur embrouilleroit peut-être encore davantage. Vous faites profeſſion, Monſieur, de ne compoſer votre recueil que de faits certains, pour ſervir à l'hiſtoire de l'Angleterre & de ſes Colonies; & moi, quoiqu'en donnant un peu carriere à mon imagination dans mes conjectures d'après les événemens du jour, je ne m'arrête qu'aux bruits qui me paroiſſent les plus vraiſemblables, pour vous donner l'idée la plus juſte qu'il me ſoit poſſible de la ſituation actuelle des affaires. Je crois pouvoir me flatter que dans la faute que je viens de vous avouer, vous ne trouverez qu'un nouveau motif pour ne mettre aucune réſerve à la confiance que vous voudrez bien m'accorder.

Parlons donc à préſent de la grande nouvelle qui eſt arrivée ici le 10 de ce mois, à midi; & qui a été publiée auſſitôt par la gazette de la Cour, comme ſi elle annonçoit le triomphe du parti Anti-américain. Elle fait le ſujet de trois lettres, dont deux ſont addreſſées au lord Germaine, par le général

Howe & par M. Tryon, Gouverneur de la Nouvelle York, & l'autre par l'Amiral Shuldam au lord Sandwich. Vous croyez peut-être que le grand coup eſt porté, que l'armée Américaine s'eſt ſoumiſe ou a été détruite. Non, Monſieur, les affaires ne ſont pas ſi avancées. Au moins l'armée du Roi aura fait ſon débarquement dans quelque lieu très intéreſſant pour le ſuccès des opérations futures de guerre ou de politique. — Ce n'eſt pas encore cela. — Il y aura donc eu quelque action très-vive, & digne d'embellir l'hiſtoire des guerres littorales. Oh! point du tout. — Si les choſes s'étoient paſſées de quelqu'une de ces trois manieres, il eſt à croire que les lettres du Général, de l'Amiral & du Gouverneur, n'auroient pas été envoyées comme par occaſion; or, voici ce qu'écrit le Général: *M Blunt, Lieutenant-Colonel du quatrième régiment, à qui j'ai permis de paſſer en Angleterre, où il eſt appellé par ſes affaires particulieres, aura l'honneur de vous remettre ces dépêches.* J'ajouterai que ſi la Cour avoit été parfaitement contente de leur contenu, la gazette n'en auroit ſurement pas retranché une ſyllabe, & cependant chacune porte pour titre: *Extrait de la lettre, &c.* Aſſurément ce n'eſt plus le cas de dire qu'il eſt des détails qu'on ne veut point publier, parce qu'ils nuiroient au ſuccès des opérations futures. Toute perſpective ſemblable, renverroit l'iſſue de la guerre à l'année prochaine, & ſeroit

une diſgrace pour les Miniſtres, qui juſqu'ici ont ſoutenu que la campagne actuelle ſeroit déciſive. Enfin, Monſieur, pour ne pas vous faire attendre plus long-tems; c'eſt que l'armée, partie de Boſton le 17 Mars, pour venir, par Halifax, attaquer la ville de New-York, a débarqué très-paiſiblement, ſuivant l'Amiral, le 3 Juillet, & ſuivant le Général, le 29 Juin, dans la petite île de *Staten*, grande au plus comme l'île *d'Aix* où elle a été très-bien reçue par la peuplade Hollandoiſe du lieu, dont le Curé, comme celui de l'île *d'Aix*, ne leve gueres que pour ſix cens francs de dixmes. Juſques-là vous ne voyez pas un très-grand avantage pour l'armée du Roi dans cet événement. Mais, un peu de patience: l'extrait de la lettre du Général eſt fort long, & je n'ai pas tout dit. — *Les grenadiers & l'Infanterie légere, qui formoient la premiere diviſion des bâtimens de tranſport, prirent terre dans cette île à la grande ſatisfaction de ſes fideles habitans qui gémiſſoient depuis long-tems ſous l'oppreſſion des Rébelles. Ceux qui avoient établi leurs quartiers parmi eux prirent ſoudain la fuite aux approches de la flotte.* Je m'attends, Monſieur, à deux obſervations ſur ce paſſage. Vous me direz que puiſque les Rébelles ont fui aux approches de la flotte, & que le Général ne fait mention d'aucun poſte qu'ils y euſſent occupé, c'eſt une preuve qu'ils ne faiſoient pas grand cas de cette île, & qu'ils n'avoient pas jugé qu'elle valût la peine d'être

défendue. Tout ce que je puis vous répondre à cela, c'eſt que le Général a vu, ſans doute, les choſes autrement; car quoique les Rébelles euſſent fui aux approches de la flotte, & qu'il ne fût reſté que ceux qui ont reçu l'armée du Roi avec la plus grande ſatisfaction, M. Howe n'a pas laiſſé de prodiguer les éloges aux deux officiers qui ont fait exécuter ce paiſible débarquement. On dit ici, à ce ſujet, qu'il ſera bon qu'on ſe ſouvienne d'eux pour leur confier la direction des premieres joûtes qui ſe donneront ſur la Tamiſe.

Je dois ajouter encore que *ſoixante hommes qui apportoient avec eux quelques armes, ſont venus le 5 Juillet demander du ſervice.* Quoique ce nombre ſoit bien peu conſidérable, ſi l'armée n'a débarqué (ſuivant la relation de l'Amiral) que le 3 juillet, c'étoit au moins une légere preuve que ſon arrivée commençoit à cauſer quelque ſenſation. Mais ſi ce débarquement s'étoit effectué dès le 29 Juin, (ainſi que l'annoncent bien clairement les extraits des lettres du Général & du Gouverneur) n'eſt-il pas riſible de faire valoir qu'au bout de neuf jours une ſoixantaine de miliciens déſerteurs ſoient venus joindre le Général qui ſe trouvoit en préſence d'une armée de vingt à trente mille hommes, & au milieu de 200,000 mécontens?

M. Tryon dit dans ſa lettre que le 6 Juillet il a paſſé en revue la milice de l'Iſle, qui s'eſt trouvée monter à quatre cents hommes, leſquels *à ſa ſollicitation* ont prêté de bon cœur

le ſerment de fidélité à S. M.ᶜ Deux lignes plus haut, il avoit dit : — *Les habitans de cette île ont volé vers le rivage au-devant de leurs libérateurs, à qui ils ſe ſont empreſſés de procurer autant de rafraîchiſſemens & de douceurs qu'il leur a été poſſible.* Comment a-t-il fallu *ſolliciter* des gens auſſi bien diſpoſés, pour leur faire prêter ſerment de fidélité ? N'en pourroit-on pas conclure, que ces grandes démonſtrations de joie à la vue de l'armée du Roi, ils les auroient données de même pour l'armée Américaine ; & qu'ils ne s'attendoient pas qu'on les forceroit à prendre les armes contre leurs freres ? L'amiral Shuldam ne s'accorde point avec le Gouverneur ſur le nombre des habitans qu'on a formés en corps de milice. Il ne le porte qu'à deux cents. Voilà, Monſieur, à quoi ſe réduiſent juſqu'ici tous les avantages effectifs de l'expédition du général Howe. On ne voit plus après cela dans les trois lettres qu'un grand fonds d'attente, de deſir & d'eſpérance. — Le général Howe dit : *je me propoſe d'*ATTENDRE *ici la flotte Angloiſe, ou l'arrivée du général Clinton.... Il y a tout lieu d'*ATTENDRE *que des corps conſidérables des habitans d'York, de Jerſey & de Conecticut ſe joindront à l'Armée & qu'excédés d'oppreſſion ils n'*ATTENDENT *qu'une occaſion favorable de marquer leur attachement & leur zèle pour le Gouvernement.* — *On m'a aſſuré que je puis* ATTENDRE *de Jerſey cinq cents hommes qui ſe préparent à venir joindre*

l'armée du Roi. — Cette disposition du peuple me fait ATTENDRE *avec impatience l'arrivée du lord Howe dans l'*ATTENTE *où je suis que dans ce moment décisif, il pourra faire usage de ses pleins pouvoirs avec le plus grand avantage.* C'est ainsi, Monsieur, que ce même Général *attendoit* des subsistances dans Boston, qu'enfin il a été obligé d'évacuer : que dans Halifax il a *attendu* jusqu'au 10 Juin son frere l'Amiral avec ses Hessois : que l'Amiral a peut-être attendu dans le même port, que son armée se fût rétablie de sa longue & pénible navigation ; que les différentes divisions des Hessois, après s'être *attendues* les unes les autres, ont *attendu* le vent. Que le général Carlton *attend* des bateaux pour gagner la riviere d'Hudson : que le général Cornwallis *attend* des munitions, &c. C'est ce qui a donné lieu à cette observation d'un écrivain Anglois : *on voit bien que c'est ici une affaire de Ministres, où tout se passe à attendre.*

Disons un mot du lord Amiral Howe, qui, suivant la Gazette de la Cour, étoit entré le 23 Juin à Halifax, d'où il alloit repartir sur le champ. Sa traversée n'aura pas été courte; puisque son frere attendoit encore de ses nouvelles le 8 Juillet, jour duquel sont datées les trois lettres. Calculez d'après la traversée du Général Howe. Il est parti de Halifax le 10 Juin, & il est arrivé le 25 devant *New-York*. C'est tout juste une navigation de quinze jours, & pour la flotte

d'une vingtaine de jours ; car le général dit qu'il étoit venu séparément sur une frégate. Les lettres sont arrivées à Londres le 10 Août ; c'est aujourd'hui le 16, & la Cour n'a point encore annoncé que l'Amiral & sa flotte de Hessois soient arrivés à New-York ; & assurément elle l'auroit fait, puisqu'elle n'y a pas manqué relativement au Général. Comme il ne faut pas plus de trente jours pour recevoir en Angleterre des nouvelles de New-York. N'est-il pas naturel d'en inférer que le 12 Juillet les Hessois n'y étoient pas encore ? Supposons qu'ils soient partis d'Halifax le 27 Juin, il leur faut vingt jours pour gagner la Nouvelle-York. La réunion des deux armées & des deux flottes ne se sera donc faite que du quinze au dix-sept Juillet. Or, si l'opération n'est pas consommée en six semaines de tems, que deviendront les escadres & les flottes aux approches de l'équinoxe, & de quoi subsisteront les armées ? Pour vous faire juger de la durée de l'opération, il me suffit de vous représenter la position & l'etat des Américains dans les termes mêmes dont s'est servi le général Howe. Après avoir dit qu'un grand nombre de particuliers zélés pour le Gouvernement, qu'il a trouvés *aux arrêts* sur le vaisseau où s'étoit réfugié le gouverneur Tryon, lui ont donné les informations les plus précises de l'état des rébelles, il ajoute : *ils sont en très-grand nombre, très-*

avantageusement postés & leurs camps de Long-Island & de New-York sont couverts par des retranchemens très-forts. Indépendamment d'un train considérable d'artillerie de Campagne, ils ont plus de cent piéces de canon pour défendre la ville du côté de la mer & pour empêcher la flotte de remonter North River, (c'est la riviere de *Hudson.*) Notez, s'il vous plaît, que son armée n'est gueres que de cinq mille hommes, en y comprenant des renforts d'Infanterie Ecossoise qu'elle a recueillis sur la route; car on a sçu bien positivement en Angleterre, qu'il avoit souffert une désertion prodigieuse pendant le séjour qu'il a fait à Halifax, & que c'est une des raisons qui l'a forcé d'en partir le 10 Juin avant l'arrivée de son frere. Aussi dit-il plus bas: *en me tenant toujours prêt pour l'action, je me propose d'attendre ici la flotte Angloise, ou l'arrivée du Lieutenant Général Clinton; à moins que des circonstances imprévues ne me déterminent à agir avec les forces que je commande actuellement:* ce qui vous annonce qu'il n'attaquera point d'abord, au moins avec l'armée.

Vous venez de voir ce qu'il dit de la force & des préparatifs de défense des Rebelles, passons au tableau qu'il fait de leur résolution. Il nous apprend trois événemens de la plus grande importance, qui attestent que le parti des Américains pour l'indépendance est pris sans retour, & qui doivent s'être passés depuis son arrivée sur les lieux, & peut-être depuis le débarquement de ses forces. Je vais copier sa re-

lation mot pour mot. *Le Gouverneur Franklin qui s'étoit longtems soutenu dans Jersey, vient d'être arrêté à Amboy, & il y a quelques jours qu'on a arrêté le Maire de New-York, accusé de donner avis de ce qui se passoit au Gouverneur Tryon. Sur les plus légers indices, on lui a fait son procès, &* il *est actuellement condamné à mort, mais la sentence n'étoit pas encore exécutée lors des dernieres lettres que l'on a reçues.* Et plus bas: *Quantité d'habitans du pays se sont rendus tant dans cette Isle, qu'à bord de nos vaisseaux, ces deux derniers jours* (le 6 & le 7 Juillet) *& j'ai appris d'eux que le Congrès du Continent, venoit de déclarer les Colonies unies, Etats libres & indépendans.* Cette nouvelle, que l'on a apprise dans Londres par d'autres voies, a, dit-on, pour datte certaine le 4 Juillet. Ne vous paroît-il pas, Monsieur, que des actes d'une telle vigueur & dans de telles circonstances, ne donnent point lieu de croire que les Colonies soient revenues de leur premiere ardeur, ou qu'elles regrettent d'avoir poussé les choses à l'extrêmité; ne font-ils pas au contraire désespérer que l'affaire ait une issue aussi prompte & aussi heureuse que l'intérêt de l'humanité doit le faire généralement souhaiter? Je vous laisse à penser si le Général pourra agir avec quelque efficacité pendant le tems trop long qu'il passera dans l'attente de la flotte Hessoise. Il finit ainsi sa lettre: *On prépare des forces navales, pour remonter North-river; & deux vaisseaux du Roi, l'un de 40, l'autre de 20 canons, ont*

reçu

reçu des ordres relatifs à cette opération. Cette phrafe a donné lieu au bruit qui s'eft répandu hier à la Bourfe, que le *9*, qui étoit le lendemain de la date des lettres, l'efcadre avoit voulu forcer la batterie ennemie, mais qu'elle y avoit échoué, & s'étoit retirée après avoir fait une grande perte. Mais on n'a connoiffance d'aucun vaiffeau qui foit arrivé depuis le paquebot le *Mercury*, fur lequel eft venu M. Blunt.

Je vous ai rapporté en détail tout l'extrait de la lettre de M. Howe, à l'exception d'un feul article que le parti Américain y a lu avec grand plaifir. Le voici: *Six bâtimens de tranfport appartenans à l'Infanterie Ecoffoife, ayant à bord trois compagnies du 42e. Régiment, & trois du 71e. fe font réunis à la flotte du vice-Amiral Shuldham dans le cours de fa traverfée; & on ne fait rien du refte de cette divifion, fi ce n'eft que les gazettes de New-York ont publié que les corfaires Américains avoient pris deux bâtimens de tranfport, & les avoient conduits dans Bofton: que le Major Menzies avoit été tué dans cette action: que M. Campbell, Lieutenant Colonel du 71e. Régiment, quinze autres Officiers & environ 450 hommes avoient été faits prifonniers.* On a remarqué que M. Howe paffoit très-légérement fur la maniere dont ces prifes fe font faites, parce qu'il auroit été obligé de dire que la flotte s'étoit livrée elle-même à l'ennemi en fe préfentant devant Bofton après qu'il eut fi prudemment évacué cette ville.

Les ennemis du Lord Sandwich n'ont pas manqué non plus d'obſerver dans la lettre de l'Amiral qui lui a été adreſſée, comme Miniſtre de la Marine, qu'il n'étoit nullement queſtion de la perte de ces deux Bâtimens, quoique l'extrait de ladite lettre fît ſonner bien haut que *l'Amiral Shuldham étoit arrivé à Statem-Iſland le 3 Juillet avec l'eſcadre à ſes ordres, & avec la flotte entiere des bâtimens de tranſport des vivres & des munitions de guerre qu'il eſcortoit, ſans en avoir perdu, ſans même qu'il s'en fût ſéparé un ſeul.* Cet Amiral a informé le Miniſtere qu'il a mis en ſtation un nombre ſuffiſant de corſaires dans les parages voiſins où l'Amiral Howe étoit attendu d'un moment à l'autre, pour qu'ils le miſſent ſur la bonne route. Ces croiſeurs auront lieu plus d'une fois de ſe perſuader qu'ils ont manqué l'Amiral, ou qu'il n'arrivera jamais ſi, comme on peut le ſuppoſer, il n'eſt pas parti d'Halifax avant le mois de Juillet.

Je vous ai rapporté en ſubſtance, Monſieur, les extraits des trois lettres, dans leſquelles il eſt difficile de concilier les diverſes époques aſſignées au débarquement de l'armée. Le Général Howe le fixe au 29 Juin, quatre jours après ſon arrivée à *Sandy Hook*, & l'Amiral au 3 Juillet, en diſant *que les troupes ont été débarquées ce jour-là même & le lendemain* qui étoit le quatre. Il eſt vrai que ces piéces ont été arrangées pour la gazette dans des départemens différens, & qu'on a voulu les donner au public avec la plus grande diligen-

ce. Cela vous explique comment elles peuvent manquer d'uniformité ſur pluſieurs points eſſentiels. Mais on pourroit en conclure auſſi que tout le concert poſſible ne regne pas entre l'adminiſtration des Colonies & celle de la Marine.

Je viens de voir une lettre écrite de l'armée américaine dans New-York le 7 Juillet, & qui eſt arrivée très-heureuſement à ſa deſtination par le même paquebot qui a apporté les dépêches du Général. Je me fais un plaiſir de vous la tranſcrire.

» Comme tout eſt changé dans cette ville ! nos luths ont perdu leur accord, nos harpes reſtent ſuſpendues aux troncs des ſaules, & l'air retentit du bruit aigre de la trompette guerriere, mêlé à celui de nos gémiſſemens. Une batterie de cent vingt canons défend les approches de la ville & de la riviere du Nord : nous avons élevé de fortes redoutes ici & à *Long-Iſland* : nos troupes garniſſent tous les poſtes de quelque importance ; elles ſont nombreuſes & pleines d'ardeur. Nous nous attendions à être attaqués par le Général Howe auſſitôt que ſon armée ſeroit débarquée ; mais elle s'eſt établie dans l'Iſle de Staten, miſérable & petit endroit qui ne nous a point paru valoir la peine & la dépenſe de le fortifier. Nous ſavions très bien que le Gouverneur Tryon & les Torys avoient inſtruit l'ennemi de notre poſition & de nos forces. C'eſt ce qui nous explique l'énigme de ſa conduite actuelle. Je vais

vous en dire le mot, pour que vous compreniez aussi comment il se fait que le Général soit venu avec tant de diligence, & qu'il se presse si peu de nous attaquer. Faites bien attention à ceci. Il y a quelque tems que le Général Washington, qui est universellement aimé parmi nous, reçut un avis secret de se tenir sur ses gardes. Les précautions qu'il a su prendre, ont fait tomber entre ses mains une lettre d'après laquelle il a fait aussitôt arréter le Maire de cette ville & d'autres Torys. On a découvert par leurs papiers le complot le plus noir qu'il fût possible d'imaginer. Ils avoient résolu de se saisir du Général Washington & des autres Chefs, dès que le Général Howe paroîtroit, & d'enclouer tous nos canons, pour faciliter le débarquement de l'ennemi & lui procurer une victoire facile. Ce complot concerté avec le Gouverneur Tryon, avoit été communiqué par lui au Général Howe, qui en conséquence, s'est pressé de partir d'Halifax, pour en voir consommer l'exécution. Le procès a été fait au perfide Maire, & il a reçu son jugement de mort; mais on a sursis à l'exécution, & on le garde en prison avec d'autres conjurés. Vous voyez ce qu'on peut attendre de ces indignes Torys, & de leurs détestables principes. C'est une seconde édition de ce qu'ils ont fait à la Caroline Septentrionale. Mais désormais aussi on n'aura plus pour eux aucun ménagement. Nous imaginons que le Général Howe attendra des renforts pour nous attaquer. Lorsqu'il

le fera, la journée sera chaude. Le Ciel en décidera. Jugez de notre impatience & de l'agitation où nous serons jusqu'à ce terrible moment. Un certain Colonel Campbell avec tous ses Officiers & sept cens hommes, a été enlevé par nos corsaires après un combat très-court. Nous venons d'envoyer un gros détachement vers le Canada, pour renforcer notre armée qui y a souffert un échec, & qui a perdu le brave Général Thomson «.

Pour vous donner, Monsieur, une idée de la situation où se trouve actuellement l'armée du Général How à l'égard de la ville de New-York, je vais vous copier un passage du voyage de M. Burnaby dans ce pays en 1760. » Je passai, dit-il, de la Nouvelle Jersey, dans l'Isle de Staten, de la Province de la Nouvelle-York, & j'avançai l'espace de neuf miles jusqu'à la pointe qui fait face à la ville de New-York. A cette pointe je m'embarquai pour New-York, & je fis une traversée agréable, d'environ trois lieues. La ville de New-York est située sur la pointe d'une petite Isle découverte du côté de la Baye, & circonscrite dans le reste de son contour par les rivieres du Nord & de l'Est; elle domine sur une magnifique nape d'eau, & découvre les Isles de Jersey, de Long-Island, de Staten & beaucoup d'autres qui sont éparses dans la Baye «.

» On compte dans la ville de New-York deux ou trois mille maisons, & environ dix-sept mille habitans. Les rues, quoique nettes & pa-

vées, y ſont étroites, à l'exception de deux ou trois qui ſont bordées de rangées d'arbres. L'étendue de la ville en longueur, eſt d'environ une lieue ſur un tiers de lieue de largeur. L'air y eſt très-bon; mais on y manque d'eau; & celle que boivent les habitans leur eſt apportée de ſources qui ſont aſſez éloignées de la ville. La Baye de New-York communique avec celle de Newark, avec le Sund, la riviere d'Amboy & pluſieurs autres. Elle reçoit auſſi la riviere de Hudſon, autrement appellée *North-River*, une des plus larges de l'Amérique, & qui eſt navigable pour des petits bâtimens, juſques à Albany, à cent cinquante miles, ou cinquante lieues de ſon embouchure. D'Albany on communique, par la riviere de Mokok & d'autres qui arroſent le pays des ſix Nations, avec le Lac Ontario; & par les Lacs du Saint Sacrement & de Champlain, & la riviere Sorel avec le fleuve Saint Laurent, ſauf cependant quelques portages. C'eſt cette riviere du Nord ou de Hudſon, dont l'entrée eſt défendue par les batteries des Américains, que le Général ſe diſpoſoit à faire attaquer par deux vaiſſeaux. Vous jugez, Monſieur, combien elle eſt intéreſſante pour les uns & pour les autres, à cauſe de la facilité qu'elle donneroit pour une réunion de l'armée de débarquement avec celle du Général Burgoyne dans le Canada : ce qui opéreroit ſur le champ l'inveſtiſſement de la Nouvelle Angleterre. » Quant à l'Iſle de Staten, pourſuit M. Burnaby, elle peut

avoir quatre lieues de long ſur environ deux de large. Il n'y a qu'un ſeul petit village appellé *Richmon-Town*, d'où M. Howe a daté ſa lettre. Le pays eſt ou montueux ou marécageux, & en général très-âpre. Vers le midi, ſe trouve une aſſez bonne plaine. Les habitans ſont pour la plûpart Hollandois, deſcendans de ceux qui furent chaſſés de la Nouvelle York qu'ils avoient uſurpée. Cette Iſle forme le Comté de Richmond. « Vous voilà, Monſieur, parfaitement au fait du théâtre de la guerre, & des diſpoſitions des deux parties belligérantes. Vous voyez dans quelles circonſtances le Lord Howe, s'il ne tarde point à arriver, ſe préſentera avec les plein-pouvoirs qui le rendent l'arbitre du ſort des deux Empires. Tous les vrais amis du repos général & du bonheur de l'humanité, doivent déſirer qu'il ſoit vrai, comme le bruit s'en répand ici de plus en plus, que cet Amiral n'a accepté ſa commiſſion, que ſous la promeſſe qu'il ſeroit abſolument le maître des conditions d'un accommodement; & que c'eſt l'avis du Roi qui a décidé la queſtion en faveur d'une propoſition qui feroit à jamais chérir de tous les honnêtes gens le nom glorieux de Howe. Ceux qui ſont perſuadés que tel eſt le vrai état des choſes, attendent par les premieres dépêches, la nouvelle d'une action abſolument déciſive, ou d'une ſuſpenſion d'armes.

On m'apprend dans le moment, Monſieur, que le lord Amiral Howe eſt reparti de Halifax le 7 Juillet, & qu'il a dû rejoindre le

Général ſon frere à l'île de *Staten* vers le 20 Juillet, avec toute la flotte Heſſoiſe. On n'eſt inquiet que pour le bataillon de mille hommes des gardes, qui étoient de ce convoi & dont on n'a eu aucunes nouvelles depuis leur départ d'Angleterre. Le bruit ſe répand fortement, que le général Howe a évacué l'île de *Staten* lorſqu'il s'eſt vu renforcé par l'eſcadre & l'armée de ſon frere, & qu'ils ſont partis pour Philadelphie où le Général ſe rendra par terre après avoir débarqué à *Perth-Amboy*. Il eſt certain que le lord Howe donneroit ainſi une efficacité plus active & plus directe aux propoſitions d'accommodement qu'il croira pouvoir faire; & la connoiſſance qu'il aura eue de l'acte de ſéparation & d'indépendance, publié le 4 Juillet par le Congrès, aura pu le décider à rapprocher le théâtre de la guerre de celui de la négociation. Que ce moment eſt intéreſſant! Je dois pourtant vous obſerver qu'aucune autorité ne garantit la nouvelle du mouvement des armées, mais que c'eſt ſeulement un bruit général, d'après des lettres de Porſmouth où il eſt arrivé un exprès, parti, dit on, de New-York le 20 Juillet. — Il ſe débite auſſi que le général Clinton a fait une tentative malheureuſe à Charles-Town, d'où il a été repouſſé avec perte, & que deux vaiſſeaux du Roi ſe ſont perdus ſur la barre. Ce qui aide à confirmer ce bruit, c'eſt la phraſe de la lettre du général Howe, où il dit qu'il attend le géné-

tal Clinton devant New-Vork. Cela feroit toujours préſumer qu'il a manqué ſon entrepriſe Le lord Dunmore a abandonné ſa ſtation devant Norfolk, & s'eſt porté à la profondeur de 70 milles dans la baye de Cheſapeak à Guns-Iſland. Il y eſt mouillé avec cent bâtimens, ſur leſquels ſont embarqués tous les amis du gouvernement, au nombre d'environ ſix cents en état de porter les armes y compris les negres. On dit que deux bâtimens de tranſport où étoient ſept cents Heſſois, ont été pris par les corſaires Américains.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. On m'apporte, Monſieur, une traduction de l'acte du Congrès général de l'Amérique du 4 Juillet. C'eſt ſans contredit le plus grand événement de la campagne, de la guerre même, & peut-être de ce ſiecle. Je vais le tranſcrire ici en ſa totalité : car il ne faut en rien perdre. De pareils écrits & des ſubverſions d'Empire, ſont choſe très-rares ; heureuſement !

Déclaration des Repréſentans des Colonies unies de l'Amérique, aſſemblées en Congrès général le 4 Juillet 1776.

Lorſque dans le cours des événemens humains, un peuple ſe voit forcé à diſſoudre les liens politiques qui l'uniſſoit à un autre, & à prendre ſéparément parmi les Puiſſances de

la terre, & ſuivant le droit de l'égalité, la place que lui aſſignent les loix de la nature & du dieu de la nature, il eſt décent & convenable, que par reſpect pour les opinions du reſte des hommes, ce peuple faſſe connoître les motifs qui l'ont porté à une telle ſéparation.

Voici des vérités évidentes par elles-mêmes C'eſt que tous les hommes ont été créés égaux: c'eſt qu'il eſt certains droits inaliénables dont le Créateur les a doués, tels que la vie, la liberté & le deſir du bien être, pour le maintien deſquels furent inſtitués parmi eux les gouvernemens, qui tiennent leurs juſtes pouvoirs du conſentement des gouvernés; & que dès qu'une forme de gouvernement tend à les détruire, le peuple a le droit de la modifier ou de l'abolir, & d'en inſtituer une nouvelle, en poſant ſa baſe ſur les principes, & donnant à ſes pouvoirs l'organiſation qu'il juge les plus propres à effectuer ſa ſureté & ſon bonheur. La prudence veut ſans doute qu'on ne change pas pour des cauſes frivoles ou paſſageres des gouvernemens établis depuis long-tems; auſſi l'expérience a-t-elle fait voir que les hommes ſe reſignent plus volontiers à ſouffrir, tant que les maux ſont ſupportables, qu'ils ne ſe décident à ſe faire juſtice eux-mêmes, par l'abolition d'un gouvernement auquel ils etoient habitués. Mais lorſqu'une longue ſuite d'abus & d'uſurpations toutes invariablement dirigées vers le même but, prou-

vent évidemment le projet de réduire un peuple à l'asservissement sous un despotisme absolu; c'est le devoir autant que le droit de ce peuple de secouer le joug d'un pareil gouvernement, & de se procurer d'autres gardiens qui lui répondent de sa sureté future. Telle a été la patience des Colonies Américaines dans leurs souffrances, & telle est aujourd'hui la nécessité qui les force à changer la forme de leur gouvernement. L'histoire du Roi actuel de la Grande-Bretagne, n'offre qu'un tissu d'outrages & d'usurpations, qui toutes ont eu pour objet direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur les états Américains. Pour le prouver il nous suffira d'exposer les faits suivant à tout ce qu'il y a de gens sans partialité, dans l'univers.

Il a refusé son consentement aux loix les plus salutaires & les plus indispensables pour l'intérêt du bien public.

Il a défendu à ses Gouverneurs de passer des loix d'une importance extrême & d'une nécessité urgente, à moins que leur action ne fût suspendue jusqu'à ce qu'on eût obtenu son consentemenr; & dans leur état de suspension il les a entierement négligées.

Il a refusé de passer d'autres loix à la convenance de districts considérables, à moins que les peuples de ces districts n'abandonnassent leur droit de représentation dans le corps législatif: droit inappréciable pour eux & qui n'est formidable que pour un gouvernement tyrannique.

Il a convoqué des corps législatifs dans des lieux inusités, où manquoient toutes les douceurs de la vie, & éloignés des dépôts des actes publics, avec la seule vue de fatiguer leur constance & de les faire plier à ses desseins.

Il a dissous, plusieurs fois, des corps représentatifs, parce qu'ils s'étoient opposés avec une mâle fermeté à ses entreprises sur les droits du peuple.

Après avoir ainsi dissous ces corps, il s'est refusé, pendant très-longtems, à en faire établir d'autres; d'où il résulte que l'autorité législative ne pouvant point s'anéantir, a remonté vers sa source, qui est le peuple, pour être par lui exercée. Mais dans l'intervalle l'Etat a été exposé à tous les dangers d'une invasion du dehors, & aux plus inquiétantes convulsions au dedans. Il a cherché à arrêter l'accroissement de la population dans les Etats Américains, en suscitant des embarras dans l'exécution des loix pour la naturalisation des étrangers, en refusant de passer des loix pour autoriser leurs émigrations vers l'Amérique, & en haussant les termes auxquels on avoit jusques-là obtenu les nouvelles appropriations de terres.

Il a arrêté le cours de l'administration de la justice, en refusant son consentement à des loix dont l'objet étoit de conférer un pouvoir judiciaire.

Il a rendu les Juges dépendans de sa seule

volonté, en mettant leurs offices ſous ſa main, & en ſe rendant le maître de regler & de payer leurs gages.

Il a érigé une multitude de nouveaux offices, & envoyé en Amérique des légions d'employés pour harraſſer le peuple & dévorer ſes ſubſiſtances.

Il a entretenu des armées parmi nous en tems de paix, ſans le conſentement de nos corps légiſlatifs.

Il a cherché à rendre le militaire indépendant de la puiſſance civile, & à faire même qu'il lui devînt ſupérieur.

Il a comploté avec (*) d'autres, pour nous ſoumettre à une Juriſdiction étrangere à notre conſtitution, & inconnue à nos loix : donnant ſon conſentement à leurs prétendus actes de légiſlation, qui ont eu pour objet :

(*) Le Parlement de la G. Br.

De diſtribuer parmi nous des corps conſidérables de troupes armées :

De garantir ces troupes, par des formes illuſoires, d'être punies pour les meurtres qu'elles auroient commis ſur les peuples d'Amérique :

D'interrompre notre commerce avec toutes les parties du monde :

De nous impoſer des taxes ſans notre conſentement :

De nous priver, en pluſieurs cas, de l'avantage d'être jugés par nos Pairs :

De nous tranſporter au-de-là des mers pour y être jugés pour de prétendus délits :

D'abolir le vrai ſyſtême des loix Angloiſes,

dans une province (*) voisine, en y établissant un gouvernement arbitraire, & en donnant une telle extension à ses limites, que cette Province pût servir tout à la fois & d'autorité, & d'instrument pour introduire le même pouvoir tyrannique dans les autres Colonies :

(*) Le Canada.

De nous enlever nos chartres, d'abolir nos loix les plus précieuses, & de changer, jusques dans leur base, les formes de notre gouvernement :

De suspendre nos corps législatifs & de se déclarer eux-mêmes revêtus du pouvoir de porter des loix pour nous dans tous les cas quelconques.

Il a abdiqué le gouvernement des Etats Américains, en déclarant qu'il nous retiroit sa protection, & en nous faisant la guerre.

Il a exercé le brigandage sur nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes & fait couler le sang des peuples Américains.

Actuellement, il fait passer en Amérique des armées considérables de mercenaires étrangers, pour consommer ses œuvres de mort, de désolation & de tyrannie, qu'il avoit commencées avec des recherches de cruauté & de perfidie, dont les siecles de barbarie fournissent à peine l'exemple, & trop indignes du chef d'une nation civilisée.

Il a forcé nos compatriotes, pris à la mer, à porter les armes contre leur pays & à devenir les bourreaux de leurs amis & de leurs

freres, ou à périr eux-mêmes de leurs mains.

Il a excité parmi nous des ſoulevemens domeſtiques, & a eſſayé de faire tomber ſur nous les habitans de nos frontieres, d'impitoyables ſauvages, qui ne ſavent faire la guerre que pour le carnage, ſans diſtinction de ſexes, d'âges, ou de conditions.

A chacun de ces degrés d'oppreſſion, nous nous lui avons adreſſé les plus humbles remontrances, pour lui demander les redreſſement de nos griefs; & nos ſuppliques réitérées n'ont obtenu d'autre réponſe que des outrages réitérés.

Un Roi, dont le caractere eſt marqué ainſi par tous les traits de la tyrannie n'eſt point propre pour être le gouverneur d'un peuple libre.

Et, quant à nos freres de la Grande-Bretagne, nous n'avons pas manqué non plus d'attention à leur égard. Nous n'avons ceſſé de les avertir des entrepriſes que leur Parlement faiſoit pour étendre ſa juridiction ſur nous, contre tout droit & juſtice. Nous leur avons remis ſous les yeux les circonſtances de notre émigration & de notre établiſſement en Amérique. Nous en avons appellé à leur juſtice & à leur magnanimité, & nous les avons conjurés par les liens de notre fraternité, de déſavouer ces uſurpations, qui infailliblement détruiroient entr'eux & nous, toute union & toute correſpondance. Ils ont été eux-mêmes ſourds au cri de la Juſtice & de la

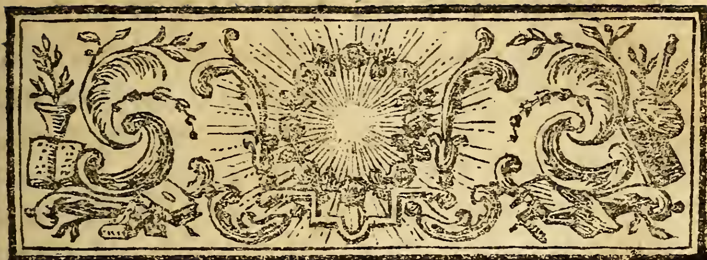
Nature. Nous ſommes donc forcés de céder à la néceſſité qui met une ſéparation entre nous, & de les regarder, ainſi que tout le reſte des hommes, comme nos ennemis en guerre, & nos amis en paix.

A ces cauſes, nous, les Repréſentans des Etats Unis de l'Amérique, aſſemblés en Congrès général, après avoir invoqué le ſuprême Juge de l'Univers, en témoignage de la droiture de nos intentions, Nous, au nom & par l'autorité des louables peuples de ces Colonies, publions & déclarons ſolemnellement, que ces Colonies unies ſont, & de droit doivent être Etats libres & indépendans : qu'elles ſont relevées de toute *allégeance* envers la Couronne Britannique : que toute liaiſon politique entr'elles & l'Etat de la Grande-Bretagne eſt & doit être totalement diſſoute ; & qu'en leur qualité d'Etats libres & indépendans, elles ont pleine autorité pour faire la guerre ou la paix, contracter des alliances, établir le commerce & faire tous autres Traités & actes que les Etats indépendans peuvent faire de droit. Et à l'appui de cette déclaration, en mettant notre plus ferme confiance dans la protection de la Providence divine, nous engageons mutuellement les uns envers les autres, nos vies, nos biens, & tout ce que nous avons de plus cher, notre honneur.

Signé par ordre & au nom du Congrès,

Jean Hancock, Préſident.

Atteſté Charles Thompſon, Secrétaire



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

Chambre des Communes.

LA Chambre délibere ſur diverſes pétitions pour obtenir l'exportation de certaines denrées, & elle arrête en Comité de permettre celle d'une quantité déterminée de biſcuits & de grenailles à l'île de Terre-Neuve, à la Nouv. Ecoſſe, à la baye des Chaleurs & à la côte de Labrador, pour l'avantage des pêcheries britanniques dans ces parties. 1.er Mai.

Le Comité du ſubſide arrête d'accorder 92,421 l. 14 ſ. 1 d. $\frac{1}{4}$. pour le déficit de la ſomme octroyée en 1774 à l'occaſion de la refonte des eſpeces d'or, & 13,000 l. pour l'entretien des forts & établiſſemens ſur la

1.r Mai. côte d'Afrique durant la présente année 1776.

Le lord North remet à la Chambre une copie du Traité avec le Prince de Waldeek, & aussitôt il fait lecture du message du Roi :

» GEORGE, ROI, Sa Majesté, se reposant sur le zele éprouvé & l'affection de ses fideles Communes, & considérant que, durant les présens troubles dans l'Amérique Septentrionale, il pourroit survenir des evénemens imprévus de la plus grande importance, qui pourroient avoir des suites dangereuses, si l'on ne prenoit aussitôt des mesures pour y obvier ou les renverser, desire que cette Chambre la mette en état de défrayer toutes dépenses faites ou à faire à l'occasion des services militaires pour l'année 1776. selon que l'état des affaires l'exigera. Et S. M. ayant jugé nécessaire de rendre sa proclamation en conformité de l'acte du Parlement passé dans la quatorziéme année de son règne, pour faire rentrer le reste de la monnoie d'or décriée, ne doute point que ses fideles Communes ne la mettent en état de suppléer aux besoins que pourra occasionner ce service, & dont l'on ne sauroit encore donner l'évaluation certaine. GEORGE, Roi.

2 Mai. LE NOMBRE des bâtimens de transport actuellement au service de l'Angleterre, se monte à plus de cinq cents voiles ; en y comprenant les vaisseaux étrangers fretés pour les troupes Hessoises.

La seconde division de ces troupes qui,

2 Mai.

avec le régiment de Hanau, sera de cinq mille hommes, n'attend, pour partir des ports d'Allemagne, que les bâtimens de transport. Mais il est plus que probable qu'on ne les verra point à Spithead avant le premier Juin, plusieurs des bâtimens qui doivent aller chercher ces troupes étant encore occupés actuellement a décharger leurs cargaisons sur la Tamise. Tous les bâtimens frettés pour ce service sont ou Hollandois ou Hambourgeois, & on sait très-bien que même le plus pressant danger ne les feroit pas hâter leur marche ou se détourner d'un seul pas de leur route ordinaire.

Extrait d'une Lettre de Spithead, du 2 Mai.

On s'attend que nous mettrons à la voile demain pour Boston, sous les ordres du Commodore William Hotham, qui arborera son pavillon à bord du *Preston* de cinquante canons. Les vaisseaux qui vont sous son commandement sont le *Jersey*, vaisseau hôpital; l'*Emerald*, de 32 canons; la *Brune*, aussi de 32; le *Strombolo*, brulot; la *Carcasse*, bombarde; & tous les bâtimens de transport qui sont prêts. Il y a actuellement ici plus de cent bâtimens de transport, qui tous ont à bord des troupes étrangeres.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

Pendant que le Ministere prend toutes les mesures possibles pour réduire les Colonies Américaines à l'obéissance, quelques Gouverneurs de ces Provinces font aussi de leur

2 Mai. côté les plus sérieux efforts pour les ramener par la voie de la persuasion.

Le comte de DUNMORE, Gouverneur de la Virginie, a écrit dans cette vue au sieur Richard Corbin la lettre suivante à bord du vaisseau le Dunmore, sur la riviere d'Elisabeth, le 27 Janvier.

MONSIEUR,

Nonobstant les reproches aussi multipliés que faux & cruels, qu'on a semés contre moi, comme si j'étois un ennemi de la Colonie; & quoique les Chefs actuels puissent avoir cru, pour le maintien des mesures qu'ils ont récemment adoptées, qu'il étoit nécessaire de me représenter sous un point de vue absolument contraire à celui, sous lequel il leur avoit plû de me considérer, il n'y a encore que peu de mois; assuré cependant moi-même de mon ferme attachement au pays en général, & à cette Colonie en particulier, je suis pleinement convaincu, qu'il n'y en a pas un seul parmi eux, qui, ayant jamais considéré ma conduite d'un œil impartial, ne soit persuadé que chaque acte de mon administration a tiré sa source d'un cœur qui n'a jamais nourri une seule pensée, dont le bon-heur réel & le bien-être de cette Colonie ne fût l'objet. Ce bien-être ayant constamment été mon principal but, au moment même que je reçus mes dépêches, l'année derniere, je convoquai l'Assemblée, pour mettre devant elle les résolutions du Parlement, ne doutant point alors qu'elles ne fussent reçues avec joie par tous ceux qui souhaitoient le bien du pays. Ayant reçu aujourd'hui le très-gracieux discours du Roi, je saisis, avec le plus grand plaisir, le dernier paragraphe qu'il contient, & dans lequel S. M. dit: » Il pourroit aussi convenir d'autoriser les personnes, munies de pareilles commissions, à réintégrer telle Province ou Colonie, qui retourneroit ainsi à l'obéissance, dans le libre exercice de son commerce

& de ſon trafic, ainſi que dans la jouiſſance de la même protection & sûreté, comme ſi elle ne ſe fût jamais rendue coupable de révolte ». Je ſaiſis, dis-je, avec la plus grande avidité ce ſentiment ſi généreux, ſi humain, & ſi véritablement noble, pour offrir de nouveau de faire tous les efforts qui ſeroient en ma foible puiſſance, afin de procurer, par tous les moyens qu'on croiroit utiles, une réconciliation honorable, permanente, promte & heureuſe entre cette Colonie & la Mere-Patrie. Je ſupplie le Tout-puiſſant qu'ils puiſſent faire, à ce ſujet, de mûres réflexions avant de s'attirer la vengeance de ce peuple puiſſant, quoique bon; & de plonger ainſi ce pays, naguères ſi fortuné, dans toutes les horreurs de la guerre civile la plus deſtructive qui, quand même elle ſeroit auſſi heureuſe que les plus échauffés d'entre eux pourroient l'eſpérer, ne ſauroit cependant ſe terminer que par leur deſtruction inévitable. Car quel eſt donc l'avantage qu'ils peuvent en attendre, & quels ne ſont pas les maux, qu'ils ont à craindre en s'opiniâtrant dans cette conteſtation, la plus ruineuſe & la plus dénaturée qui pût arriver? Si les conducteurs actuels du peuple étoient auſſi bien diſpoſés pour rentrer dans leur devoir, que je ſais que l'eſt le gros de la Colonie, ils embraſſeroient l'occaſion favorable qui s'offre aujourd'hui; mais, s'ils s'aveuglent aſſez eux-mêmes pour croire qu'il puiſſent ſecouer entierement le joug de la fidélité qu'ils doivent au meilleur des Souverains, & rompre leur lien avec cet Etat qui les a nourris avec le plus tendre ſoin paternel; leur mémoire ſera tranſmiſe à la poſtérité comme celle des hommes les plus ſéditieux & les plus ingrats ». 2 Mai.

» La conviction intime que j'ai, Monſieur, de votre attachement zélé au pays de votre naiſſance; l'admiration que vous témoignez pour cette conſtitution & ce Gouvernement vraiment excellent, ſous lequel vous avez ſi long-tems vécu avec bonheur; & l'amour, dont vous êtes animé pour notre très-gracieux Souverain, m'engagent à vous importuner de

a Mai. cette offre de mes ſervices pour la Colonie. Je vous prie d'aſſurer tous & chacun, auxquels vous jugerez à propos de communiquer ma préſente Lettre, de ma bonne volonté pour m'expoſer à toutes les fatigues ou difficultés, dans la vue de rendre ſon bonheur parfait. Il ne me reſte qu'à vous prier de ſoutenir mes efforts, pour effectuer une reconciliation entre ce pays & la Mere Patrie, par l'interpoſition de vos avis les plus ſalutaires, & par tous les ſecours qui ſeront en votre pouvoir. Que l'un & l'autre nous puiſſions nous réjouir d'un heureux ſuccès, c'eſt le vœu ardent de celui qui eſt, &c. » *Signé* DUNMORE

M. Richard *Corbin* ayant envoyé cette lettre au Comité de sûreté de la Virginie, ce Comité lui fit la réponſe ſuivante :

MONSIEUR,

Le Comité de sûreté a pris en conſidération la Lettre, qui vous a été adreſſée par le Lord Dunmore, & que vous lui avez communiquée. Vous, Monſieur, qui êtes ſi parfaitement inſtruit des ſentimens du pays, que nous repréſentons aujourd'hui, devez être convaincu, qu'il s'eſtimeroit extrêmement heureux par une réconciliation juſte & honorable avec la Grande-Brétagne, ſans effuſion ultérieure de ſang; mais nous ne ſommes point autoriſés, ni même portés par inclination à nous mêler de la voie de négociation, pour effectuer cet objet deſirable. Dans ſa derniere requête préſentée au Trône, le Congrès Continental a prié S. M. de déterminer quelque voie pour entamer une telle négociation. Et, ſi l'Adminiſtration eſt diſpoſée à guérir la bleſſure portée à l'Empire Britanique d'une maniere ſi dénaturée, elle embraſſera cette occaſion d'atteindre ce but qui probablement ſera la derniere. A tout événement, toute autre démarche, quelle qu'elle ſoit, doit partir des repréſentans du Continent & non pas de nous. Nous communiquerons cependant cette Lettre à l'Aſſemblée des Communes,

qui, en conſéquence de ſon ajournement, doit s'aſ- 2 Mai.
ſembler le premier jeudi du mois de Mars ; & nous ſoumettrons la matiere à ſon avis, au cas qu'il y ait alors un nombre ſuffiſant de Membres pour travailler aux affaires, ou auſſi-tôt après qu'un tel nombre pourra être raſſemblé. En attendant, ſi le Lord eſt d'inclination, & s'il a en ſon pouvoir de rendre ſervice à la Colonie, & d'éviter que la brêche ne ſoit encore élargie, il peut le prouver en faiſant ceſſer les hoſtilités contre les habitans, juſqu'à ce que les dernieres intentions de S. M. à l'égard d'une négociation, ſoient connues.

Nous avons, Monſieur, la plus grande confiance en votre attachement aux intérêts réels de l'Amérique ; & nous ſommes convaincus que la communication du contenu de cette lettre, que vous nous avez donnée, provient du motif le plus louable. Nous ſommes avec beaucoup de reſpect, &c.

Signé, Edmund Pendleton, pour le Comité.

M. James Woight, Gouverneur de la Georgie, a fait une démarche ſemblable à celle du Lord Dunmore, & avec auſſi peu de fruit, ainſi qu'on va le voir par la copie ſuivante de la Gazette de cette Colonie.

De Savannah dans la Georgie, le 14 Février.

Le Gouverneur avec ſa famille a quitté cette ville le 11 de ce mois, & s'eſt embarqué ſur le vaiſſeau le *Scarborough* à Tybée.

Lettre de M. Wright, Gouverneur de la Géorgie, à M. James Mackay & aux autres Membres du Conſeil de S. M. à Savanah ; écrite à bord du Scarborough, mouillé à Cockſpur le 13 Février.

MESSIEURS.

Depuis plus de trois ſemaines j'ai fait tous mes

2 Mai. efforts pour obtenir de ceux qui ſont actuellement à la tête des affaires, que les Commandans des vaiſſeaux de S. M., dans ces parages, puſſent avec aſſurance ſe rendre à la ville & avoir une libre correſpondance avec moi, ſans recevoir aucune eſpece d'inſulte de la part du peuple aſſemblé dans la ville & aux environs, & pour que les vaiſſeaux de S. M. puſſent auſſi ſe fournir de proviſions en les achetant tout ce qu'elles valent. Comme j'ai vu que le dernier meſſage relatif aux objets que je déſirois être expoſés par les Repréſentans de la ville de Savannah, à ceux qui ont l'autorité en main étoit reçu ſi légerement & regardé avec tant d'indifférence que, bien que je l'euſſe envoyé le 6 de ce mois au matin, j'ai été cinq jours ſans recevoir aucune ſorte de réponſe & que je ne ſais pas même ſi l'on ſe propoſe de m'en faire une ou non; & comme je ſuis perſuadé qu'il eſt eſſentiel au ſervice de S. M. & au bien de cette province que j'aye une entrevue avec les officiers du Roi, qui s'y trouvent, d'après toutes ces raiſons & beaucoup d'autres que vous devez connoître & approuver, à tout évenement, j'ai pris la réſolution de me rendre ici & j'y ſuis arrivé heureuſement hier matin à trois heures.

Après avoir murement & pleinement examiné les différentes lettres que j'ai reçues d'Angleterre & du général Howe à Boſton, & après avoir eu de longues conférences avec les officiers de S. M. qui ſont ici, j'ai la ſatisfaction de pouvoir vous aſſurer que les forces qui ſont actuellement dans les environs, (quoique bien ſuffiſantes pour réduire tous ceux qui voudroient tenter quelque oppoſition) ne commettront aucune hoſtilité contre cette province, & qu'elles ne deſirent & ne demandent autre choſe qu'une correſpondance amicale & un ſecours de proviſions fraîches. Vous pouvez abſolument compter ſur les aſſurances que je vous donne. Voilà ce que les officiers de S. M. attendent de vous, ils y ont un droit inconteſtable & ils inſiſtent ſur leur demande. C'eſt ce qu'aujour-

d'hui je requiers ſolemnellement au nom de S. M. & en qualité (peut-être) *du meilleur ami des peuples de la Georgie.* Je leur conſeille d'y acquieſcer ſans le moindre délai, ſans quoi je les préviens qu'il n'eſt pas en mon pouvoir de leur aſſurer la continuation de la paix & de la tranquilité dont ils jouiſſent à préſent, ſi l'on peut qualifier de ce nom la ſituation où ils ſe trouvent. 2 Mai.

Sa Majeſté a bien voulu m'accorder la permiſſion de retourner en Angleterre, &, quoiqu'on en puiſſe penſer, mon attachement pour la Province & pour ſes habitans eſt tel que je ne puis me diſpenſer, peut-être pour la derniere fois, de les exhorter à ſe ſouſtraire eux & leur poſtérité à la ruine & à la deſtruction totale & très-prochaine, dont ils ſont menacés; & je ne puis les quitter ſans leur recommander encore de la maniere la plus preſſante & la plus amicale, de ſe déſiſter de leurs projets & de leurs réſolutions actuelles; la choſe dépend encore d'eux; & s'ils me donnent jour à le faire, je m'engage (autant que je le pourrai) à leur faire obtenir une amniſtie générale pour tous les crimes & délits paſſés. Je les conjure, avant qu'il ſoit trop tard, de donner l'attention la plus ſérieuſe à ma propoſition; mais de quelque façon que les choſes tournent, qu'ils ſe reſſouviennent qu'aujourd'hui, au nom du Roi, j'offre à la province de la Georgie la branche d'olivier, objet ſi deſiré, tréſor ineſtimable, & qui rendra la paix & la félicité à ſes habitans & leur poſtérité.

Le capitaine *Barklay* m'a offert de notifier qu'il eſt très-diſpoſé à donner toute l'aſſiſtance qui ſera en ſon pouvoir aux Capitaines des vaiſſeaux marchands, qui auront pris leurs expéditions, pour les mettre en état de pourſuivre leur voyage. Je dois auſſi vous informer que le ſenau pris vendredi ou ſamedi dernier ne l'a été que par une mépriſe de l'officier qui commandoit le ſloop armé, & que ſi le propriétaire veut venir, non ſeulement le ſloop lui ſera rendu, mais même on lui payera un prix raiſonnable du riz qui étoit à

2 Mai. bord & dont on a pris une partie pour nourrir les porcs & la volaille. Je vous obſerve encore que ledit ſloop armé remontera demain juſqu'à la pointe *Fourmille* pour faire de l'eau fraîche & non pour autre choſe. Je vous prie de vouloir bien communiquer cette lettre, que je regarde comme de la plus grande importance pour tout le peuple de la Géorgie, au Congrès, s'il eſt aſſemblé, & s'il ne l'eſt pas, à ceux qui compoſent ce qu'on appelle le Conſeil de ſureté & nommément aux habitans de la ville & de la Province en général, & de leur dire que j'attendrai pendant un tems raiſonnable leur réponſe claire & préciſe ſur chaque point de ma lettre. Je ſuis avec une parfaite eſtime, Meſſieurs, votre très-obéiſſant ſerviteur.

Ja. Wright.

Réponſe du Congrès, adreſſée aux Membres du Conſeil de Sa Majeſté.

A Savannah, le 17 Février 1776.

MESSIEURS,

Nous avons examiné, avec toute l'attention due à l'importance d'une affaire auſſi ſérieuſe, la lettre que vous avez communiquée au Congrès de la part du Gouverneur qui nous a quittés tout-à-coup, & contre toute attente. D'un côté, nous ſentons un déplaiſir & une répugnance inexprimables à être obligés de regarder comme ennemis ceux que tout récemment nous aimions comme nos freres & nos compatriotes; & de l'autre nous nous trouvons forcés, par la loi de la conſervation & de la défenſe de ſoi-même, de régler en quelque ſorte notre conduite d'après cette idée.

Son Excellence nous informe que des forces très-conſidérables, tant par mer que par terre, ſont arrivées à Cockſpur, leſquelles, à ce qu'il paroît, attendent

de jour en jour de nouveaux renforts; mais que pour le présent elles ne pensent point à commettre des hostilités contre cette province. Il nous est impossible d'imaginer ce qu'elles se proposent, puisque la présence de cet armement manifeste certainement des projets. Il se peut faire que leur premiere & immédiate opération ne soit pas contre cette province; mais ne devons-nous pas nous regarder comme une partie du tout? Et le message même du Gouverneur ne tend-t-il point à rendre efficaces les mesures auxquelles nous devons nous opposer de concert avec l'Amérique? Sous ce point de vue, nous en appellons à tout l'Univers, & nous demandons si ce ne seroit pas trahir & abandonner lâchement la cause générale, que de contribuer le moins du monde (de quelque maniere que les choses tournent) à faire trouver une assistance que nous pouvons refuser.

2 Mai.

Vous pouvez nous croire, Messieurs, lorsque nous vous disons que nous manquons d'expressions pour rendre le chagrin que nous fait éprouver la situation de cette province. Nous connoissons les inconvéniens qui doivent naître d'une dissolution d'ordre & de gouvernement, & qu'il ne faut choisir cet état que comme l'alternative d'un plus grand mal. Ce qui ajoute encore à nos peines, c'est que nous soyons forcés, par une suite naturelle des choses, d'établir une distinction entre les Anglois & les Américains, & de refuser aux premiers ce que nous accorderions de si bon cœur aux derniers. Il seroit inutile de faire l'énumération des causes qui ont amené cette situation. Il suffit de dire que de notre côté nous n'avons désiré & nous ne désirons actuellement autre chose que les droits de sujets Anglois, & que nous sommes fermement & absolument déterminés à sacrifier tout pour nous les assurer.

Sur la lettre que vous écrit le Gouverneur nous voyons que celui qui commande les forces à l'entrée de la riviere demande deux choses, une correspondance amicale & un secours de provisions fraiches,

2 Mai. Quant à la premiere, lorſque vous réfléchirez ſur les défiances & les ſoupçons qui ſe ſont emparées des eſprits dans l'un & dans l'autre parti, vous conviendrez avec nous que non-ſeulement elle n'eſt pas poſſible; mais même que quand on chercheroit à y adhérer, il y auroit à craindre que la plus legere imprudence de part ou d'autre n'avançât la ſcène que nous éloignons avec tant de ſoin. Quant au ſecond article, d'après les motifs & les craintes que nous venons d'expoſer, nous eſpérons que vous nous approuverez de l'avoir refuſé: nous parlons quant aux troupes en général. A l'égard du *Scarborough* comme c'eſt un vaiſſeau de guerre en ſtation, & que le Capitaine a déclaré qu'il ne venoit que pour protéger le commerce, & qu'il n'avoit aucune intention hoſtile contre cette province; nous le regardons ſous un point de vue tout-à-fait différent; & en conſéquence nous avons écrit au Capitaine Barclay que nous n'empêchions pas qu'il ſe pourvût de tems en tems des articles de proviſions que la ville fournit, auſſi longtems que les perſonnes & les propriétés des habitans ſeront reſpectées. Tout ce que nous lui demandons, c'eſt d'acheter ces proviſions par l'entremiſe d'un agent ou d'un commiſſionnaire en cette ville, & au moyen d'un batteau qui ſera ſervi par des habitans. Cette précaution nous a paru néceſſaire parce que vous ſavez qu'actuellement la ville eſt remplie de gens qui par zele ou par imprudence pourroient ſe porter à des excès que nous ſommes bien-aiſes de prévenir s'ils communiquoient avec des perſonnes qui n'ont point les mêmes principes qu'eux.

Par ordre du Congrès

Aux Membres du Conſeil de Sa Majeſté.

Aachibald Bullock, Préſident.

Extrait d'une Lettre de la Virginie.

» Le ſieur Richard Corbin s'eſt rendu à

Williamſbourg le 19 Fevrier, & le lendemain 2 Mai.
il a continué, avec l'aprobation unanime du Comité de ſureté, ſon voyage vers Norfolk, pour ſe rendre à bord du vaiſſeau le *Dunmore* & y avoir une conférence avec ce Lord ſur ſa lettre du 27 Janvier, par laquelle il lui faiſoit des propoſitions pour l'engager à négocier un accommodemement avec la Grande Bretagne. Le ſieur Corbin devoit en même tems y prendre les lettres venues de Londres «.

» La frégate *Mercury*, Capitaine Graham, ci-devant Macartney, ayant le général Clinton & le lord Percy à bord, & deux bâtimens de tranſport avec environ trois ou quatre cents ſoldats, la plupart d'Infanterie légere des quatriéme & quarante-quatriéme régimens, & une nombre d'officiers du ſeiziéme & quarante-quatriéme régiment, avec quelques Ingénieurs, arrivant de Boſton à Hampton-Road, y ont été joints par le *Kings'Fisher* & par quatre ou cinq alleges qui étoient le 19 Fevrier à la hauteur de Hampton. On les croyoit deſtinés pour Potowmack, ou pour la Caroline Septentrionale, où il s'eſt élevé quelques troubles parmi ceux des habitans qui ſe nomment les *Régulateurs* ou *Torys*. «

» Le Commodore *Hammond* a donné ordre à tous les Officiers de Marine de ceſſer de faire feu ſur les ſentinelles & ſur les petits détachemens Américains ſous peine d'être caſſés «.

2 Mai. » Les cinq cents hommes ſous les ordres du lord Dunmore, étoient retranchés à Portſmouth & les Provinciaux à peu de diſtance au-deſſous d'eux, en corps conſidérable «.

Extrait d'une autre Lettre de Williamsbourg, le 26 Fevrier.

» On a appris par M. Hancock Lée, que les Indiens avoient enlevé la chevelure de deux ou trois Blancs ſur l'Ohio, & que l'Officier commandant au Détroit leur offre 10 l. pour chaque chevelure. Le capitaine Neaville, du Fort Pitt, mande le même détail à un de ſes amis à Fréderick; mais il dit que la récompenſe va juſqu'à 50 l. ſterl. pour chaque chevelure «.

» Le Colonel Corbin eſt de retour de la courſe inutile qu'il a faite pour conferer avec le lord Dunmore. Ce Lord a refuſé de donner une commiſſion pour tenir une aſſemblée. Il a ſeulement demandé que les principaux habitans du pays ſignaſſent des propoſitions d'accommodement, avec leſquelles il ſe rendroit en Angleterre. Mais il faudra donc qu'il les faſſe ſigner par ſes anciens amis qui ſont ſur l'eſcadre ou aux environs de Norfolk, car il trouveroit ailleurs fort peu d'habitans qui euſſent cette complaiſance Il a déclaré auſſi qu'il y avoit des Commiſſaires chargés de la négociation; mais il n'a pas dit qui ils étoient «.

» Le lord Dunmore n'eſt point rappellé,

il a ſeulement la permiſſion de s'en aller s'il le juge à propos. La Cour approuve ſa conduite & il a des pouvoirs illimités pour tirer ſur la Tréſorerie. Selon le rapport de Corbin, ce Lord, le général *Clinton* & le Capitaine *Hammond* paroiſſent tous fort tranquilles. Ce dernier même a aſſuré qu'il avoit défendu à ſes alleges de faire aucun mal aux habitans ni à leurs biens : ſon unique objet étant de garder la mer & de faire mettre en exécution les actes de commerce. 2 Mai.

Le général Clinton a quatre Compagnies qui n'ont point débarqué, mais les bâtimens de tranſport avec le *Mercury* ont pris terre à Hampton. Le Général faiſoit un ſecret de ſa deſtination, mais les jeunes Officiers ont dit qu'ils alloient faire une viſite au gouverneur Martin, au Cap Fear, pour ſe rendre de là à la Caroline Méridionale«.

» En entendant la lecture de cette partie de notre lettre au colonel Corbin, où il eſt dit : *que nous n'avions ni le pouvoir, ni l'envie de nous mêler de la négociation, qui ſeroit entierement à la diſpoſition du Congrès*, le général Clinton s'eſt écrié que tout ce que l'Amérique demanderoit d'une maniere conſtitutionelle lui ſeroit accordé, mais que nous n'aurions rien a attendre du Parlement ſi nous mettions notre confiance dans le Congrès. Le lord Dunmore vouloit lui emprunter de ſes troupes pour nous chaſſer de Kemps. Clinton lui a demandé ſi nos gens reviendroient, & ſur la

2 Mai. réponse de Dunmore qu'on le présumoit, en ce cas a repris ce Général, » je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'aie rien à démêler avec eux «.

P. S. Nous venons de recevoir avis d'Hampton que le général Clinton avec ses troupes, *le Mercury*, *le King'fisher* & deux ou trois alleges, sont sortis hier des Caps.

Voici la substance d'un arrêté pris par la Convention de la Virginie au commencement de Mars.

» La Convention approuve hautement la conduite du capitaine Woodford, tant pour la bravoure qu'il a montrée avec un si glorieux succès à la derniere affaire contre les troupes du lord Dunmore, près du grand pont, que pour l'humanité avec laquelle il a traité les officiers & soldats qu'il a fait prisonniers dans cette action, & qui étoient dignes d'un meilleur sort «.

» Le lord DUNMORE, par sa proclamation datée à bord du vaisseau le William, du 7 Novembre 1775, ayant déclaré, premierement qu'il mettoit la loi martiale en vigueur, pour se rendre maître par ce moyen de nos biens, de nos privileges & de nos vies. 2.° Que tous ceux qui ne reconnoîtroient pas son autorité illégale & usurpée, seroient réputés par lui en état de rébellion, & 3°. qu'il offroit la liberté aux esclaves de ceux qu'il lui plaît de qualifier

qualifier de Rebelles, pour les ſoulever contre leurs maîtres, paroît avoir expoſé la Colonie au danger d'un ſoulevement de la part des negres & autres; c'eſt pourquoi, nous qui ſommes les défenſeurs naturels de la vie & de la liberté de ces peuples, nos conſtituans, regardons comme un de nos plus eſſentiels devoirs, de les proteger contre toutes les entrepriſes du deſpotiſme, & afin de les délivrer plus promptement & plus efficacement des apprehenſions que leur cauſent ces téméraires démarches du lord Dunmore; nous faiſons ſavoir à tous les domeſtiques engagés, ou negres, que ceux qui ſe feront laiſſés ſéduire par les promeſſes trompeuſes de ce Lord, & qui en conſéquence quitteroient leur maître ou feroient mine de ſe ſoulever, feront punis de mort, ſuivant toute la rigueur de la loi; & quant aux naturels de la Grande-Bretagne, c'eſt à dire aux Ecoſſois qui ſe ſont qualifiés ainſi, à qui la convention avoit accordé l'avantage de reſter dans la Colonie, en obſervant une ſtricte neutralité, d'autant qu'ils en ont abuſé de toutes les manieres, en trahiſſant la Colonie, & en cherchant à y ſoulever les eſclaves; nous déclarons que l'ancien arrêté en leur faveur ceſſe de ce moment d'avoir lieu, & qu'ils feront obligés de partager tous les dangers & tous les travaux des fideles peuples de la Colonie armés pour ſa défenſe ». 2 Mai.

LE COLONEL RICHARD CASWELL, ci-devant Délegué pour la province de la Caroline Mé-

2 Mai. ridionale au Congrès du Continent, & actuellement Commandant d'un corps de troupes, a écrit au sieur Cornelius Harnett, Président de l'Assemblée Provinciale de la Caroline Méridionale, une lettre datée du camp de Long-Creek, le 29 Février dernier, dont voici la substance :

» J'ai la satisfaction de vous apprendre que nous avons eu une affaire avec les Torys au pont de la Veuve *Moore*, le 27 de ce mois. Notre armée étoit d'environ mille hommes.... Les Torys, suivant le bruit commun, étoient au nombre de trois mille ; mais le général Macdonald, que nous avons fait prisonnier, prétend que le nombre étoit de seize cents : leur déroute a été générale. Le capitaine Macleod, qui avoit le commandement en chef, a été tué, ainsi que le capitaine John Campbell.... Le capitaine Moore est venu à notre camp quelques heures après l'action. Ses troupes sont arrivées le soir, & elles occupent actuellement le terrein où s'est livré le combat. Le colonel Martin est à Cross-Creek avec un corps nombreux. Je présume que ces forces seront suffisantes pour empêcher que les Torys ne puissent se rallier. Je retourne donc, du consentement du colonel Moore, à Newlam avec les troupes dont j'ai le commandement, & j'attendrai vos ordres pour les licencier. Je me propose d'emmener avec moi le général Donald. Si l'assemblée se sépare avant mon arrivée, je vous prie de

me faire sçavoir la conduite que vous souhaitez que je tienne. Nos officiers & nos soldats se sont comportés avec le courage & l'intrépidité de gens qui cherchent à devenir libres & qui combattent pour le maintien de leurs privileges les plus chers «. 2 Mai.

Des lettres particulieres annoncent que cette action a été plus considérable & plus vive qu'on ne l'avoit d'abord débité, car le corps rassemblé par les partisans du Ministere, qui montoit à environ trois mille hommes, a été totalement défait. Les Américains ont tué quelques uns des miliciens & en ont fait prisonniers huit cents cinquante, qu'ils ont désarmés & ensuite relâchés. Ils ont mis en prison les Officiers de ce corps, au nombre d'environ trente. Le butin que les Américains ont fait à cette occasion a été considérable & consistoit surtout en armes & munitions, & la caisse militaire, &c. Après ce combat les Américains se sont dispersés dans toute la Colonie & ont désarmé tous les partisans du Ministere.

Les forces Américaines, dans cette Province, se montent à plus de cinq mille hommes. Cette affaire avoit été suscitée par le gouverneur Martin, qui avoit fait distribuer des commissions d'officiers dans la province, & invité les gens de bonne volonté à venir le trouver au camp de Brunswick.

2 Mai.

Extrait du Journal de Penſylvanie.

» Arrêté au Congrès, le 29 Février 1776, qu'il ſera nommé un Comité de cinq perſonnes pour traiter avec ceux qui feront les mouſquets & les bayonnettes à l'uſage des Colonies unies, & pour aviſer aux meilleurs moyens d'encourager la manufacture des armes à feu. Les Membres choiſis, ſont MM. Paine, Wilſon, Huntington, Lée & L. Morris «.

Extrait des minutes.

Charles Thomſon, Secrétaire.

En exécution de cet arrêté, le Comité fait ſavoir à tous ceux qui voudront travailler à la manufacture de mouſquets & de bayonnettes, qu'ils faſſent le plutôt poſſible leurs propoſitions, & qu'ils l'adreſſent audit Congrès, à Philadelphie, ou aux Aſſemblées, Conventions ou Comités de ſureté, dans les Colonies où ils demeurent, d'où elles feront enſuite préſentées audit Comité de Philadelphie. *Signé* R. T. Paine, par ordre.

Il y a eu le 2 Mars dans la Georgie une affaire intéreſſante entre les vaiſſeaux du Roi & les habitans de Savannah, dont le Conſeil de ſureté de cette ville a envoyé une relation au Conſeil de ſureté de la Caroline Méridionale, comme un hommage qu'il croyoit

devoir à la liaiſon intime qui unit les deux Provinces. La relation qui eſt datée du 4 Mars eſt ſignée de William Eden, Préſident, elle a été miſe dans la gazette de Charles-Town par un ordre du Congrès, ſigné de Pierre Timothy, Secrétaire. — Des troupes de marine débarquées de quelques frégates du Roi, venues de Boſton, & qui s'étoient jointes au *Scarborough* où s'étoit retiré le gouverneur Wright, ont voulu faire ſortir de la riviere de Savanah pluſieurs bâtimens chargés de Ris, que les habitans y retenoient, parce qu'ils les jugeoient deſtinés à porter des proviſions à Boſton. Les intelligences que les troupes du Roi avoient dans le port leur ont facilité divers avantages, & entr'autres la capture de pluſieurs bâtimens. Ces troupes ſont même parvenues, après pluſieurs eſcarmouches, dans leſquelles, de part & d'autre, il y a eu des tués & des priſonniers, à dégager pluſieurs de ces bâtimens, mais les habitans ont mis le feu aux principaux, & entr'autres à *l'Invermeſs*, chargé richement pour Londres. La valeur des vaiſſeaux incendiés a été éſtimée plus de cent mille livres ſterling. 2 Mai.

Au Comité de ſureté de Georgie, le 29 Février 1776

D'autant que nombre de perſonnes ont été employées à acheter des armes à feu pour les tranſporter dans d'autres Provinces, & comme ces tranſports pourroient être d'une pernicieuſe conſéquence, à moins que ces armes ne

2 Mai. fussent destinées à être employées dans des lieux qui par leur situation seroient exposées au danger d'une attaque, circonstance dont ce Comité se réserve le droit de juger.

Arrêté, qu'aucune personne ne pourra acheter ou emporter de cette province aucunes armes à feu, sans s'adresser auparavant & obtenir préalablement la permission du Comité.

Extrait des minutes.

William Covett, Secrétaire.

Au Comité de sureté, le premier Mars 1776.

Toutes les personnes qui voudront fournir aux officiers & soldats employés dans les forces de mer & dans l'artillerie de cette Province la ration suivante, savoir, pour chaque homme, par semaine, sept livres de pain ou six livres de farine, dont un quart au moins en fleur de farine, si on le demande. — Dix livres de bœuf, de mouton ou de porc. — La valeur de six deniers sterl. en racines & légumes. — Une quantité suffisante de sel & de vinaigre. — Trois pintes & demie de rum ou de biere à proportion,

Sont priés d'envoyer leurs soumissions à ce Comité le 8 du présent mois de Mars au plus tard. Le marché commencera le 11, & durera trois mois, à moins que les troupes ne soient licenciées avant ce terme.

Extrait des minutes.

William Covett, Secrétaire.

LE CÉLEBRE BENJAMIN FRANKLIN a écrit à l'assemblée de la province de Pensylvanie, pour se démettre de sa place de représentant & de celle qu'il occupoit dans le Comité de sureté de la Province, alleguant son grand âge qui ne lui permet point de remplir toutes les fonctions de deux places de cette importance. — En conséquence, l'assemblée a arrêté que la place de M. Franklin étant vacante, le Directeur expedieroit l'ordre nécessaire pour faire procéder à une élection. 2 Mai.

De Philadelphie, au Congrès général le 4 Mars.

» Il est arrêté de lever la prohibition portée le 26 Février contre les vaisseaux chargés des productions de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou des îles Angloises de l'Amérique, & ce attendu la permission accordée pour les armes & les munitions importées dans les Colonies.

Signé, Charles Thompson, Secrétaire.

De la Nouvelle York, le 6 Mars.

On apprend par le Capitaine d'un navire de Rhode-Island, que la semaine derniere, le capitaine *Wallace* avoit débarqué ses soldats de marine à Conanicut. Il commençoit déja à en bruler les maisons lorsqu'une sentinelle l'ayant découvert, plusieurs habitans se cacherent derriere les murailles & les haies jusqu'à ce que les troupes du Roi arrivassent près d'eux. Alors le Commandant ne voulant

2 Mai. pas tirer ſur ces troupes ſans les avertir leur cria *qui va là*. On entendit auſſitôt Wallace crier à ſes gens de ſe préparer à tirer, ſur quoi les Provinciaux firent feu ſur les troupes & leur tuerent & bleſſerent trente hommes. Entre les tués il y avoit un officier de marine & un tambour qui étoit à côté de Wallace : on les a reconnus très-diſtinctement à la lueur des maiſons qui bruloient. Ceux du parti de Wallace qui n'ont pas été bleſſés ſe ſont retirés à bord des vaiſſeaux beaucoup plus vite qu'ils n'étoient venus.

Le 27 Février Wallace & ſa flotte ſont partis pour aller à Rhode-Iſland. A ſon paſſage on l'a ſalué d'une canonade, & le 2 Mars, lorſqu'il a repaſſé, on lui a rendu les mêmes honneurs.

On a envoyé à l'armée du Général Washington, qui fait le blocus de Boſton, la plus grande partie des munitions d'artillerie priſes par le Corſaire Américain le *Lée*, capitaine Mauley, ſur le bâtiment de tranſport le *Nancy*, qui étoit parti de Londres pour Boſton. Dans les nombreux & précieux articles de ſon chargement étoit un mortier de fonte de treize pouces, peſant deux mille ſept cent, deux quarts & ſeize livres, que les Américains ont nommé le *Congrès*, & qu'ils regardent comme la plus belle piéce d'artillerie qui ait jamais été portée en Amérique.

De Philadelphie au Congrès général, le 6 Mars. 2 Mai.

Le Congrès a arrêté que le commerce ſera libre avec tous les peuples du monde, à l'exception des Domaines Britanniques, par les réſolutions ſuivantes:

Premierement. Il ſera permis aux habitans des treize Colonies unies ou à ceux de tout autre pays, non ſoumis au Roi de la Grande-Bretagne, d'exporter deſdites treize Colonies vers toutes les parties du monde, qui ne ſont point compriſes dans les domaines dudit Roi, toutes marchandiſes, effets, ou biens quelconques, à l'exception de la futaille autre que de vieux tonneaux pour le tranſport de la melaſſe; ſous condition, qu'il ne ſera permis à aucun vaiſſeau d'exporter un plus grand nombre de tonneaux de melaſſe, que ledit vaiſſeau n'eſt en état d'en contenir, lorſqu'ils ſont remplis de melaſſe.

2.° Il ſera permis, ſoit aux habitans des treize Colonies unies, ſoit à ceux de tous les pays non ſujets au Roi de la Grande-Bretagne, d'introduire dans leſdites Colonies de toutes les autres parties du monde, toutes marchandiſes, effets ou biens, à l'exception de ceux qui ſont du produit, de la fabrique, ou de la manufacture d'aucun pays ſous la domination du ſuſdit Roi, ou qui y ont été achetés, ainſi qu'à l'exception du thé des Indes Orientales, & à condition de payer de telles marchandiſes ou effets importés les droits & les taxes qui y ſont déja impoſées, ou qui pourront l'être à l'avenir par aucune d'entre les Colonies.

3°. Rien d'ailleurs de ce qui vient d'être permis ci-deſſus ne pourra préjudicier à tels reglemens de commerce, que les Colonies unies ou leurs légiſlations reſpectives croiront juſtes & néceſſaires.

4°. Il ne ſera permis d'importer aucuns eſclaves dans toute l'étendue des treize Colonies unies.

5°. Toutes marchandiſes, effets ou biens, (à l'exception de ceux qui auront été pris en mer) leſquels ſeront importés directement de la Grande-Bre-

2 Mai. tagne ou de l'Irlande dans aucune des Colonies unies ; en contravention de reglemens établis par le Congrès, seront confisqués, & il en sera disposé conformément aux regles que les assemblées ou conventions respectives feront à ce sujet. Lesdites marchandises seront soumises à la poursuite & à la condamnation dans toute Cour, déja actuellement établie ou qui pourra l'être à l'avenir pour juger les causes maritimes dans la Colonie, où la saisie aura été faite.

Signé. Par ordre du Congrès.
Jean Hancok, Président.

De Philadelphie le 9 Mars.

On assure qu'après des débats très-longs & très-animés dans le Congrês général, il a été résolu par une pluralité considérable qu'on se déclareroit pour l'indépendance. Cependant cette nouvelle n'est pas certaine ; ou si elle l'est, cet arrêté ne doit point être rendu public qu'on ne soit préalablement instruit des sentimens des autres peuples de l'Amérique à ce sujet.

Il y a été pareillement arrêté d'ordonner à tous les Négocians de ce pays, particulierement à ceux qui ont des comptes ouverts avec les habitans d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, de donner un état éxact de leurs affaires & des sommes qu'ils peuvent devoir aux Anglois. On croit d'après un calcul moderé, que les Américains Septentrionaux doivent actuellement à la vieille Angleterre au moins trois millions sterl. Le Congrès est dans l'intention de s'approprier ces fonds pour pous-

ſer la guerre contre la Grande-Bretagne, & il a été ordonné en conſéquence qu'il n'en ſeroit point payé un ſeul shelling à leurs créanciers en Angleterre. 2 Mai.

Enfin le Congrès a ordonné qu'on confiſqueroit & vendroit à ſon profit tous les biens fonds appartenans à des habitans de la vieille Angleterre, de ceux qui ne ſont point établis en Amérique ou même qui en ſont abſents depuis un an, & que le prix des ventes ſeroit remis au Congrès pour l'aider à pourſuivre la guerre contre l'Angleterre.

Le Congrès a auſſi ordonné la levée de pluſieurs régimens & l'armement d'un grand nombre de vaiſſeaux.

Le Baron de Woedkle, ci-devant officier général au ſervice de Pruſſe, eſt arrivé le 9 Mars à Philadelphie.

Quoique nous ſoyons abondament pourvûs de tout ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir la guerre, nos moulins a poudre ne ceſſent de travailler. Néanmoins le peuple en général déſire la paix; mais il ne la veut qu'aux conditions que le Congrès jugera équitables.

On a préſenté le premier Mars au Congrès un état de tous les vaiſſeaux faiſant la courſe & appartenants à l'Amérique, avec ſpécification du tonnage, des équipages & des ſtations. Le nombre étoit de huit cents ſoixante deux à la mer, ou prêts à ſortir des ports. — Le commerce de la Jamaïque & des autres îles Angloiſes doit avoir tout à craindre. Ces îles

2 Mai. souffrent déja une extrême disette de toutes les denrées & provisions que l'Amérique leur fournissoit & dont le prix y est doublé, en même tems que la valeur des plantations est diminuée dans la même proportion.

De Philadelphie le 16 Mars.

» Le Congrès considérant les préparatifs militaires du Ministere Britannique pour renverser nos droits & privileges inestimables, & pour nous réduire, par le fer & le feu! par les sauvages des déserts & par nos propres domestiques, à une servitude abjecte & ignominieuse; désirant en même tems que tous les ordres du peuple soient duement pénétrés d'un profond sentiment de la Providence surveillante de Dieu, & de l'obligation où ils sont de s'appuyer pieusement dans toutes leurs entreprises légitimes sur son secours & sa direction. — Nous recommandons instamment que le Vendredi 17 Mai prochain soit observé par lesdites Colonies comme un jour d'humiliation, de jeune & de priéres, afin que nous puissions avec des cœurs unanimes confesser & pleurer nos nombreux pechés & nos transgressions, & par une sincere repentance & amendement de notre vie appaiser son juste courroux & en obtenir le pardon & la remission par les mérites & la médiation de Jesus-Christ : implorant son assistance en toute humilité afin qu'il daigne déconcerter les desseins cruels de nos ennemis & en inclinant leur cœur à la justice & à la bienveillance, prevenir une plus grande effusion du sang d'un peuple uni par des liens de fraternité. Mais si nos ennemis, continuant d'être sourds à la voix de la raison & de l'humanité, & inflexiblement déterminés à la désolation & à la guerre, nous contraignent de repousser leurs invasions hostiles par la force ouverte, qu'il plaise au Dieu des armées d'animer nos officiers & nos soldats d'un courage invincible, de les garder

& protéger dans le jour du combat, de couronner les armes des Colonies tant par mer que par terre de la victoire & du ſuccès ; le ſuppliant très-inſtamment de bénir nos Légiſlateurs & les repréſentans du peuple, dans leurs différentes aſſemblées & congrès : de conſerver & fortifier leur union : de leur inſpirer un amour ardent & déſintéreſſé pour leur Patrie : de leur accorder de la ſageſſe & de la conſtance dans leurs délibérations & de leur inſpirer les meſures les plus efficaces pour établir les droits de l'Amérique ſur un fondement auſſi honorable que ſolide. Qu'il lui plaiſe gracieuſement de répandre ſur tout le peuple de ces Colonies la ſanté & l'abondance ; de faire par ſa grace qu'un eſprit incorruptible de patriotiſme & d'une religion pure y prévale univerſellement & que ce Continent rentre bientôt dans la jouiſſance des doux fruits de la paix & de la liberté, & ſoit en état de les tranſmettre ſans altération à la poſtérité la plus reculée. Et il eſt recommandé à tous les Chrétiens de toutes communions de s'aſſembler, ledit jour, pour célébrer le culte public & de s'abſtenir de toute œuvre ſervile «. 2 Mai.

Par ordre du Congrès.

Signé, Jean Hancok, Préſident.

M. TRYON, Gouverneur de la Nouvelle-York, avoit fait un dernier effort, afin de porter les habitans de cette Colonie à embraſſer l'occaſion qui leur étoit offerte par la nomination de Commiſſaires de la part du Roi, pour travailler à une pacification. Il écrivit dans ce deſſein, le 16 Mars dernier, au ſieur David Matthews, Maire de la ville de la Nouvelle-York, une lettre par laquelle il le prioit de remettre aux Membres de la Corporation l'adreſſe d'exhortation qu'il lui envoyoit, & de la faire auſſi inſérer dans les

2 Mai. papiers publics qu'on imprime à la Nouvelle-York. M. Matthews s'acquitta de la derniere partie de cette commiſſion, en envoyant à l'Imprimeur de la Gazette de la Nouvelle-York, l'Adreſſe de M. Tryon, avec la lettre de ce Gouverneur, qui l'accompagnoit, pour les inſérer dans ſon papier s'il le jugeoit à propos. Cette Adreſſe étoit conçue en ces termes.

A bord du vaiſſeau, *la Ducheſſe de Gordon*, dans la riviere du Nord, à la Nouvelle York le 16 Mars 1776.

Aux habitans de la Colonie de la Nouvelle-York.

Quoique le préjugé, l'illuſion, & l'eſprit de parti aient occupé juſqu'à préſent, parmi un trop grand nombre d'entre vous, la place de la raiſon & de la réflexion, & que toutes les exhortations que j'ai préſentées aux habitans de cette Province, (dans l'affection de laquelle j'avois appris à trouver mon bonheur,) ayent été rejettées & traitées avec mépris; cependant, comme je ne puis pas aiſement réuſſir à étouffer les vœux qui naiſſent dans mon cœur pour ſa proſpérité, ni les ſentimens de douleur que me cauſent ſes calamités, ſentimens qui m'affligent même à l'égard des Réfractaires; je ne puis me diſpenſer de réitérer mes efforts pour rappeller ceux qui ont renoncé à leur fidélité & au ſentiment de leur devoir, & pour conſoler ceux qui ont été les objets de l'oppreſſion, à cauſe de leur attachement zélé à notre heureuſe conſtitution, & de leur obéiſſance invariable à la ſouveraineté de l'Empire Britannique.

C'eſt, après Dieu, uniquement dans la clémence & l'autorité de la Grande-Bretagne, que nous pouvons trouver du bonheur, de la tranquillité & de la

protection. J'ai reçu du Roi, des ordres exprès d'encourager, par tous les moyens qui seront en mon pouvoir, les espérances des sujets bien intentionnés de S. M. dans ce Gouvernement; de les assurer de tout le secours & de toute la protection que l'état de la Grande-Bretagne mettra S. M. à même de leur donner; & de nourrir en eux la disposition de résister à la tyrannie & au désordre, qui accompagnent les actes de ces gens, qui n'ont que trop bien réussi jusqu'à présent à bouleverser entiérement le Gouvernement légal. Sous de telles assurances, j'exhorte donc tous les amis du bon ordre & de notre constitution, si justement admirée, à conserver persévéramment cette fermeté d'ame, qui est inséparable du cœur de citoyens vertueux & fideles; & avant peu de mois je m'assure qu'ils se verront délivrés de l'état d'oppression, des injustices & des insultes auxquelles ils sont actuellement exposés. 2 Mai.

L'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, & le pays de Galles se sont réunis pour placer tout leur pouvoir, leur forces & leur confiance entre les mains de Sa Majesté. Les Adresses nombreuses de toutes les parties des Domaines du Roi en Europe, attestent la loyauté & le zele avec lesquels ses sujets s'y engagent à appuyer S. M. dans ses démarches pour maintenir & pour défendre la juste souveraineté de l'Empire Britannique sur tous ses Membres.

La Grande-Bretagne n'agit point par saillies, ni par des mouvemens brusques & violens: elle n'opprime point témérairement: elle a la douceur pour principe, & elle se distingue par sa modération & son indulgence; mais, lorsque sa juste indignation est excitée, l'expérience, que d'autres nations en ont faite, prouve assez quel en est le poids & la force. L'on ne sauroit assez déplorer, que la conduite de ce pays ait provoqué le châtiment d'une verge aussi severe. Puisse une humble soumission détourner les coups avant qu'il ne soit trop tard!

J'ai la satisfaction de vous informer que la porte

2 Mai est encore ouverte à ces hommes honnêtes, mais séduits, qui voudront profiter de la justice & de la bonté, que la législation a bien voulu leur offrir, pour être rétablis dans les bonnes graces du Roi & dans la jouissance de la paix. Je puis leur apprendre qu'on a pris des mesures pour passer au grand-sceau de la Grande-Bretagne, une commission à cet effet, conformément aux dispositions d'un acte récent du Parlement; les Commissaires, qui ont été nommés en conséquence, ayant pouvoir de rechercher l'état & les circonstances où se trouvent les Colonies, pour effectuer le rétablissement de la tranquillité publique. *Signé*, Guillaume Tryon.

Arrêté du 16 Mars, au Congrès provincial de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale.

» Premierement que tout habitant des différentes provinces qui ayant à disposer d'armes, de munitions ou de tout autre article nécessaire pour la défense commune, ou qui ayant importé de ces sortes d'articles pour les vendre, n'aura pas postérieurement à la présente résolution informé le Président ou le vice-Président du Congrès de la quantité & de la qualité desdits articles, sera dénoncé publiquement comme ennemi de la patrie «.

2°. Que toute personne qui, pendant la malheureuse contestation actuelle avec la Métropole, disposera d'armes, de munitions ou des autres articles susdits en faveur de quelque personne qui sera connue pour être opposée aux libertés de l'Amérique ou qu'on aura raison de croire telle, comme aussi quiconque mettra ces articles entre les mains des personnes

perſonnes connues également pour oppoſée aux libertés de l'Amérique ſera de même regardé comme ennemi de la patrie «. 2 Mai.

» Et tous les Membres ayant conſenti unanimement à ces réſolutions, il a été ordonné qu'elles ſeroient publiées par des billets imprimés «.

Par une autre délibération du même jour, l'Aſſemblée a recommandé, très-fortement à tous ſes conſtituans, de vivre entr'eux dans la plus parfaite harmonie, d'écarter tous les ſujets de diſcuſſions & de querelles, d'oublier toutes les animoſités de parti, & de faire regner par tout la paix & le bon ordre.

Autre arrêté du même Congrès, le 18 Mars.

» Le Congrès ayant été informé que quelques perſonnes avoient acheté, & que d'autres achetoient encore actuellement du mahis pour profiter des calamités publiques, a arrêté hier les réſolutions ſuivantes :

Premierement qu'un tel monopole eſt abuſif & ne doit pas ſe tolérer dans les circonſtances préſentes.

2°. Que les perſonnes qui ont acheté ce mahis ne doivent point le vendre à un prix plus haut que leur achat, & qu'il faut envoyer à ce ſujet des informations préciſes devant le Congrès ou le Comité général «.

Le Congrès a auſſi défendu l'exportation du bled & du riz pendant ſix mois. Il a de plus ordonné qu'il y eût déſormais des gre-

2 Mai. niers publics où l'on déposeroit une quantité convenable de farine & de riz pour l'usage de la province, & il a nommé des commissaires pour veiller à ce que cette opération fût aussitôt mise à exécution.

De Philadelphie, le 21 Mars.

Le Congrès a pris un arrêté pour encourager les fabriques de fer, d'acier & de toiles à voiles; pour avancer la culture du chanvre, du lin, du coton, & de la laine; pour procurer dans chaque Colonie l'établissement d'une société pour l'accroissement de l'agriculture, des arts, des manufactures & du commerce. Ces sociétés, qui correspondront ensemble sous l'autorité du Gouvernement, auront particuliérement pour but de faire tirer tout le parti possible des avantages, qu'offre le pays pour l'utilité de ses habitans.

CHAMBRE DES COMMUNES.

ON DÉLIBÈRE sur le bill, concernant les vaisseaux naufragés, proposé par M. BURKE. L'avantage général qui devroit en résulter pour les malheureux à qui il ne reste que la vie, après avoir perdu tous leurs biens, devoit faire espérer que ce bill trouveroit une approbation générale dans une compagnie où on est sans cesse occupé de la conservation des sujets, des libertés & des propriétés; cependant il est renvoyé à deux mois, par une pluralité de cinquante-cinq voix contre quarante-trois.

M. RICE a combattu la motion en ces termes : » je souhaiterois bien sincerement qu'on pût imaginer quelque moyen de détruire une coutume si barbare ; mais comme on propose dans le bill d'imposer, comme par indemnité, une amende sur le canton où le vaisseau aura fait naufrage, je ne l'approuve point sous cette forme, & je ne l'approuverois pas davantage quand même l'argent seroit levé sur toute la province. Mais quoique je m'éleve contre les moyens proposés par le bill, son objet me paroit très-louable & je serois bien aise qu'on pût arrêter un mal aussi grand. Je suis donc d'avis qu'on remette ce bill à un comité pour qu'on ait le tems de l'examiner. Je crois qu'il n'y a pas de meilleur moyen de se procurer une information prompte & convenable sur cet objet ; mais je ne souffrirai jamais que le Canton ou la Province réponde des effets pillés «. 2 Mai.

LE LORD MULGRAVE fait connoître ainsi son sentiment. » Pour l'honneur de la nation j'approuverois tout bill quelconque, par lequel on pourroit se promettre d'arrêter un excès si scandaleux. Lorsque le mal est arrivé à ce point, le seul moyen de le reprimer est de le punir suivant la nature du délit. Rien n'est donc plus convenable que d'employer des motifs de pur intérêt pour forcer le peuple à des actes d'humanité. Si le canton est rendu responsable de la perte, tout habitant

2. Mai. de ce canton sera intereſſé à protéger les naufragés, car en agiſſant ainſi il protegera ſa propriété. Voilà pourquoi le canton eſt obligé de répondre des vols commis ſur le grand chemin, afin que les habitans ſoient plus diligents à donner des ſecours pour arrêter les voleurs ou plus actifs à les découvrir «.

M. MACKWORTH eſt d'avis qu'on renvoye ce bill à un comité, & il obſerve que comme toute la Chambre paroît s'accorder ſur le principe du bill, il ne voit pas comment aucun membre pourroit raiſonnablement s'oppoſer à ce que le bill fût renvoyé à un comité.

M. ADAIR eſt d'opinion qu'on liſe le bill une ſeconde fois & qu'il paſſe à un comité, obſervant que les tentations pécuniaires devoient être reprimées par des peines pécuniaires.

M. HARRIS s'explique en ces termes: » je combats & le principe & les moyens du bill. Il attaque l'innocent auſſi bien que le coupable. Les loix, le bon ſens & la morale nous donnent pour maxime générale, qu'il vaut toujours mieux que deux coupables ſe ſauvent qu'un innocent périſſe. Quelle eſt la regle qu'on veut établir ici ? Quelques brigands d'un canton profiteront d'un pillage public, tandis que les habitans les mieux famés, les plus induſtrieux & qui tous déteſtent cette violence autant que les naufragés mêmes, ſeront rendus reſponſables de la perte occaſionnée par ce pillage «.

M. WHITWORTH parle en faveur du bill & dit que, l'Angleterre eſt le ſeul pays civiliſé du monde où l'on ſouffre de pareils brigandages, ſans donner aucun dédommagement à la partie lezée. 2 Mai.

M. HENNECHER déclare ainſi ſon approbation : » j'approuve & le principe du bill & ſes moyens. J'ai eu un vaiſſeau naufragé ſur la côte Septentrionale d'Angleterre; les habitans du voiſinage ont donné tous les ſecours qui dépendoient d'eux, & malgré leur zele j'ai tout perdu. Un autre a échoué ſur une côte de la Méditerranée, tout ce qui a été ſauvé m'a été rendu, & lorſque j'ai propoſé quelque récompenſe à ceux qui avoient prêté du ſecours, ils m'ont répondu : *non Monſieur, vous avez déja aſſez perdu en perdant votre vaiſſeau, nous ne prendrons rien* «.

M. WALLIS a obſervé que quelle que pût être la vertu privée des Anglois, ils devoient au moins prendre des dehors de vertu publique & que l'Angleterre étoit le ſeul pays en Europe où l'on ſouffrît des uſages auſſi barbares, ſans punition ou ſans redreſſement «.

Le CHEVALIER GEORGE SAVILLE a peint ſous les couleurs les plus fortes, l'inhumanité d'aggraver le malheur & la miſere des naufragés. Il a ſoutenu qu'on ne devoit point être arrêté par la crainte de punir l'innocent, attendu que nul individu n'a le droit de ſe plaindre, lorſque tous doivent ſentir indiſtinctement les effets de la loi, & cela pour le bien

2 Mai. public & pour une indemnité particuliere.

Le Lord Maire de Londres (SAWBRIDGE) s'est opposé au bill en ces termes : » Je désaprouve hautement le bill. Rien n'est plus cruel que de faire payer des particuliers pour des délits qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'empêcher. Un vaisseau peut avoir été naufragé & pillé dans le voisinage de mon bien pendant que je remplis mon devoir au Parlement, & en pareil cas il y auroit certainement de l'injustice à me mettre à l'amende, parce que je m'acquitte de ma premiere obligation envers l'état. D'ailleurs je ne doute point qu'il n'y ait des vaisseaux qui se font périr exprès pour gagner l'assurance, & que même les contrebandiers ne profitent de la loi en perdant leurs vaisseaux, pour mieux disposer de leurs cargaisons. Le membre de la Chambre qui a soutenu le bill (M. Burke) a usé de beaucoup d'adresse en omettant l'Ecosse. Je m'apperçois que les députés de ce pays se sont retirés, comme n'étant pas intéressés à l'évenement ; mais je puis certifier à ceux qui restent dans la Chambre, que si le présent bill passe, on se propose de prendre une occasion plus favorable de les y comprendre en enfermant ce pays dans une loi plus générale «.

M. DUNDAS, Lord Avocat d'Ecosse, a parlé longtems en faveur du bill, & a dit que tout les autres Etats de l'Europe avoient fait des reglemens pour prévenir ce désordre si horrible.

Le Gouverneur Pownal s'eſt oppoſé au bill, fondant ſon opinion ſur les diſcuſſions qu'il pourroit occaſionner. » On ſe diſputera, a-t-il dit, ſur les limites du canton; ſi ce n'eſt pas ſur cet article, ce ſera pour ſavoir ſi le vaiſſeau a fait naufrage dans la juriſdiction de l'Amirauté ou du canton «. 2 Mai

M. Van a parlé avec la plus grande force contre le bill, l'appellant un bill noir (ou de mort) & il a ſoutenu qu'il pouvoit occaſionner les fraudes & les ſupercheries les plus abuſives.

M. Médley l'a déſaprouvé principalement à cauſe de la fraude. » Je me rapelle, a-t-il dit, qu'il y a quelques années qu'un vaiſſeau fut aſſuré à Liſbonne comme ayant à bord des lingots, mais après bien des recherches on découvrit que les moidores qu'il portoit n'étoient autre choſe que des pieces de plomb.

M. Burke après avoir répondu à diverſes objections & cenſuré vivement quelques-uns de ſes antagoniſtes, a ajouté: » lorſque j'ai propoſé le bill, la Chambre paroiſſoit y donner un conſentement preſque unanime; mais je m'apperçois aujourd'hui que les ſentimens ont changé «. Il a cité enſuite quelques reglemens de France, & démontré par quantité d'exemple les grands avantages que les François ont ſur les Anglois, par rapport aux vaiſſeaux naufragés ſur leurs côtes. Il a plaiſanté M. Van pour avoir appellé le bill un *bill noir*. Enfin, il a terminé ainſi ſa replique: » la Cham-

2 Mai. bre affecte d'agir dans cette affaire avec la plus grande circonspection, tandis qu'on sait très-bien que nous avons fait des loix pour les choses les plus triviales. Nous en avons quelques-unes pour défendre d'arracher des pieux de dedans les haies, d'autres pour défendre de toucher aux pâlissades, d'autres encore plus extraordinaires pour empêcher d'arracher une épine. D'après le langage que tient aujourd'hui la Chambre, il paroitroit que tous ces délits sont d'une plus grande conséquence dans l'opinion de quelques-uns de ses membres, que de détruire, de piller & de voler la charge d'un vaisseau richement chargé.

Le Lord Maire SAWBRIDGE propose à la Chambre de se former en Comité, pour examiner l'usage qu'ont fait les Commissaires de l'Amirauté du pouvoir d'accorder à tout vaisseau frété ou employé pour le service du Roi, ou à tout autre navire, la permission de prendre à bord des provisions pour les flotes, les armées & les garnisons de Sa Majesté, ou pour les habitans des places occupées par les troupes du Roi dans ses Colonies en Amérique, depuis l'acte du Parlement qui defend tout commerce & toute communication avec ces Colonies. Ce Magistrat, pour démontrer la nécessité de cette recherche, fait l'énumération des marchandises qui, a la faveur de cette permission ont été embarquées comme draps & toiles de toute sorte

& de tout prix, couleurs, cuirs, ſervices d'étaim, drogues, cloux, &c. qui certainement ne pouvoient être compris ſous la dénomination d'*alimens*. Il eſt ſecondé par le Gouverneur JOHNSTONE qui, par les traits hiſtoriques qu'il entrelaçe dans ſon diſcours, fait toucher au doigt le grand motif de ces ſortes de permiſſions, & le ſoin que l'on avoit eû, particuliérement ſous le miniſtere de M. Pelham, de couper racine à ces monopoles, qui aſſuroient des créatures à l'Adminiſtration. 2 Mai.

Le Lord NORTH avoue que par mégarde on avoit accordé de pareilles licences à cinq vaiſſeaux, dont il n'en étoit parti que deux, parce qu'auſſitôt qu'il en avoit été informé, on avoit ordonné aux trois reſtans de remettre à terre cette partie de leur cargaiſon qui, dans le cas préſent, étoit de contrebande. Juſtifiant en même tems la réquiſition du Lord Maire, il n'y propoſe d'autre changement, ſinon de délibérer ſur cette affaire en grand-Comité & non en Comité particulier; ce qui eſt accordé pour le 3.

Les Communes déliberent en Comité ſur les moyens d'encourager la pêche de la baleine; & arrêtent d'accorder des gratifications à cinq des navires de la Grande-Bretagne, d'Irlande, des îles de Jerſey, de Guernſey, & Mann, qui ſe diſtingueront chaque année à cette pêche au ſud du quarante-quatrieme degré de latitude ſeptentrio-

2 Mai. nale. Celui qui apportera la plus grande quantité d'huile, aura 500 livres ſterl., & les quatre autres auront reſpectivement quatre cents, trois cents, deux cents & cent liv. ſterl. à raiſon de la quantité la plus approchante, pourvû qu'elle ne ſoit pas au-deſſous du produit d'une baleine.

On délibere enſuite ſur l'importation de la graine de lin en Irlande: & il eſt réſolu d'accorder une gratification de 5 ſchl. pendant un tems limité, ſur chaque quintal de cette graine du crû des Provinces-Unies ou des Pays-Bas Autrichiens.

La Chambre continuant ſes délibérations ſur les moyens les plus propres à encourager le Commerce, arrête en Comité, » de prolonger le tems accordé pour les rabais ſur les mouſſelines & les toiles peintes de l'Inde, importées en 1773 & 1774, ainſi que ſur le thé & le café de la Compagnie des Indes, à qui il ſera auſſi accordé un plus long terme pour la vente de ce qui lui en reſtoit le 5 Avril dernier, & du thé-boé qui ſera importé avant le 31 Décembre prochain; & de ſupprimer le droit ſur le charbon employé à l'exploitation des mines de cuivre dans l'île d'*Angleſey* ».

3 Mai. La Commiſſion qui nomme *Guy Carleton* Général & Commandant en chef des troupes de Sa Majeſté, employées ou qui pourroient être employées à Quebec, & ſur les frontieres des

Domaines de S. M., limitrophes de ladite province, passe au grand Sceau. 3 Mai.

Le Lord-Maire & le Corps de-Ville présentent au Roi leur adresse de félicitation sur l'heureux accouchement de la Reine & la naissance d'une Princesse.

Tres-gracieux Souverain.

Nous les Sujets loyaux de Votre Majesté, les Lord-Maire, Aldermans & Communes de la ville de Londres, assemblés en Commun-Conseil, approchons V. M. pour lui présenter nos congratulations sur l'heureuse délivrance de notre très-aimable Reine, & la naissance d'une Princesse, ainsi que pour assurer V. M. que dans tous vos Etats il n'y a point de sujets plus fideles, ni plus prêts à maintenir l'honneur & la dignité de votre Couronne. Nous continuerons de nous réjouir de tout événement, qui ajoutera à la félicité domestique de V. M.; & nous espérons que chaque branche de l'auguste Maison de Brunswic augmentera la sûreté des loix sacrées & des libertés, que nos ancêtres n'ont jamais souffert que l'on violât, & pour la protection & la défense desquelles cette illustre Maison a été appellée, en conséquence de la révolution aussi glorieuse que nécessaire.

Le Roi, à qui la Députation, ayant à sa tête le Lord-Maire, avoit été présentée par le Comte de Herford, Chambellan de la Mai-

3 Mai. ſon de Sa Majeſté, a fait à cette adreſſe la réponſe ſuivante :

» Je vous remercie de cette adreſſe reſpectueuſe ſur l'heureuſe délivrance de la Reine & ſur la naiſſance de la Princeſſe «.

» La ſûreté des Loix & des libertés de mon peuple a toujours été & ſera conſtamment l'objet de mes ſoins & de mon attention «.

On a remarqué que le Lord-Maire SAWBRIDGE s'étoit retiré un peu bruſquement de la préſence du Roi, & en laiſſant voir du mécontentement & de l'humeur. Cela n'a pas empêché que les autres Officiers de la ville n'ayent profité de l'honneur que le Roi a bien voulu leur faire de leur donner ſa main à baiſer, & qu'ils n'ayent goûté à l'hypocras qui ſe diſtribue, d'étiquette, dans ces occaſions. On dit que la dépenſe de cet article, à la naiſſance du dernier Prince, s'eſt montée à 1700 liv. ſterl.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

Extrait d'une lettre de Charles Town dans la Caroline Méridionale.

Le Congrès provincial a nommé les Députés qui doivent repréſenter cette Province au grand Congrès du Continent.

Il vient d'être établi ſous l'autorité du Congrès, des poſtes conſtitutionnelles dans toutes les provinces des Colonies unies. Le ſieur Guillaume Goddard, Surintendant des

bureaux des poſtes conſtitutionelles, eſt l'auteur de ce nouvel établiſſement qui doit être de la plus grande utilité dans les circonſtances actuelles. 3 Mai.

Extrait des Séances de l'aſſemblée de la Virginie aux mois de Février & de Mars 1776.

Il a été préſenté & lu à l'aſſemblée une pétition de divers habitans des Comtés de Norfolk & de la Princeſſe Anne, dans laquelle ils expoſent : » que dès le commencement des malheureuſes querelles ſurvenues entre le Parlement Britannique & les Colonies, ils ont agi avec un zele uniforme pour favoriſer les meſures recommandées par le Congrès général pour la conſervation & la défenſe de leurs droits & de leurs libertés : que pluſieurs d'entr'eux ont été réduits à la cruelle néceſſité d'abandonner leurs parens âgés & infirmes, leurs femmes & leurs enfans, & de les laiſſer à la merci des plus feroces eſclaves, & d'une ſoldateſque ſans mœurs & avide de butin : que leurs plantations ont été ravagées, leurs femmes & leurs enfans dépouillés : que les chambres mêmes où ils couchoient ont été forcées pendant la nuit par des brigands armés : que leur argenterie, leur argent, leurs effets les plus précieux ont été enlevés : que leurs moiſſons ont été réduites en cendres : que leurs perſonnes ont été traitées avec toute l'indignité que l'inſolence & la cruauté peuvent ſuggerer : qu'un grand nombre de leurs amis ont été arrêtés, & qu'ils gémiſſent aujourd'hui ſous le glaive de l'oppreſſion : qu'ils ſe plaignent de la conduite lente & équivoque de pluſieurs : que c'eſt leur tiédeur qui a porté le Lord Dunmore à commencer les déprédations qu'il n'a ceſſé de commettre avec tant d'impunité à l'aide de certains ennemis cachés de la Colonie, & d'autres ennemis ouvertement déclarés : que tant que les troupes Américaines ſont en poſſeſſion de Norfolk, les

3 Mai. Supplians jouiſſent d'un état de ſureté, mais que la crainte que ces troupes ne ſoient forcées de déloger leur préſente une perſpective affreuſe de ſcènes horribles toutes prêtes à ſe renouveller : que tout ce qu'ils peuvent faire c'eſt de ſe mettre en garde contre ces calamités futures ; qu'ils ſavent bien que parmi les chefs du peuple dans les deux pays, les amis de l'Amérique ſont bien inférieurs en nombre à ſes ennemis ; qu'ils ont tout à craindre de la part de ceux qui ont été induits à porter les armes contre l'Amérique, s'ils ſe trouvent avoir la force en main ; que beaucoup de leurs amis ſe ſont vus obligés d'abandonner leurs foyers, ce qui les a mis hors d'état de porter témoignage contre pluſieurs qui ont été arrêtés & qui méritent d'être punis ; qu'ils demandent qu'on faſſe une ſévère perquiſition de la conduite de ceux qui ſe ſont montrés mal intentionnés pour leur pays, & qu'on les éloigne à une certaine diſtance de la Colonie, ou qu'on diſpoſe d'eux de manière qu'ils ne puiſſent plus faire de mal ; & qu'ils ſuplient inſtamment que les eſclaves qui ont pris les armes ſoient envoyez aux îles «.

Arrêté de l'Aſſemblée de la Virginie.

» Arrêté que nul Officier de recrue ne pourra enrôler aucun domeſtique, à l'exception des apprentifs aſtreints aux loix de ce pays, ni même aucun de ces apprentifs, à moins qui'il n'ait préalablement la permiſſion de ſon maître, par écrit, ni aucun homme qui n'ait cinq pieds quatre pouces, qui ne ſoit bien portant, vigoureux & bien proportionné, & qui ne ſoit ni ſourd ni ſujet au mal caduc. Arrêté en outre qu'indépendamment des compagnies de chaſſeurs appartenantes au régiment Allemand, il ſera levé dix-ſept compagnies de chaſſeurs expérimentés, qui ſeront donnés par le Comité de ſureté aux régimens reſpectifs «.

Ces ordres ſont une preuve des préparatifs formi-

dables que font les Américains pour leur défenſe, & nous annoncent qu'il ne ſera pas aiſé de les réduire à l'eſclavage. 3 Mai.

De Whitehall le 3 Mai.

» Le général Howe, Commandant en chef des forces de S. M. dans l'Amérique Septentrionale, ayant réſolu le 7 Mars de paſſer de Boſton à Halifax avec les troupes qu'il avoit ſous ſes ordres, & avec ceux des habitans, avec leurs effets, qui déſireroient reſter ſous la protection des forces du Roi, l'embarquement s'eſt effectué le 17 dans le meilleur ordre & avec la plus grande régularité, & ſans le moindre obſtacle de la part des Rebelles. Au départ de cette nouvelle, la premiere diviſion des bâtimens de tranſport étoit ſous voile, & ceux qui reſtoient ſe diſpoſoient à la ſuivre dans quelques jours. L'Amiral a laiſſé le plus de vaiſſeaux de guerre qu'il a pu devant Boſton, pour la ſureté des bâtimens qui pourroient être deſtinés pour cette ville «.

» Le Roi a fait expedier ſous le ſceau de la Grande-Bretagne, des lettres patentes par leſquelles S. M. nomme & conſtitue Richard Lord Vicomte Howe, du royaume d'Irlande, & William Howe, Major géneral des armées de S. M. & Général de ſes troupes dans l'Amérique Septentrionale, ſes Commiſſaires pour rétablir la paix dans les Colonies & les plantations de S. M. en Amériqne, & pour accorder le pardon à ceux d'entre les ſujets de S.

3 Mai. M. dans cette partie du monde, qui se rendront dignes de cet acte de la clémence royale «.

Les particularités de l'évacuation de Boston, que l'on a pu recueillir, tant par des lettres particulieres que par le rapport de quelques passagers, se réduisent à ce qui suit :

Le 2 Mars les Provinciaux, qui s'étoient établis sur les hauteurs près d'une place nommée Phipp's Farm, commencerent à bombarder la ville de Boston; & le 3 ils ouvrirent sur l'Isthme de Dorchester une batterie de canons de vingt livres de balle, qui incommoda fort l'armée royale : sur quoi le général Howe fit embarquer le 5 six régimens pour attaquer cette batterie ; mais un grand vent d'Est empêchant les vaisseaux de guerre de les couvrir & de les soutenir, on se désista de l'entreprise. Le 6 on fit une nouvelle tentative qui ne réussit pas mieux, parce qu'on trouva les ouvrages des Provinciaux trop forts. Les Américains, en attendant, avoient jetté près de cent bombes dans la Ville, & leur batterie avoit tiré avec beaucoup de succès. C'est ce qui engagea le général Howe à envoyer quelques élus du peuple au général Washington pour l'avertir que, s'il continuoit de faire tirer, il se verroit obligé de mettre le feu à la Ville pour couvrir sa retraite. Deux de ces élus revinrent, &, après avoir communiqué à ce Général la réponse de M. Washington, ils retournerent au camp de ce dernier. On vit alors

alors tout d'un coup cesser le feu ; & aussitôt les troupes royales commencerent à s'embarquer avec les habitans affectionnés au Gouvernement, à qui cependant il ne fut permis que d'emporter les choses les plus nécessaires. Comme il n'étoit pas possible d'embarquer les mortiers & la grosse artillerie, on tâcha, mais inutilement, de les faire crever après les avoir remplis de poudre. On ne fut pas plus heureux dans la destruction des petites armes appartenantes à la Ville. Quoique l'on ne sache pas les termes de la convention conclue entre les deux Généraux, on a lieu de croire qu'il avoit été stipulé, que rien ne seroit détruit, puisque le général Washington, apprenant apparemment ces tentatives, se prépara à donner l'assaut à la Ville. Le général Howe en fut informé le 16 par un déserteur du camp des Provinciaux. Sur cet avis il pressa l'embarquement, laissant après lui son artillerie, ses munitions & provisions, gâtées autant que la précipitation & la confusion l'avoient permis. Cependant, pour empêcher que les Provinciaux, qui s'établissoient dans les îles de Hog & de Noddle, ne s'emparassent du château William, qui les auroit rendus maîtres du Havre & mis à même de détruire la flotte, il eut le tems de le faire sauter, & se retira dans la rade de Nantasket.

3 Mai.

Au commencement de Mars, l'armée n'avoit des provisions que pour trois ou quatre semaines. Il n'y en avoit que très-peu à bord

3 Mai. des bâtimens qui devoient la transporter à Halifax, où la disette s'étoit fait tellement sentir, qu'on avoit eu de la peine à empêcher le peuple de se mutiner.

Voici une autre lettre, qui paroît venir d'un partisan des opérations de la Cour.

» Après avoir rapporté que les Provinciaux avoient élevé une batterie dans la ferme de Phipp, de laquelle ils tirerent pendant plusieurs jours sur la Ville, sans y causer beaucoup de dommages, & après avoir dit qu'ils avoient élevé sur la pointe de Dorcester deux redoutes, garnies d'artillerie, qu'ils faisoient aussi jouer sur la place, il ajoute les particularités suivantes: — sur quoi le général Howe se détermina à en déloger les Américains; mais heureusement il s'éleva une tempête au moment que les troupes alloient s'embarquer pour exécuter ce dessein, auquel on dut renoncer. Je dis heureusement; parce que dans l'instant de l'embarquement un de nos soldats déserta & donna avis aux Provinciaux de ce qui se préparoit contre eux, ce qui engagea le général Washington à rassembler toute son armée de vingt-un mille hommes pour défendre les deux redoutes. Le général Howe instruit que les Américains avoient été avertis de son dessein, se détermina à quitter la place, après y avoir détruit tout ce qui pouvoit être utile aux Rebelles, sans avoir perdu un seul homme «.

Une troisiéme lettre datée de la rade de Nan-

tasket le 29 Mars, & reçue par la voie d'un bâtiment arrivé en Irlande, annonce: » que le général Howe a quitté cette place avec tous les bâtimens venant de Boston, dont sept ont été jettés par une tempête sur ces bas fonds près de Nantasket & y ont été brisés, mais que les équipages & passagers ont été sauvés «. 3 Mai.

Autre extrait de lettre écrite sur l'évacuation de Boston, & dattée de la rade de Nantasket le 23 Mars.

» On a évacué Boston parce que le général Howe avoit le projet d'envoyer un détachement considérable en Canada, par le fleuve Saint Laurent; qu'il a eu des avis certains que les Rebelles méditoient une expédition contre la Nouvelle Ecosse; qu'il étoit absolument nécessaire de pourvoir à la défense de cette Province; & qu'il ne pouvoit effectivement secourir Quebec, & fortifier la Nouvelle-Ecosse sans s'affoiblir dans son poste à Boston. Voilà pour quels motifs on s'est déterminé à tirer les troupes de Boston, & à faire bloquer ses ports par des vaisseaux de guerre & des bâtimens armés «.

Il paroît par un rôle qui s'est trouvé à Boston, après le départ du Général Howe, qu'en se retirant de cette ville il avoit sous ses ordres 7575 hommes effectifs, non compris l'Etat-Major; de sorte qu'en comptant les troupes de marine & les matelots, le tout pouvoit aller à dix-mille hommes. L'artillerie, qu'il

3 Mai y avoit laissée, consistoit en plus de deux cents pieces, dont il n'y en avoit qu'environ trente en état de servir.

Extrait d'une Lettre de New York, datée du 7 Mars 1776

» Les renforts destinés pour le Général Wooster devant Quebec, ont été contremandés. Comme le profond secret que le Congrès observe sur toutes les opérations, ne permet que des conjectures; on présume que des avis reçus d'Angleterre ont empêché les Provinciaux de diviser ainsi leurs forces; que le siége de Quebec sera levé, & que les troupes se retireront dans quelque poste avantageux du Canada, où elles se retrancheront le mieux qu'il sera possible. On voit ici fort peu d'argent; il n'y a que le papier monnoye du Congrès en circulation ».

AUSSITÔT que le Capitaine Payne eût obtenu la permission d'emporter de la Barbade toutes les provisions qu'il pourroit en tirer pour l'usage de l'armée à Boston, on trouva, après avoir bien examiné l'état des choses, qu'il ne restoit pas dans l'île assez de subsistances pour la nourrir pendant six semaines. L'assemblée générale allarmée de cette position convint unanimement d'envoyer une pétition au Roi, & de présenter une adresse au Gouvernement. Dans l'Adresse, l'Assemblée supplioit le Gouverneur de ne plus accorder de permission pour l'exportation des

provisions. A l'égard de la pétition, elle a été remise par l'agent de la Colonie au Secrétaire d'Etat ayant le département de l'Amérique, pour qu'il la présentât à Sa Majesté. En voici la copie : 3 Mai.

Humble pétition des Représentans du Peuple de votre Isle de Barbade, en leur Assemblée générale.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN.

Nous, fideles sujets de V. M. les Représentans du peuple de l'île de la Barbade, connoissant tout le prix du bonheur dont nous jouissons sous le gracieux gouvernement de V. M. & fermement attachés à votre illustre maison ; pleins de reconnoissance pour les marques signalées de faveur & de bienveillance données à notre établissement dès sa naissance, & dont en dernier lieu nous avons ressenti les effets encore plus particulierement : justement & vivement persuadés de l'excellence de notre glorieuse constitution, & résolus, dans quelques circonstances que nous nous trouvions, de faire éclater la vénération que nous lui portons & dont nous ne nous départirons jamais ; nous demandons humblement la permission d'approcher de votre Personne Royale, & de témoigner à V. M. combien nous sommes satisfaits de ce que par votre nombreuse & illustre famille, le bonheur de vos sujets doit être assuré & perpétué, & les excellentes & aimables vertus de V. M. transmises à la postérité.

Convaincus que notre Monarque, vraiment royal & humain, est toujours disposé à rendre ses sujets aussi heureux qu'ils peuvent l'être, & que la distance des lieux ne diminue en rien l'activité de vos soins gracieux, nous demandons qu'il nous soit permis de représenter la misere dont nous avons déjà en quelque sorte ressenti les effets & celle qui menace de ruiner totalement les habitans de votre fidele Colonie.

3 Mai. Nous avons, Sire, près de quatre-vingt mille noirs & vingt mille blancs à nourrir journellement. Nos provisions du pays (qui font notre ressource intérieure) ont manqué par les mauvaises saisons, nous n'avons que pour quelques semaines de provisions salées, & nous n'esperons pas la moindre ressource de la part de l'Etranger.

Dans les aprehensions terribles d'une famine prochaine, nous nous adressons à V. M. comme au pere de son peuple, & après vous avoir présenté l'état ou nous nous trouvons, nous croyons inutile, Sire, d'entrer dans les détails de tous les malheurs effrayans qui se présentent à nos esprits: il nous suffit de faire voir quelle est notre situation & d'implorer l'assistance de V. M. &, par votre moyen, celle de la législation de la Grande-Bretagne. Votre fidele Colonie ne cessera d'adresser ses vœux au ciel pour la stabilité de votre gouvernement & de vos conseils. Nous sommes de V. M. les très-soumis, très-fideles, & très-respectueux sujets & serviteurs.

John Gay Alleyne, Orateur, &c. &c.

CHAMBRE DES COMMUNES.

On fait la seconde lecture de plusieurs Bils. Celui par lequel les malfaiteurs, que l'on n'a plus la facilité d'envoyer en Amerique, & qui, vu leur nombre excessif, ne peuvent plus être contenus dans les prisons, seront employés comme forçats sur la Tamise, ayant trouvé de l'opposition, le Chevalier GREY COOPER refute l'opinion, que *ce seroit accoutumer la Nation à l'esclavage, & étouffer cet esprit de liberté qui l'a toujours distinguée.* Il prétend que ce seroit au contraire épouvanter les paresseux & exciter l'amour du travail; ajoutant que, si cet essai, auquel on avoit re-

cours à cause des troubles en Amérique, ne remplissoit pas les vues que l'on se proposoit, on pourroit transporter ces misérables dans les deux Florides. Le Chevalier GEORGE YOUNGE se réserve de combattre cette opinion lorsque le Bill sera agité en Comité. 3 Mai.

La Chambre ordonne de supplier le Roi par une Adresse de lui faire remettre copie des licences accordées par l'Amirauté pour l'exportation des provisions en Amérique, dont le Lord-Maire a proposé l'examen le jour précédent.

ON APPREND qu'un pirate a été pris dans l'Inde par la frégate de guerre le *Seahorse*, & que c'est un bâtiment Européen dont l'équipage a massacré son Capitaine. Il a fait des courses dans la mer du Sud, d'où il a passé aux grandes Indes. Depuis cette époque il a eû plusieurs affaires avec des vaisseaux de guerre étrangers; il a toujours eû le bonheur de leur échapper; mais le *Seahorse* ayant combattu avec lui vergue dans vergue, pendant près de trois heures, & l'ayant entiérement démâté, l'a mis dans l'impossibilité de s'enfuir. Le Corsaire alors a été obligé de se rendre au *Seahorse*. Il avoit pavillon Hollandois. 4 Mai.

Extrait d'une Lettre de Madrass, adressée à un habitant de Liverpool, en date du 15 Octobre 1775.

On s'est assuré que la mer rouge est beau-

4 Mai. coup plus navigable qu'on ne l'avoit crû jusqu'à présent. Les vaisseaux qui jusqu'ici ont voulu découvrir les atterages de cette mer ou y commercer, ont échoué dans leur entreprise pour n'avoir pas choisi les saisons convenables. Je connois un particulier qui arrive de l'Isthme de Suez, & qui a parcouru la mer rouge avec d'autres armateurs. Ils ont été deux ans à chercher ce qu'on auroit pu trouver en six mois. Les Arabes & leurs Princes ont donné de l'encouragement à leur commerce. La grande flotte des Arabes consiste en six vaisseaux du port d'environ mille tonneaux chacun, & en quelques bâtimens plus petits. Ils sont construits & ils naviguent de la maniere que le décrivent les Juifs, & Saint Paul particuliérement. Il est aisé d'éviter aujourd'hui beaucoup d'inconveniens qu'on rencontroit précédemment dans ces mers. Les Armateurs dont je viens de vous parler, ont perdu deux vaisseaux & de grandes sommes d'argent dans leur expédition. Le Subrecargue, qui entendoit fort peu le commerce, a vu gagner, corde sur balle, soixante & dix pour cent sur les marchandises qu'il avoit vendues trois semaines auparavant.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

SUIVANT une Lettre de la Nouvelle-York, il arriva le 23 Mars un exprès de Boston, d'où il étoit parti le 19, chargé d'une lettre du général Washington, Commandaut en chef

des forces des treize Colonies unies, au comte de Stirling, Brigadier général de ces forces, & Commandant à la Nouvelle York. Cet Officier Américain porte le titre, que nous venons de lui donner, comme prétendant à la Pairie d'Ecosse, en qualité de plus proche héritier mâle du comte & vicomte de Stirling, Lord Alexander, Chevalier-Baronnet, &c. mort en 1739. Le Comte actuel est établi depuis longtems à la Nouvelle York, où il a épousé une Dame de la famille de Livingston, dont étoit aussi la Veuve du Genéral Montgomery. La lettre que lui a écrite M. Washington, est de la teneur suivante. 4 Mai.

Cambridge le 19 Mars 1776.

MILORD.

» Je dois vous accuser la réception de votre lettre du 11 de ce mois, & vous faire mes complimens sur la charge à laquelle vous venez d'être nommé par l'honorable Congrès. Si l'on peut compter sur la nouvelle que vous dites avoir été portée à la New-York, je pense avec vous, que nous aurons l'occasion d'assurer le Continent & de le mettre en assez bonne posture de défense; & les opérations de la campagne de cet Eté ne seront pas si terribles, qu'on avoit voulu nous le faire craindre, d'après les rapports & les annonces, que le Ministère a répandus dans le public.

J'ai le plaisir de vous informer, que le 17 de ce mois au matin, le général Howe, avec son armée, a abandonné la ville de Boston sans la détruire; événement de telle importance, que surement on doit l'apprendre avec grande satisfaction. Nous sommes actuellement en pleine possession de la Place. Leur embarquement & leur retraite ont été confus & précipités.

4 Mai. Ils ont laissé après eux des provisions de guerre & de bouche, en quantité assez considérables, entr'autres plusieurs piéces de grosse artillerie, & un ou deux mortiers encloués. La Ville est en beaucoup meilleur état & moins maltraitée que je ne m'y étois attendu, d'après les rapports que j'avois reçus; quoiqu'il soit certain, qu'elle a été très-fort endommagée, & qu'un grand nombre de maisons ont été dépouillées de leurs précieux ameublemens.

La flotte se trouve toujours dans les passages de King & de Nantasket. Quel est l'endroit, où elle a dessein de faire une descente, c'est jusqu'à présent pour nous un mystere; mais, supposant que la Nouvelle York est un objet de très-grande importance, & qu'ils peuvent l'avoir en vue, je dois vous recommander d'employer votre activité & vos forces à faire des préparatifs pour prévenir tout dessein ou toute tentative, qu'ils peuvent avoir formés pour l'attaquer. J'ai détaché d'ici les chasseurs (*Riflemen*) & cinq bataillons pour aller à votre secours. Ils seront suivis par d'autres corps, à mesure que les circonstances le permettront. Ces forces avec celles que vous avez ou que vous pouvez assembler, si l'occasion le requiert, seront suffisantes pour empêcher l'Ennemi de prendre la Ville ou de se faire un logement, jusqu'à ce que le gros de l'armée vienne vous joindre. Je suis, Milord, avec beaucoup d'estime, &c.

Signé Washington.

M. Washington a rendu le 21 Mars, après avoir pris possession de la ville de Boston, une proclamation qui a pour but de maintenir le bon ordre dans la Place, de proteger les habitans, de découvrir les effets appartenant à la Grande-Bretagne, ainsi que les espions, que l'armée royale pouvoit avoir laissés dans la Ville. En voici la copie.

» Attendu que l'armée miniſterielle a abandonné la ville de Boſton, & que les forces des Colonies unies, dont j'ai le commandement, en ont pris poſſeſſion, j'ai jugé en conſéquence néceſſaire, pour la conſervation de la paix, du bon ordre & de la diſcipline, de publier les ordres ſuivans; afin que perſonne, en y contrevenant, ne puiſſe prétendre cauſe d'ignorance, & l'alleguer pour excuſe ſa mauvaiſe conduite à cet égard «. 4 Mai.

» Il eſt donc enjoint par les préſentes à tous officiers & ſoldats de vivre dans la paix & l'amitié la plus étroite avec les habitans; aucun habitant, ni autre perſonne, occupée à ſes affaires légitimes dans la Ville, ne doit être moleſté dans ſa perſonne ou ſes biens, ſous quelque prétexte que ce ſoit «.

» Si quelque officier ou ſoldat s'oublie juſqu'à frapper, empriſonner ou maltraiter aucun des habitans, il peut être aſſuré qu'il ſera puni avec la plus extrême ſévérité; & au cas que quelque officier ou ſoldat ſoit inſulté par aucun des habitans, il doit pourſuivre la réparation de cette offenſe par les voyes de droit & non par aucune autre «.

» Tous officiers ſans commiſſion, ſoldats, ou autres ſous mon commandement, qui ſeront coupables d'avoir volé ou pillé dans la ville, ſeront auſſi-tôt empriſonnés & punis avec la plus grande rigueur. En conſéquence il eſt enjoint à tous officiers de veiller exactement à la découverte de pareils délinquans, & de faire le plutôt poſſible, à l'Officier Commandant dans la Ville, leur rapport des noms & crimes deſdits délinquans «.

» Tous les habitans ou autres ſont requis de dénoncer au Quartier-Maître général, ou à quelqu'un de ſes Lieutenans, toutes les proviſions appartenant à l'armée miniſterielle, qui peuvent être reſtées ou avoir été cachées. Toute perſonne, ſans exception, qu'on découvrira receler une quantité deſdites proviſions ou ſe les approprier à ſon uſage particulier, ſera conſiderée comme ennemi de l'Amérique & traitée en conſéquence «.

4 Mai. » Les Elus & autres Magiſtrats de la Ville ſont requis de rapporter au Commandant en chef le nom de toutes les perſonnes qui peuvent leur être ſuſpectes, comme employées pour ſervir d'eſpions à l'égard de l'armée continentale, afin qu'on puiſſe en agir envers elles ſelon les cas

» Il eſt enjoint à tous les officiers de l'armée continentale d'aſſiſter les Magiſtrats civils dans l'exécution de leur charge & de contribuer à l'avancement du repos & de l'ordre public. Ils doivent empêcher, autant qu'il eſt en leur pouvoir, que les ſoldats ne fréquentent les cabarets & ne quittent leurs poſtes pour roder par la Ville. On prendra particulierement garde à ceux d'entre les officiers, qui manqueront de ſoin & d'exactitude à cet égard. Ceux au contraire qui ſeront actifs & vigilans dans cette partie, auront droit à des graces & des avancemens «.

Donné ſous mon ſeing, au Quartier général à Cambridge le 21 Mars 1776.

Washington.

Chambre des Communes.

La Chambre, d'après le rapport des arrêtés ſur les grains, conſent qu'il ſoit permis d'exporter une quantité limitée de biſcuit & de grenaille pour la Nouvelle-Ecoſſe, la baie des Chaleurs, & la côte de Labrador, pour l'uſage des pêcheurs Anglois établis en ces parties. Il eſt ordonné de dreſſer un Bill en conſéquence.

On lit pour la ſeconde fois le Bill pour punir par des travaux de force, pendant un tems limité, les délits dont les Auteurs ſont actuellement tranſportés à quelques-unes des Colonies & plantations de Sa Majeſté.

Il eſt arrêté qu'il ſera préſenté une Adreſſe

à Sa Majesté, pour faire mettre sous les yeux de la Chambre, des copies des permissions accordées par les Lords de l'Amirauté, aux bâtimens qui transportent des provisions aux colonies Américaines. 4 Mai.

La Commission, pour nommer le Lord & le Général Howe Commissaires de S. M. pour accorder le pardon à ceux des rebelles d'Amérique qui mettront bas les armes, & rentreront dans le devoir, passe au grand Sceau. 5 Mai.

Le Lord Howe arrive à Portsmouth, & il arbore sur l'*Aigle* de 64 canons le pavillon de Vice-Amiral de l'escadre blanche.

Un grand nombre de jeunes gens de famille passent en Amérique avec le Lord Howe. Il n'y en aura pas moins de quarante embarqués sur l'*Aigle* en qualité de *midhispmen*, quoique le nombre des Bas-Officiers, ainsi nommés, ne doive être que de seize sur un vaisseau de ce rang.

Le Commodore Hotham met à la voile de la rade de Sainte-Héleine pour l'Amérique septentrionale avec les bâtimens de transport. Un vent de Nord-Est pousse la flotte: au coucher du soleil, on n'apperçoit plus aucun bâtiment. 6 Mai.

Cette flote est composée des vaisseaux le *Preston* de cinquante canons, l'*Emerald*, le *Jersey*, le *Carcase*, le *Strombolo* & le *Rainbow*, avec les troupes Hessoises, les Gardes & l'Artillerie.

6 Mai. L'Amiral Howe, qui monte l'*Aigle*, appareille aussi; mais le vent ayant changé, il est obligé de mouiller de nouveau.

CHAMBRE DES COMMUNES.

On propose de demander la communication de divers comptes de la Trésorerie: d'une lettre écrite au Lord Germaine: des déclarations faites à la Douane; & des acquits délivrés par ce Bureau pour des marchandises & effets envoyés en Amérique.

On propose ensuite d'appeller demain à la Barre vingt cinq différentes personnes, pour être examinées au sujet des licences accordées par l'Amirauté pour les marchandises &c. qu'on a tâché de faire passer dans les Colonies, malgré l'acte de prohibition.

Lorsqu'on alloit entrer en Comité, pour délibérer sur le message du Roi, dont on a vu la teneur ci-dessus, le Colonel BARRÉ s'est levé, tenant à la main un morceau de papier qu'il avoit coupé de la Gazette de Londres, & qu'il a dit être le seul recit authentique, qu'on eût communiqué au public, de la retraite de l'armée du Général Howe, & en même-tems le seul exposé des motifs qui l'avoient engagé à quitter Boston. Il propose de *présenter une humble adresse à S. M. pour qu'il lui plaise d'ordonner à ses Ministres de communiquer à la Chambre les copies des dernieres dépêches ou de toutes les dépêches envoyées depuis le premier Mars de la présente année, par le général*

Howe & le Vice-amiral Shuldam, afin que la Chambre puisse être informée parfaitement & authentiquement de l'état actuel de la guerre dans l'Amérique Septentrionale, avant de procéder à l'octroi de tout nouveau subside pour la continuation de cette guerre. 6 Mai.

Le Colonel Barré.

Il ne faut que cette gazette pour deshonorer la Nation. On a fait les plus honteux efforts pour tromper le peuple; mais ce qui est d'une conséquence infiniment plus dangereuse pour la Nation en général, on a grossiérement trompé la Chambre dans tous les rapports qui lui ont été faits par les Ministres de Sa Majesté, ou, ce qui est à peu-près la même chose, on a refusé à la Chambre toute espèce d'information. J'en appelle à la sincérité & aux sentimens des Lords North & Germain; & je leur demande si, dans une telle situation des choses, ou pour quelque pretexte ou occasion que ce soit, aucune administration a jamais adopté un pareil systême. Il n'est pas possible d'endurer plus longtems leur conduite. Voilà déjà plus de neuf millions que nous avons vôtés. Nous sommes sur le point de donner un vôte de crédit pour un autre million. Je gagerois que le Lord North n'oseroit pas assurer à la Chambre qu'on n'aura pas besoin de cinq millions en sus, pour payer les frais de la campagne actuelle. Dans ces circonstances, que convient-il que nous fassions? Vôterons-nous quinze millions de l'argent de la Nation, sans savoir s'il y a la moindre apparence de succès? Tout s'y refuse. Mais certainement Milord North se relâchera de ses rigoureux principes. Il avouera au moins la convenance & la nécessité de faire connoître aux Représentans du peuple ce qu'ils doivent attendre. Il nous laissera voir d'une part les obstacles, & de l'autre les apparences du succès dans la poursuite de cette

6 Mai. guerre diſpendieuſe, cruelle & contre-nature. Je connois toute l'étendue du crédit de ce Miniſtre; mais malgré toutes les diſpoſitions de cette Chambre à obéir à ſes ordres, je me perſuade que, tant pour ſa ſureté perſonnelle que pour ſauver les apparences ordinaires, il voudra bien donner à la Chambre des informations un peu plus ſatisfaiſantes que celles qui ſont contenues dans ce miſérable chiffon de Gazette.

Le Lord North.

» Les troupes du Roi n'ont point été forcées d'évacuer Boſton. Elles n'ont éprouvé aucun obſtacle de la part des Rebelles, & le Général n'a fait aucun traité avec eux; les proviſions, les munitions n'ont point été abandonnées. L'armée n'a eſſuyé aucun echec, ſoit immédiatement avant l'embarquement, ſoit pendant l'embarquement. Les troupes ſe ſont embarquées avec beaucoup d'ordre & toute la tranquilité poſſible, & même très à *leur aiſe*. Mais malgré celà je ne ſuis point d'avis que l'on communique à la Chambre toutes les dépêches relatives à cette évacuation, parce que leur publicité pourroit nuire au plan adopté pour les opérations qu'on ſe propoſe d'exécuter dans le cours de la campagne «.

La ſuite au N.° IX.

LETTRE

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 2 Septembre 1776.

DANS ma Lettre du 16 Août, je vous avois annoncé, Monſieur, l'importante nouvelle qui s'eſt confirmée depuis, de l'infructueuſe tentative faite à Charles Town par les forces combinées du Chevalier Parker & du Général Clinton. Il y avoit déjà quelques jours que le bruit s'étoit répandu dans Londres que l'Amiral avoit été répouſſé avec une perte conſidérable en hommes & en vaiſſeaux. Cependant les détails autentiques de ce fâcheux événement, qui eſt du 28 Juin, paroiſſent n'être arrivés que le 21 Août à la Cour, où l'on ſavoit, dès le 10, par les dépêches de l'île de Staten, datées du 8 Juillet, que l'armée de Clinton y étoit attendue. Sans avoir beaucoup étudié l'*Art de vérifier les dates*, dont on eſt redevable à une des plus anciennes & des plus ſavantes Compagnies de l'Europe, qui eſt ce qui ne verra point du premier coup d'œil, que quand le Général Howe a écrit le 8 Juillet qu'il attendoit le Général Clinton, il avoit eu avis de l'échec du 28 Juin devant Charles Town; & que la connoiſſance qu'il en a donnée à la Cour conſtitue les parties de ſa dépêche qu'elle n'a pas jugé à propos de rendre publiques?

je vous ai obſervé qu'elle n'a été inſérée que par extrait dans la gazette miniſtérielle.

C'eſt ainſi qu'en travaillant ſur les productions du Miniſtere de Londres, on peut apprendre non-ſeulement à vérifier les dates, mais encore à reſtituer les textes. Si ma conjecture n'avoit pas quelque fondement, comment aurois-je pû ſavoir dès le 12 Août, & vous mander le 16 l'événement de Charles Town? N'eſt-il pas viſible que l'intérêt de certaines gens, pour qui le ſecret des affaires eſt une branche de revenu, a fait percer cette nouvelle juſqu'à la Bourſe, d'où elle s'étoit répandue dans la ville long-tems avant qu'il convînt à la Cour d'en paroître inſtruite? Une preuve bien frappante que le Général Howe devoit la ſavoir le 8 Juillet, c'eſt que le Général Clinton ne ſe ſeroit point laiſſé engager dans le coup de main contre Charles-Town, d'où il devoit réſulter que les troupes reſteroient ſur les lieux pour garder leurs conquêtes, s'il eût eu ſa partie liée avec M. Howe pour aller le joindre devant New-York. Il n'a pû lui annoncer ſa prochaine arrivée, qu'en lui apprenant que l'entrepriſe ſur Charles Town étoit manquée.

Vous me demanderez où nous mène cette diſſertation? Voici en quoi je la croirois utile; elle nous autoriſe à induire des nouvelles autentiques que la Cour vient de donner le 24, toujours ſous le titre d'*Extraits*, qu'Elle pourroit nous apprendre encore bien des choſes ſur l'affaire du 28 Juin, ou ſur les autres opé-

tations qui peuvent y être liées; & elle nous permet d'espérer que quelqu'autre publication de la même nature nous en complettera l'historique.

Procédons actuellement à l'examen du récit que contiennent les deux *Extraits* des lettres du Chevalier Parker, du 9 Juillet, & du Général Clinton, du 8, arrivées l'une & l'autre le 21 Août, & insérées dans la Gazette de la Cour du 24. J'observe d'abord qu'on a mis plus d'intervalle à cette publication, qu'à celle du débarquement dans l'île de *Staten*; car la lettre du Général Howe étoit arrivée le 10, & l'extrait en fut imprimé & distribué le même jour. En second lieu, la nouvelle de l'heureux débarquemeut de l'armée du Roi dans l'île importante de *Staten* fut envoyée par l'occasion d'un passager qui venoit à Londres *pour ses affaires*; & on nous dit que celle de l'échec souffert à l'île *Sulivan*, devant Charles-Town, & de l'abandon de l'entreprise, a été dépêchée par un exprès.

Me seroit-il permis, d'après ces différences assez bizarres, d'hasarder, en passant, mes conjectures sur les dispositions intérieures des deux Ministres auxquels ces diverses relations ont été adressées? L'extrait de celle du débarquement a été fait & donné par Milord Germaine, comme étant envoyée par le Général des Troupes. La plus récente est sortie des bureaux de Milord Sandwich, Ministre de la Marine. C'est celle sur laquelle on a le

plus médité, qu'on a tenu cachée trois jours, qu'on a jugée assez sérieuse & décisive pour être venue par un exprès. L'extrait semble déceler une ame profondément inquiete & consternée. Je parierois que Mil. Sandwich est intérieurement repentant d'avoir pû dire dans la Chambre des Pairs, que tous les Américains étoient des lâches qu'on réduiroit avec la plus grande facilité. Oui, ce Ministre parleroit sûrement aujourd'hui avec moins d'ardeur, à l'appui des voies coercitives.

Il ne doit pas en être de même du Ministre son collegue. Celui-ci reçoit la relation d'un débarquement pur & simple sur une île presque déserte : dans le quart-d'heure même il la fait publier comme si son Général se fût mis en possession du poste le plus important, & par des prodiges d'habileté & de valeur. Parce que les Rebelles, épars dans l'île, s'en sont retirés, en emmenant avec eux les bestiaux, & jusqu'aux volailles ; tout a fui dès que l'armée a paru, & ainsi du reste. Et comme si ce premier avantage ne devoit que préparer à des succès bien plus glorieux, on dédaigne encore de déguiser que la nouvelle en est arrivée par un voyageur. Différemment affectés, ces Ministres ne pouvoient gueres agir uniformément en ces deux occasions, l'une & l'autre si peu agréables. D'ailleurs Mil. Germaine, dans une lettre du 25 Décembre, qui a été interceptée, avoit annoncé au Gouverneur de Maryland, l'expédition contre Charles Town, comme y met-

tant beaucoup de confiance; & Milord Sandwich a déclaré, le 10 Mai, dans la Chambre des Pairs, qu'il ne falloit plus y compter, & que ce n'étoit pas lui qui l'avoit conseillée & dirigée.

Entamons la relation du Chevalier Parker. *La résolution ayant eté prise de former une attaque sur Charles Town, dans la Caroline Méridionale* (les préparatifs de cette expédition ont occupé le Ministere pendant tout l'hiver. L'armée qui a dû s'y trouver réunie, après avoir fait de grandes pertes, devoit être encore d'environ trois mille cinq cents hommes. L'escadre étoit composée de deux vaisseaux de 50 canons, de quatre de 28, de deux de 20, & de plusieurs brulots & bombardes: en tout 252 canons. Le sieur Martin, Gouverneur d'une Province voisine, n'avoit cessé de travailler à y former un puissant parti au Gouvernement. On assure enfin que l'expédition a été entreprise d'après les avis donnés l'année derniere par ce Gouverneur & par le Général Clinton.) *L'escadre appareilla du Cap Fear le premier Juin, & le 4 elle mouilla devant la barre de Charles Town. Le 5 je fis sonder cette barre & jetter des balises pour faciliter l'entrée du port. Le 7, toutes les frégates & les bâtimens de transport passerent sur la barre, par cinq brasses d'eau. Le 9, le général Clinton débarqua sur Long-Island avec quatre ou cinq cents hommes. Le 10, le Bristol, de cinquante canons, passa sur la barre, non sans peine. Le*

15, *je distribuai aux Capitaines de l'escadre mes ordres pour l'attaque des batteries sur l'île de Sulivan; Et le 11, j'informai le général Clinton que les vaisseaux étoient prêts à agir.* L'extrait de la Lettre du général Clinton porte *que le chevalier Parker & lui ayant eu avis que la forteresse élevée par les Rebelles sur l'île de Sulivan, qui est la clef du port de Charles Town, n'étoit pas encore achevée, ils avoient résolu de s'en emparer par un coup de main.*

(L'île Sulivan forme un des côtés du canal de la riviere d'Ashley sur laquelle *Charles Town* est située. Le fort Sulivan est à deux bonnes lieues de cette ville. C'est une place réguliere, défendue par dix neuf pieces de canon de 26 à 32. Vous avez vû tout à l'heure que le nombre des canons de l'escadre étoit de deux cents cinquante-deux A l'extrémité Occidentale de l'île de Sulivan est une péninsule sur laquelle se trouve un autre fort. A l'Est de la forteresse principale, est un isthme ou col étroit, près duquel les Américains avoient placé une carcasse de bâtiment, chargée d'artillerie. Voilà quelles étoient les défenses que la flotte du Roi alloit attaquer & dont vous avez, Monsieur, donné un état assez juste sous la date du 11 Mars, *p.* 41 & suivantes, dans le premier volume de votre recueil.) *Le général choisit le 23 Juin pour l'attaque combinée, mais le vent étant devenu contraire, elle ne put avoir lieu. Le 25, arriva l'*EXPERIMENT,

de cinquante canons, & le lendemain 26 il passa sur la barre. On prit alors d'autres mesures pour l'attaque.

Le 28, à neuf heures du matin, je fis connoître par un signal au général Clinton que j'allois commencer l'attaque. A dix heures & demie, je fis signal de lever l'ancre ; & à onze heures & un quart, le Bristol & l'Experiment, chacun de cinquante canons, l'Active & le Solebay de vingt-huit, s'avancerent & tirerent sur le Fort. La bombarde le Thunder, couverte du vaisseau armé le Friendship, prit par le Nord-Ouest-quart-de-Nord, l'angle saillant du bastion de l'Est ; & le colonel James, (qui depuis notre arrivée a montré le plus grand empressement pour nous servir de son mieux.) (Il est un de ceux qui se sont vantés qu'ils réduiroient toute l'Amérique avec une poignée d'Anglois.) *Le colonel James envoya plusieurs bombes un peu avant & pendant le combat, dans une très-juste direction. Les vaisseaux la Syrene & l'Acteon, de vingt-huit canons, & le Sphinx de vingt, eurent ordre de se porter à la pointe Occidentale pour empêcher les brulots ou d'autres bâtimens d'arriver sur les vaisseaux qui combattoient, & aussi pour enfiler les ouvrages, & pour couper la retraite aux Rebelles s'ils en étoient chassés. Cet ordre ne fut point exécuté, par l'ignorance du pilote qui échoua les trois frégates.* (Quoi! dans un pays où le Gouvernement se flattoit d'avoir tant d'amis, il ne s'est pas trouvé un seul pilote côtier qui soit venu offrir ses services à l'escadre du Roi, pendant l'espace

de vingt-quatre jours qu'elle avoit déja paſſés dans ce parage! C'eſt à bon droit que milord Germaine a triomphé du débarquement à l'île de *Staten*. Le neuviéme jour il étoit déjà venu à l'armée du Roi ſoixante déſerteurs avec quelques armes, & on en attendoit!, . . . Pourſuivons.)

Le Sphinx & la Syrene ſe releverent en quelques heures de tems, mais l'Acteon reſta échoué juſqu'au lendemain 29, que le Capitaine & les Officiers jugerent à propos de le percer & d'y mettre le feu. J'accordai un Conſeil de guerre au Capitaine, aux Officiers & à l'Équipage. Le Conſeil ne put que leur donner des éloges. Le ſieur Hope, Capitaine du vaiſſeau armé le Friendship (c'eſt celui qui a apporté la nouvelle) *s'eſt rendu auſſi utile qu'il lui a été poſſible en cette occaſion, & il mérite tout ce qu'on peut dire à ſa louange. Pendant le tems que nous avons paſſé par le travers du fort, qui a été de près de dix heures, les vaiſſeaux ont fait la plus vive canonade, qui n'a ceſſé que par intervalles. Après deux heures de combat, nous eumes le plaiſir de voir que le feu des Rébelles ſe rallentiſſoit beaucoup. A pluſieurs repriſes le nôtre chaſſa du Fort un nombreux corps de Rebelles, mais ils étoient bientôt remplacés par d'autres qui venoient du continent. A trois heures & demie un renfort conſidérable, qui étoit venu de Mont-plaiſant, pendit un homme à un arbre derriere le Fort; & nous avons lieu de croire que le même parti s'étoit enfui une heure*

après, car le feu du fort cessa & il fut entierement évacué pendant une heure & demie. Mais les Rebelles ayant vu que notre armée ne pouvoit point en prendre possession, une quantité considérable de peuple y rentra sur les six heures, & recommença le feu avec deux ou trois canons, le reste étant, à ce que je crois, démonté. Sur les neuf heures, comme la nuit étoit très-noire, qu'une grande partie de nos munitions étoit consommée, & notre monde excédé de fatigue, le reflux presque à sa fin, nul espoir du côté de l'Est (ceci doit vouloir dire de la part de l'armée) *ni aucune possibilité de rendre de nouveaux services avec la flotte, je donnai ordre aux vaisseaux de retourner à leur premier mouillage.*

Combinons la relation du Général avec cette partie de celle du Commandant de la Marine. M. Clinton a déjà dit, comme vous l'avez vû ci-dessus, qu'ils avoient résolu ensemble de réduire le fort Sulivan par un coup de main, sur l'avis qui leur avoit été donné que ce fort n'étoit point achevé, ni en état de défense. Il poursuit ainsi : *& afin que l'armée pût agir de concert avec l'escadre, je débarquai mes troupes sur* Long-Island *qu'on m'avoit dit devoir communiquer avec l'île de Sulivan par un passage guéable aux basses eaux. Mais à mon grand déplaisir j'ai vû que ce gué qu'on assuroit n'être que de dix-huit pouces, avoit sept pieds de profondeur : ce qui a mis l'armée dans l'impossibilité de soutenir l'escadre dans l'at-*

taque du fort, comme je me l'étois proposé, & aussi efficacement que je le désirois, ainsi que les troupes à mes ordres.

Ainsi, Monsieur, non-seulement il ne leur est pas venu un pêcheur, pas un mousse de la côte pour les piloter jusqu'à l'entrée du port; mais ils ont été trompés & sur l'état de la forteresse & sur la profondeur du gué, comme sur l'habileté & la valeur des Américains. S'il faut qu'ils le soient, dans la même proportion, qui est de 18 à 84, par-tout où il s'agira de débarquer; plus d'une évacuation, ou suivant le dire du Lord Suffolk, plus d'un changement de position, se fera encore avant que l'Amérique soit conquise. Quant à la forteresse, le Chevalier Parker s'est contenté de nous laisser juger, par la description du feu terrible & continuel de son escadre entiere, ce que celui des batteries avoit dû être. Le fait est que cette forteresse, prétendue imparfaite, a répondu par une canonade si fiere & si réguliérement servie, que le Bristol sur lequel se trouvoit le Chevalier Parker, a eu son mât d'artimon emporté, ainsi que la moitié de son grand mât, & que deux fois les boulets rouges y ont mis le feu. L'Expériment a été entiérement dégréé, ses bordages & ceux du Bristol ont été percés de plusieurs boulets & les pavillons emportés. Le mât de beaupré du Sphynx a été abattu. Tous les autres vaisseaux sont maltraités.

Je sais tels Anti-Bretons à Paris & en d'au-

tres lieux de la France, qui noteront ſur leurs tablettes que parmi ce canon qui a ſi bien chauffé les vaiſſeaux Anglois devant l'île de Sulivan, il y a pluſieurs pieces des vaiſſeaux l'*Alcide* & le *Lys*, pris ſur les François en pleine paix, aux attérages de l'Amérique, & que la province de la Caroline avoit obtenues du Gouvernement. On l'aſſure ici comme un fait très-certain & digne de remarque. Dans l'adverſité, on eſt ſuperſtitieux; & les Anglois, quoiqu'en général eſprits forts, n'en ſont pas plus exempts que d'autres. Reprenons la relation du Chevalier Parker.

Le Briſtol a eu quarante hommes tués & bleſſés. L'Expériment vingt-trois tués, & cinquante-ſix bleſſés. L'Active, ſon Lieutenant le ſieur Pike tué & ſix bleſſés. Le Solebay, huit hommes bleſſés. Pas un ſeul homme de tous ceux qui étoient à leur poſte ſur le tillac du Briſtol au commencement de l'action n'a échappé ou aux bleſſures ou à la mort. Le ſieur Morris, Capitaine de ce vaiſſeau a eu d'abord le bras emporté; il a reçu enſuite pluſieurs bleſſures, & il eſt mort depuis. Le Contre-Maître a été bleſſé au bras droit, mais il ne le perdra pas. J'ai reçu moi-même pluſieurs contuſions en différens tems; mais comme il n'y en a point qui ſoit accompagnée du moindre danger, ce n'eſt pas la peine d'en parler. Il cite encore pluſieurs autres Officiers griévement bleſſés, & parmi eux le *Lord William Campbell* (c'eſt le Gouverneur de la Pro-

vince) *qui avoit bien voulu*, dit-il, *ſe charger de quelques canons de la batterie d'en bas, & qui a reçu une contuſion au côté gauche, dont cependant on n'appréhende aucunes fâcheuſes ſuites.*

Enfin il ſe loue beaucoup de la bonne volonté des matelots des bâtimens de tranſport, qui ſont venus garnir le tillac des vaiſſeaux qui combattoient, quand on a ſçu que les équipages avoient tant ſouffert qu'ils ne pouvoient plus faire le ſervice. Tout ce ravage a été fait par le canon d'une fortereſſe qu'on avoit dit aux deux Généraux n'être pas achevée ni en état de défenſe, & pendant dix heures du combat le plus animé, par des gens qu'on a traité de poltrons en plein parlement.

Il me reſte un paſſage à rapporter de la relation du Commodore Parker; c'eſt celui où il fait ſes excuſes au Général, d'être obligé de parler de l'inaction de l'armée : endroit d'autant plus remarquable, qu'aujourd'hui on reproche au Général la mauvaiſe iſſue de cette expédition, au moins d'après ce qui a paru des deux lettres. Le Chevalier Parker avoit déja dit tout ingénuement : *Les rébelles voyant que notre armée ne pouvoit pas prendre poſſeſſion du Fort ;* & ailleurs : *comme je ne pouvois rien attendre du côté de l'Eſt*, ce qui étoit un peu aigre pour l'armée. Il continue en ces termes, qui n'étoient pas beaucoup plus menagés. *Leurs Seigneuries de l'Amirauté verront clairement par ce récit, que ſi les troupes avoient pû agir avec nous dans cette attaque, Sa*

Majeſté auroit été en poſſeſſion de Sulivan. Voici le petit aſſaiſonnement qu'il a pourtant crû devoir y joindre. *Mais je ſupplie leurs Seigneuries de bien entendre ici ce que je veux dire, de peur qu'on n'imagine que je cherche à jetter le plus léger blâme ſur notre armée. Je manquerois à mon honneur & à ma conſcience, ſi j'héſitois à déclarer que la haute idée que j'ai des troupes de Sa Majeſté, depuis le Général juſqu'au plus ſimple ſoldat, eſt telle, qu'au bout de pluſieurs heures de combat, voyant que les troupes ne s'étoient point établies ſur la pointe Nord de l'Iſle de Sulivan, je reconnus pleinement que le débarquement étoit impraticable, & qu'en l'eſſayant, on auroit perdu beaucoup de braves gens ſans la moindre apparence de ſuccès; & ce ſera ainſi, très-certainement, que la choſe ſera envisagée, d'après le compte qui ſera rendu par le Géneral Clinton.* Il laiſſe au Général le ſoin d'expliquer comme quoi le *gué* s'eſt trouvé de ſept pieds, tandis qu'on lui avoit dit qu'il n'étoit que de dix-huit pouces.

Il me ſemble que ce devoit être entre neuf & dix du matin, & entre huit & neuf du ſoir que les eaux auroient été aſſez baſſes pour que le paſſage de Long-Iſland à l'Iſle Sulivan fût guéable. Cela ſe rapporte avec ce que dit le Chevalier Parker, que ſur les neuf heures du ſoir, le reflux étant preſque fini, la nuit très noire, & ne comptant plus ſur l'armée, il avoit retourné à ſon mouillage. Seroit-ce qu'il auroit prolongé l'action juſqu'au

ſoir, toujours dans la perſuaſion que le gué en queſtion n'avoit que dix-huit pouces d'eau, ou que ſi le matin il avoit eu cinq pieds d'eau de plus, il auroit le ſoir cinq pouces de moins que les dix-huit? Il falloit pour cela beaucoup compter ſur les effets du vent. La vérité eſt, dit-on, que dans toute la fin de la journée, l'eſcadre avoit de trop peu les cinq pieds d'eau que le gué avoit de trop : c'eſt-à-dire qu'elle étoit échouée, & que la ſeule frégate l'*Active*, en continuant ſon feu, préſerva le reſte de l'eſcadre du dernier malheur. Vous concevrez aiſément que la perte des Américains a dû être peu conſidérable. On dit qu'elle n'eſt que de ſeize hommes tués, & environ vingt bleſſés.

Je ne vois pas trop ce que les Américains ont voulu donner à entendre par l'exécution qu'ils ont faite, en pendant un homme à un arbre aux yeux de toute la flotte. Il y a des gens ici qui prétendent que c'eſt un emblême qui ſignifioit que ce feroit ainſi qu'ils traiteroient Mylord tel ou tel, s'il tomboit entre leurs mains. Mais c'eſt leur ſuppoſer auſſi bien de la malice. Je me contenterai d'une obſervation plus innocente. Si c'étoit une juſtice ſérieuſe, & que, par impoſſible, le pendu ait été celui qui avoit donné aux Généraux Anglois les plans & devis de la fortereſſe, & les ſondes du canal d'Ashley & du gué de l'Iſle de Sulivan ; il faudroit avouer qu'on l'auroit traité avec bien de la rigueur.

Je finis, Monſieur, en vous faiſant obſerver un rapport aſſez ſingulier entre les éloges que deux Commandans ont donnés aux troupes angloiſes, depuis l'ouverture de cette campagne. Le Chevalier Carleton a écrit à la Cour, que ſon armée auroit fait éclater les plus grandes preuves de fidélité & de valeur, ſi elle avoit *pû* joindre le corps d'Arnold à ſa retraite de Sorel & de Montréal. Ici, le Chevalier Parker dit que l'armée auroit ſûrement fait des merveilles, ſi elle eût *pû* paſſer un gué de ſept pieds de profondeur. Il avoit encore à dire, ſi elle eût pû forcer un camp & de fortes redoutes dans l'Iſle de Sulivan, d'où on rafraichiſſoit de momens à-autres, la valeureuſe garniſon du Fort, & qui recevoient des ſecours continuels de Charles Town par un pont de bateaux.

Après avoir ſuivi les deux Généraux dans le compte qu'ils ont rendu de l'importante journée du 28 Juin, à quinze ou dix-huit jours de diſtance de laquelle les vaiſſeaux ainſi maltraités, & l'armée ainſi victorieuſe, ſeront partis pour l'Iſle de Staten, arrêtons un moment notre attention ſur quelques détails dont le ſouvenir mérite d'être conſervé.

Le ſieur Morris, Capitaine du vaiſſeau le Briſtol, ayant les deux os de l'avant-bras caſſés par un boulet ramé & une balle dans le cou, fut deſcendu au fond de cale, où il conſentit à l'amputation qui fut faite auſſitôt au-deſſus du coude. Pendant l'opération, un boulet rouge, qui avoit percé les bordages, tua à ſes côtés

deux aide-Chirurgiens, & blessa l'Ecrivain. Après le mouvement que causa cet événement, le Capitaine Morris voulut être porté sur le tillac pour y reprendre le commandement. On se rendit à ses instances, & il combattit encore longtems, mais enfin un coup fatal l'étendit à terre. Comme il perdoit beaucoup de sang, & qu'on le voyoit prêt d'expirer, un Officier lui demanda s'il n'avoit rien à faire dire à sa famille. *Non*, répond ce brave homme en fermant la paupiere, *Je la remets à la merci de Dieu & de mon pays.* Il a laissé une femme encore jeune, plusieurs enfans & des neveux & niéces qu'il faisoit subsister tous, sur sa simple paye de Capitaine.

Le sieur Pike, tué sur le vaisseau l'*Active*, dont il étoit Lieutenant, est encore un autre exemple à citer, pour son héroïque fidélité à ses sentimens & à son état. Il vivoit tranquille sur sa demi paye, avec une femme aimable & une jeune & nombreuse famille, dans les environs de Poole, du Comté de Dorset. On agita dans le Comté, de présenter au Roi une adresse pour l'assurer du zéle de la Province de Dorset dans la malheureuse guerre qu'on étoit forcé d'entreprendre. M. Pike, en ami sincere & chaud des Ministres, luttoit fortement contre le parti contraire, qui vouloit faire rejetter l'adresse; & quelques gens trop véhémens oserent, en l'apostrophant, insulter au corps de la marine & aux troupes. Il leur échappa de dire que les matelots & les soldats Anglois étoient toujours prêts

prêts à se battre pour le Roi & pour la patrie, mais que dans cette querelle avec l'Amérique, il n'y en avoit pas un qui n'eût pris du service avec répugnance, & qui n'en convînt volontiers. Monsieur Pike courroucé de ce propos, se levant avec vivacité, s'écria au milieu de l'assemblée. » Je suis vieux, & mes cheveux ont blanchi au service de mon pays: je suis pere d'une jeune & nombreuse famille: parfaitement heureux dans la société de la meilleure des femmes: rien ne peut me forcer à reprendre du service; mais la voix de l'honneur se fait entendre. Une race d'apostats ne seroit pas assez punie, si mon épée restoit dans le fourreau. Je me vois ici entouré de gens, qui au lieu d'aider & de soutenir leur Roi, cherchent à fomenter une odieuse rébellion, une opposition marquée du sceau de la plus noire ingratitude. Je pars. « Son noble courroux ne lui permit pas d'en dire davantage; il prit sur le champ la route de Londres, où il ne lui fut pas difficile d'obtenir du Lord Sandwich l'emploi dans lequel il a fini si glorieusement. Que de regrets la Nation Angloise & l'humanité même ne doit-elle pas donner à la perte d'un *Morris* & d'un *Pike* & de tant d'autres qui, dans les deux partis, ont versé leur sang pour une querelle d'où il est démontré que la Grande Bretagne, même avec les plus glorieux succès, ne peut pas retirer le moindre avantage!

Des Lettres arrivées de l'Escadre, portent que les vaisseaux ont laissé Charles-Town, le

16 Juillet, dans le plus piteux délabrement, criblés, mutilés, éreintés, éclopés, éventrés, & à tous égards hors d'état de ſervir ; de ſorte qu'à leur arrivée à l'île de Staten, ils ſeront tout auſſi peu utiles aux troupes, que les troupes le leur ont été peu à l'îſle Sulivan. Suivant les mêmes Lettres, il faiſoit une chaleur exceſſive lors du départ des vaiſſeaux, & le ſcorbut étoit dans l'armée. Que peut opérer la réunion de l'eſcadre de Parker à celle de Shuldam, ſi ce n'eſt de groſſir l'hopital du Général Howe, & de porter la terreur & le découragement dans ſes troupes? Quelle confiance une armée qui a manqué un débarquement inſpirera-t-elle à une armée qui va en tenter un? Lorſque les troupes reglées de Braddock eurent été défaites, en 1755, par les milices Canadiennes, on les tint long-tems à une certaine diſtance des autres corps, que les recits de leur déſaſtre auroient pû effrayer; & on fit ſagement. Repréſentez-vous d'un autre côté les Américains triomphans, qui, par eſſaims nombreux, ſont partis auſſitôt pour les autres provinces menacées d'une deſcente. Par l'arrivée de chaque Soldat vainqueur, une armée s'augmente de cent hommes. C'eſt-là ce qu'on peut appeller des renforts, nom qui ne convient guere à des troupes humiliées par une honteuſe retraite, ou fatiguées par une navigation de plus de trois mois.

Lorſque les troupes du Roi ſe ſont re-

tirées, les Américains ont élevé ſur la Fortereſſe une perche au bout de laquelle flottoit un mouchoir teint de ſang, ſurmonté d'un chapeau blanc ou bonnet de liberté. Il ſe débite auſſi, ſans doute d'après les mêmes Lettres, que cette expédition n'avoit point l'approbation du Lord Cornwalis, Commandant en ſecond, qui a été un des cinq Lords qui ont voté contre le Bill de taxation pour l'Amérique. Il lui répugnoit de voir exécuter le projet barbare de la ſoumettre par le fer & par le feu; & il n'avoit ceſſé d'inſiſter pour qu'on épuiſât auparavant tous les moyens de douceur, & qu'on eſſayât de réuſſir par la négociation. Le Chevalier Parker ne participoit ſans doute à aucun de ces merveilleux pouvoirs dont on a dit que l'Amiral Howe étoit porteur; car il ne paroît point, dans ſa dépêche, qu'il ait fait précéder ſon attaque d'aucune propoſition conciliatoire, ni en ſon nom, ni de la part du Commandant & Plénipotentiaire général. On ſait ſeulement, par d'autres lettres, que le 5 Juin, il publia, de deſſus ſon bord, une proclamation pour offrir le pardon en retour d'une ſoumiſſion indéfinie. C'eſt donc un parti pris de faire de l'Amérique un vaſte déſert, & de la rendre aux Sauvages & aux bêtes féroces ſes premiers poſſeſſeurs? Le parti des Miniſtres ſe contente de dire, que l'expédition a été mal menée, & qu'auſurplus elle n'entroit point dans le plan principal.

Le Lord Cornwalis a, dit-on, reçu à la

main une bleſſure légere d'un éclat de bois, à bord des vaiſſeaux où il étoit venu de l'armée, dont ſon Régiment, le 33.me, faiſoit partie. Cette armée étoit composée des 15.me 33.me 37.me 54.me & 57.me Régimens, & de deux Compagnies d'Artillerie, formant, avec trois cents ſoldats de marine, le nombre de 3695 hommes. On dit que le Général Lee, en perſonne, commandoit dans le Fort Sulivan, qui a fait une ſi belle & ſi vigoureuſe défenſe.

Permettez-moi une derniere obſervation. Voilà déja deux débarquemens exécutés : tous deux ſur des îles. N'eſt-ce pas marquer bien clairement que l'on craint la déſertion, quoiqu'on ait affecté tant de ſécurité à cet égard ? Il eſt très-certain que les Américains de New-York ont fait paſſer des émiſſaires dans l'île de Staten, qui ont diſtribué aux troupes des billets imprimés où étoient décrits tous les avantages promis aux déſerteurs. Ces émiſſaires n'ont point été arrêtés, & ils ſont repartis comme ils étoient venus.

A cet endroit ci de ma lettre, Monſieur; croyant n'avoir plus rien à dire ſur l'affaire du 28 Juin, j'ai quitté la plume pour prendre un moment de diſſipation, & mes pas ſe ſont tournés vers la Bourſe. A peine j'y étois arrivé que je me vois entouré & preſſé par une foule nombreuſe. Je n'ai point eu peur, parce que tous ces gens là paroiſſoient fort contens de me voir & de me tenir au milieu d'eux. Ils crioient tous à la fois ; mais en me

bouchant les oreilles je leur ai fait comprendre que je ne les écouterois que chacun à leur tour : bref, un deux m'a dit d'un ton fort posé. M. vous êtes François. — Je le suis. — Vous savez votre langue. — S'il n'y avoit pas si long-tems que j'ai l'honneur de vivre parmi vous, Messieurs, je pourrois la savoir un peu mieux. — Mais aumoins c'est celle dans laquelle vous saisissez le plus aisément le sens naturel des mots. — Cela doit être. — Le Harangueur me présente aussi tôt la gazette de la Cour, & du doigt me montrant l'extrait de la lettre du Général Clinton, il conduit ma vue à ces mots *coup de main* écrits en François dans cette feuille Angloise. — Vous voyez cela, dit-il, expliquez-nous ce que vous entendez par cette expression. — J'entendrois *une attaque vigoureuse & soudaine*. - Quoi, Monsieur, une attaque soudaine? Remettez-vous; recueillez vos idées. — Je les recueillerois jusqu'à demain, que je dirois toujours la même chose. Un grand éclat de rire part de la foule. — Il poursuit. Vous m'allez faire perdre cinquante guinées. — J'en suis très-faché. — Mais avez-vous remarqué toutes les dates dont cette relation est chargée? On arrive le 4 Juillet devant Charles-Town : on sonde la barre le 5 : on passe la barre le 7 : les troupes débarquent le 9 : le Bristol passe la barre le 10 : on fait les dispositions pour l'attaque des batteries le 15 : on informe de tout le Général le 16. Le 23, sept jours après,

le Général envoye dire qu'il eſt en état : le vent change : le 25 l'Expériment arrive & paſſe la barre : les diſpoſitions changent ; enfin l'attaque ſe fait le 28 ; Et vous pretendez que le mot coup de main ſignifie une attaque *ſoudaine*. Je maintiens, moi, d'après cette gazette, que *coup de main* veut dire une attaque filée pendant vingt-quatre jours ; & je ne payerai les cinquante guinées qu'après la réponſe d'un aſpirant à l'Académie Françoiſe à qui je vais écrire. On a ri encore, & mon homme s'eſt retiré avec humeur de la foule, où on a continué à raiſonner ſur l'affaire du 28 Juin. Les uns diſoient que pendant cet eſpace d'une heure & demie que le Fort ne tiroit plus, & qu'il paroiſſoit évacué ; ſi le Général Clinton eût mis des troupes à terre, avec les ſeules chaloupes des bâtimens de tranſport, ſous la protection du feu des vaiſſeaux, il auroit pû emporter la place. D'autres répondoient, que c'étoit ce que les Américains du Fort auroient deſiré, parce que le ſilence de leurs batteries & leur fuite apparente étoient une feinte pour engager Clinton à débarquer. J'en ai entendu qui trouvoient étrange que M. Clinton, après être reſté dix neuf jours ſur Long-Iſland, ne ſe fût apperçû, qu'au moment de paſſer le gué, qu'il étoit impaſſable ; & que le Gouverneur qui étoit ſur l'eſcadre, & qui eſt Capitaine de vaiſſeau, n'en eût lui-même rien ſû. Quelques-uns aſſuroient que les troupes de Clinton étoient à demi-ration depuis le premier Mai.

Tous en général convenoient que cette défenſe du fort Sulivan faiſoit le plus grand honneur au genie & à l'activité des habitans de la Caroline, d'autant plus qu'avant cette guerre leurs places tomboient de tous côtés, qu'elles avoient été renverſées par des inondations, & qu'en 1740 toute la ville de Charles-Town a été détruite par le feu.

Que pouvons-nous dire des autres pays où les troupes Angloiſes & Allemandes portent la guerre ? Le public ne ſait rien de ce qui s'y eſt paſſé depuis quelque tems. Il lui eſt libre de ſe perſuader que le Général Burgoyne pouſſe toujours devant lui l'armée rebelle, & que bientôt il donnera la main aux armées des freres Howe dans la Nouvelle-York ; ou s'il n'a pas une foi aſſez robuſte pour croire à des progrès ſi rapides, rien ne l'empêche d'imaginer que ce Général eſt fort embarraſſé de ſa perſonne & de ſon armée, & qu'il retournera prendre ſes quartiers d'hiver & jouer la comédie à Montréal ; les Américains ne lui ayant laiſſé aucun poſte qu'il puiſſe occuper ſur les lacs, & où il ſoit poſſible ſeulement de donner les marionnettes.

Quant à l'Amiral Howe, qui étoit parti d'Angleterre le 12 Mai, & qui eſt arrivé le 23 Juin à Halifax, où ni les Heſſois ni lui n'ont débarqué ; il eſt clair que ſa jonction avec le Général ſon frere ne ſe ſera faite que très-tard ; puiſque la Cour n'en a rien annoncé juſqu'à ce jour 3 Septembre Les Heſſois, ſuivant

le calcul que je vous ai déja fait, auront été plus de trois mois à bord, sans se rafraîchir nulle part, s'il est vrai qu'ils ne soient point descendus à Halifax. Ils seront arrivés à l'Isle de *Staten* au milieu des chaleurs excessives, & on verra ce qu'ils auront été capables de faire. Il s'est débité ici à plusieurs reprises, que cette jonction s'étoit faite, & que le débarquement s'étoit effectué, mais avec un si grand carnage de part & d'autre, que la Cour hésitoit encore à en laisser parvenir la nouvelle au public. Ces bruits ne se sont point soutenus; & aucun mouvement des fonds n'a indiqué qu'il fût arrivé de ce côté là des nouvelles qui, telles qu'elles pûssent être, seroient décisives. On est toujours persuadé que si le mois d'Août ne voit pas terminer cette affaire, il faudra que les troupes cherchent des quartiers au 15 Septembre, tems où commenceront les brouillards. On doute que jusques-là elles puissent rester à l'Isle *Staten*, dont l'air est tellement mal-sain, que les habitans de New-York, qui y ont quelques Bastides, ne manquent jamais de les quitter au mois d'Août, dans la crainte de gagner les fievres. Il n'est pas possible au reste, qu'il se passe encore huit jours avant qu'on ait des nouvelles de New-York. En attendant, les corsaires américains continuent à désoler le commerce des Isles Angloises. Ils viennent insulter leurs ennemis jusques sur leurs côtes en Europe. Encore quelques mois, & ils oseront peut-être, comme les Hol-

landois, & ſous la conduite d'un nouveau Ruyter, porter la torche au milieu des flottes angloiſes, juſques dans la Tamiſe. Les vaiſſeaux de la Jamaique, enlevés par l'eſcadre de Hopkins, ſe ſont vendus à la Virginie avec leurs cargaiſons. La part de chaque armateur a été, dit-on, de cinq mille liv. ſterl., & celle de chaque Matelot de 500 liv. Ce ſuccès a inſpiré l'ardeur de la courſe à une infinité d'autres qui ſe hatent d'armer pour faire d'auſſi bons coups. Il y a des gens qui ſoupçonnent de l'intelligence entre les Marchands & les Américains: car il faut que la denrée arrive au conſommateur, malgré les prohibitions & les guerres. C'eſt une vérité d'Euclide dans le commerce.

Un bruit commence à ſe répandre, Monſieur, que l'Avocat général rendra plainte contre les Gazetiers qui ont imprimé l'acte d'indépendance, paſſé le 4 Juillet par le grand Congrès. Si cela arrive, il y a apparence qu'ils ne manqueront point de défenſeurs. Les attaquera-t-on ſur tous les griefs allégués contre l'adminiſtration du Roi? Ils auront à répondre que depuis quatre ans, il n'y en a pas un qui n'ait été réimprimé cinq cents fois dans tous les écrits publics; & cela eſt ſi vrai, que pluſieurs papiers Anglois, qui ont donné cette même piece, en ont retranché les griefs, en obſervant que ce n'étoit qu'une répétition de ce que l'on avoit vû dans les remontrances tant réitérées des Co-

lonies. Leur fera-t-on un crime de la hardiesse des principes? Ce seroit relativement ou à la Royauté en général, ou à la Souveraintè de George III. en particulier. Quant aux droits généraux des Souverains, on a admiré au contraire la sagesse avec laquelle cet article y a été traité. On a sû gré à des peuples, qui rompoient le lien le plus fort de la société humaine, & dans un moment où leur désespoir auroit pû leur faire oublier tous les égards, d'avoir mis en avant leur respect pour les opinions du reste des hommes, que par là même, ils invitent à les chérir. On a applaudi à la vérité de cette maxime, si précieuse au repos général, *que la prudence veut qu'on ne change pas pour des causes frivoles ou passageres, des Gouvernemens établis depuis longtems, & que les hommes se résignent plus volontiers à souffrir, tant que les maux sont supportables, qu'ils ne se décident à se faire justice eux-mêmes par l'abolition d'un Gouvernement auquel ils étoient habitués*. Le Congrès a dit que *tous les hommes avoient été créés égaux*. C'est une vérité constante, & que dans toutes les religions on ne cesse de leur prêcher. Il a établi *qu'il y avoit certains droits inaliénables, dont le Créateur a doué les hommes: objets primitifs de l'institution des gouvernemens; & que dès qu'une forme de gouvernement tendoit à les détruire, le peuple avoit le droit de la modifier ou de l'abolir*. De ces objets, au nombre

de trois, il y en a deux, la vie ou l'exiſtence, & le bien-être, c'eſt-à-dire, l'uſage de l'exiſtence par rapport auxquels l'intérêt propre des Souverains juſtifie l'aſſertion du Congrès, en les mettant dans l'heureuſe impoſſibilité d'ôter arbitrairement l'être ou le bien-être. En effet, point de Sujets, point de Rois; point de propriétés point de trônes. Juſques-là le Congrès n'a donc avancé qu'une maxime ſtrictement vraie, quoiqu'applicable au ſeul cas où il croit ſe trouver & dont l'eſpece ne ſauroit être commune aux autres conſtitutions. Le troiſieme objet c'eſt la liberté qui eſt différemment modifiée chez les diverſes nations. Plus d'une ne voudroient pas ou n'ont pas voulu de la liberté que les Anglois prétendent avoir; & dans la vue de leur plus grand bonheur, elles ont remis même la portion qui leur en reſtoit à la diſcrétion entiere de leurs Souverains. Ainſi, quant à la liberté, l'axiome du Congrès ne regarde pas plus ces peuples là, que d'autres points phyſiques ou moraux qui ſont particuliers à la nation Angloiſe.

Je vois encore cette aſſertion dans l'acte du Congrès, *que l'autorité légiſlative ne pouvant point s'anéantir, elle remonte vers ſa ſource qui eſt le peuple, pour être par lui exercée.* Mais loin qu'on puiſſe y rien blâmer, on y reconnoit cette maxime fondamentale de tous les gouvernemens, que la premiere obligation des Souverains envers leurs ſujets, c'eſt la juſtice;

& elle ne peut qu'augmenter le respect & l'amour des peuples pour les Tribunaux à qui ce devoir sacré est délégué. Le droit à la justice est inséparable du droit à l'usage de l'existence. Le Congrès n'a donc rien dit dans cet acte qui porte la moindre atteinte aux droits de la souveraineté en général.

Si c'est celle de George III en particulier, que l'on croit offensée ; on demandera quelle raison attire l'animadversion de la Partie publique sur l'acte du Congrès du 4 Juillet, plutôt que sur ceux de la Virginie, de la Caroline, &c. & sur celui de Rhode-Island du mois de Mai, qui a supprimé les loix portées pour faire reconnoître l'autorité de George III, & qui a ordonné de substituer à son nom dans tous les actes, le nom du Congrès ? Pourquoi a-t-on laissé passer ces occasions de punir la témérité insolente des imprimeurs ou de ceux qui les font agir ? N'est-ce pas une sorte d'acquiescement dont il seroit injuste de les rendre responsables ?

Il se débite qu'on les attaquera tout simplement, sur ce qu'ils ont osé apprendre à l'Angleterre & à l'univers, que l'Amérique s'étoit rendue indépendante. Quoi ! on leur fera un crime d'avoir annoncé l'accomplissement d'une prédiction de M. Tucker, Doyen de Glocester, qui écrivant pour la Cour, a démontré que la séparation étoit inévitable & que le commerce de l'Amérique n'étoit point un avantage : & de milord Mansfield, qui

embraſſant cette opinion, en a conclu aux meſures de rigueur qu'il convenoit de prendre pour conſerver l'Amérique ? Mais bien plus, c'eſt la gazette de la Cour, qui la premiere a annoncé le fait, en publiant la lettre du général Howe du 7 Juillet. Pourquoi cette gazette, elle-même, ne l'a-t-elle point laiſſé à part avec les autres paſſages de cette lettre, qui ne ſe ſont point trouvés dans l'extrait ?

Dira-t-on que l'on a droit d'appréhender que la lecture de cet acte en Angleterre ne faſſe des proſelytes aux Américains ? Une pareille crainte ſeroit fondée, ſi c'étoit un manifeſte du Prétendant ; & perſonne n'auroit eu rien à dire, ſi en 1715 ou 1745 on eût puni un imprimeur qui auroit pouſſé juſques-là le zele du jacobitiſme. On lui feroit encore moins de grace aujourd'hui, par un effet de la juſte affection des peuples Anglois pour le premier Roi, né leur compatriote, qu'ils aient eu depuis près d'un ſiecle. Il eſt vrai que par cette raiſon là même, il étoit moins fait qu'un autre pour ſouffrir les dégoûts d'un pareil démembrement, & les fâcheuſes ſuites qui pourront en réſulter. Mais qui ſait après tout ſi ce ne ſera point cet acte préciſément qui lui fera conſerver l'Amérique ? M. Adams nous a dit dans le Sens commun, *qu'il y avoit dix fois plus à craindre d'une mauvaiſe réconciliation que d'un acte d'indépendance : qu'un pareil acte étoit la voie la plus courte pour*

l'arrangement des affaires.... que la séparation étoit le seul état dans lequel les Colonies pûssent traiter avec la Grande-Bretagne, dont l'orgueil seroit moins choqué de négocier pour la paix avec les Etats Américains, que pour un accommodement avec ceux qu'elle appelle des sujets rebelles. Il n'est point hors de possibilité: il est plutôt dans la vraisemblance, que l'acte du 4 Juillet amene une si désirable révolution. Tel peut avoir été le raisonnement des Imprimeurs, qui l'ont fait connoître au public. Ils auront cru, en bons citoyens, que rien ne pouvoit être plus agréable à leur nation, que la lecture d'une piece, qui plus que tout autre événement, peut avoir pour effet direct la fin des maux actuels & le retour heureux de la paix: qui peut inspirer au Parlement Anglois plus de modération, pour ne pas occasionner de nouveaux soulevemens & faire jouir la clémence du Souverain du doux plaisir de les pardonner. En effet, cet événement a fait hausser les fonds, ainsi que l'échec du 28 Juin: les désastres aujourd'hui sont des faveurs du Ciel, s'ils peuvent amener la paix,

Il a été rendu une plainte, d'une nature bien différente, le 15 Août, dans la ville de Lincoln, par des marchands d'images, contre des Officiers du soixante-neuviéme régiment d'infanterie, qui y est en garnison. Un Lieutenant, nommé Mackintosh, entre dans la boutique du nommé William Wood,

détache une gravure du général Putnam, la met en piéces, en paye la valeur & s'en va. Une demie-heure après il revient, & voyant une nouvelle gravure du même Général qui remplaçoit la premiere, il l'arrache & la déchire encore, mais ſans vouloir la payer: jurant que ſi on continuoit à en expoſer de ſemblables, il paſſeroit ſon épée par les vitres de la boutique & briſeroit tout. Cela s'étoit paſſé le 3 Août: le lundi ſuivant, autre expédition, dans la boutique de la nommée Drummond, par cinq Officiers que conduiſoit le Lieutenant Hockshaw. Il arrache le portrait du général Lée, lui coupe la tête avec ſon épée & ne paye rien. La troupe entiere, jure avec d'horribles imprécations, que s'ils voient encore ces portraits de Rebelles expoſés aux boutiques, ils enverront tout ſaccager par leurs ſoldats. On mande que cette affaire pourra s'arranger, mais pour de l'argent, car le privilege de ces Marchands eſt parlementaire. Le public s'eſt toujours vengé par des ſarcaſmes. Le lendemain le poteau de la Juſtice étoit couvert de placards en l'honneur de Putnam & de Lée, contre les Iconoclaſtes, les Don-Quichotes, les Hudibras, qui avoient remporté une victoire ſi facile ſur des Généraux de papier.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. *Du 6 Septembre.* J'ai différé l'expédi-

tion de ma Lettre, croyant toujours qu'il arriveroit des nouvelles de l'Isle de Staten. Il est inconcevable que le Gouvernement ignore encore si le Lord Howe & les Hessois ont joint devant New York l'armée d'Halifax. On en augure ou que les nouvelles de ces armées sont très-mauvaises, ou que les premieres qui arriveront seront celles de la conclusion de la paix. Il circule ici une Lettre d'un Officier de l'armée d'Halifax, datée de l'Isle Staten le 12 Juillet. Il fait la peinture la plus effrayante des forces & des retranchemens qui garnissent par tout les côtes. Il dit que les troupes du Roi meurent par cinquantaines, de la dyssenterie & des fievres, ainsi que des mauvaises nourritures & des fatigues du service; & que les billets qui ont été distribués dans l'armée pour susciter la désertion, avoient été apportés par les soixante déserteurs qui n'étoient que les émissaires secrets des Américains, & qu'on n'a pas pû en retrouver un seul.

On prétend aujourd'hui qu'il sera tenu un Conseil de guerre sur l'affaire de l'Isle Sulivan, & que le Général Clinton va être rappellé, s'il ne l'est déja. Le seiziéme article du Code militaire, sur lequel fut condamné l'Amiral Byng, *pour n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit pu faire*, donne une juste inquiétude à tous les amis de cet Officier. Ils répandent dans le public qu'il y a eu sûrement quelque action dont la Cour n'a point jugé à propos qu'on fût informé, & qu'ils sont même certains que les

Américains ont fait plusieurs prisonniers de l'armée de Clinton; que quant au gué de Sulivan, il étoit plus ou moins profond, selon que le vent soufloit de la côte ou de la mer, & que la côte opposée étoit garnie d'une batterie qui auroit rendu impossible le débarquement.

Mais voici, Monsieur, quelque chose de plus certain. Un homme digne de foi, m'envoye dans l'instant les divers passages de la lettre du général Clinton, que la gazette a omis dans son extrait. Apparamment que le Général a eu la précaution d'en faire passer une copie à ses amis; & cette copie circule dans la Ville. » Il avoit offert au chevalier Parker deux régimens, que l'escadre auroit mis à terre, si son feu parvenoit à faire taire les batteries du fort. Le chevalier Parker avoit refusé ce secours, en disant qu'il avoit trois cents soldats de marine, qu'il débarqueroit, si cela lui paroissoit nécessaire, & qu'il en vît le moment. Le gué de Sulivan étoit commandé par une batterie de quatre canons, & comme il n'avoit qu'un seul bateau plat, les hommes qu'il auroit passés auroient été écharpés avant qu'il eût pû leur envoyer du renfort. S'il eût tenté le débarquement dans un autre endroit pour éviter cette batterie, les troupes auroient été jusqu'au cou dans l'eau, au sortir du bateau pour remonter une crique qui étoit toute bordée de mousqueterie. Il avoit demandé à faire la descente sur le continent, promettant de

marcher droit à Charles-Town. Enfin les frégates qui ont échoué, alloient prendre leurs poſtes pour couvrir ce débarquement ſnr le continent «. Voilà ce que l'on publie de la lettre de ce général avec un défi au Miniſtre de la donner en ſa totalité. D'autres lettres parlent d'une action du 14 Juillet, dans laquelle les Américains ont remporté un avantage conſidérable ſur l'armée du Roi, en attaquant l'arriere-garde au moment de l'embarquement, & ont emmené un grand nombre de priſonniers. Ces lettres ont échappé, dit-on, aux rigoureuſes recherches que les Miniſtres ont fait faire ſur le vaiſſeau le *Ranger*, expédié le 16 Juillet par le chevalier Parker.

On aſſure auſſi que dans ſa lettre au Secrétaire de l'Amirauté, le chevalier Parker inſiſte beaucoup ſur la bravoure & l'intrépidité des Américains, en obſervant, que d'après ce qu'il en a vû dans les parties les plus foibles du continent, il n'imagine point que l'on puiſſe réuſſir dans le projet de conquérir l'Amérique. Il conſeille au Miniſtere d'abandonner une entrepriſe auſſi ruineuſe. Tout cela n'a point paru par l'extrait de ſa lettre. Auſſi quoiqu'elle fût arrivée le 21 Août, elle n'a été donnée que le 24. On dit qu'une des premieres demandes que fera le parti de l'oppoſition, à la rentrée du Parlement, ſera la communication de toutes ces lettres & dépêches en leur entier & en original.

M. Eden, Gouverneur de la Colonie de Maryland, Province mitoyenne à la Penſylvanie & à la Virginie, eſt arrivé hier de cette derniere Province, d'où il a appareillé le 6 Août. Tout ce qui tranſpire, c'eſt que le 17 Juillet l'amiral Howe n'avoit pas encore joint ſon frere à l'île de Staten. Quand cette réunion ſe ſera-t-elle faite? C'eſt ce qu'on ſaura peut-être l'année prochaine. Ce qu'il y a de certain c'eſt que la traverſée de New-York à Portſmouth en Angleterre, eſt très-communément de vingt-un jours dans la belle ſaiſon. Eſt il probable que les Miniſtres n'en aient pas reçu de nouvelles du 8 ou même du 10 Août? Ils nous laiſſent encore ſur celles du 8 Juillet: le bruit court que le lord Dunmore a beaucoup ſouffert d'un ouragan, & que les Américains ſe ſont emparés d'une forte frégate de ſon eſcadre. Ce Gouverneur de la Virginie a encore changé ſa poſition: il étoit à l'île de Guin, dans la baie de Chéſapeak, il a été forcé de l'évacuer & de ſe porter à l'île George, de la riviere Potomack. Le colonel Macleane vient d'arriver du Canada d'où il eſt parti le 28 Juillet. Burgoyne étoit encore à Chambly avec ſix mille Anglois & deux mille Allemands, attendant que les bateaux fuſſent en état d'être lancés; & on ne les promettoit que pour le premier Septembre. Les Américains étoient retranchés à la pointe de la Couronne, & ils avoient quatre bateaux, armés de piéces de neuf, ſur

le lac du Sacrement, où ils attendoient des renforts, qui en effet leur ont été envoyés.

Le général Carleton a écrit que s'il ne recevoit pas d'Europe, avant les gelées, d'abondantes provisions, les armées Angloises dans le Canada périroient de besoin, parce qu'une grande partie des Sauvages se sont retournés contre les troupes du Roi, & qu'ils arrêtent les subsistances de Quebec. La dissention s'est mise dans le corps des Officiers, à l'occasion d'une promotion, & le colonel Macleane est revenu mécontent lui-même de ce qu'on n'a point voulu donner de rang dans l'armée au corps qu'il a levé & qu'il commandoit. On tient ces détails de l'équipage du vaisseau sur lequel il est revenu.

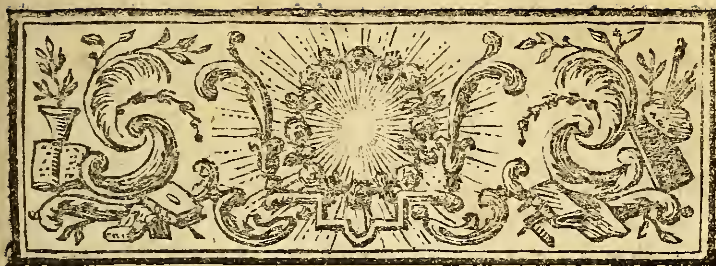
Le Congrès a rappellé, par une proclamation, tous les sujets Américains qui ont passé dans d'autres pays, sous peine de confiscation de leurs biens. Cette nouvelle est arrivée par la Hollande, d'où on mande aussi que l'amiral Howe a certainement joint son frere, ainsi que le chef d'escadre Hotham avec les Hessois: qu'il y avoit une négociation ouverte entre les plénipotentiaires Anglois & les Américains; & que le 28 Juillet il n'y avoit encore rien de terminé.

Dans cet état des choses, Monsieur, on ne peut assez admirer la sécurité de ceux qui passent pour être au timon des affaires. Trois d'entr'eux sont partis pour les eaux de Spa: trois sont allés tirer des perdreaux à quelques

lieues de Londres. Il y en a un dans une de ſes terres où il fait pêcher un étang : un autre eſt en partie de plaiſir du côté de l'Oueſt ; le ſeul M. Cornwall eſt reſté à Londres pour faire aller les expéditions des Bureaux, & pour envoyer des couriers aux Secrétaires d'Etat, s'il arrive quelque nouvelle importante. Il y a ici des eſprits mal tournés qui diſent que cette diſperſion vient moins de la ſécurité que de la peur.

ERRATA.

N.° VII, la datte de la Lettre du Banquier doit être *le 16 Août* au lieu du 16 *Juin*.



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

Le Lord George Cavendish.

Dès le commencement de cette affaire, toutes les opérations de la Chambre ont porté ſur de fauſſes informations. L'objet de cette conduite étoit d'engager inſenſiblement la nation dans la guerre. Ce point emporté, le Miniſtere n'a plus donné à la Chambre aucune eſpèce d'avis. On a reconnu que l'information étoit *fauſſe*, ou pour me ſervir des termes plus *modérés* de l'adminiſtration, que le Gouvernement avoit été trompé. Mais il n'en eſt p s moins vrai qu'on a employé l'artifice pour mettre les armes à la main de la nation: que les premiers coups une fois portés, il a été trop tard pour reculer; & que depuis ce moment les Miniſtres n'ont pas communiqué un ſeul papier relatif à la conduite de la guerre. Cependant milord North, avec cet air de confiance qui n'appartient qu'à lui, vient tous les jours faire 6 Mai.

6 Mai. à la Chambre des propositions dont le succès ne lui donne pas la moindre inquiétude. Il seroit difficile sans doute de deviner quel peut être le motif d'une aussi étrange sécurité, à moins qu'il ne la tire de la certitude où l'on est que sous son administration il en a couté vingt millions pour perdre tout l'empire Britannique dans l'espace de onze mois, c'est-à dire, depuis l'époque de la défaite à *Lexington*, jusqu'a celle du célebre embarquement qui est le sujet des débats actuels «.

M. Byng.

Il convient que le public soit informé de ce qui se passe en Amérique & de l'emploi de son argent. En supposant qu'il y ait des prétextes pour lui refuser la connoissance des plans d'opérations futures, il n'y en a aucun pour cacher au Parlement celles qui sont déjà faites.

Le Chevalier George Younge.

Il est impossible que les conséquences de la guerre actuelle n'entrainent la destruction de l'empire. Dans quelques mains que soient les affaires, l'événement seroit douteux; mais avec les Ministres que nous avons, la ruine de la nation & la perte de l'Amérique, sont deux calamités inévitables.

M. Hartley.

On voit par l'ouvrage publié depuis peu à Philadelphie, & intitulé le *Sens commun*, que les Américains sont aussi éloignés de prétendre à l'indépendance, à moins qu'ils n'y soient forcés par la nécessité, qu'ils sont déterminés à ne jamais se soumettre à la taxation du Parlement Britannique. Il est absurde de supposer que l'Amérique exige d'autres conditions que la reconnoissance & garantie des droits dont elle jouissoit avant l'année 1763. Au surplus, malgré toutes les assertions de milord North, je maintiens que le général Howe a été *chassé* de Boston, & que la

crainte de voir toute ſon armée taillée en pieces ou priſonniere de guerre, eſt le ſeul motif qui a pu le déterminer à une retraite auſſi précipitée & auſſi imprévue. La liaiſon intime qui uniſſoit les deux Empires, vient enfin d'être rompue par des opérations auſſi contraires à la politique qu'à l'humanité. Il eſt vraiſemblable que l'Amérique eſt perdue pour jamais; cependant ſi l'on ſavoit le ſecret des Miniſtres ſur l'état des choſes, peut être cette connoiſſance laiſſeroit elle encore quelqu'eſpoir de recouvrer cet Empire, pourvu qu'on remit en d'autres mains le timon des affaires. 6 Mai.

M. Burke.

Sans la haute opinion que j'ai de l'intégrité de milord North & des Miniſtres ſes collegues, je ſerois tenté de croire qu'ils ſont ſecretement attachés aux intérêts de l'Amérique, & qu'ils ſe ſont laiſſés corrompre pour trahir l'honneur & la réputation des armes de la Grande-Bretagne. En effet, depuis le premier embarquement des troupes en Irlande juſqu'au moment actuel, on n'a pas fait une ſeule démarche, on n'a pas pris une ſeule meſure qui n'ait tendu à notre ruine & à l'indépendance des Colonies. Le lord North a déclaré que ſon intention n'avoit point été d'alterer en aucune maniere la vérité des faits dans le détail qui en a été donné dans la gazette de Londres. Mais il n'étoit pas poſſible de les déguiſer ces faits, car quoique les dépenſes extraordinaires pour huit mille hommes de troupes à Boſton, dans le cours d'une année, aient monté à un million & demi, c'eſt-à-dire, environ deux cens livres ſterl. par homme, pour du bœuf ſalé & du chou croute, je ne crains pas d'aſſurer qu'il étoit impoſſible aux troupes de reſter dix jours de plus dans cette ville, à moins que le ciel ne fît pleuvoir ſur eux la mâne & les cailles. C'eſt vraiſemblablement dans cette éſpérance que les troupes ſe ſont embarquées pour Halifax, ce beau pays où coulent des ruiſſeaux de *miel* & de *lait*.

6 Mai.

M. Ellis.

Je me déclare contre la motion & j'appuie tout ce qui a été avancé par le lord North. » L'opération présentée aujourd'hui comme un effet de la néceſſité, eſt l'exécution d'une réſolution priſe il y a déjà aſſez long-tems; & ce n'eſt qu'une partie du plan des opérations militaires de la campagne ».

M. Littleton.

Je me déclare pareillement contre la motion & je ſoutiens que toute communication de depêches ſeroit on ne peut pas plus déplacée dans la ſituation critique où ſe trouvent les affaires.

Le Général Conway.

Les armes Britanniques n'ont fait juſqu'ici qu'eſſuyer des diſgraces : les conſeils de la Grande-Bretagne ſont tombés dans le mépris ; l'honneur de la nation eſt profondement bleſſé. La conduite de l'adminiſtration me paroît blâmable en tous points. Les troupes deſtinées pour la conquête de l'Amérique, ſont encore actuellement dans l'inaction, à bord de leurs bâtimens de tranſport. Tel corps de troupes eſt encore en Allemagne, tel autre eſt encore à Spithead, & aucun n'eſt dans le lieu où tous devroient ſe trouver depuis long-tems. J'ai toujours regardé comme injuſte le projet de réduire l'Amérique dans la vue d'y lever un revenu ; il m'a toujours paru impraticable ; mais ce qu'il y a de plus ſur, c'eſt qu'il eſt exceſſivement cruel, oppreſſif & deſtructif. Oui, quelque ſoit l'iſſue de ce projet, notre deſtruction ſera ſon ouvrage : s'il échoue il ruinera le commerce, le credit & tous les intérêts les plus chers de l'Angleterre : & s'il réuſſit, il détruira ce qu'elle a de plus précieux encore, je veux dire ſes libertés.

Le Lord Germaine. 6 Mai.

D'après ce que j'ai pu voir dans le peu de dépêches qu'on m'a communiquées, le général Howe n'a jamais eu le dessein de commencer ses opérations à Boston. Quant à mon opinion sur le plan des opérations pour la guerre en Amérique, on la connoît déja suffisamment : elle est conforme à celle de la majorité de la Chambre ; ainsi tant que la Chambre jugera à propos de continuer ou de soutenir cette guerre, & non plus long-tems, je serai aussi d'avis de la poursuivre. Quelque put être ma façon de penser particuliere, si la Chambre vient à changer de sentimens, je n'y trouverai nullement à redire. Lors de mon avenement au Ministere, la guerre étoit commencée ; qu'on la continue ou non, cela m'est égal.

Le Colonel Barré.

Les embarquements ont été faits tous trop tard l'année derniere, on a négligé de donner aux flottes de transports les escortes nécessaires ; voilà ce qui a été cause que les provisions & les munitions sont tombées en grande-partie entre les mains des Américains ; les forces navales n'avoient pas été proportionnées à la nature du service, & en outre elles ont été mal approvisionnées & encore plus mal dirigées. Je serois bien aise de savoir à qui ces retards, ces bevues, pour ne pas dire malversations, doivent être attribués ? Si on examine la conduite de l'administration depuis le commencement de la guerre actuelle, je demanderai d'où vient qu'aujourd'hui la plus grande partie de l'armée se trouve encore à Spithead, & pourquoi une partie des troupes Hessoises qui devroient déjà être à leur destination en Amérique, n'a pas encore quitté l'Allemagne ?

Le Lord-Maire (Sawbridge.)

Si le lord Germaine a des nouvelles de l'Amérique,

6 Mai. pourquoi ne les communique-t-il pas à la Chambre ? Apparamment qu'il n'en a pas, puiſqu'il ne parle toujours que par oui dire. Je ſerois tenté de croire que le général Howe ne ſait pas ſeulement que le lord Germaine eſt dans le Miniſtere : s'il le ſait, il faut convenir qu'il le traite avec bien du mépris, puiſqu'il paroit, par le langage du lord Germaine, que ce Miniſtre ne reçoit point les dépêches du Général en droiture, mais quelles ſont toujours adreſſées à ſon prédéceſſeur, le lord Darmouth, qui ne lui en communique que ce qu'il veut bien.

M. Hopkins.

Je m'oppoſe à la motion, attendu qu'il eſt eſſentiel de garder le ſecret ſur les opérations projettées, & d'empêcher que la connoiſſance n'en parvienne aux Inſurgens.

La motion ayant été miſe aux ſuffrages, elle eſt rejettée à la pluralité de cent ſoixante-onze voix, contre cinquante-quatre.

La Chambre en Comité ſur le ſubſide, eſt convenue d'accorder à S. M. un million, tant pour ſatisfaire aux dépenſes ſurvenues, ou qui ſurviendroient dans le ſervice militaire en 1776, que pour frapper de la monnoye d'or ; 13,973 l. 1 ſchel. 6 ſ. pour la dépenſe de l'artillerie du Landgrave de Heſſe-Caſſel à la ſolde de la Grande Bretagne pendant l'année courante, en conformité du Traité de ſubſide, & 16,483 l. 1 ſchel. $\frac{3}{4}$. ſ. pour la dépenſe d'un régiment de cinq cents hommes d'infanterie, du Prince de Waldeck, pris à la ſolde de la Grande-Bretagne, con-

formément au Traité, depuis le 22 Avril jusqu'au 24 Décembre 1776. 6 Mai

Le Chevalier Robert Murray Keith, Ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, prend congé de Sa Majesté pour se rendre à cette destination. 7 Mai.

La flotte des Armateurs Américains, qui avoit fait voile sous les ordres du chef d'escadre Hopkins, & que l'on supposoit destinée à enlever les vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui relâcheroient à Sainte Hélene, a fait son coup d'essai à la Nouvelle Providence, dont elle a pris possession. Cette île, par sa situation, met les Provinciaux à même d'interrompre ou du moins de gêner le Commerce de la Grande-Bretagne avec la Jamaïque & les autres îles aux Indes Occidentales, & d'y affermir au contraire celui qu'ils y font déjà eux-mêmes, & que les circonstances & les besoins n'y favorisent que trop.

L'île de Barbade est menacée de la famine, & celle de Saint-Christophe est réduite à peu-près à la même extrémité. On l'éprouveroit aussi à Antigua, si par la prise de quelques vaisseaux Américains on n'y avoit été pourvu d'une grande quantité de farine; mais on y manquoit de maïs, de provisions Irlandoises, &c. Pour en encourager l'importation, le Conseil & l'Assemblée de cette île avoient accordé des gratifications à ceux qui l'entreprendroient.

Le Congrès a ordonné que l'on équipât

7 Mai. au plutôt vingt Armateurs montés depuis 20 jusqu'à 36 canons, & de les faire croiser à l'embouchure de la riviere de Saint-Laurent, pour y intercepter tous les bâtimens de transport qui viendront d'Angleterre & d'Irlande. Cette nouvelle paroit certaine puisqu'elle a été communiquée au Lord Howe à Portsmouth, & que cet Officier en a fait prévenir tous les bâtimens de transport, à qui il a ordonné de ne point s'éloigner pendant le trajet des vaisseaux du Roi, qui les escortent, afin d'empêcher qu'ils ne tombent au pouvoir des Américains.

On apprend par un vaisseau arrivé de la Georgie, que cette province s'est déclarée pour le Congrès, & qu'elle a brûlé dans un de ses ports trois vaisseaux chargés de marchandises pour la Grande-Bretagne. Voici les premiers détails de cet événement.

Extrait d'une Lettre de Bristol, du 4 Mai.

Ce matin est arrivé ici le Brigantin *Christian* qui est parti de la Georgie le 29 Mars. Le Major Grant & le Capitaine Maitland s'étant emparés de quelques vaisseaux sur la riviere de Savanna, l'Assemblée fit mettre le feu à un vaisseau de la Province sur la riviere, au moyen de quoi l'incendie se communiqua aux autres vaisseaux qui se trouvoient sur cette riviere, & brûla l'*Inverness* de Londres, le *Neddy* & le *Polly* de Liverpool, & deux senauts. Après cet événement, le Major

Grant & ſon équipage ſe retirerent avec une précipitation étonnante. On eſtime la perte de ces divers vaiſſeaux à plus de cent mille livres ſterl. 7 Mai.

CHAMBRE DES PAIRS.

Le Comte de SUFFOLK remet, par ordre du Roi, à la Chambre des Pairs, la copie d'une convention conclue entre Sa Majeſté & le Prince Héréditaire de Heſſe Caſſel, relativement à l'Artillerie du régiment de Hanau engagé à la ſolde de la Grande-Bretagne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Le Lord North communique la même convention à la Chambre des Communes, & la Chambre déliberant en Comité ſur le ſubſide, a arrêté d'octroyer 3383 l. 6 sh. 8 den. pour cette artillerie, depuis le premier Mai juſqu'au 24 Décembre 1776. 4244 l. 12 ſ. 6 den, pour la levée de l'artillerie Heſſoiſe pendant la même année.

Il eſt auſſi réſolu d'approprier au ſubſide de cette année 2905 l. 8 ſ. 2 d. qui reſtent du provenu des droits de l'Amérique Septentrionale.

M. Buller préſente à la Chambre des copies tirées des Regiſtres de l'Amirauté de toutes les permiſſions accordées à des vaiſſeaux pour le commerce d'Amérique depuis l'acte prohibitif. — On expédie des ordres pour faire venir devant la Chambre vingt-

7 Mai. deux perfonnes de la cité, qui doivent être interrogées au fujet de ces permiffions.

8 Mai. ON APPREND que le *Worcefter*, vaiffeau de ligne de foixante-quatre canons, a établi fa croifiere dans certains parages, pour intercepter les bâtimens Américains qui viennent chercher des munitions en Europe.

On reçoit des nouvelles du *Calcutta*, vaiffeau de la Compagnie des Indes, qui eft arrivé de Bombay au Cap de Bonne-Efpérance.

On lit dans la Gazette de la Cour l'Ordonnance fuivante, rendue à Bruxelles le 27 Avril.

Marie Therefe, &c. &c. Notre très-cher, & très-aimé frere, le Roi de la Grande-Bretagne, nous ayant fait requérir de vouloir bien prendre les mefures convenables pour empêcher que les fujets de notre obéiffance aux Pays Bas, ne pûffent fournir des fecours aux habitans des Colonies Angloifes en Amérique actuellement foulevés contre leur Mere-Patrie; & nous, par une fuite de la bonne intelligence qui fubfifte entre nous & ce Prince, défirant lui marquer notre empreffement à feconder des vues qui intéreffent fi fort le bien de fon fervice : A ces caufes & de l'avis &c. 1.° Nous défendons à tous nos fujets, de quelqu'état ou condition qu'ils foient, de fournir directement ou indirectement, par leurs propres navires ou par des bâtimens étrangers aucun fecours aux Américains fu-

jets de la Grande-Bretagne, en artillerie, armes, poudre, attirails ou inſtrumens de guerre, à peine contre les contrevenans de la confiſcation de ces effets, & d'une amende de mille florins, à la charge du Capitaine ou Patron, dont le navire pourra être arrêté & vendu pour le recouvrement de l'amende. 8 Mai.

2.° Nous interdiſons proviſionnellement, pour le terme d'une année, ſous les mêmes peines, l'exportation de toute eſpece d'armes, de munitions, &c. par nos ports de mer, ſans une permiſſion ſpéciale de notre Conſeil de finances, qui ne ſera accordée qu'avec connoiſſance de cauſe en prenant les précautions néceſſaires pour aſſurer la deſtination de ces effets, & empêcher qu'ils ne ſoient tranſportés aux Colonies Angloiſes de l'Amérique. Ainſi ordonné, &c.

UNE ASSEMBLÉE des Directeurs de la Compagnie des Indes, prend l'arrêté ſuivant.

» La Cour conſidérant l'état des affaires dans le Bengale, eſt d'avis que *Warren Haſtings*, Gouverneur général, & *Richard Barrvell* du Conſeil de Bengale, doivent être révoqués de leurs offices reſpectifs, & qu'il ſera préſenté une humble Requête à Sa Majeſté à cet effet ».

CHAMBRE DES COMMUNES.

La premiere affaire qui ſe traite eſt celle des bills pour incapaciter certains Electeurs de *Hindon* & de *Shaftſbury*. Le chevalier GEORGE YOUNG obſerve que lui & les autres membres, qui ont aſſiſté aux

8 Mai. deux Comités, ayant crû saisir l'esprit de la Chambre, ont préparé des bills pour punir les personnes qui jusqu'ici ne pouvoient point l'être suivant la teneur de la loi ; qu'en conséquence ils ont tenté à plusieurs reprises de mettre cette affaire sous les yeux de la Chambre, mais toujours infructueusement : ou les Membres ne se trouvoient point réunis en assez grand nombre, ou bien on traitoit d'autres affaires qui menoient si loin, qu'on se séparoit avant que l'on pût faire lecture de l'ordre. Il ajoute qu'il a cherché souvent à connoître l'opinion de la Chambre, mais qu'il n'a jamais pu y parvenir par aucuns moyens ; qu'en conséquence il a résolu de mettre la Chambre à une derniere épreuve, d'après laquelle il puisse diriger sa conduite à l'avenir. Il dit qu'il ne peut s'empêcher d'observer, avant de faire sa motion, que si la Chambre ne juge pas à propos d'y faire attention, la Chambre passera dans le monde, & avec toute l'apparence de la vérité, pour avoir encouragé la corruption loin de chercher à la prévenir.

Il propose ensuite que le bill *d'incapacitation* de Shaftsbury soit renvoyé à trois mois, & sa proposition passe à l'affirmative sans opposition ; il fait suivre cette proposition d'une autre, qui est que l'orateur ordonne au Greffier de la Couronne d'expédier une nouvelle lettre circulaire pour l'élection d'un Membre pour représenter en Parlement le bourg de Shaftsbury dans le Comté de Dorset. La proposition est appuyée par M. BYNG, qui tient à peu près le même langage, & la motion étant établie, elle passe à la pluralité de cent vingt-trois voix, contre vingt-cinq.

La même proposition est faite par rapport à Hindon, & la motion passe à la pluralité de cent vingt-huit voix, contre vingt.

Dans les débats qui se sont élevés sur cette question, ceux qui desiroient que la Chambre ne poussât pas plus avant l'examen de cette affaire d'iniquité, ont soutenu qu'il étoit aisé de voir, d'après tout ce qui

s'étoit fait, que la Chambre étoit le tribunal le moins compétent pour juger un tel procès : que la forme suivant laquelle la Chambre devoit entendre des dépositions, qui ne seroient appuyées d'aucun serment, d'après lequel elle pût prononcer en définitif, relativement à une affaire dans laquelle les examens s'étoient faits sans serment, étoit une vraie absurdité : que les bills pour incapaciter les Electeurs de tel ou tel lieu & les punir ainsi d'une maniere qu'aucun exemple n'autorise, pour un délit contre lequel les loix avoient porté des peines suffisantes, sans qu'il fût nécessaire de procéder par des voies détournées pour arriver au même but, étoit une conduite qui pouvoit entrainer les plus dangereuses conséqueuces, sans parler de l'absurdité dont elle étoit remplie.

8 Mai.

Le parti opposé s'est efforcé vainement de soutenir que l'abus auquel il cherchoit un remede, étoit devenu intolérable, & qu'il exigeoit les remedes les plus efficaces; toute la fabrique de son plan de redressement, qui lui avoit couté des peines infinies & même de grandes dépenses, s'est ébranlé en un instant, & la Chambre ne sera plus tourmentée au sujet de cette désagréable affaire.

A QUATRE heures & demie on fait lecture de l'ordre du jour, pour que la Chambre s'assemble en Comité & délibere sur les permissions accordées par les Commissaires de l'Amirauté à différentes personnes pour faire le commerce de l'Amérique Septentrionale.

M. BURKE propose que les marchands qui font le commerce d'Amérique, soient admis dans la galerie pour être présens à l'examen des témoins, comme étant fortement intéressés à la chose, & sa proposition est appuyée par le gouverneur Johnstone

L'orateur répond que ni lui ni la Chambre elle-même ne peuvent accorder une pareille permission, à moins que l'ordre qui existe ne soit préalablement revoqué; attendu que ce n'est que par tolerance qu'on admet des étrangers dans la galerie.

Les membres qui sollicitent la permission pour les

8 Mai. Marchands d'Amérique conviennent que ce que dit l'Orateur eſt très juſte, mais ils déclarent qu'ils ne ſavent pas d'après quel ordre l'Orateur agit, puiſque pour un jour de faveur, tel que celui du *Büdget* où milord North devoit prononcer ſon propre éloge, qui lui avoit couté tant de travail & étaler ſon triomphe de finance, l'ordre a été ſuſpendu: qu'apparamment ſuivant cet ordre les portes devoient être fermées toute l'année, excepté un ſeul Jour. L'Orateur répond que le jour où il s'agit de regler les comptes publics, a toujours été regardé comme un jour fait pour ouvrir la galerie; il convient cependant des torts qu'il a eu d'enfreindre l'ordre, & il dit que c'étoit à la ſollicitation de pluſieurs Membres qu'il exigeoit qu'on s'y conformât aujourd'hui auſſi ſtrictement.

M. Rigby obſerve que ſi quelqu'un devoit être admis dans la Chambre, ce qu'il eſperoit ne devoir plus arriver, on devoit en exclure nommément tout ceux qui avoient quelque choſe de commun avec les affaires pendantes devant la Chambre, & que par conſéquent on ne devoit point y admettre ſous aucun prétexte les Marchands Américains, comme intereſſés à l'iſſue du préſent examen.

La Chambre s'eſt aſſemblée enſuite en Comité, & on a mis ſous ſes yeux de différens comptes de la douane; mais ils ont été trouvés ſi imparfaits que l'on a prétendu qu'il auroit été plus décent de lui refuſer quelques papiers, que d'éluder l'ordre de la Chambre ſous prétexte de lui obéir.

Il s'eſt élevé alors une vive altercation entre le lord North & le Gouverneur Johnstone, dans laquelle ils ſe ſont traités l'un & l'autre avec la plus grande dureté.

M. Burke a remarqué qu'il avoit toujours été d'uſage de produire à la Chambre des comptes auſſi parfaits qu'il étoit poſſible, ou d'expoſer les raiſons pour leſquelles l'ordre n'étoit pas entierement mis à exécution, auquel cas la Chambre jugeoit ſi les raiſons étoient ſatisfaiſantes, & que c'étoit traiter la

Chambre avec une insolence & un mépris sans exemple que de lui présenter de méchans lambeaux de compte 8 Mai.
& de mettre de côté tous ceux qui étoient de conséquence.

Le LORD NORTH au lieu de faire une réponse directe, a parlé pendant un tems considérable sur le sort de la même recherche, dans la Chambre des Pairs. Il a dit que l'affaire y a été discutée avec grand fracas & qu'on a demandé les papiers, & qu'ensuite elle s'étoit réduite à rien, parce que le lord Effingham, qui avoit fait la proposition, avoit trouvé, après avoir pris de meilleures informations, que tant le bureau de la Trésorerie que celui de l'Amirauté, avoient agi très-régulierement. » Aujourd'hui, poursuit-il, la même question, toute surannée qu'elle est, est agitée dans cette Chambre, & comme on y a répondu dans l'autre d'une maniere satisfaisante, & qu'on a prévu qu'elle se réduiroit à rien, elle éprouvera le même sort dans celle-ci «.

M. RIGBY tient précisément le même langage, & il dit que la matiere n'a été agitée que pour tourmenter & embarrasser le Ministere, & qu'elle se dissipera en fumée comme dans la Chambre des Pairs.

M. THOMAS LUTTRELL répond à M. Rigby, qu'il ne doute point de son zele pour soutenir la bonne cause qu'il a embrassée. Qu'il doit faire ses efforts pour que la recherche n'occasionne ni feu ni fumée; mais que pour lui il esperoit que l'affaire seroit approfondie. Que les monopoles ont toujours été odieux & oppressifs, & beaucoup plus encore lorsqu'on les fait sous le manteau de la loi. Que le monopole actuel est de la nature la plus atroce, & qu'il devient d'autant plus dangereux, qu'on l'employe comme un moyen de corruption. Il ajoute qu'il conçoit que les permissions aient été accordées à des personnes d'une qualité obscure qui ne sont point connues pour faire le commerce d'Amérique; & que probablement si l'on épluche l'affaire comme il convient, on verra, quoique la recherche ne puisse aboutir à rien, que ces prétendus marchands n'ont pas été favorisés sans intention.

8 Mai. *M. Stanley*, Secrétaire des Commissaires de la Douane, étant appellé, il dit que le compte qu'on demandoit exigeroit un tems considérable, & qu'avant d'obéir à l'ordre il faudroit recevoir les renseignemens des Ports extérieurs, au nombre de soixante-douze, que les Officiers de la Douane avoient fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour donner ce qu'on leur demandoit, mais qu'on ne leur avoit pas laissés assez de tems.

M. Bates, Député collecteur, a confirmé ce qu'avoit dit *M. Stanley*, & ajouté que la copie seule d'un si grand nombre de papiers occuperoit un tems considérable.

Merry, Marchand, a été appellé, mais on assura la Chambre qu'il étoit parti pour *Milford-Haven*.

Hudson, autre Marchand, est également cité, mais son garçon de boutique ayant comparu, il dit au Comité que ce Marchand étoit allé à *York*.

Rose, Mercier, & quelques autres Marchands, se présentent, mais leurs dépositions n'apprennent rien d'important.

Le LORD NORTH fait ensuite ses observations sur toutes ces dépositions. Il dit que la Chambre n'en avoit rien recueilli qui fût digne d'attention; d'où l'on pouvoit conclure que malgré le bruit qu'on avoit fait & tout l'artifice dont on avoit usé pour donner un air d'importance à cette affaire, on voyoit que l'enquête n'avoit rien produit & combien il y avoit peu de fondement dans toute l'accusation.

M. DUNNING à remarqué qu'il étoit évident que milord North avoit montré le plus grand empressement & usé de beaucoup d'adresse pour fermer tout accès à ceux qui voudroient pénétrer dans le secret de cette affaire, mais qu'à quelque point que la Chambre entrât dans les vues de milord North sur son plan favori, concernant l'Amérique, il espéroit que les Membres de la Chambre ne voudroient pas lui sacrifier leur honneur, dans l'occasion présente, puisque ce seroit se rendre complice de son crime.

Le

Le Gouverneur JOHNSTON a déclaré que l'ensemble de ce procédé unique devoit faire quelque impression sur la Chambre. 8 Mai.

Qu'à l'égard des comptes qu'on avoit demandés aux Douanes, il auroit mieux valu qu'on les eût refusés tout uniment que de les retenir sous de faux prétextes; qu'on avoit empêché les témoins de paroître & qu'il ne doutoit pas qu'on n'eût tout concerté d'avance pour écarter toute enquête.

Le LORD NORTH replique qu'il espéroit que ses raisons feroient aussi impression sur la Chambre. Il allegue premierement qu'il y a six jours, à la vérité, qu'on a convoqué le Comité; mais que ce n'étoit que de la veille qu'on avoit proposé de mander les témoins & de se faire présenter les papiers, 2°. que les comptes demandés ne pouvoient se faire qu'en quatre ou cinq jours; & 3°. qu'entre ceux qu'on avoit mandés & qui étoient absens de Londres, le nommé *Merry* l'étoit effectivement depuis quinze jours, & le nommé *Hudson* étoit à York depuis quelques jours; qu'au reste, il n'avoit jamais entendu auparavant prononcer le nom de ce *Hudson*.

M. DUNNING reprend la parole pour répondre au lord North. Il dit, qu'il n'entendoit pas bien quelle sorte d'impression Milord pouvoit espérer de faire sur la plus grande partie des assistans; que pour lui il savoit très-bien la forte impression que l'éloquence & l'esprit de Milord avoient faite sur lui: que l'ordre de présenter les papiers à la Chambre avoit été donné assez tôt; mais qu'il y avoit eu certainement un parti pris d'en empêcher l'effet. Pour le second point, il demande pourquoi on n'avoit pas présenté tout de suite ces papiers. Il observe au sujet de l'absence de Merry & Hudson, que ces deux Messieurs ne seroient pas fort fatigués de leurs voyages. Il propose ensuite que le Président du Comité quitte le fauteuil pour qu'on rapporte l'état présent de l'affaire. Le Comité se partage; il y a trente-huit voix pour l'affirmative, cent quinze pour la négative.

8 Mai. *Woolridge* eſt enſuite appellé & ſubit un long interrogatoire : il préſente un détail très-complet des marchandiſes embarquées ſur les permiſſions par écrit de l'Amirauté & de la Tréſorerie. Le lord North lui ayant demandé s'il n'avoit jamais ſollicité de ces permiſſions pour lui-même ; il répond qu'il l'auroit fait de tout ſon cœur, s'il avoit pû eſperer de s'en procurer, qu'il croyoit un tel commerce très-légitime ; mais qu'il penſoit que ce ſeroit une grande injuſtice envers lui & ſes confreres les Marchands Américains, qui avoient leur bien en Amérique, de permettre que d'autres gens qui n'avoient aucun rapport ni liaiſon avec l'Amérique, non contens de gagner par leurs monopoles, prétendiſſent encore recevoir un argent qui dans le cours ordinaire du commerce étoit dû aux Marchands Américains ; puiſque ces marchandiſes paſſées ainſi par contrebande dans les Colonies, iroient à leurs débiteurs qui payeroient ces Marchands clandeſtins avec un argent qu'ils devroient plutôt envoyer à leurs juſtes Créanciers. Il ajoute qu'il ſavoit un petit nombre de particuliers qui venoient d'envoyer des marchandiſes dans les Colonies, quoiqu'ils n'y euſſent jamais eu affaire ci-devant ; & qu'ils n'y euſſent pas envoyé précédemment pour un ſou de marchandiſes.

M. Payne de la Banque eſt enſuite appellé. Son témoignage n'apprenant rien, on reſte dans la même incertitude qu'auparavant. Milord North propoſe de faire faire le rapport. Trente-deux voix pour l'affirmative, cent dix pour la négative.

On appelle un autre témoin, & après l'avoir entendu, la Chambre ſe partage pour ſavoir ſi on fera le rapport : trente-deux voix pour l'affirmative, cent ſept pour la négative.

Un Député ouvre la motion ſuivante : » le Comité eſt d'avis qu'il a été accordé pluſieurs commiſſions par les Commiſſaires de l'Amirauté, à des vaiſſeaux deſtinés pour Boſton & d'autres ports de l'Amérique Septentrionale, depuis que l'acte prohibitif a été paſſé,

lesquelles permissions étoient trop générales & ne satisfaisoient point à ce qui est prescrit par l'acte au sujet des permissions à donner, mais même y étoient contraires «. 8 Mai.

Milord NORTH propose de dissoudre le Comité & d'abandonner l'affaire : cent cinq voix pour l'affirmative, & trente-une pour la négative.

Le Comité se dissout à quatre heures du matin, dans la journée du 9.

La lettre signée par le chevalier Grey COOPER, qui a été lue dans le Comité de toute la Chambre, finit de la maniere suivante : » je dois en même tems vous prévenir d'avoir soin que les marchandises que vous acheterez & embarquerez pour ce service, soient de nature à pouvoir être portées en Amérique comme munitions & provisions pour l'armée & pour l'usage des habitans des villes & places susdites, conformément aux permissions qui peuvent vous être données à cet effet «.

Il est prouvé, & principalement par la déposition de M. Whitelock, qu'aussitôt que l'on fut informé que d'après l'autorité de cette lettre, il avoit été ordonné d'embarquer pour Boston des marchandises qui ne pouvoient être exportées, conformément à la condition ou exception mise audit acte, tout ces ordres avoient été sur le champ arrêtés & révoqués.

Il paroît, par les dépositions, qu'avant le 20 Mars dernier, toutes les marchandises qui avoient été enregistrées & embarquées comme munitions, par une fausse interprétation dudit acte, ont dû être débarquées, en vertu d'un ordre qui a eu son exécution.

Il paroît aussi par les dépositions, qu'il n'a subsisté aucune autre commission entre les Lords de la Trésorerie & la personne à qui la lettre a été écrite, excepté pour une fourniture d'une certaine quantité de gros & menu bétail qui devoit être adressé au Commandant en chef en Amérique pour l'usage de son armée : les cinq bâtimens employés à cette four-

niture n'ont pris à bord aucuns autres articles, ſi ce
8 Mai. n'eſt pour environ 3000 l. de proviſions pour le compte des Marchands.

La Chambre en comité diſcute le Bill concernant les criminels.

Les Adverſaires du Bill repréſentent que l'introduction d'une ſervitude penale dans le Royaume eſt une nouveauté d'un très-dangéreux genre, qui tend à attaquer l'eſprit libre de la Nation, & à la familiariſer avec des objets qui ne conviennent que ſous un Gouvernement deſpotique; que la ſéance du Parlement eſt trop avancée pour qu'on puiſſe y traiter ſans précipitation une matiere auſſi importante; que ce plan entraîneroit une très-forte dépenſe pour la nation; & qu'il ſeroit impoſſible d'employer tant de bras ſur la riviere, ſi l'on ne faiſoit pas des diſpoſitions plus convenables que celles propoſées par le Bill.

Les partiſans du Bill repondent qu'il y a déjà ſix ſemaines que ce Bill a été imprimé & préſenté & qu'il l'a été auſſitôt qu'il pouvoit l'être depuis qu'on en a ſenti la néceſſité: que l'attachement des Anglois pour leur conſtitution augmentera plutôt qu'il ne diminuera, puiſqu'ils pourront faire le parallele de l'heureuſe liberté dont ils jouiſſent avec l'état miſérable de ceux qui ont perdu la leur par leurs crimes; qu'un travail qui contribue à fortifier la ſanté ſera plus propre à faire un exemple capable de contenir les autres, & à

réformer leur conduite que le ſyſtême actuel par lequel on les condamne à des empriſonnemens longs, mal-ſains & contagieux. — Que la tranſportation eſt depuis long tems une punition mal-entendue qui a enlevé à l'Angleterre environ 1,500 ſujets par an, & dont l'uſage auroit dû ceſſer quand même la déciſion de la préſente queſtion n'y auroit pas mis fin. — Qu'à l'égard des malfaiteurs qui ſont d'une complexion robuſte, l'objet du Bill eſt de les employer à enlever les bas fonds, & à perfectionner la navigation de la Tamiſe. Quant aux femmes & aux criminels d'une conſtitution délicate, ſi les Juges des comtés veulent ſeconder les vues qu'offre le préſent Bill, on les employera à un travail utile dans les maiſons de force. Aucun criminel ne ſera enfermé pour moins de trois ans, à moins que par une bonne conduite il n'obtienne ſur la recommandation des Juges, ſon pardon avant ce terme. Ils ne pourront, en aucun cas, reſter plus de dix ans dans la maiſon de force. Quand le terme de la punition ſera fini, chaque malfaiteur recevra du Gouvernement des habits & une petite ſomme d'argent. — Ils ajoutent que ce Bill ne preſcrit qu'une épreuve, qu'il eſt limité dans ſes clauſes, d'une durée très-bornée, laiſſant beaucoup à la prudence des Magiſtrats, & qu'il n'abroge aucune loi actuellement exiſtante. 8 Mai.

Le lord CAVENDISH déplore la circonſtance

8 Mai. qui a occaſionné ce Bill, mais il ajoute que les vues en ſont ſages & humaines. Qu'on pourra partir de ce point pour revoir nos loix Penales, & pluſieurs punitions capitales qui ne ſe ſeroient jamais introduites dans le Royaume, ſi l'expédient d'employer les criminels aux travaux publics eût été plutôt en uſage. Il y a ſoixante-ſept voix pour le Bill, & 18 contre.

9 Mai. UN VAISSEAU de Philadelphie arrive à Falmouth, chargé de bled pour le compte & au riſque d'un Marchand de cette ville. Le Congrès, malgré ſon premier plan, a permis à ce vaiſſeau de prendre ſon chargement, à condition que le Propriétaire payeroit un tiers de la valeur du vaiſſeau & de la cargaiſon, eſpece de taxe également neuve & adroite. Il eſt bien ſingulier que ce vaiſſeau ait eu le bonheur d'échapper aux croiſeurs. Mais comme on pourroit fort bien le confiſquer ici légitimement en conſéquence de l'acte de capture, on préſume qu'on accordera quelqu'indemnité au Marchand qui a riſqué le fret comme une compenſation de ce qui lui eſt dû par ſon correſpondant de Philadelphie.

On apprend dans le même port qu'une barque d'avis, expédiée par le lord Dunmore, avec des nouvelles & des lettres de ce Gouverneur de la Virginie, & du ſieur Martin, Gouverneur de la Caroline ſeptentrionale,

s'eſt perdue aux Sorlingues, & qu'on n'a pas pû ſauver la malle des lettres. 9 Mai

Le lord Howe appareille de Spithead ſur le vaiſſeau l'*Eagle*.

Le déſaſtre de l'armée du Roi à Boſton, a étourdi ces vautours de l'Etat qui ſont vulgairement appellés *Entrepreneurs des vivres*. Le fameux Fordyce, indépendamment des autres marchés où il a part, eſt fort occupé à préparer les fournitures qu'il doit faire de cargaiſons de patates & celles de choux pour les choucroutes, qui ont valu des ſommes ſi prodigieuſes l'année derniere à Antoine Bacon, à Arnold Neſbit, à Adam Drummond, tous trois membres du Parlement, & à Moſes Frank, ainſi qu'à Mure & Atkinſon. Les ſieurs Thale & Whitbread, membres du Parlement, & M. Calvert, préparent auſſi à la hâte de grandes proviſions de *Porter* (bierre forte) pour leſquelles on a payé juſqu'à 28,600 liv. à Mure & Atkinſon. On ajoute que le ſieur Thomas Harley fait lever d'immenſes quantités de drap, & ce même particulier achete conjointement avec le ſieur Henri Drummond membre du Parlement, beaucoup de monnoies d'or d'Eſpagne & de Portugal, qui ne manqueront pas d'enrichir à la fin les Rebelles, dont la deſtruction ſemble cependant être le Projet favori du parti Ecoſſois.

Proclamation publiée en Irlande pour proroger le Parlement de ce Royaume au 11 Juin.

9 Mai. *Pétition présentée au Roi par le Lord Midleton, le Colonel Barré & M. Burke.*

AU ROI.

Humble & respectueuse pétition des Bourgeois, Francs-tenanciers, Citoyens, Marchands, Commerçans & Protestans de la ville de Cork.

Nous, très-soumis & très-fideles sujets de V. M. les Bourgeois, Francs-tenanciers, Citoyens, Marchands, Commerçans & Protestans, Habitans de la ville de Cork, demandons la permission d'approcher de V. M. & de lui faire connoître combien nous sommes affectés par la crise actuelle de nos affaires extérieures & intérieures : bien persuadés que de quelque maniere que tournent les choses, c'est le privilége & le devoir d'un peuple fidele, courageux & libre de porter la vérité aux pieds du trône où sa voix doit être distinguée de la voix de la corruption, de l'intérêt & de la flaterie.

Aujourd'hui nous nous croyons particulierement obligés de manifester nos sentimens, de peur que V. M. ne se laisse séduire par une adresse que l'on (*) prépare ici subrepticement, adresse qu'on prétendroit être émanée de cette corporation & contenir l'expression des vrais sentimens de cette Ville, recommandable par son ancienneté, sa fidélité & son opulence.

La dispute actuelle avec l'Amérique, produite originairement par les prétentions les plus arbitraires, de quelques anciens Ministres, soutenue successivement par les usurpations des administrations qui les ont suivis, & appuyée contre toute raison par l'administration actuelle, ne peut que nous inspirer les appréhensions les plus sombres & les plus inquiétantes. Pour acquérir un pouvoir de taxation désavantageux,

(*) Cette Adresse a été inserée dans la gazette de la Cour du 17 Avril.

inutile & peut-être illégal, sur un peuple brave, nombreux, expérimenté, libre & éloigné, nous avons vu nos armées défaites, notre gloire ternie & nos trésors épuisés ; nous avons perdu totalement notre commerce d'Amérique qui formoit la base la plus étendue de la richesse & de la prospérité Britannique ; notre commerce des îles, qui dépend de l'Amérique, pour les fournitures de provisions & de bois, tombe en ruine ; & notre commerce d'Afrique intimement lié avec celui des îles est presque anéanti. Notre honneur national est avili au dernier point par une introduction de mercenaires étrangers qui viennent prendre part à nos querelles domestiques à des conditions aussi injustes que désavantageuses, & la gloire des armes Britanniques est pour jamais souillée par l'adoption d'un systême de guerre de pirate, qui dans les destructions de plusieurs villes maritimes d'Amérique, de la part desquelles nons n'avons reçu aucune offense, décele un esprit de basse vengeance & de déprédation ténébreuse dont on ne trouve d'exemple dans les annales d'aucun peuple barbare ou d'aucune nation policée.

9 Mai.

Quelle que soit l'issue de cette querelle dispendieuse & terrible, elle doit être également fatale & pour le vainqueur & pour le vaincu. L'un & l'autre n'auront pour partage que la misere, la ruine & la désolation.

Comme Membres des vastes états de V. M. nous devons supporter une partie de cette masse générale de calamité publique ; nous devons y prendre un intérêt particulier, en qualité de Membres de cette ville opulente & commerçante, & comme étant nés dans ce Royaume maritime & qui commence depuis si peu de tems à prosperer. Notre commerce de toile, le grand appui de la nation, est dans un danger imminent, par le manque de ses foires ordinaires, & par l'extrême cherté de la graine de lin qu'on ne peut plus faire venir des colonies qu'avec beaucoup de peine & à grands frais ; & qu'on n'importe qu'en petites quantités des parties Septentrionales de l'Europe. Le

9 Mai. commerce de merein qui nous mettoit en état de ſoutenir l'exportation des proviſions de nos Provinces Méridionales eſt preſque entierement perdu. Le commerce eſt une grande chaîne dans laquelle la foibleſſe d'un ſeul anneau détruit l'union & la force du tout. Auſſi toutes les autres parties de notre commerce tombent ſenſiblement par leur connection avec celles dont nous venons de parler.

Nous ne pouvons nous empêcher de repréſenter à V. M. que ce Royaume (d'Irlande) eſt actuellement ſans défenſe : qu'on lui a ôté toute ſa force ſtipulée ; & qu'on le laiſſe expoſé à devenir la proie facile du premier uſurpateur. Lorſque nous jettons les yeux ſur le continent & que nous conſiderons le prodigieux pouvoir & les armemens de nos dangereux voiſins & de nos ennemis naturels, nous ne pouvons que trembler & être humiliés de la comparaiſon.

C'eſt pourquoi, Sire, nous avons cru devoir ſoumettre à votre conſidération royale & bienfaiſante une legere partie des griefs nombreux dont nous avons à nous plaindre. Un des grands axiomes de notre loi, met dans les mains de V. M. un remede facile qui peut être employé pour l'intérêt national ſans aucun préjudice pour la prérogative ou ſans rien faire perdre de l'honneur perſonnel de V. M. : le grand principe dont nous parlons eſt que *le Roi ne peut pas faire de mal* ; ce principe, en préſervant la dignité ſouveraine de toute inſulte, favoriſe les droits de la liberté ſans expoſer l'Etat à l'anarchie, & en transferant les fautes que fait le ſuprême pouvoir exécuteur aux perſonnes qui ſont employées dans les charges de l'adminiſtration, il détermine une ſorte de garantie qui a toujours été la ſauvegarde la plus ſure de cette conſtitution ſouvent menacée.

De nouveaux Miniſtres peuvent adopter un nouveau ſyſtême beaucoup meilleur, qui loin d'être incompatible avec tous les juſtes droits de la prérogative, auroit pour elle tous les ménagemens poſſibles. Ainſi un Miniſtre habile, ferme & incorruptible peut,

comme on l'a vu plus d'une fois, tirer l'état de l'abîme où il a été est plongé par une administration lâche, venale & inepte. 9 Mai.

Nous plaçons notre confiance entiere dans l'attention paternelle de V. M. pour ses sujets, dans sa sagesse, sa justice & sa clémence, & nous la supplions humblement d'écarter les maux dont nous nous plaignons, d'ordonner que l'épée soit remise dans le fourreau, afin que notre commerce puisse reprendre vigueur, & que l'économie, l'union, la paix & la liberté puissent être à jamais rétablies dans toutes les parties de l'Empire.

Signé par cinq cents des principaux citoyens, francs-tenanciers, marchands, &c. &c.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Le Lord Maire SAWBRIDGE propose de mettre l'Amérique sur le même pied que l'Irlande, relativement à la taxation & à l'administration intérieure. Il est inutile, dit-il, d'entrer dans une longue discussion de l'état de l'Amérique, & des conséquences qu'on peut attendre de l'opiniâtreté de nos mesures coercitives, qui certainement ne produiront jamais l'effet que nous nous en promettons. De quelque poids que puissent être ces raisons aux yeux des personnes qui ne mesurent le droit que sur la probabilité du succès dans un acte d'injustice, j'espere que l'équité de la nation Angloise se déterminera d'après des principes d'une nature différente, & je suis persuadé que le sentiment effectuera ce qu'un intérêt mal-entendu voudroit arrêter, & que toutes les parties de ce vaste Empire éprou-

9 Mai. veront les ſuites heureuſes d'une adminiſtration, douce, libre & bienfaiſante ».

Il s'éleve ſur cette motion de vives conteſtations. Le parti Américain appuye fortement le projet d'un arrangement auſſi judicieux qui mettroit fin à la guerre. Les Miniſtres ſoutiennent qu'il faut d'abord appaiſer la rebellion avant de ſe déterminer ſur un plan qui exigeroit une application très-réfléchie.

M. Burke, après avoir traité à fond la queſtion & paſſé en revue les meſures priſes par l'adminiſtration depuis le commencement de la ſeſſion, a pourſuivi ainſi: » J'en appelle au lord North, & je lui demande s'il y a eu un ſeul acte paſſé dans cette période. Il eſt vrai qu'il a tiré dix millions des poches du peuple: qu'il a pris à la ſolde de l'Angleterre vingt-mille Allemands, & changé les vaiſſeaux de tranſport Anglois en hôpitaux Germaniques. Il eſt encore vrai qu'en retour de nos énormes octrois, on nous a impoſé de nouveaux impôts, & que les quatre ſous de la taxe des terres pourront devenir perpétuels; que le Canada eſt peut-être perdu, que l'Amérique a cent mille hommes ſous les armes; que tous les Gouverneurs depuis Halifax juſqu'à la Floride, ont été obligés de quitter leurs provinces pour chercher de la protection ſur les vaiſſeaux de guerre de Sa Majeſté. Enfin, les Repréſentans du peuple peuvent porter dans les provinces un nombre ſuffiſant de Gazettes de la Cour, afin que

lorsqu'on les questionnera sur la situation des affaires en Amérique, ils puissent lire ces oracles de vérité, & faire les plus grands éloges de la conduite militaire du Général Howe & de la bravoure des troupes qu'il commande ». 9 Mai.

M. Burke a censuré très-vivement le Ministre sur sa conduite par rapport au projet de droits sur la Nouvelle-Ecosse, d'après lequel on devoit regler la taxation de l'Amérique entiere; & il a fait voir que cette opération favorite, dont on attendoit des suites salutaires, traînoit en longueur, quoique le Ministre eût promis à laChambre de présenter un Bill rédigé d'après les résolutions du Comité nommé pour examiner la pétition de l'Orateur & la Chambre d'assemblée de cette Province.

Enfin M. Burke a parlé de la fameuse commission donnée au Lord Howe & à son frere, à l'effet de *rétablir la paix*, & d'accorder des pardons aux Américains: » quelqnes soient les talens de ces Messieurs dans leurs professions respectives, je ne les crois nullement propres à remplir l'objet de leur commission; mais même en leur supposant toutes les qualités requises pour une négociation de cette nature, je soutiens que le Roi ne peut point les mettre en état de traiter de la paix avec les Provinciaux. Cette idée est aussi absurde qu'illusoire. Le Roi lui même n'a pas ce pouvoir, ainsi il ne peut pas le déléguer. Il peut accorder des pardons, c'est aussi ce que peuvent

9 Mai. faire l'Amiral & le Général, & voilà tout. Je ne doute point qu'ils n'accordent des pardons auſſitôt qu'on en demandera ; mais qui ſont ceux qui en demanderont«?

La motion du Lord-Maire étant miſe aux voix, eſt rejettée à la pluralité de 115, contre 33.

Avant la motion du Lord-Maire, *M. Anneſley* avoit annoncé à la Chambre qu'il propoſeroit dans la ſeſſion prochaine, un bill, à l'effet d'incapaciter pour le reſte du Parlement actuel, ceux des Membres, qui ſeroient trouvés, par un comité d'enquête, aſſez coupables de corruption, pour perdre leur élection. Cette propoſition a été fortement appuyée par le Chevalier George *Younge.*

CHAMBRE DES PAIRS.

10 Mai. Le Duc de Mancheſter donne l'avis de préſenter une Adreſſe au Roi pour ſupplier Sa Majeſté d'ordonner à ſes Miniſtres de communiquer à la Chambre les copies de toutes les dépêches reçues de la part du Général Howe & du Vice Amiral Shuldam, depuis le premier Mars.

Le Duc de Mancheſter.

MILORDS,

Je ne ſuis point aſſez préſompteux pour imaginer que les obſervations que je vais ſoumettre à vos lumieres ayent échappé à la pénétration de tous les

Lords de cette Chambre; & je n'ai point une aſſez haute idée de mes talens pour me flater que j'aurai le bonheur de vous perſuader ſi mes raiſons ne ſont appuyées par des ſuffrages plus impoſants que le mien. Je regrete infiniment l'abſence de quelques Lords, dont le crédit eût été d'un grand poids ſur vos eſprits. Mais, Milords, ſi ce que je vais vous expoſer peut jetter quelques lumieres ſur la diſcuſſion la plus intéreſſante qui ſe ſoit jamais élévée depuis que la G. B. a étendu ſon pouvoir au de-là des bornes de notre île ; j'aurai au moins la ſatisfaction de n'avoir point gardé pour moi ſeul des idées qui pouvoient être de quelque utilité à ma nation ; j'aurai rempli le devoir qui m'eſt impoſé, à moi ainſi qu'à tous les Lords de cette Chambre par le rang que nous tenons dans la ſociété.

10 Mai.

C'eſt pour un intérêt, qui ne conſiſte que dans de vaines phraſes, pour une prétention déraiſonnable de pouvoir, pour une aſſertion éblouiſſante d'autorité, pour une ombre, un phantôme de revenu idéal, qui ne peut être levé qu'avec le conſentement d'un peuple, des contributions duquel nous ſommes ſi avides ſans vouloir entendre parler de ſon acquieſcement ; c'eſt pour de pareilles chimeres que la Grande-Bretagne s'eſt malheureuſement laiſſé engager dans une guerre contre nature, dont les bons ou les mauvais ſuccès doivent également affoiblir ce grand & vaſte Empire ; guerre entrepriſe contre une portion de nos ſujets dont le nombre fait au moins la cinquieme partie du tout, & qui poſſedent une étendue de terrein ſi immenſe relativement à la Grande-Bretagne, que celle-ci comparée aux poſſeſſions Angloiſes de l'Amérique reſſemble à une tache ſur le diſque du ſoleil. Je ne m'arrêterai point aux déſavantages que notre armée doit éprouver en faiſant la guerre ſur un eſpace de pays auſſi étendu ; une carte ordinaire, & un peu de ſens commun, démontrent la choſe bien plus clairement que ne feroit tout l'art d'un Rhétoricien.

10 Mai. Mais, Milords, il vous a plu de vous engager dans cette guerre, l'affaire a été miſe ſous vos yeux & après de vives & longues diſcuſſions vous avez cru qu'il étoit néceſſaire de châtier *l'arrogance de ces fils hautains parvenus à l'âge viril, de reprimer dans vos enfans Americains cette eſpece d'indépendance, cette amour violent de la liberté* qui, lorſqu'on leur laiſſe prendre racine, tournent les têtes des pauvres humains, quoique depuis longtems ces ſentimens ayent fait la gloire & la ſureté de notre Iſle. Vous avez eſtimé qu'il convenoit de reprimer leurs idées de propriété, qui leur perſuadent *que nous n'avons point le droit de leur enlever quelque portion de cette propriété ſans leur libre conſentement.*

Je reſpecte, Milords, les déciſions de cette Chambre, mais s'il eſt poſſible qu'elles ſoient provenues de quelques circonſtances particulieres, qui aujourd'hui n'exiſtent plus, comme de rapports faux ou mal preſentés : ſi toute la diſpoſition des choſes, par divers accidens & evénemens, étoit devenue totalement différente ; il ne ſeroit peut-être pas indigne de votre ſageſſe de revenir ſur vos déciſions & de redreſſer une route qui peut avoir éte tracée avec trop de précipitation.

Milords, au commencement de nos malheureuſes querelles avec l'Amérique, les partiſans du Miniſtere ont établie non ſeulement qu'il étoit néceſſaire mais auſſi très-facile de forcer à une obéiſſance indéfinie, toutes les Colonies qui auroient tenté une vaine réſiſtance. On ne ceſſoit de nous dire qu'ils n'avoient ni des forces ſuffiſantes, ni les moyens de faire la guerre : qu'il n'y avoit point d'union parmi ces peuples, qu'ils manquoient d'argent, de diſcipline, d'officiers ; & pour les rendre mépriſables méme comme ſujets ſoumis, on nous a aſſuré qu'ils n'avoient point le courage de regarder en face un ſoldat Anglois, & que celui-ci par le ſeul avantage d'être né dans la Grande-Bretagne, étoit doué d'une intrépidité & d'une bravoure que les travaux & le beſoin ne peuvent pas avoir fait naître dans le cœur d'un Américain.

Milords,

Milords, les décisions de l'administration ont uni les Colonies: le refus d'entendre leurs pétitions leur a fait prendre la résolution calme & reflechie, mais terrible de nous résister. L'argent qui n'est que le type de la propriété a été bientôt suppléé par un autre type qui sert au même usage. La liberté personnelle s'est sacrifiée pour la sécurité publique, & la propriété personnelle a cédé aux besoins de l'Etat naissant. Le mécontentement est devenu général; & les Gouverneurs Britanniques n'ont plus l'administration des loix dans l'Amérique Britannique. 10 Mai.

Que ceux qui ont vu couler à Lexington le premier sang de la guerre civile, nous disent s'il est vrai que les Américains manquent de bravoure. Ce sont ceux qui ont remporté l'honneur de la journée dans l'affaire sanglante où les lignes de Bunkers-hill ont été forcées: ceux qui ont vu la valeur Britannique arrêtée, que j'interpellerai avec confiance pour refuter la supposition absurde que des hommes descendus de la même souche que nous, qui ont à défendre le bien le plus précieux de l'humanité, & qui sont convaincus de la justice de leur cause, pourroient craindre ainsi que de viles castes d'Asiatiques efféminés, de nous opposer une résistance qui leur couteroit du sang.

Milords, l'histoire de la nature humaine nous apprend que les plus grands talens languissent souvent dans l'obscurité, jusqu'à ce qu'un accident ou les révolutions des tems eveillent leur génie, & allument en eux le feu céleste. Alors on voit avec surprise ces météores répandre au loin une lumiere éclatante. Alors on voit un Garçon Apothicaire (Montgommery tué à l'attaque de Quebec le 31 Décembre) commander les armées, déployer les talens & l'intrépidité d'un guerrier & finir sa carriere par une mort qu'un Romain eût enviée. Un autre qui dans des tems paisibles n'a jamais eu d'autre réputation que celle d'être un *Jaquet* adroit, (Arnold) triomphant des obstacles que lui oppose la nature dans la rigueur

10 Mai. du climat & de la ſaiſon, nous étonne par une marche qu'Annibale auroit admiré, & va porter les allarmes de la guerre juſqu'aux remparts d'une grande ville, qui auroit ſuccombé ſans doute à une attaque auſſi hardie ſi elle n'avoit pas eu un Carleton pour la ſauver. Je ne dis point ceci pour élever la valeur des Américains, quoique les grandes actions même de la part d'un ennemi aient toujours des droits ſur mes éloges. Ce ſont des faits notoires & connus de tout le monde.

Conſidérons à préſent ce qui a porté l'atteinte la plus flétriſſante à la gloire des armes Britanniques, ce qui doit ſoulever l'indignation de toutes les perſonnes qui en gémiſſent. L'armée de la Grande-Bretagne pourvue de tout ce qui eſt néceſſaire pour la guerre, une armée d'élite, commandée par des Officiers d'élite, & ſoutenue par une puiſſante flotte, cette armée envoyée pour châtier des ſujets révoltés, pour punir une Ville Rebelle, pour faire reſpecter l'autorité de la Grande-Bretagne, a été pendant je ne ſais combien de mois empriſonnée dans cette même ville par l'armée provinciale, qui ne lui a jamais laiſſé mettre le pied dans l'intérieur du pays, qui a bravé tous ſes efforts & qui a triomphé de tout ce que l'art militaire a de reſſources. Il eſt vrai qu'il reſtoit un moyen de ſe tirer d'affaire: l'eſcadre n'étoit point entamée: l'armée a recours à l'eſcadre; & des Généraux Britanniques, dont aucune tache n'avoit encore flétri les noms, ſont forcés de fuir de cette Ville, le premier objet de la guerre, la cauſe immédiate des hoſtilités, la place d'armes des forces Britanniques & dont la défence avoit couté plus d'un million à la Grande-Bretagne.

Nous apprenons cet événement extraordinaire dans une gazette publiée par l'autorité du Gouvernement, & où il eſt dit que le général Howe a quitté Boſton. Elle ne rapporte d'ailleurs aucune circonſtance pour pallier cet événement. Le voile du ſilence en cache la honte. Mais, Milords, quoique la nouvelle que donne le Gouvernement ſoit ſommaire & dénuée

de détails; cependant les avis particuliers & le bruit public sur lesquels je dois compter tant que ces nouvelles ne seront pas annoncées d'une maniere authentique, nous apprennent que le général Howe n'a point quitté Boston de son propre mouvement, mais qu'il y a été contraint par une armée supérieure, par des efforts répétés de la part des Insurgens, par leurs travaux extraordinaires & par le feu de leurs batteries qui a mis les troupes dans l'impossibilité de tenir plus long-tems dans la place.

Je ne prétends point jetter le moindre soupçon sur la conduite de ce Général: sa réputation porte sur une base trop ferme pour être aisément ébranlée. Je suis persuadé qu'il n'a rien négligé dans cette occasion & qu'il a épuisé toutes les ressources qu'auroient pu imaginer les officiers les plus expérimentés. Mais les circonstances l'ont obligé de quitter ce poste où il ne lui étoit plus possible de se maintenir. La maniere dont il a exécuté sa retraite, peut faire au Général un honneur infini, mais la retraite n'en est pas moins l'opprobre de la nation Britannique. Quelque tournure qu'on donne à cet évenement, il sera toujours vrai que l'armée envoyée pour soumettre la province de Massachussett, a été chassée de la capitale, & que l'étendart triomphant de l'armée Provinciale est actuellement déployé sur les murs de Boston.

Milords, un événement aussi extraordinaire, aussi contraire à toutes les magnifiques promesses du Ministre, demande un éclaircissement net & formel. Le public a droit de l'attendre & vous avez droit de le requerir. Si les Ministres sont toujours déterminés à garder le silence, ils se rendent responsables de tous les événemens de la guerre.

Mon objet en ce jour est d'insister pour obtenir une exposition fidele de l'état des choses. Ce n'est point en moi l'effet d'une curiosité frivole, mais de l'envie que j'ai que la Chambre instruite de tous les détails de cet événement, se trouve en état suivant le desir de S. M. à l'ouverture de la session, de donner des

10 Mai. avis conformes à l'importance des affaires. S'il ne s'agissoit que de ma propre satisfaction, je pourrois être content des différentes nouvelles qui me sont parvenues: il me suffiroit de savoir que le feu des batteries de l'ennemi qui a commencé le 2 Mars, menaçoit la ville d'une destruction générale, que les bombes ont été bien dirigées, pour démontrer que les Ingénieurs de l'ennemi sont très-habiles dans l'art de détruire: que la continuation de ce bombardement a mis l'armée Britannique dans la nécessité indispensable de tenter quelque coup décisif: que la résolution qui a été prise étoit digne du nom d'Howe & du courage Britannique. Mais il s'est élevé une tempête qui a fait échouer le projet. Heureuse tempête! La Grande-Bretagne lui doit la conservation de quantité de braves gens qui auroient infailliblement péri dans une entreprise au-dessus des forces humaines. Cette tempête cessée on a vu paroître un nouvel ouvrage qui sembloit avoir été élevé par enchantement dans l'espace d'une nuit, & d'une telle force qu'il eût été de la derniere imprudence d'en risquer l'attaque. Il ne restoit plus qu'un moyen de sauver l'armée, c'étoit la retraite par la voie de la mer, & c'est le parti qu'on a très-bien fait de prendre.

Dans la gazette, le Gouvernement nous apprend avec la même indifférence que s'il s'agissoit d'annoncer le déplacement d'un Régiment qui change de quartier, que le 7 Mars, le général Howe a pris la résolution de se retirer de Boston à Halifax, & que l'embarquement s'est effectué le 17, sans la moindre opposition de la part des Rebelles. Milords, j'admets le fait: l'ennemi n'a point tiré un seul coup de canon pendant l'embarquement. Ce ménagement tient-il à des considérations politiques? Les Provinciaux auront-ils craint d'exposer sans nécessité leur armée aux efforts de la valeur des troupes Angloises, réduites au désespoir & à qui la nécessité de se défendre, la mortification de se voir obligés d'évacuer la Ville, la honte de leur situation, & toutes les passions faites

pour enflamer le courage de braves gens, auroit inſpiré une ardeur plus qu'humaine? ou n'y a-t-il pas eu à ce ſujet, comme il eſt raiſonnable de le ſuppoſer, une convention ſecrette entre les Genéraux des deux armées? C'eſt ce que l'on ne ſait pas bien préciſément, mais la gazette de la Cour nous apprend le fait important, ſavoir: que la Grande-Bretagne a perdu la ſeule place d'armes d'où elle pût entamer avec avantage ſes opérations contre les Colonies Septentrionales, & que Washington a pris poſſeſſion de cette place avec ſon armée, bien entiere & ſans la moindre difficulté. 10 Mai.

Il importe fort peu que le général Howe ſe ſoit retiré à Halifax avec quelques canons de plus ou de moins. On me mande qu'il a laiſſé dans la ville pluſieurs piéces de groſſe artillerie. Et cela doit être; car jamais dans cette poſition aucune armée n'a fait de retraite ſans quelque perte ou avarie de pluſieurs choſes néceſſaires à la guerre. Milords, je ne veux point vous donner des inquiétudes auſſi inutiles que douloureuſes; mais tous les marins que j'ai conſultés craignent beaucoup pour la flotte, où les troupes ſont ſi reſſerrées & qui avec ſi peu de proviſions va affronter une mer orageuſe dans la ſaiſon la plus orageuſe de l'année. Ces allarmes me paroiſſent trop juſtifiées par la tempête qui dans le port même a été aſſez forte pour empêcher nos troupes d'attaquer la batterie de l'ennemi.

Suppoſons que l'armée arrive en bon état à Halifax. Peut-on ſuppoſer qu'elle entrera auſſitôt en campagne? Voilà donc la grande puiſſance des Colonies Septentrionnales contre laquelle etoit principalement dirigée le tonnerre de la vengeance Britannique, le voilà ce centre de la rebellion à l'abri des effets de notre reſſentiment au moins pour le moment actuel. On ne peut douter que cette retraite ne procure un avantage conſidérable aux ennemis. C'eſt pour eux un véritable ſujet de triomphe. D'après toutes ces conſidérations, Milords, ne penſez vous pas comme moi, que la maniere dont cet événement a été annoncé, eſt un

10 Mai. outrage pour les peuples dont on prodigue ſans fruit le ſang & les tréſors?

J'eſpere qu'à la fin nous ſortirons de notre aſſoupiſſement; que nous ouvrirons les yeux pour voir & les oreilles pour entendre, & que nous ceſſerons de placer une confiance ſans bornes en des hommes qui, les ſentimens à part, font voir qu'ils manquent également des talens néceſſaires pour maintenir la paix ou pour conduire la guerre.

Permettez-moi maintenant, Milords, de jetter un coup d'œil ſur la ſituation des affaires en Amérique. L'armée étant à Boſton, je défie l'homme d'état le plus habile d'aſſurer avec certitude que Sa Majeſté ait actuellement un régiment en poſſeſſion d'un ſeul poſte, excepté celui qui a paſſé l'hiver dans la Nouvelle Ecoſſe. Quebec a été préſervé pendant quelque tems par la mort de Montgommery. Cependant ſelon des nouvelles du commencement de Fevrier, nouvelles dont on n'a point lieu de ſuſpecter la vérité, les troupes Americaines étoient toujours devant cette Ville: elles n'avoient point renoncé au projet de l'attaquer: elles recevoient journellement des renforts: l'intention des Provinciaux étoit d'y laiſſer, lorſqu'ils l'auroient priſe, une garniſon ſi forte qu'il ne fût pas aiſé de l'en déloger, & l'on ne doutoit point à Montréal que Quebec ne fût forcé de ſe rendre. L'évacuation de Boſton laiſſe à Washington la liberté de mettre en campagne de gros détachemens & c'eſt ce qu'il a fait. On ignore leur deſtination; mais il eſt certain que le jour même que nos troupes ont quitté Boſton, il eſt parti du camp des Provinciaux un corps de deux ou trois mille hommes.

Si les troupes de Brunſwick & d'Hanovre qu'on a fait partir d'ici ſont deſtinés pour Quebec, vous ſavez qu'elles ne peuvent point y arriver que la rupture des glaces n'ait ouvert le paſſage de la riviere, ce qui ſelon tous les marins a rarement lieu avant la fin du mois de Mai. Or il eſt très-probable que le ſort de Quebec ſera décidé avant que ces troupes

aient pu s'en approcher. Depuis Hallifax, qui n'eſt rien moins qu'une place forte & dont la ſituation ne promet aucun avantage des progrès qu'on pourroit faire dans l'intérieur du pays, juſqu'aux Florides, il ne reſte plus aux armes de S. M. que les parties éloignées où le lord *Dunmore* continue ſa guerre barbareſque. 10 Mai.

Je ne prétends point accuſer ce Lord, mais je deſirerois qu'il eût été animé des ſentimens généreux qui ont empêché *Clinton* de détruire ſans fruit la ville de New-York. Ce Général s'eſt approché de New-York, les habitans s'attendoient à l'incendie de la Ville. Lée s'y rendit avec une armée trop conſidérable pour que Clinton riſquât de l'attaquer, & Clinton s'eſt retiré ſans faire aucun dommage inutile. Des amis du Gouvernement, tel eſt le nom qu'on leur donne, veulent faire quelques mouvemens. Le Congrès déclare qu'ils ne ſont plus ſous ſa protection : auſſitôt des particuliers levent des troupes contre eux ; & toutes les entrepriſes en faveur de la Cour ſont étouffées dans leur naiſſance.

La Géorgie, qui juſqu'à ces derniers tems étoit reſtée neutre, la Géorgie à qui l'année derniere vous avez donné des ſecours d'argent, vient de ſe déclarer contre vous. A la maniere dont ſes habitans ſe conduiſent, on diroit qu'ils veulent racheter leur lenteur a ſe joindre à la cauſe commune par leur empreſſement à s'y ſignaler. Vos troupes de marine font une deſcente ſur leurs côtes : ils les repouſſent juſqu'à leurs bateaux & mettent le feu aux vaiſſeaux marchands de la Grande-Bretagne.

Dans la Caroline tout eſt en armes : par tout les forces des Rebelles ſont redoutables : la derniere tentative en faveur du Gouvernement faite par le colonel Maſon avec un corps conſidérable de gens appellés *Regulators*, eſt repouſſée par un particullier qui arme ſes amis, gagne ſur Maſon une victoire complette & lui fait un grand nombre de priſonniers.

10 Mai. Ainsi du Nord au Sud il n'y a plus une place qui ne nous présente un ennemi : la côte sur laquelle nos troupes doivent débarquer, est ravagée ; on en a fait un desert où une nuée de cigales ne voudroit pas s'abattre. Vous commencez donc aujourd'hui à faire la guerre avec une armée affoiblie ; vous voulez conquérir le Continent de l'Amérique avec l'élite de vos troupes battues, détruites & chassées de Boston. Cette expédition est tout autant une guerre de conquête que si vous projettiez une invasion en France où en Espagne. Pour réussir dans cette invasion, compteriez-vous sur des mercenaires Allemands, sur des auxiliaires étrangers, sur des troupes qui ne prennent nul intérêt à la chose. L'armée Angloise qui probablement sera bien moins forte, servira avec ces troupes si nombreuses, qui, en vertu des traités sont si sures d'agir en corps ; & si le service de la guerre exige des détachemens, il faudra qu'ils soient pris de l'armée Angloise.

Je m'abstiens de toute reflexion critique sur ces troupes, mais je dois observer, Milords, que les batailles se gagnent rarement lorsque ceux qui sont le plus intéressés au succès, n'y ont pas la principale part ; & d'après le nombre des troupes Germaniques, il y a toute apparence que les opérations de la guerre dépendront de ces étrangers.

Avant de finir, permettez-moi, Milords, de dire un mot sur la commission que la Gazette de la Cour nous a annoncée. Je présume que ce qui passe au grand sceau n'est pas secret ; mais quoique je n'en connoisse pas la teneur, je ne conçois pas quels pouvoirs d'une certaine importance peuvent être donnés à cette commission sans le concours préalable du Parlement. Le Grand Sceau, à la face du Parlement, peut-il rien ceder de cette autorité que le Parlement a été si jaloux de se conserver ? sans cette autorité néanmoins la paix ne peut se faire ; ou bien cette autorité confere-t-elle seulement le pouvoir de pardonner à ceux qui demanderont grace & qui paroîtront

la mériter. Jamais pardon ne fut ſollicité par des gens qui, convaincus de la juſtice de leur cauſe, encouragés par les ſuccès, protégés par des troupes plus nombreuſes que celles qu'on leur oppoſe, ont, ſuivant le cours ordinaire des choſes, l'eſpérance preſque certaine de triompher toujours. 10 Mai.

J'ajouterai encore que ſi cette guerre contre nature traîne en longueur, & continue à ſe faire avec la même habileté & la même opiniâtreté, ce ne ſera pas l'Amérique qui demandera pardon à la Grande-Bretagne, mais que tout au contraire ce ſera la Grande-Bretagne qui demandera pardon à l'Amérique de toutes les calamités que ſes prétentions déraiſonnables lui ont occaſionnées.

Ce que je viens de vous dire, Milords, ne m'a été inſpiré par aucune vue particuliere: c'eſt le pur ſentiment de mon devoir qui me l'a dicté. Tout ce que je crains eſt de voir cet Empire demembré; tout ce que je deſire eſt que la couronne de notre Souverain brille de toute la gloire qui l'environnoit autrefois.

Le Lord Suffolk.

Les vrais motifs de la conteſtation actuelle avec l'Amérique ont été ſi fréquemment & ſi pleinement diſcutés que je crois, Milords, pouvoir me diſpenſer de ſuivre la longue marche du diſcours de milord duc de Mancheſter; d'ailleurs vous avez reconnu ſi ſouvent la juſtice & la néceſſité de faire la guerre contre nos ſujets Rebelles en Amérique, qu'il eſt aujourd'hui fort inutile d'entrer dans un nouvel examen d'un ſujet ſi rebattu. Je me leve, Milords, non pas pour revenir ſur des objets qui ont déjà été décidés; mais pour m'oppoſer formellement à la motion actuelle, parce que je crois qu'il eſt impoſſible d'y adherer ſans riſquer de nuire aux intérêts du Royaume & au ſuccès de nos opérations futures.

10 Mai. Les dépêches qu'on demande, Milords, roulent sur d'autres objets que ceux dont milord duc de Manchester desire d'avoir connoissance : elles contiennent des choses de la plus grande importance, tant sur le passé que relativement aux projets qu'on se propose d'exécuter, & ces secrets sont tellement liés avec le recit de l'évacuation de Boston, qu'il est impossible de les séparer sans mettre sous vos yeux ce qu'il importe essentiellement de cacher aujourd'hui pour ne pas faire avorter les opérations concertées par le Général & par l'Amiral Shuldham.

Je vous assure, Milords, que rien ne me satisferoit plus que d'acquiescer à la réquisition de milord Duc, si la prudence & la sureté le permettoient ; non pas pour repaître une vaine curiosité, mais pour vous faire voir l'étendue des talens du Général qui commande les troupes & pour vous convaincre que tous les raisonnemens que vous venez d'entendre, n'ont pas même l'ombre de fondement.

S'il étoit permis de vous communiquer cette correspondance, non-seulement vous seriez étonnés, Milords, de l'habileté avec laquelle toute l'affaire a été conduite ; mais vous ne pourriez refuser la confiance la plus entiere à des opérations si bien concertées, si bien dirigées.

Milord duc de Manchester suppose que la gazette a mal représenté les faits ou qu'elle les a tronqués : je puis l'assurer qu'il est absolument dans l'erreur. Le devoir de la gazette est d'établir les faits, & je soutiens qu'en cela elle a été très-fidele &, qu'ainsi qu'elle l'a rapporté, le Général a pris la résolution de quitter la Ville le 7 : qu'il l'a effectivement évacuée & qu'il s'est embarqué sur l'escadre le 17, sans aucun obstacle de la part des Rebelles. Je vous assure qu'il a emmené son artillerie, ses munitions de guerre, tout son bagage & même sa cavalerie ; qu'il a pris à bord les habitans qui ont recherché sa protection : qu'il a aussi embarqué tous leurs effets les plus précieux, de même

que toutes les choſes qui auroient pu être de quelque utilité aux Rebelles. 10 Mai.

Milord duc de Mancheſter ſuppoſe que cette retraite fera échouer toutes nos opérations de cette campagne; mais j'ai l'honneur de l'aſſurer qu'on n'a jamais eu intention de commencer la guerre dans cette partie depuis le grand changement ſurvenu dans nos affaires en ce pays. Lorſque l'eſprit de rebellion étoit concentré dans la province de la baye de Maſſachuſſet, alors ſeulement il étoit convenable de faire de Boſton le théâtre de la guerre ou de la coercition; mais depuis que la defection eſt devenue plus générale, on n'a jamais penſé à un ſyſtême auſſi faux, & pour preuve de cela, je puis vous aſſurer, Milords, que dès le mois d'Octobre le Général a reçu ordre de quitter Boſton lorſqu'il le jugeroit à propos; ainſi ſous ce point de vue l'évacuation de Boſton doit vous paroître un ſimple *changement de poſition* pour exécuter des meſures déjà concertées & convenues, & dont le premier objet eſt d'aſſurer Halifax contre toute attaque de la part des Rebelles; car c'eſt là que la flotte & l'armée ſe propoſent de ſe rendre.

Milord duc de Mancheſter s'eſt beaucoup étendu ſur la bravoure naturelle & les diſpoſitions martiales des Rebelles. Il n'eſt point dans mon goût de cenſurer des corps entiers de nations, ou de ſuppoſer qu'aucuns des ſujets de cet empire manquent de courage, mais je dois avouer que je ne vois aucune preuve du courage ſupérieur que les Rebelles ont déployé ſoit dans cette occaſion-ci, ſoit dans toute circonſtance précédente. Ils étoient cinq fois plus forts en nombre que les troupes du Roi; ils ont eu tous les avantages de la ſituation; & malgré cela ils ont ſouffert que les troupes s'embarquaſſent en emportant tout ce qu'elles vouloient. On a auſſi prodigué les éloges les plus faſtueux à leurs connoiſſances dans l'art militaire, mais quel fruit en ont-ils retiré? Avec toute l'adreſſe de leurs Ingénieurs, ils ont jetté dans la ville une ſeule bombe

30 Mai. qui a bleſſé ſix perſonnes dont deux ſont mortes depuis.

Milord duc de Mancheſter a dit que la maladreſſe de ceux qui ont négocié le Traité de Heſſe a été cauſe que les Heſſois n'ont pas mis à la voile de Spithead auſſitôt qu'ils y ſont arrivés. Je vous aſſure, Milords, que le fait eſt très-différent. Car, quelque deſir qu'ait pu avoir le Général Heſſois d'attendre le reſte des troupes à ſes ordres, auſſitôt qu'il eut reçu un meſſage de S. M. pour ſe rendre au lieu de ſa deſtination, il a obéi ſur le champ ſans témoigner aucune ſorte de répugnance ou de mécontentement.

Milord Duc prétend qu'il doit y avoir eu une convention entre le général Howe & le Commandant Rebelle; cela eſt abſolument faux, il n'y a eu entre eux aucune ſorte de convention, ſtipulation, accord ou traité. Le Général a jugé à propos de *changer ſa poſition*, premierement pour proteger Halifax, & enſuite, quand cet objet ſeroit aſſuré, pour pénétrer par cette voye dans l'intérieur du pays & ſuivre le plan de ſes opérations, non pas avec une ſoldateſque affoiblie ou découragée, mais avec une armée toujours animée du même zele & du même courage qu'elle a montrés dans tout le cours de cette guerre. Je ſuis bien intimement perſuadé qu'alors le général prouvera de la maniere la plus complette que ſon évacuation de Boſton a été la ſuite d'une réſolution préalablement priſe par les motifs les plus ſages & les mieux combinés.

Le marquis de Rockingham.

J'étois à la campagne lorſque j'ai reçu la Gazette qui contient l'événement qu'on défend aujourd'hui avec tant de chaleur; & quoique je n'euſſe aucune autre information, j'avoue que ces détails m'en parurent également ridicules & invraiſemblables. Y a-t-il quelque Lord dans cette Chambre qui, même ſans avoir vû toutes les lettres qui courent ici, pourront croire que

le Général des Provinciaux auroit permis l'évacuation de Boſton de la maniere qu'on l'a rapportée, s'il n'y avoit point eu de l'intelligence entre les deux partis ? 10 Mai.

Mais, Milords, nous pouvons nous diſpenſer de nous fatiguer en conjectures, quoique dans de pareilles circonſtances elles puiſſent avoir autant de valeur que des preuves. Londres eſt rempli de lettres d'Officiers qui étoient de l'embarquement, & qui contrediſent formellement ce que vous avez entendu aujourd'hui. Ces lettres peuvent varier ſur quelques points, mais elles s'accordent toutes à dire ce que le Lord Suffolk ſemble entierement ignorer : que les troupes ont été forcées par les opérations de l'ennemi à prendre la réſolution d'abandonner la ville, & qu'enſuite, par une convention, il leur a été permis d'en ſortir ſans être moleſtées. Quand il n'y auroit de preuve que celle que je vais citer, elle ſuffiroit pour déterminer mon jugement; c'eſt que le Général & l'Amiral n'attendoient que le vent favorable pour ſe rendre au lieu de leur deſtination, lorſque les nouvelles ſont parties de Boſton. Pourquoi n'ont-ils pas détruit la ville conformément à leurs inſtructions, lorſqu'ils ont jugé à propos de changer leur poſition ? ou s'ils ont été contraints de l'abandonner, pourquoi ne l'ont-ils pas raſée juſqu'aux fondemens par repréſailles? S'il n'y a eu ni convention ni traité contraire, ſe juſtifieront-ils auprès du Gouvernement pour avoir déſobéi aux ordres.

Mais, Milords, il court dans Londres une infinité de détails, envoyés par des particuliers qui ſont auſſi croyables que l'Amiral ou le Général. Voici ce qu'ils diſent : » le 2 Mars au matin, la garniſon découvrit qu'on avoit élevé la veille au ſoir, ſur les hauteurs de Dorcheſter, une batterie qui commandoit la plus grande partie de la ville. Le lendemain, 3, les Provinciaux continuerent à battre la ville, & incommoderent extrêmement la garniſon & les habitans. La ſituation des troupes devint très-critique

10 Mai. parce que l'eſcadre ne pouvoit leur donner aucun ſecours efficace. On tînt le même jour un Conſeil de guerre dans lequel il fut réſolu d'attaquer les hauteurs de Dorcheſter, pour déloger l'ennemi, parce qu'il fut reconnu que ſans cela il n'étoit point poſſible de tenir plus long-tems la ville. On fit donc toutes les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer le lendemain matin; mais une tempête violente empêcha l'exécution de ce projet. Le 5, les Aldermans furent envoyés au Général Washington pour traiter avec lui, & après quelques meſſages entre les deux Commandans, il fut arrêté que le 7 les troupes du Roi évacueroient la ville, ainſi que cela s'eſt effectué, & en conſéquence les troupes, & ceux des habitans qui ſe ſont mis ſous la protection du Gouvernement, ſe ſont embarqués le 17.

Si ces détails ſont vrais, comme je n'en doute pas vous remarquerez, Milords, que s'il n'y a pas eu de convention ou de capitulation formelle, ce que ſans doute les Généraux de part & d'autre auront évité de faire pour des raiſons particulieres, au moins l'affaire a été négociée de quelque maniere & qu'elle a toute la force d'un traité ou d'un compromis, autant que ſi elle eût été ratifiée ſolemnellement, ou ſignée. Il a été permis aux troupes d'évacuer la Ville, ſans être moleſtées, parce que du côté des troupes du Roi on s'eſt engagé à ne point la bruler ni détruire après l'embarquement comme avant.

Milord Suffolk nous dit qu les troupes ont fait voile pour Halifax. Je voudrois bien ſavoir quelle certitude il a qu'elles peuvent y arriver? Il ignore donc abſolument combien la navigation eſt difficile dans cette ſaiſon orageuſe de l'année, & dans ces mers préciſément au tems de l'équinoxe où le vent du Nord-Oueſt regne conſtamment. Je ne puis croire qu'un Général ſenſé, ſurchargé de munitions de guerre, de canons, de paſſagers, de troupes, &c. voulût tenter une pareille entrepriſe ſans y être contraint par la néceſſité. Et l'amiral Shuldam n'auroit

jamais consenti à une démarche aussi téméraire sous le simple prétexte de pousser les opérations ultérieures de la campagne. 10 Mai.

Réfléchissez y un instant, Milords, & vous tremblerez pour le sort de l'armée & de la marine. Considerez combien de milliers d'hommes se trouvent à bord de cette flotte, & représentez vous au milieu de quels dangers ils se sont vus forcés à mettre en mer dans une saison & dans un climat semblables. j'avoue que je tremble sur leur destinée, & je ne serois point surpris d'apprendre par les premieres nouvelles de l'Amérique, ou qu'ils ont tous été poussés vers les îles, ou qu'ils ont tous péri sur les attérages. Ainsi donc quand nous n'aurions aucuns détails des vrais motifs qui ont engagé le Général à évacuer Boston, l'honnêteté nous oblige de croire qu'il n'auroit jamais risqué ses troupes, & les succès de la campagne actuelle, ainsi que de toutes les autres pour un projet si insensé, si dangereux & si téméraire.

Mais, Milords, si la relation de la gazette porte tant de marques d'absurdité & d'invraisemblance, l'article qui la suit mérite t-il plus de confiance de notre part? Il y est dit qu'on a donné aux deux freres Howe une commission pour offrir le pardon & rétablir la paix. C'est à-dire, après que le Roi a annoncé dans son discours qu'on enverroit des Commissaires pour traiter avec l'Amérique, on a laissé écouler sept mois, l'hyver & le printems, avant de songer à cette affaire; & précisément à l'ouverture de la campagne, après qu'on a jetté la nation dans une dépense de tant de millions, on fait le premier pas vers la paix & la reconciliation.

Cette conduite, Milords, n'a pour objet que de tromper & amuser la nation, & de lui persuader qu'on a la paix en vue afin de contrebalancer les disgraces que les armes Britanniques ont essuyées. A tout événement je suis charmé d'entendre parler de paix, quoique j'avoue ingénument que je n'ai

10 Mai. point pu m'empêcher de rire de la relation donnée par la gazette.

Il y a une autre chose qui me frappe dans la nomination des Commissaires. Personne n'a une plus haute opinion que moi de leur bravoure & de leurs talens pour la guerre de terre & pour celle de mer. Mais je voudrois savoir si en les choisissant pour une négociation si épineuse & si importante, le Gouvernement a eu l'intention bien serieuse d'arranger les affaires avec l'Amérique. Il me semble qu'on auroit pu faire un meilleur choix, ou au moins leur donner pour adjoints quelques personnes mieux versées dans l'art de négocier.

Enfin, Milords, je crois que la gazette ne contient pas des éclaircissemens suffisans pour vous guider dans vos délibérations. Je suis convaincu que les troupes ont évacué la ville de Boston malgré elles, & non pas de leur propre volonté. Je trouve donc la motion présente nécessaire, & je la soutiendrai de toutes mes forces.

Le Lord Effingham.

Je me flate, Mylords, que vous êtes déjà bien convaincus que Boston n'a pas été évacué pour les raisons alléguées par le lord Suffolk. Il y a dans cette Chambre plusieurs Lords devant qui je n'ose parler qu'en tremblant des affaires militaires: mais comme cet objet n'a pas encore été traité, je vous demande la permission d'exposer les raisons pour lesquelles je crois qu'il étoit absolument impossible au Général de se maintenir plus long-tems avec sûreté dans Boston, ou de l'abandonner sans le brûler, s'il ne vouloit pas s'exposer à perdre son arriere garde. La batterie élevée sur les hauteurs de Dorchester, secondée par celle qui étoit établie depuis long tems sur la ferme de Philipps commandoit la plus grande partie de la ville & les deux tiers de la grève, d'où l'armée devoit s'embarquer. D'un autre côté les batteries de l'Ile de Noddle rendoient la position de l'escadre si incommode, qu'il étoit impossible,

tant

tant à l'armée qu'à la flotte de rester plus long-tems ainsi, sans déloger l'ennemi. C'étoit ce que les Provinciaux vouloient, car si les troupes du Roi eussent manqué l'attaque, leur destruction étoit inévitable; au lieu que les Provinciaux ne risquoient que de perdre quelques hommes, & de reprendre leur ancienne position. Le Général savoit très-bien tout cela, aussi après avoir pris l'avis du conseil de guerre s'est il déterminé à attaquer les hauteurs de Dorchester. Vous avez su Milords, qu'une tempête l'a repoussé, & je crois fort heureusement; car cette attaque auroit fini par la destruction de toute l'armée. 10 Mai

Cette ressource ayant manqué, il ne lui restoit que l'alternative de faire une convention, par écrit ou verbalement, ou de mettre le feu à la ville, & de se sauver à bord des vaisseaux qui étoient dans le port pendant la confusion qu'occasionneroit l'incendie. En ce cas même le carnage auroit été très-grand: l'arriere-garde devoit être sacrifiée pour sauver le restant de l'armée; & suivant toute apparence, le corps de nos troupes qui étoit posté à Bunkerhill auroit été fait prisonnier. Heureusement le Général Howe a choisi des deux voies qui lui étoient ouvertes celle au moyen de laquelle il a cru pouvoir sauver la ville & son armée.

Ceux qui ont la moindre connoissance des affaires militaires, ou qui ont vu le plan de Boston & de ses environs, remarqueront que s'il n'y avoit pas eu quelque convention, ce que je viens de dire seroit arrivé; ou quelque chose de semblable. C'est donc une prétension trop absurde & trop grossière de vouloir vous faire croire, Mylords, que l'armée est sortie de Boston en triomphe & sans être inquiétée.

Permettez-moi encore une observation: le lord Suffolk prétendra-t-il dire que c'est uniquement par sentiment d'humanité que Boston n'a pas été brûlée, ou qu'on n'auroit pas pu le faire sans perte? Il n'osera pas affirmer sérieusement qu'on a voulu épargner la ville; & s'il vouloit soutenir qu'il y auroit eu du dan-

10 Mai. ger à la brûler, je lui dirois que rien n'étoit plus aisé à faire. Si l'armée n'avoit rien à craindre de la part des Provinciaux en s'embarquant ouvertement & volontairement, elle auroit couru encore moins de risques en mettant le feu, puisqu'on auroit pu remplir les maisons de matieres combustibles, qui les auroient fait sauter, & auroient détruit la ville.

Mais, Milords, supposons que la gazette ait annoncé l'affaire telle qu'elle est arrivée, & que les troupes se soient embarquées sans avoir fait de convention à la face, de l'ennemi, & sans être inquiétées; Est-il quelqu'un des Lords de l'administration qui ose nous dire qu'il croit que le Général Howe puisse être arrivé heureusement à Hallifax? N'est-il pas plus vraisemblable que la flotte aura été poussée à Antigoa, qu'elle aura été séparée & dispersée par les tempêtes, & qu'elle est actuellement errante sur l'Océan atlantique.

Quand même les troupes arriveroient en bon état à Hallifax, comment se procureront-elles des vivres dans un pays qui n'est rien moins que fertile, & qui a été épuisé par les fréquens envois de vivre pour Boston? Supposons encore qu'elles y soient débarquées & abondamment pourvues de tout ce qui est nécessaire à la vie, comment deffendront-elles leur terrein contre des forces supérieures? Peut-être Hallifax sera-t-il au pouvoir des Provinciaux avant que les troupes y arrivent. On sait qu'Hallifax n'a point de fortifications régulieres: qu'il n'est entouré que par un fossé & des palissades, & que les maisons y sont construites en bois. Ce plan est donc rempli de dangers; car les Provinciaux étant supérieurs en nombre pourront aisément forcer les ouvrages, ou s'ils ne veulent courir aucuns risques, il sera encore plus aisé de réduire en cendres toutes ces maisons de bois.

Ce sont-là, Milords, de simples suppositions, & qui ne sont fondées sur aucune probabilité; car je doute fort que les troupes arrivent jamais à Halifax. Si elles y débarquent le Gouvernement sera obligé de

leur faire parvenir des vivres d'Angleterre, comme il l'a fait pendant tout le tems qu'elles étoient à Boston. 10 Mai.

Le Lord Shelburne.

Mes sentimens, Milords, sur l'étrange guerre que nous faisons en Amérique, sont suffisament connus. Depuis long-tems je l'ai regardée comme cruelle, injuste, inutile & oppressive; & je suis persuadé que si on la pousse avec opiniatreté elle finira par détruire les deux pays. Les excellentes réflexions de Milord duc de Manchester m'ont déterminé à appuyer sa motion. Je pense qu'il est très-nécessaire, Milords, qu'on vous fournisse tous les éclaircissemens demandés par Milord Duc. Comment est-il possible autrement que vous donniez votre avis à votre Souverain? Quant même je penserois sur le compte des Ministres bien plus avantageusement que je ne fais, je ne supposerois jamais qu'ils eussent en eux toute la sagesse de la nation. Vous formez, Milords, le grand Conseil constitutionnel. Il est de votre devoir comme Conseillers héréditaires de la Couronne, de consulter ensemble, de délibérer & de donner votre avis. Comment vous acquitterez vous de cette importante obligation si on vous refuse les éclaircissemens nécessaires, & la connoissance préalable des faits sur lesquels vous devrez délibérer?

Le comte de Suffolk prétend que le plan des opérations est tellement lié avec l'évacuation & l'embarquement des troupes qu'il est impossible de donner le détail de l'un sans dévoiler entierement l'autre. Voilà, Milords, un langage nouveau pour moi, soit en ma qualité d'ancien Ministre, soit comme membre de cette Chambre. Je sais que lorsque j'avois l'honneur d'être un des Ministres du Roi, je regardois comme une partie essentielle de mon devoir, & d'un devoir où mon inclination me portoit, de vous fournir, Milords, tous les éclaircissemens qui m'étoient demandés. J'étois avide des occasions de signaler mon

10 Mai. zele pour la Chambre des Pairs, croyant ne pouvoir donner une plus forte preuve de la pureté de mes intentions quand même j'aurois détruit par là mon propre ſyſtême. Je ſais que c'étoit là le langage & la conduite uniformes des Miniſtres ſous le dernier règne. Je me rappelle une anecdote relativement à la défaite d'Abercromby, au fort de la guerre. Le lord Chatham fit inſérer dans la gazette tous les détails de cette malheureuſe affaire. Il ne ſe borna point à dire qu'on avoit formé une attaque qui n'avoit point réuſſi. Non, Milords, il fit ſa confeſſion au public : il ne ſe rendit point reſponſable de l'évenement; il mit tout le détail ſous les yeux de la nation ; & par ce moyen il s'aſſura de ſa confiance, qu'il auroit perdue par une conduite contraire.

Il étoit réſervé, Milords, aux Miniſtres actuels de retenir toutes les informations, ou de ſupprimer tout ce qui n'eſt point favorable à leurs projets : ils refuſent de communiquer la moindre choſe, & s'ils le font c'eſt en tournant tout à leur avantage. La gazette rapporte que le Général Howe s'eſt embarqué ſans la moindre oppoſition : à la bonne heure ; mais dit-elle pourquoi les troupes n'ont point été inquiétées ? On garde ſur cela le plus profond ſilence. Suppoſons que le fait ſoit tel qu'il a été repréſenté, que les troupes n'aient pas été inquiétées & qu'il n'y ait eu ni traité ni convention quelconques; je crois pouvoir expliquer cela par des motifs bien différens de ceux que le comte de Suffolk a allegués.

Ce Lord aſſure qu'il faut attribuer ce ſuccès aux grands talens du Commandant en chef. Perſonne n'a de ce Commandant une plus haute opinion que moi. Mais je crois qu'il eſt très-aiſé de ſe rendre compte de cette évacuation, ſans y mêler ni les talens du Commandant, ni la poltronnerie des Provinciaux. Je me ſouviens qu'un grand homme (le Docteur Warren) qui eſt mort en combattant pour la cauſe de l'Amérique, a conſeillé à ſes compatriotes, dans un de ſes écrits, de ſe borner à une guerre défenſive. Il

est donc clair que le Général Washington agissant d'après ces principes, aura souhaité que l'armée Royale partît de Boston sans autre conséquence? Si les troupes ont évacué Boston de la maniere que la Cour l'a fait annoncer, & sans convention ni stipulation, la conduite des Provinciaux doit avoir été fondée sur le principe que je viens de citer, sur la résolution de se tenir sur la défensive. Mais, Milords, j'ai bien de la peine à me persuader que cela se soit passé ainsi: je suis plutôt porté à croire qu'on a permis aux troupes de s'embarquer à condition qu'elles épargneroient la Ville. 10 Mai.

Quand tout ce que la gazette a annoncé seroit littérallement vrai, quel tableau affligeant cet événement ne nous offre-t-il pas? Il ressemble à tout ce que nous avons déjà vu; c'est le même esprit qui a fait partir le Chevalier Parker dans une saison où il y avoit cent à parier contre un qu'il n'arriveroit jamais à sa destination. L'événement a prouvé la folie & l'ignorance de ceux qui ont projetté cette malheureuse expédition. Cet Officier reçoit d'abord ses ordres pour appareiller; mais un contre ordre le retient: puis enfin on lui mande de suivre ses premieres instructions. Il part donc, & la premiere nouvelle qu'on reçoit de lui, c'est que sa flotte a été dispersée par une tempête, & que le Commandant s'est sauvé à Antigoa avec les débris. Voila, Milords, le sort malheureux d'un armement sur lequel on fondoit de si grandes espérances; & je crains bien que les projets que vous avez entendu tant vanter aujourd'hui, n'aient le même sort.

L'Angleterre déjà chargée beaucoup au de-là de ses facultés, va gémir sous le poids de nouvelles taxes destinées à payer les frais de cette guerre cruelle & destructive. Milord North s'est servi dans l'autre Chambre de deux argumens plausibles l'un & l'autre mais également mal fondés sur les principes de l'impôt & sur la maniere de l'appliquer. Il a dit que le Royaume étoit dans la situation la plus florissante &

10 Mai. par conſéquent en état de ſuporter de nouvelles taxes : & enſuite que puiſqu'il falloit lever des taxes, on devoit les mettre ſur les objets de luxe.

D'abord je penſerai toujours que nos affaires ſont loin d'être floriſſantes, tant que l'on n'aura pas répondu aux argumens du Docteur Price ; & on ne me perſuadera jamais que les voitures publiques, les actes ou les gazettes ſoient des objets de luxe. J'ai toujours appris à définir le luxe ſimplement par les productions des pays étrangers, ſeuls articles d'importation étrangere, & non par le produit de ce Royaume, ou par les effets de l'induſtrie nationale. J'oſe aſſurer, & l'événement le fera voir, que l'Angleterre eſt déja taxée autant qu'elle puiſſe l'être : que chaque nouvelle taxe que vous pouvez imaginer, ſera contraire à quelque autre : qu'on n'aura fait qu'introduire une nouvelle maniere de lever les taxes ſans que la recette augmente. J'avoue que c'eſt une nouveauté pour moi d'entendre dire que les actes & les baux ſont différentes eſpéces de luxe. Si cela eſt, je ne connois pas de tranſaction quelconque qui ne puiſſe recevoir la même qualification. Un homme de Loi, qui encore n'a pas beaucoup d'affaires, m'a aſſuré que cette taxe ſera très-onéreuſe, & que ſeulement dans ſon revenu elle feroit une différence de trente liv. ſterl. par an.

Mylord Suffolk vous a dit que le Général Howe *a ſeulement changé ſa poſition*, & qu'il eſt allé porter du ſecours à Halifax qui eſt ſans défenſe. Pourquoi cette place, dont on ſe promet tant de merveilles, a-t'elle été laiſſée ſans défenſe ? Et pourquoi confier ſa ſûreté au haſard des ſecours qu'on y a envoyés dans une ſaiſon auſſi orageuſe ? Mais quand on admettroit que les faits fuſſent tels que Mylord Suffolk les a expoſés, je voudrois ſavoir ce qu'on doit entendre par ces mots *changer une poſition*. Quoique je n'aye que très-peu de connoiſſances dans l'art militaire, on ne me perſuadera jamais qu'un abandon total d'une entrepriſe ne ſoit qu'un changement de poſition.

En un mot, Mylords, de même que cette guerre en elle-même me paroît cruelle, injuſte & oppreſſive, je

regarde aussi la conduite que l'on tient pour la faire, comme contraire à toutes les regles de la saine politique, de la prudence & du sens commun. Je pense qu'il est plus que tems que vous & le public soyez instruits du véritable état de nos affaires en Amérique; & pour y parvenir, j'appuie de bon cœur la motion faite par M. le Duc de Manchester. 10 Mai.

Le Lord Suffolk.

Mil. Effingham a marqué son étonnement de ce qu'on n'a pas envoyé de dépêches au Général Howe depuis quelques mois; & la seule preuve qu'il donne de ce fait, c'est que ce Général n'en a reçu aucunes, & que lors de l'évacuation de Boston, il ignoroit absolument tout ce qui s'étoit passé en Europe depuis l'Assemblée du Parlement. Mylord Effingham a pareillement fait connoître ses appréhensions pour l'armée & l'escadre aux ordres du Général Howe & de l'Amiral Shuldam, à cause des dangers de la mer & de l'inconstance des vents & des vagues.

Comme ce Lord a tant insisté sur les difficultés que l'on peut rencontrer à la mer, est-ce que, par la même raison & d'après le même principe, il ne pourroit pas supposer qu'il a été envoyé des dépêches au Général, quoiqu'il n'en ait reçu aucune avant la date de sa derniere Lettre?

J'observe encore que Mylord Effingham & M. le Duc de Manchester ont beaucoup parlé de la honte qu'il y a pour nous dans l'abandon de Boston, & qu'ils ont représenté cet événement comme devant avoir les conséquences les plus fâcheuses.

Il est, je l'avoue, un peu extraordinaire que ces Lords changent si subitement de sentimens. Tant que nous étions en possession de Boston, il étoit désagréable d'avoir une armée Angloise renfermée dans cette Ville. On l'appelloit le tombeau des soldats Anglois. On la représentoit comme un lieu indifférent pour lequel nous prodiguions notre sang & nos trésors sans aucun avantage; mais aujourd'hui tout-à-coup l'évacuation de

10 Mai. cette Ville eſt éxagérée comme une perte réelle ; & cette perte eſt repréſentée encore comme auſſi deshonorante pour nos armes, que préjudiciable à nos affaires en Amérique.

Le Lord Weymouth.

Je garderois le ſilence ſur l'objet du débat actuel, ſi je ne craignois de voir taxer l'adminiſtration d'indifférence ou de mauvaiſe humeur. Vous allez donc entendre mes motifs d'oppoſition contre toute demande d'éclairciſſemens qui tendroient, comme ceux dont il s'agit, à dévoiler le plan des opérations projettées par le Général.

Le détail donné par la Gazette, me paroît très-ſuffiſant. On y voit que le Général a formé la réſolution d'évacuer Boſton ; qu'il l'a effectuée ſans perdre un ſeul homme, & qu'il a emporté avec lui tous ſes bagages, artillerie, munitions, proviſions, &c. Mylord Suffolk vous a dit, avec vérité, que depuis quelques mois, il a été réſolu qu'on changeroit le plan des opérations auſſitôt que l'état des affaires en Amérique l'exigeroit. Ainſi, lorſque le Général Howe a évacué Boſton, ce n'eſt pas que la place ne fût pas tenable, mais c'eſt que le ſervice exigeoit ſa préſence ailleurs. Si l'on vouloit expliquer pourquoi il eſt parti avec ſa flotte pour Halifax, il faudroit mettre au grand jour tout le plan de ſes prochaines opérations.

J'obſerverai encore que Mylord Duc de Mancheſter & le Comte d'Effingham ont rendu les témoignages les plus glorieux à l'habileté du Général Howe & à la bravoure de nos troupes, lorſqu'ils ont dit que l'embarquement s'étoit fait avec autant de ſang froid & de tranquillité que lorſqu'en Angleterre un Régiment quitte une garniſon pour aller dans une autre. Ce ſuffrage eſt d'autant plus flatteur qu'il vient de Milord Effingham, dont la guerre eſt la profeſſion, & qui ne peut s'empêcher d'etre étonné que le Général Howe ait effectué cette retraite ſans qu'il y ait eu le plus grand carnage.

Tout ce que je me permettrai d'ajouter, Mylords,

c'eſt qu'on ne pourroit rien circonſtancier de plus, ſans révéler des ſecrets qu'il importe de cacher à nos ennemis, & que pour cette ſeule raiſon, je m'oppoſerai à la préſente propoſition. 10 Mai.

Le Lord RavenſWorth.

Je ſerois fâché, Mylords, d'abuſer de votre patience, la ſéance ne s'étant déja que trop prolongée; mais je ne puis m'empêcher de vous marquer mon étonnement du langage que tiennent les Miniſtres. J'ai en horreur cette guerre d'Amérique qui tend à enlever aux Américains leur liberté & leurs biens; mais tant que vous l'approuverez, Mylords, l'adminiſtration ne doit au moins rien négliger de ce qui peut la faire réuſſir : elle doit donc éviter ſoigneuſement de laiſſer paroître des éclairciſſemens qui préviendroient & renverſeroient l'exécution du plan arrêté.

C'eſt ce qui me fait penſer que la propoſition de M. le Duc de Mancheſter eſt trop générale & va trop loin. S'il me le permet, je propoſerai une modification pour reſtraindre les éclairciſſemens demandés, à la ſimple évacuation de Boſton, & aux opérations qui l'ont précédée. Pour vous prouver, Mylords, que l'adminiſtration a toujours été dans l'uſage, pendant les Régnes précédens, de publier par la voie de la Gazette, ces ſortes d'événemens, purement & ſimplement comme elle les recevoit, voici des Gazettes de Londres où vous pouvez voir, à leurs dattes, des relations des batailles d'Haſtembek & de Fontenoy, de la défaite de Braddock, & du maſſacre de nos troupes à S. Caſt.

Je vous obſerverai, Mylords, que lors de ce dernier événement, le grand homme qui étoit alors à la tête de nos affaires, fut ſi attentif à inſtruire la Nation de ce déſaſtre, que quoiqu'il fût tard lorſqu'il en reçut la nouvelle, & qu'il ſe trouvât couché, il ſe leva auſſitôt pour faire copier cette relation, & l'envoya ſur le champ à l'Imprimeur de la Gazette, avec ordre de publier à cet effet une Gazette extraordinaire. Telle a été la conduite de Mylord Chatham & des Miniſtres ſes prédéceſſeurs,

10 Mai. depuis que j'ai ſouvenir d'avoir pris quelque intérêt aux affaires.

Je ne ſais que conjecturer ſur les raiſons que l'adminiſtration peut avoir de ſupprimer les détails de l'événement en queſtion. Cette conduite ne peut s'interpréter que du côté le plus déſavorable. Quoiqu'il en ſoit, je veux voir ce que les Miniſtres ont dans l'ame, & je demande que la propoſition ne paſſe qu'avec une reſtriction que le Gouvernement ne pourra pas refuſer, ſans avouer tacitement qu'il cherche à cacher des faits dont vous avez, Mylords, ainſi que le Public, le droit d'exiger la communication. J'inſiſte donc pour cette modification *autant que ces éclairciſſemens n'auroient point de rapport aux opérations ultérieures de la campagne.*

Le Lord Suffolk.

Je dois m'oppoſer à la modification par les mêmes motifs que je me ſuis oppoſé à la propoſition dans ſon premier état. La relation de l'évacuation de Boſton eſt tellement liée avec le plan concerté pour les opérations de la campagne, qu'il eſt impoſſible de donner d'autres éclairciſſemens ſans découvrir en même tems des circonſtances que le Public doit ignorer.

La question miſe en délibération, il s'eſt élevé une conteſtation entre le Lord Chancelier & le Duc de Bolton; *ce dernier Seigneur inſiſtant pour que la propoſition duduc de Mancheſter & la modification du Lord Ravenſ-Worth ſoient préſentées ſéparément, & le Chancelier ſoutenant* que puiſque le Duc avoit conſenti à la reſtriction, le tout enſemble ne devoit faire qu'une ſeule & même motion.

Le Duc de Bolton.

Depuis le commencement de nos querelles avec l'Amérique, j'ai évité de prendre un parti. Je ſuis fort éloigné d'approuver les motifs de la guerre : j'approuve encore moins la maniere dont on l'a conduite. Cependant juſqu'ici j'ai gardé le ſilence, & je n'ai donné ma

voix qu'une fois, lorſqu'il a été queſtion du Bill pour reſtraîndre le commerce des Américains, parce que ce Bill me parut néceſſaire dans les circonſtances. 10 Mai.

Je ne puis pas dire que je ſois de l'avis de M. le Duc de Mancheſter, ni que la modification ne paroiſſe convenable. La propoſition eſt en ſoi trop vague, & avec ſes changemens, elle ne me ſatisfait pas encore. J'aurois voulu qu'on ſe fût borné à demander uniquement les détails de l'évacuation de Boſton, vû qu'il peut y avoir pluſieurs événemens entre le premier & le 17 Mars, qui n'auroient point de rapport à l'évacuation, & qu'ainſi il ne conviendroit pas de divulguer. Je penſe que ſi la propoſition n'eût porté que ſur l'évacuation de Boſton, l'Adminiſtration n'auroit pas pû convenablement & raiſonnablement refuſer de ſatisfaire le Public, ſans s'expoſer à de violens ſoupçons.

Je ne puis auſſi que gémir de la maniere dont on adminiſtre la Marine en ce qui concerne l'Amérique. Quoi, Mylords, le mortier qui a chaſſé nos troupes de Boſton, a été envoyé en Amérique par le Gouvernement, & il n'eſt tombé entre les mains des Provinciaux que par inattention & négligence! Le Lord *Townshend* qui eſt à la tête de l'artillerie, n'eſt pas aujourd'hui dans cette Chambre. Je ſuis bien informé que s'il avoit écouté les repréſentations qu'on lui a faites à ce ſujet, ce malheur ne ſeroit pas arrivé. Je crois que le Bâtiment de tranſport s'appelloit le *Nancy* ou le *Peggy*. Auſſitôt que le Maître de ce Bâtiment ſut qu'on devoit charger ſur ſon bord le mortier en queſtion, il courut chez le Lord Townshend Général de l'Artillerie, & lui repréſenta que ſon Bâtiment étoit abſolument ſans défenſe; & que s'il étoit attaqué, ne fût-ce que par un bateau armé, il ſeroit obligé de ſe rendre. Le Lord Townshend lui dit pour toute réponſe, que cela regardoit le Sécrétaire d'Etat.

Cet exemple & quantité d'autres ſemblables ſont de trop ſûres preuves du peu d'attention qu'on a donné au ſervice de la Marine. Ce n'eſt pas que je veuille en rejetter la faute ſur quelqu'un en particulier, mais il eſt

10 Mai. triſte de voir que par négligence ou par maladreſſe, nous ayons laiſſé tomber entre les mains de nos ennemis plus de la moitié de notre attirail de guerre ; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que ces armes ayent ſervi à l'expulſion de nos propres troupes, pour qui elles étoient deſtinées.

Le Lord Sandwich.

Je ſuis entierement de l'avis des Lords qui ont opiné contre la motion de M. le Duc de Mancheſter. Je ne dirai rien de plus à cet égard ; & je me bornerai à répondre à un ou deux faits avancés par le Lord Shelburne & par M. le Duc de Bolton.

Le Lord Shelburne prétend qu'on a envoyé des ordres contradictoires au Chevalier Peter Parker : que ces variations lui ont fait perdre du tems : qu'on l'a fait partir dans une mauvaiſe ſaiſon, ce qui a été cauſe que ſa flotte a été pouſſée ſur les Indes Occidentales. J'aſſurerai ce Lord qu'il a été très-mal informé à pluſieurs égards. Le Chevalier Peter Parker n'a point reçu d'ordres contradictoires. Il n'a point reçu d'autres ordres que ceux ſur leſquels il eſt parti. Au ſurplus *je n'ai eu aucune part à cette expédition*, ainſi je ne dois pas répondre de l'événement. Sans doute le plan en étoit très-bon, mais je ne me diſſimule point *qu'il ne remplira jamais l'attente qu'on en avoit conçue.*

Pour ce qui eſt du mortier qui eſt tombé entre les mains des Rébelles, je n'ai rien à me reprocher dans cet événement. Le Bâtiment de tranſport eſt parti avec convoi. Il s'en eſt ſéparé, & s'y eſt réuni à pluſieurs repriſes, & enfin il a été jetté ſur la côte d'Amérique où il a été pris. Ce ſont de ces accidens que toute la prudence humaine ne pouvoit pas prévoir ; & je ſuis perſuadé que M. le Duc de Bolton conviendra qu'on ne pouvoit pas l'empêcher.

Le Duc de Bolton.

Mylord Sandwich ne m'a certainement pas bien entendu, Je n'ai jamais prétendu que le Bâtiment de tranſ-

port & le mortier ayent été perdus faute de convoi, puiſque je ſais le contraire. Je parle d'un fait qu'on ne peut pas contredire, des repréſentations que le Lord Townshend n'a pas voulu écouter. J'ajoute que ſi on avoit armé le Bâtiment, le même mortier qui a chaſſé nos troupes de Boſton auroit été employé pour nous, & non pas contre nous. Il en auroit été de même de l'artillerie, des munitions, &c. &c. 10 Mai

Je me rappelle très-bien que pendant la derniere guerre les Bâtimens de tranſport étoient armés. Mais voici une queſtion que je prends la liberté de faire au Lord Sandwich. Quoique les forces navales dans la ſtation de l'Amérique, aillent au triple de celles de l'année derniere : que par conſéquent la protection ſoit plus forte & qu'il y ait des convois en ſuffiſance, Mylord Sandwich ne donne-t'il pas ſes ſoins aujourd'hui à ce qu'il ne parte aucun Bâtiment de tranſport pour l'Amérique, qu'il n'ait été mis en état de défenſe contre les Croiſeurs Américains? C'eſt l'expérience qui lui a appris à prendre cette précaution. Et l'Angleterre & l'Amérique s'en trouveroient mieux ſi l'on avoit adopté plûtôt cette méthode.

La motion avec la modification eſt rejettée à la pluralité de 64 contre 27.

On denonce ſous ſerment devant la Cour des Aldermans, une grande quantité de matiere d'or, pour être monnoye étrangere, ne faiſant point partie de la monnoye ou vaiſſelle travaillée dans ce Royaume. La peine attachée à la violation de ce reglement, & portée par l'Acte du Parlement des ſix & ſeptiéme années du regne de Guillaume III, eſt très-rigoureuſe; puiſque elle emporte la confiſcation des eſpéces ſur le proprietaire & une amende de 200 l. ſur le Capitaine qui les recevra 11 Mai.

11 Mai. à bord de ſon vaiſſeau ſans un certificat de la Cour du Lord-Maire & des Aldermans de Londres; & ſi c'eſt ſur un vaiſſeau du Roi, le Capitaine, outre ladite amende, doit perdre ſa place.

On découvre dans les démolitions du palais de Sommerſet pluſieurs manuſcrits de l'année 1484, qui contiennent des détails très-circonſtanciés ſur les coutumes, les loix & les mœurs des Bretons avant Jules-Céſar, avec une deſcription complette & préciſe de la Juriſdiction & de l'autorité des Druides, les Prêtres & les Légiſlateurs des anciens Bretons. Il y a lieu d'eſperer que ces manuſcrits jetteront beaucoup de lumieres ſur la partie la plus obſcure de l'hiſtoire d'Angleterre, ce qui les rend d'autant plus précieux que juſqu'à préſent on n'a pu que former des conjectures ſur tout ce qui a précédé la deſcente des Romains dans la Grande-Bretagne.

Extrait d'une Lettre du Bengale.

Nous commençons à nous flatter que notre guerre civile tire à ſa fin. Je ſouhaite qu'à la réception de ma lettre vous puiſſiez en dire autant de votre querelle avec l'Amérique; & ſi cela arrive, ce ſera probablement comme chez nous, par la raiſon que les deux partis ſeront également las d'une diſpute contre nature, dont il n'eſt poſſible de retirer aucun avantage. Nos nouveaux Gouverneurs qui ont allumé la guerre chez nous, com-

mencent à sentir que la continuation des animosités & violences qui agitent depuis si long-tems ce pays, finiroit infailliblement par entraîner leur ruine, celle de leurs amis & celle de la Compagnie. Il règnoit jadis dans cet établissement une harmonie, une gaieté qu'on auroit cherché en vain par tout ailleurs. Nous vivions tous comme dans une seule famille où personne ne prétendoit à la supériorité. Depuis quelque tems nous sommes entierement divisés : le voisin se défie de son voisin : nous nous sommes tous rangés sous des drapeaux différens ; & chacun a été persécuté à son tour. Personne ne pense à sa propre besogne, mais on s'ocupe uniquement à fouiller dans les affaires d'autrui pour trouver des motifs de plaintes. Cet état des choses est trop affreux pour durer long-tems. Chacun éprouve des calamités à son tour. Celui qui a été l'agresseur hier est attaqué aujourd'hui. La chaleur de nos disputes est plus insupportable que celle de notre climat. Nos Gouverneurs paroissent être pleinement convaincus de ces vérités. Dès qu'ils auront montré l'exemple : dès qu'ils se seront donné les mains ; l'amitié, la bonne intelligence, se rétabliront chez nous : le commerce reprendra de la vigueur : nous nous enrichirons & la Compagnie s'enrichira avec nous. 11 Mai.

Quant à l'affaire de M. Barwell avec le général Clavering, la voici en deux mots :

Le général Clavering avoit envoyé un

11 Mai. cartel le 25 Avril 1775 à M. Barwell, qui l'avoit insulté dans le Conseil, sur ce propos que le Général lui avoit adressé. » Je ne conçois pas comment vous arrangez votre serment avec l'argent que vous recevez «. M. Barwell avoit entendu par ce reproche, qu'il avoit trahi son devoir envers la Compagnie. Ils se sont trouvés au rendez-vous le premier Mai, avec leurs pistolets, M. Barwel demande la distance. Le plus près sera le mieux, répond le Général. Il examine les pistolets de Barwell qu'il soupçonnoit de n'être pas chargés. Barwell le prie de tirer. Clavering tire & le manque: il veut forcer Barwell à tirer à son tour; celui-ci le refuse: il s'ensuit une explication, l'affaire s'est terminée le 2 Mai devant le Conseil par une déclaration signée de Barwell, où il a reconnu qu'il avoit donné un sens forcé aux expressions de Clavering.

12 Mai. LE ROI fait à Blackheath la revue du onziéme régiment de Dragons commandé par le général Johnson.

Le vaisseau de guerre l'*Aigle*, ayant à bord le Lord Howe, part de Sainte-Helene pour l'Amérique. Il avoit déjà appareillé de Spithead le 9, mais le vent l'avoit retenu à Sainte-Helene.

La suite au N.° X.

LETTRE

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M *** à Anvers.*

De Londres le 27 Septembre 1776.

S'il faut, Monſieur, en croire les bruits publics, un exprès eſt arrivé d'Irlande avec des dépêches pour la Cour, datées du 12 Août, de l'armée devant New-York. Le vaiſſeau qui les apporte a, dit-on, relâché à Cork, où il s'eſt répandu auſſi-tôt que l'Amiral Howe étoit arrivé à l'île Staten, ainſi que la flotte qui tranſporte les troupes parties d'Angleterre le 6 Mai, & que le Chev. Parker s'étoit joint à ces forces avec celles qu'il ramenoit de Charles-Town. On ajoute que l'Amiral Howe a fait porter des paroles de paix aux Chefs de l'armée Américaine; mais que le Général Washington a renvoyé l'Officier qui en étoit chargé, ſans vouloir l'entendre; & qu'en conſéquence l'Amiral & le Général avoient réſolu d'attaquer l'armée des Rebelles dès le lendemain. En même tems il ſe débite ſourdement que des Corſaires Américains qui ont rencontré des vaiſſeaux François, leur ont appris la nouvelle d'un combat furieux, dont l'evénement n'auroit point été favorable pour l'armée Angloiſe. Comme ce combat ſeroit du 13 Août, & qu'il ſe rapporte pour la date, avec ce que l'on écrit de Cork, on eſt fort tenté d'y croire. Il eſt

tems, ſans doute, qu'on reçoive quelques nouvelles certaines de cette partie du monde qui eſt devenue comme le centre de l'intérêt général pour la plupart des autres. Je ne vois que des gens qui en ont faim & ſoif & qui les attendent avec la plus brulante impatience. Mon caractere tourné à l'horreur du ſang me fait déſirer que celle qu'on dit arrivée par la France, & dont les détails ſont effrayans, ne ſoit pas plus fondée que tant d'autres de même nature, dont on a depuis quelques ſemaines bercé la curioſité du Public. Entrainé par mes affections mercantiles, je vais juſqu'à croire, quoique preſque ſeul de mon avis, que la brume épaiſſe qui couvre l'horiſon Américain ſera diſſipée tout-à-coup, non par un coup de tonnerre, mais par un rayon céleſte de pacification. Je ne puis plus me rendre compte que par ce ſeul moyen de l'énorme longueur du ſilence de la Cour, ſur l'état & les opérations de ſes armées, car il eſt inconteſtable qu'elle en a eu très-régulierement des nouvelles. Le général Howe a mandé, dans ſa lettre du 7 Juillet, que ſous deux jours il feroit entrer deux fortes frégates dans la riviere de Hudſon, pour attaquer les ouvrages des Rebelles; & à quatre-vingt-deux jours de cette date on ne ſait point encore ſi cette expédition a eu lieu! Cela paroit inconcevable s'il eſt vrai que depuis ce tems-là, un vaiſſeau auroit fait quatre fois, ſur-tout en Eté, le voyage d'aller & de retour de la Nouvelle Yorck à

l'Angleterre. Si les deux frégates ont formé leur attaque, & qu'elles aient été repoussées, ce ne peut être qu'après un combat très-animé, dont la nouvelle auroit percé malgré, toutes les précautions du Gouvernement pour l'écarter. Loin qu'il soit venu un seul mot d'une action sur mer ou sur terre, de cette partie de l'Amérique, on ne sait pas encore avec certitude si l'Amiral & la flotte des Hessois, &c. sont réunis à l'armée du général Howe.

D'autres ont fabriqué des nouvelles de combats & de défaites; moi je propose des conjectures de paix. Tel ordre que le Général aura reçu ou de l'Amiral son frere, ou de la Cour, l'aura empêché d'effectuer son projet contre les ouvrages qui défendoient l'entrée de la riviere de Hudson. L'Amiral qui a paru seul, le 23 Juin, devant Halifax & cette seule fois, sera venu joindre son frere à l'île *Staten*, tandis que le Commodore Hotham aura fait reposer & rafraîchir l'armée dans la Nouvelle Ecosse, d'où en effet il est arrivé plusieurs lettres qui en ont donné des indices. Je suppose l'Amiral réuni le 12 Juillet à son frere: les premiers pourparlers auront commencé; & pour me servir de l'expression du lord North, en Parlement, le 22 Mai, on aura cherché à *sonder* les dispositions réelles des Américains: opération qui suppose d'abord un manege secret. Voilà déjà quelque analogie avec le mystere qui paroît depuis près de trois mois envelopper toutes les affaires

de l'Amérique. Milord North, dans la même séance, a dit bien positivement que l'objet de la commission conciliatoire, donnée à Messieurs Howe, *étoit moins de convenir d'abord d'aucuns termes spécifiques d'accommodement, que de sonder, &c.* Cet aveu lui a été presque arraché, après qu'il se fut longtems débattu pour ne pas donner au Parlement la communication demandée par le général Conway des instructions particulieres du Général & de l'Amiral Howe. En replique à M. Burke ce même Ministre a dit, *on ne peut rien faire que les prétentions de l'Amérique ne soient bien connues; alors il sera assez-tems d'en informer le Parlement qui pourra juger si elles sont ou ne sont pas incompatibles avec la dignité & les intérêts de la Grande-Bretagne.* Vous voyez clairement dans ces expressions, le Ministere résolu à bien connoître les prétentions de l'Amérique & engagé à en informer le Parlement pour prendre sa décision. Que nous faut-il de plus, & n'est-ce pas là le mot de l'énigme que nous cherchons à deviner? Les Plénipotentiaires auront expédié le 20 Juillet, par supposition, une barque d'avis au Ministere pour lui faire connoître les prétentions du parti avec lequel ils auront ouvert la négociation. Cette barque sera repartie d'Angleterre avec l'*ultimatum* vers le huit ou le neuf d'Août. Arrivée vers la fin de ce même mois à l'île de Staten, les Généraux seront entrés dans de nouveaux pour-

parler, dont le résultat envoyé sur le champ en Angleterre, y sera arrivé le 18 Septem-ptembre ; & la barque aura peut être été expédiée pour une derniere fois dès le lendemain. Tout cela est dans la catégorie des choses possibles. Rapprochons de cette conjecture la nouvelle prorogation du Parlement, qui s'est faite le 20 de ce mois, & qui renvoye l'ouverture de la session du 15 Octobre au 31 ; vous trouverez que c'est juste le tems qu'il faut pour avoir une derniere réponse de la Nouvelle-York ; afin que le Roi en faisant l'ouverture de la session, puisse *mettre le Parlement en état de juger si les prétentions de l'Amérique sont ou ne sont pas incompatibles avec la dignité & les interêts de la Grande-Bretagne.*

Vous me demanderez ce que sera devenue la grande armée ? Eh bien, elle sera restée dans la peninsule de l'Acadie. Ce que deviendra celle du Général Howe, si la réconciliation n'a pas lieu ? Elle retournera pareillement à l'Acadie ; ou bien elle ira hiverner dans la Floride ; & les troupes de ces deux armées, refaites, recrutées & acclimatées, rentreront en campagne au printems prochain sur un nouveau plan & sans doute avec de nouveaux secours. Il n'est pas douteux que la campagne de 1776 aura été perdue ; mais pouvoit-on proposer un arrangement à des Rebelles, diront les Ministres Anglois, saus l'appuyer d'une puissante armée ? Le grand point aura été de

prouver la vérité de cette assertion de milord North, *que la Cour ne desire rien tant que de prévenir autant qu'il sera possible l'effusion du sang ; & qu'on ne peut rien faire que les prétentions de l'Amérique ne soient bien connues.* C'est dans cet esprit sans doute que les Ministres ont dit hautement, sur la nouvelle de l'echec souffert par l'armée du Roi à Charles-Town, que cette expédition avoit été *mal conduite ; mais qu'elle n'entroit point dans le plan général.*

Si ces idées ne vous paroissent pas plausibles : ou si elles sont détruites par l'événement, vous me saurez toujours gré de m'être nourri d'un espoir qu'aucune ame honnête ne désavoueroit. S'il faut que cette malheureuse guerre continue, le commerce de la Grande-Bretagne sera perdu sans ressource, & sa banqueroute inévitable. Quand même vous apprendriez que l'armée Américaine a été entiérement défaite, & que l'étendart d'Angleterre flotte sur les murs de New-Yorck, ne croyez point que ce soit, pour cela, une affaire terminée. Le 12 Août est la derniere date que nous ayons ; mais pour parler comme les marins, c'est proprement le 6 Sept. ; car il est à parier que l'armée du Roi n'avoit remporté, à cette date, aucun avantage décisif ; puisque la navigation n'étant que de vingt jours, on en auroit surement des nouvelles. Je dis donc qu'à compter du six Septembre il seroit resté à l'armée du Roi un intervalle trop court pour profiter de ses avantages ; & qu'ils ne lui

donneroient pas une grande avance pour la campagne prochaine.

Nous croyons, sur ouï dire, que les Américains ont eû d'abondans secours de la part des étrangers, en munitions & en Ingenieurs; mais il y a un fait constant, c'est qu'ils attendent un très-grand Général, sur lequel ils ont droit de fonder leur principal espoir; & ce Général s'appelle l'*Hiver*. Soyez sûr, Monsieur, que son assistance les mettra en état de souffrir & de faire de grandes choses. Je ne vois du côté de l'Angleterre que la négociation qui puisse faire augurer un heureux avenir. Dans des siecles moins éclairés, tout un peuple auroit été dans la consternation, par un accident semblable à celui qui vient d'arriver à Milord North. Il a fait le 24 une chûte de cheval, & il a eu le malheur de se casser le bras. On le lui a remis sur le champ, & il est aussi bien qu'il puisse être. Mais que diront ou que ne diront pas les Américains, quand ils apprendront que celui qui tient le timon des affaires en Angleterre a le bras cassé? Des esprits aigris trouvent à gloser sur tout. Je sais qu'on les sert ici à souhait, & qu'il leur a été envoyé plus d'une relation burlesque des outrages sans nombre que Milord & Milady North ont essuyés, & des risques même qu'ils ont couru en passant par la ville de Worcester, dans le voyage qu'ils y ont fait à la fin du mois dernier, pour goûter

pendant quelques ſemaines les plaiſirs de la campagne, à la terre d'un de leurs amis intimes. On ſait déjà ſurement en Amérique, que ce Lord fut volé derniérement dans ſon carroſſe, en revenant de ſa terre à Londres; & on n'y a pas oublié la ſcene fâcheuſe qui lui arriva il y a quelques années aux portes du Parlement, où il penſa être mis en piéces par une multitude ameutée. Toutes ces aventures, auxquelles on ne prendroit ſeulement pas garde dans d'autres circonſtances, donneront matiere, en Amérique, aux propos les plus méchans. Pour nous, laiſſons l'humeur des mécontens s'exhaler contre un Miniſtre criminel à leurs yeux par ſon attachement invariable à des principes qu'ils croient devoir redouter & déteſter; & plaignons dans l'homme d'état que le malheur ſemble pourſuivre, le ſujet zélé, l'ami fidele d'un prince, qui méritoit de regner ſur des peuples plus capables d'apprécier ſes rares vertus, & plus diſpoſés à ſouffrir des épreuves calculées, ſans doute, dans la ſeule vue de leur plus grande proſpérité,

Voici du nouveau, Monſieur, (je reprends ici ma lettre que j'avois quittée). Les événements ſe montrent un peu différens de l'aſpect ſous lequel je me les étois figurés. J'avoue qu'ils paroiſſent derranger mes combinaiſons de paix, mais quoique je ne leur crûſſe pas une grande valeur, encore ne puis-je étouffer tout d'un coup le ſentiment qui m'y atta-

choit. Vous êtes le maitre de dire c'étoit le reve d'un homme malade, *ægri somnia*: l'effet de la douloureuse impression que faisoit sur moi la désolation répandue ici par les prises d'une infinité de vaisseaux, des îles & de la Méditerranée; & par les banqueroutes de plusieurs bonnes maisons de Londres. Je voulois absolument qu'on eût entamé avec quelque succès le grand ouvrage de la paix; parce que je le désire avec la plus vive ardeur. Seroit-il possible que je fusse trompé dans mon espérance? Quoique les apparences soient contraires à mes idées, trouvez bon que je ne m'en détache pas encore. Il s'agit d'une Gazette de la Virginie, datée du 3 Août, & apportée à Grenock en Ecosse sur un bâtiment qui y est arrivée le 19 de ce mois. Pressé par l'heure du Courier, je ne ferai aucun changement à la premiere partie de ma lettre, qui après tout, si elle ne dit point ce qui est, dit au moins ce qui devroit être; & je ne vous donnerai ici qu'un extrait succinct, quoique suffisant, des intéressantes nouvelles que l'on vient enfin de recevoir de la Nouvelle-Yorck. La date de la Gazette de la Virginie vous fait voir qu'il ne s'agit pas encore de l'affaire que l'on prétend avoir eu lieu le 13 Août, quoiqu'il soit vrai de dire qu'elle semble préparer à quelque grand événement de cette nature.

Le 20 Juin l'Amiral Howe qui étoit parti

d'Angleterre le 12 Mai, a paru ſur la côte de la Province de la Baye de Maſſachuſſets, d'où il a écrit & daté une lettre circulaire à différens Gouverneurs. Cette lettre étoit accompagnée d'une déclaration, où après avoir rapporté la clauſe de l'acte prohibitif, qui autoriſe les Plénipotentiaires du Roi à déclarer que telle ou telle des Colonies rébelles eſt dans la paix de Sa Majeſté, lequel acte ceſſera d'avoir lieu à l'égard de cette Colonie; ce Lord annonce que le Roi voulant délivrer ſes Sujets Américains du fleau de la guerre, & leur rendre la paix & ſa protection dès que l'autorité conſtitutionnelle du Gouvernement aura repris ſes droits parmi eux, il a plu à Sa Majeſté de nommer deux Plénipotentiaires par ſes Lettres-Patentes, ſcellées du grand ſceau, le 6 Mai, (leſquels ſont Richard, Vicomte Howe, & William Howe) pour accorder un pardon abſolu & général à tous ceux, qui dans ce tems de tumulte & de déſaſtre, auront eu le malheur de s'écarter de leur devoir, & qui voudront, en y retournant promptement, mériter de rentrer dans les bonnes graces de leur Souverain. « Je déclare donc, pourſuit le lord Howe, qu'on aura les égards convenables pour les bons ſervices de tous ceux qui aideront à rétablir la tranquillité publique dans leſdites Colonies, ou en quelque partie d'icelles : que les pardons ſeront accordés, les repréſentations reçues, & tous les encoura-

gemens possibles donnés à ceux qui contribueront à rétablir le Gouvernement légal & la paix, conformément aux très-gracieuses intentions de Sa Majesté ».

» Donné à bord du vaisseau de guerre l'Aigle, &c. En tête de cette piece l'Amiral s'intitule, Richard, Vicomte Howe, du Royaume d'Irlande, un des Commissaires du Roi pour rétablir la paix dans les plantations & Colonies de Sa Majesté en Amérique, &c.

La lettre annonce à chacun des Gouverneurs l'arrivée du Lord & l'objet de sa mission, & ils y sont priés de rendre la déclaration aussi publique qu'il sera possible dans leurs districts respectifs.

Trois jours après l'expédition de cette lettre, c'est-à-dire le 23 Juin, l'Amiral s'est montré devant le port d'Halifax, d'où il a écrit en Angleterre qu'il alloit repartir sur le champ pour se joindre à son frere, qui avoit appareillé le 10 pour New-York. Le Dimanche 14 Juillet, huit jours après que le général Howe avoit mandé aux Ministres son arrivée à l'île de *Staten*, l'Amiral envoya le Capitaine & le Lieutenant de son vaisseau vers les Américains. Ils étoient porteurs d'une lettre dont l'adresse étoit conçue ainsi. *A George Washington, Ecuyer.* (C'est-à-dire à M. George Washington) L'Adjudant général qui les reçut, après qu'on se fut fait de part & d'autre quelques civilités, leur déclara qu'il ne pouvoit point se

charger de la lettre & persista dans ce refus ; quoique les Officiers insistassent long-tems & fortement pour la lui faire prendre, en l'assurant qu'elle ne contenoit que des choses honnêtes, que Milord avoit les pleins-pouvoirs les plus étendus, & qu'il étoit fâché seulement de n'être pas arrivé quelques jours plutôt.

Le 16, Milord Howe fit faire une nouvelle tentative qui fut aussi infructueuse que la premiere, la lettre ayant été refusée par les mêmes raisons, c'est-à-dire, parce que l'adresse ne donnoit point à M. Washington la qualité de Général en chef de l'armée des Etats libres & confédérés. On ajoute qu'il leur fut dit que cette commission même étoit une insulte, puisque la Grande-Bretagne savoit bien que si elle retiroit ses troupes, la paix seroit faite.

Le 19, le Congrès général de Philadelphie a pris un arrêté par lequel il approuve le refus que M. Washington a fait de recevoir la lettre en question, déclarant qu'il a soutenu la dignité de son rang ; & en même tems il ordonne qu'aucune lettre ou message ne puisse être reçu de la part de l'ennemi, par le Commandant en chef ou aucun autre Commandant, à moins qu'ils ne leur soient addressés sous leurs qualités respectives. — Par ordre du Congrès, signé Hancock.

Le même jour, autre arrêté du Congrès relativement à la déclaration. Il y est dit que cette piece, qu'un Parlementaire avoit portée

à Amboy, avoit été envoyée au Congrès par le général Washington. Le Congrès ordonne que cette déclaration & la lettre circulaire soient rendues publiques par les gazettes, afin que les bons peuples des Etats unis, puissent savoir quelle espece d'hommes on a choisis pour en faire des Commissaires, & quelles sont les conditions, par l'attente desquelles la perfide Cour de la Grande-Bretagne a essayé de les amuser & de les désarmer; & aussi pour que le petit nombre de ceux qui n'auroient point encore pris de parti & à qui il seroit resté quelque espoir dans la justice & la modération de leur ci-devant Roi, soient convaincus enfin que si l'Amérique conserve sa liberté, elle en sera redevable à la seule valeur de ses peuples — *Signé*, Charles Thompson, Sécretaire.

Voilà, Monsieur, les seuls détails que donne sur la Nouvelle-York, cette gazette de la Virginie. Il est vrai que le Congrès & ses Généraux, ont déployé en cette occasion beaucoup de fierté & de résolution, & qu'ils semblent déterminés à tout, pour soutenir l'acte d'indépendance; mais qui peut dire si dans le même tems des Emissaires secrets n'avançoient pas beaucoup l'affaire de la négociation au milieu du Congrès même, & par des moyens par rapport auxquels il est rare que l'on chicane sur les qualités? L'intervalle est encore long du 19 Juillet au 6 Septembre, & si dans tout ce tems il n'y

a point eu d'attaque générale ou d'action, d'une certaine conséquence, permettez-moi de vous dire que c'est un grand indice en faveur de mon opinion, qui se trouve déjà vérifiée à deux jours près, quant à l'arrivée du lord Howe à l'île de *Staten*, dont j'avois fixé l'époque au 12 Juillet. Je ne renonce donc point encore à l'espoir dont j'ai crû pouvoir me flatter, malgré même diverses nouvelles de cette gazette du 3 Août, par lesquelles je vais finir ma lettre.

La Colonie de la Virginie s'est donnée une constitution nouvelle, & Elle a choisi pour son Gouverneur le Colonel Henri. Le 4 Juillet, l'assemblée générale de cette Province, après avoir fait plusieurs réglemens, s'est ajournée au 7 Octobre. L'administration de la Colonie, est composée d'un Gouverneur & de huit Conseillers d'Etat, de cinq Commissaires & trois Juges d'Amirauté, d'un Avocat-Général, & de deux Commissaires des Comptes. L'état est signé ainsi, « que Dieu conserve la République ».

L'acte d'indépendance a été lu le 10 Juillet dans la Ville de Neuw-Yorck, à la tête de chaque brigade de l'armée du Continent, & il a été reçu avec toutes les démonstrations possibles de joie, & le peuple dans l'ivresse de ce premier transport, a renversé la statue équestre du Roi, qui avoit été élevée en 1770, sur la principale place de la Ville. Le plomb dont ce monument étoit formé fut destiné aussi-tôt à faire des balles.

Le même acte d'indépendance a été publié dans la nouvelle Jersey, & y a fait la même sensation.

On a su les particularités suivantes d'un vaisseau arrivé de la Virginie à Glasgow avec vingt-deux passagers. Avant de leur permettre de s'embarquer, on a exigé d'eux leur promesse sous serment, 1°. qu'ils n'emporteroient pas plus de 50 livres en especes. 2°. qu'ils ne reviendroient jamais comme ennemis dans la Colonie; 3°. qu'ils ne révéleroient point ce qu'ils savent de son état actuel.

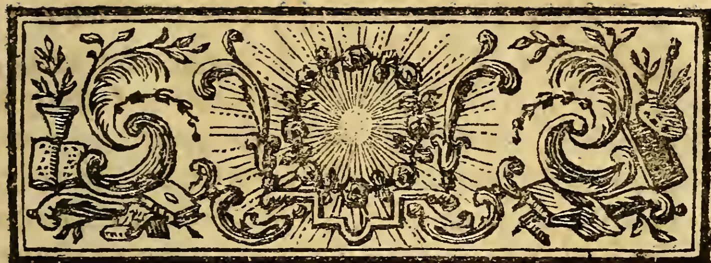
Ce vaisseau a parlé à la frégate le *Boréas* qui retournoit de New-York à la Jamaïque. Elle étoit partie de Sandy-Hook le 12 Août. Toutes les troupes étoient rassemblées & formoient une armée de vingt-cinq mille hommes. Les ordres étoient donnés pour attaquer le lendemain. & on s'y préparoit dans toute l'armée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Au moment que j'allois fermer ma lettre, on m'apprend, Monsieur, la nouvelle certaine de l'arrivée de deux vaisseaux qui sont partis de New-York le 15 Août. Ils sont entrés dans un port d'Irlande, d'où un exprès a été dépêché aussitôt à Londres. Il n'y avoit rien de nouveau à cette date, & on ne savoit point quel jour les Généraux comptoient faire exécuter la descente, ni si elle s'effectueroit.

Il se débite beaucoup d'autres nouvelles, mais je me borne à vous mander celle qui me paroît la mieux constatée, c'est que le combat du 13 Août étoit encore une fiction.

L'état de milord North n'est nullement inquiétant, quoiqu'on assure que dans sa chute la tête avoit porté violamment. Il n'a pas même eu de fievre.



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

LE Chef des Mohocks, Tribu de Sauvages de l'Amérique, ſur les derrieres de la Nouvelle Angleterre, part de Londres pour ſe rendre à ſon pays. Il étoit venu avec le Capitaine Tice, Officier établi depuis long-tems dans le voiſinage des Mohocks, & qui eſt en grande vénération auprès de tous les Sauvages en général. Ce n'eſt pas la premiere fois que l'Angleterre a reçu une ſemblable viſite. Sous la Reine Anne un Chef de la même nation ſe rendit à Londres où la Cour le traita fort bien. On prit ſon portrait qui eſt encore dans le Muſée Britannique. Les Mohocks étoient alors ſans aucune eſpece de 12 Mai.

12 Mai. civilisation. Suivant la chronique du tems, le nom seul de Mohock inspiroit la terreur à Londres. Mais un demi siecle a operé un grand changement dans la nation des Mohocks. Ces Peuples sont actuellement si bien façonnés à la vie civile qu'ils ont des établissemens fixes & des maisons commodes, & qu'ils exercent & entendent très-bien l'agriculture & font le commerce avec les Colonies Britanniques. On les a convertis à la Foi Chrétienne & ils ont parmi eux un Ministre qui célebre le service divin suivant la liturgie Anglicane, dont ils ont une traduction dans leur langue.

Leur Chef actuel est le petit fils de celui qui est venu en Angleterre du tems de la Reine Anne. C'est un jeune homme qui a dejà rendu plusieurs services à la nation Britannique.

La guerre civile qui vient de s'élever en Amérique a été la cause de son voyage. Les deux partis lui ayant demandé son assistance il s'est trouvé fort embarrassé : n'entendant rien au fond de la querelle. Avant de prendre une résolution définitive, il a voulu venir devant le grand Roi, comme disent les Sauvages d'Amérique lorsqu'ils parlent du Souverain de la Grande-Bretagne. En conséquence il s'est rendu à Londres au commencement de cette année avec son conducteur.

Par quels raisonnemens est-on parvenu à convaincre ce Sauvage de la justice des prétentions du Gouvernement relativement aux

12 Mai.

Colonies ? c'eſt ce que nous ne ſavons point. Mais on aſſure qu'il a promis de mettre trois mille hommes de ſa nation en campagne pour le ſervice du Roi.

Cet Américain n'a point la feroce dignité d'un Chef de Sauvages, & on ne remarque en lui aucune force extraordinaire d'eſprit ou de corps. Il a fait graver ſur ſon *Tomahawk* ou aſſomoir, la premiere lettre de ſon nom de baptême *Joſeph*, & ce mot, *Thayendancken* qui eſt ſon nom *Mohock.* Il eſt d'un caractere doux & tranquille, qui fournit une nouvelle preuve du pouvoir de l'éducation ſur la nature. Il parle très-bien Anglois, & il poſſede à tel point cette langue qu'il eſt actuellement occupé à traduire le Nouveau Teſtament en Mohock. A ſon arrivée à Londres on le conduiſit à l'Auberge appellée le *Cigne aux deux têtes.* Un autre logement lui étoit préparé, mais il trouva les gens de l'Auberge ſi honnêtes qu'il ne voulut jamais les quitter. Il y a toujours reſté pendant ſon ſéjour à Londres. Tout ce qu'il a vu en Angleterre a paru en géneral lui cauſer beaucoup d'étonnement ; mais ſur-tout, d'après ſon aveu, les femmes & les chevaux.

13 Mai.

Avis aux Actionnaires de la Compagnie des Indes.

» La queſtion qui doit être agitée dans l'aſſemblée de demain eſt très-ſimple. Il s'agit de ſavoir ſi l'on doit condamner un homme (M. Haſtings) d'une réputation intacte, &

23 Mai. d'une capacité peu commune, ſeulement ſur des aſſertions générales, dénuées de toutes preuves : ſeulement parce qu'il peut être plus avantageux de préférer ſes accuſateurs pour la ſucceſſion aux places qui vaqueront, & cela avant que les réponſes de l'accuſé ſoient arrivées ou entendues ; quoiqu'on ſache qu'elles ſont ſur le vaiſſeau le *Northumberland*, actuellement à Liſbonne ; quoiqu'il ſoit également notoire que ces réponſes renferment une réfutation complete des calomnies de ſes adverſaires ? N'eſt-il pas plus ſage de revenir ſur une délibération précipitée de onze contre dix, pendant l'abſence de trois amis de M. Haſting, & cela quand il s'agit de la queſtion la plus importante qui ait jamais été agitée devant des actionnaires : lorſque la juſtice l'exige : lorſqu'il peut réſulter un grand bien de la réviſion qu'on demande, & beaucoup de mal du refus de cette réviſion ?

Autre avis aux Actionnaires de la Compagnie des Indes.

» On eſpere que les actionnaires qui ſoutiennent la cauſe du Gouvernement, ſentiront la convenance de rappeller M. Haſting. Nous ne prétendons point qu'il y ait aucune preuve poſitive ; mais il y a des motifs ſuffiſans de ſuſpicion : & cela eſt aſſez pour déterminer le ſuffrage de tout homme impartial, & attaché au Gouvernement de S. M. ; puiſqu'il eſt inévitable de deſtituer ou M. Haſting ou ſes accuſateurs.

Et qui pourroit balancer entre les anciens Officiers d'une Compagnie corrompue (MM. Hastings & Barwell) & ceux qui ont été nommés en dernier lieu par le Parlement! « 13 Mai.

CHAMBRE DES PAIRS.

Une Commission composée du Lord Grand-Chancelier, de l'Archevêque de Cantorbery & du Lord Président du Conseil, envoie par l'Huissier de la verge noire un message à la Chambre des Communes, pour prier ses Membres de se rendre sur le champ à la Chambre des Pairs.

L'Orateur & les Membres de la Chambre étant montés, les Lords Commissaires donnent le consentement royal au Bill pour lever une certaine somme par emprunt, en billets d'Echiquier, pour le service de l'année; à celui pour empêcher plus efficacement de voler & détruire le gibier dans la Grande-Bretagne : & pour abroger quelques-unes des loix précédentes sur cet objet : à celui pour déclarer les sujets naturels de Sa Majesté en Ecosse habiles à hériter des biens de leurs ancêtres : & à celui pour accorder, pour un certain tems, une gratification sur la graine de lin, du crû des Pays-Bas Autrichiens, qui sera importée en Irlande (où on n'en reçoit plus de l'Amérique, ce qui fait un tort prodigieux aux Manufactures de ce Royaume).

Après la signature des Bills, le sieur Melso,

13 Mai. du bureau de l'Excise, se présente à la Chambre des Pairs, & remet à la Barre une note de l'impôt net sur l'argenterie, depuis le commencement de l'acte jusqu'en 1763.

Le Lord Ravensworth fait la proposition suivante :

» Que les Commissaires de l'Excise écriront des lettres circulaires aux personnes qu'on pourra supposer avoir de l'argenterie, & à celles qui n'auront pas payé réguliérement l'impôt sur cet objet. Les Commissaires mettront sous les yeux de la Chambre, dans la prochaine session du Parlement, les noms des personnes à qui l'on aura écrit lesdites lettres, en spécifiant celles qui se seront conformées au contenu de ces lettres, ou celles qui ne l'auront pas fait.

Le question ayant été débattue a passé à l'affirmative. »

On a ensuite proposé que ledit arrêté fût inséré dans la Gazette de Londres, pendant quatre samedis consécutifs, ce qui a été ordonné.

D'après cela on doit s'attendre que bientôt l'Excise exercera une vraie inquisition. Il est vrai qu'on peut craindre que les progrès des Américains, & les suites de leur guerre, ne laissent pas en Angleterre beaucoup de vaisselle d'argent à cacher. Mais d'après l'exemple que l'Excise vient de donner en écrivant à des particuliers, on doit croire que les Commis ne tarderont pas à s'arroger le droit

d'entrer dans les maiſons pour y faire des viſites. 13 Mai.

LE LORD EFFINGHAM forme ſa motion ſur l'objet des permiſſions accordées nonobſtant l'acte prohibitif du mois de Décembre.

La motion que je vais faire aujourd'hui, Milords, eſt la même que je vous ai déjà préſentée, & que j'ai crû devoir retirer parce que pluſieurs d'entre vous ont levé le ſiege auſſitôt que le débat a été entamé. Tout ce que je demande c'eſt qu'on ſe perſuade bien que je n'ai nul deſſein d'appliquer cette motion à aucune perſonne en particulier. Au contraire j'aurai grand ſoin d'éviter juſqu'aux apparences de pareil procédé. Avant d'entrer en matiere, il eſt bon de vous informer qu'à cauſe de la variété des objets que ma propoſition embraſſera, & du nombre des papiers qu'il faudra examiner pour approfondir ce ſujet, & attendu que la ſeſſion du Parlement tire à ſa fin, mon intention n'eſt pas de traiter cette matiere à fond, mais ſeulement de profiter de cette ſeſſion pour faire aſſembler les matériaux, afin que vous puiſſiez, Milords, être aſſez inſtruits de la choſe avant la ſeſſion prochaine, où elle ſera diſcutée plus amplement.

L'acte en queſtion a été éludé, mal interprêté & violé de la maniere la plus révoltante. L'acte prohibitif paroît avoir été fait uniquement dans la vue de procurer aux Miniſtres une occaſion de le violer, afin de détourner le commerce de l'Amérique de ſes canaux ordinaires, c'eſt-à-dire du corps reſpectable des Marchands de la ville de Londres, & de le faire paſſer dans les mains d'un petit nombre de perſonnes viles & obſcures. Je me flate de n'avoir pas beſoin de m'excuſer auprès de vous, Milords, quand je veille ſur les droits de chaque individu & de toutes les claſſes d'hommes qui compoſent la grande Communauté, & que je m'acquitte par-là de ce que je dois à cette Chambre & au Public. Vous me trouverez encore

13 Mai. bien plus fondé dans ma demande, lorſque j'ajouterai d'après de bonnes informations que ſi cette fraude n'eût pas été découverte & arrêtée promptement, le commerce de la Grande-Bretagne auroit tourné abſolument en monopole, comme celui de la Compagnie des Indes ou de toute autre Compagnie; & que les exportations n'auroient gueres été moindre de ce qu'elles étoient avant que l'acte fût paſſé, dans le tems où le commerce étoit libre & permis.

Vous devez vous rappeller, Milords, que l'acte pour défendre tout le commerce de ce Royaume avec l'Amérique Septentrionale contient une clauſe pour permettre l'exportation des munitions & proviſions pour l'uſage des troupes à Boſton, une autre exception en faveur des provinces du Canada & de la Nouvelle Ecoſſe, & enfin une liberté générale pour tout les lieux où les troupes du Roi pourroient être ſtationnées dans le cours des opérations futures de la guerre.

Pour vous montrer, Milords, que je parle d'après une autorité ſuffiſante, je demande que le Clerc de la Chambre liſe les permiſſions accordées à deux vaiſſeaux, avec les connoiſſemens de cargaiſons y attachés. (*Ici le Clerc a lu les connoiſſemens par leſquels on a vu que ces permiſſions avoient autoriſé l'exportation de beaucoup d'articles de toiles, de laines, de coutelerie, de merceries, de quincaillerie, de chapelleries, d'épiceries & de bien d'autres articles qui n'entrent point du tout dans la claſſe des munitions ou proviſions.*)

Je ne m'étendrai pas, Milords, ſur un fait dont vous venez d'avoir la preuve, parce que j'ai une autre piéce à vous lire & qui vous ſurprendra bien davantage. Vous ne ſerez pas moins étonnés de ſavoir quels ſont les gens que l'adminiſtration a choiſis. L'un d'eux eſt un certain Antony Mery, que perſonne ne connoît dans cette branche de commerce. Ce Mery eſt auſſi un Entrepreneur pour les vivres des armées. Lorſqu'il s'adreſſa aux Négocians & aux Manufacturiers pour

demander du crédit, il produisit une lettre du Secrétaire de la Trésorerie, (le Chevalier Grey Cooper) par laquelle celui-ci desiroit qu'il pût trouver du crédit jusqu'à la concurrence de 3000 liv. sterl.

L'autre personne employée dans cette affaire est un M. Christie, Virginien, frere, si je ne me trompe, du Colonel *Christie*, Adjudant général en Canada. Ce particulier, encore moins connu, s'il est possible, que M. Merry, (car je sais qu'auparavant il n'a jamais fait enregistrer le moindre article pour l'Amérique) est l'autre personne favorite qui a été choisie pour cette affaire. (*Ici le lord Effingham a demandé la lecture d'une permission accordée au vaisseau le Betty, Capitaine Jamson, avec le connoissement y annexé, ainsi que d'une lettre aux Commis des Douanes du 7 Février, signée G. Germaine, & de la nouvelle permission accordée le 10 Avril à la place d'une autre du mois de Mars, mais révoquée ensuite comme étant trop générale*) Par cette lettre vous voyez bien, Milords, que S. M. d'un côté & M. Merry de l'autre, font ensemble un marché pour des munitions & provisions pour l'usage des troupes.

Vous voyez pareillement, Milords, que l'effet de la révocation de la premiere permission, a été d'autoriser M. Mery à exporter des marchandises pour le montant de plusieurs mille livres de plus qu'il ne lui avoit été accordé d'abord, & vous remarquerez que la maniere dont M. Mery a rempli son traité avec S. M. a été d'acheter, non des munitions & des provisions, mais toutes sortes d'assortimens de couvertures & draps de lit, de clous, de gazes, d'épingles, d'aiguilles, d'étoffe de soyes, de thés, d'osnabruks, de cuirs de Russie, de blondes, de toiles & de draps de laine, en un mot de tout ce qu'on exportoit ci-devant de ce pays ci pour l'Amérique....

En conséquence, je demande *que les papiers soient mis sous les yeux de la Chambre avant qu'elle soit prorogée, afin que le tout puisse être pris en considération à la session prochaine.*

13 Mai.

Le Lord Denbigh.

Comme cette affaire a déjà été discutée à fond dans la Chambre des Communes, & qu'il a paru qu'il n'y avoit par le moindre fondement au bruit qui s'est généralement répandu d'une contravention, j'aurois mieux aimé que le lord Effingham eût différé sa proposition jusqu'à la session prochaine. D'après ce qui est déjà venu à ma connoissance je suis dans la persuasion que le Ministere, loin d'être reprehensible, mérite les plus grands éloges pour avoir accordé ces permissions, & qu'il s'est fait beaucoup d'honneur en les revoquant aussitôt qu'il a su qu'on en abusoit.

D'ailleurs, Milords, de quoi se plaint-on? De ce qu'on a permis l'exportation d'un petit nombre d'articles qui n'ont point de rapport aux munitions & provisions. Il est sorti en effet de ce pays quelques épingles & aiguilles, & trois cens livres de tabac d'Ecosse, avec une grande quantité de thé. Nous ne supposerons point que plusieurs de ces articles fussent destinés pour l'usage du soldat; mais croyez vous qu'il soit nécessaire de faire une enquête publique sur une bagatelle de cette nature, ou qu'il faille censurer tacitement, ou hautement ceux qui ont accordé ces permissions tandis qu'après avoir bien examiné les choses on les trouveroit plutôt dignes des plus grands éloges?

Je ne donne ici mon avis que pour faire entendre au lord Effingham que la Chambre des Communes n'a rien vu dans cette affaire qui fût digne d'attention, & que quand les choses seroient autrement, il vaudroit mieux reculer la présente motion jusqu'à ce qu'elle fût accompagnée de l'enquête proposée.

Le Lord Sandwich.

Quoique je n'aye pas une part directe à l'expédition des permissions qui font le sujet de la motion actuelle, cependant je me regarde comme obligé en quelque

façon de vous communiquer, Milords, ce que je ſais ſur cette matiere, parce que ces permiſſions ſont parties du Bureau auquel j'ai l'honneur de préſider. 13 Mai.

J'imagine que c'eût été agir avec plus de bonne foi & bien plus convenablement, ſi le lord Effingham eût différé ſa motion auſſi bien que l'enquête juſqu'à la premiere ſeſſion; & je vais vous en dire la raiſon. On propoſe une motion préciſément au moment de la prorogation. L'accuſation qu'elle contient, eſt qu'un acte du Parlement de la premiere & de la plus générale importance eſt violé de connivence avec l'adminiſtration, ſi ce n'eſt pas même par ſes ordres directs; que les motifs qui l'ont fait agir, étoient d'établir un monopole au détriment de l'honnête commerçant, & que pour mettre ce projet en exécution, on a eu recours aux manœuvres les plus perverſes & les plus infâmes. La motion ayant lieu aujourd'hui, il ſe répandra dans le monde qu'il faut bien qu'il y ait du moins quelque fondement à cette accuſation. Les coups ſont portés, l'accuſation eſt formée. L'adminiſtration reſte en ſouffrance & ſera mépriſée du Public, juſqu'à ce qu'elle ait l'occaſion de prouver ſon innocence, & c'eſt ce qu'elle ne pourra peut-être faire de quelque mois.

L'autre partie de la conduite du lord Effingham eſt ſelon moi beaucoup moins excuſable; non content d'établir l'accuſation qui eſt contenue clairement dans les termes de ſa motion, il eſt entré dans une eſpece de preuve de pluſieurs points de cette accuſation; c'eſt ſurement vouloir prévenir vos eſprits, & tromper le Public. Ce Lord a fait le procès à l'adminiſtration ſans l'entendre, & a tâché d'exclure les objets d'information par une préoccupation injuſte & ſans exemple.....

Les permiſſions, à l'occaſion deſquelles on vient de lire pluſieurs articles, compris dans le connoiſſement, ont été accordées indiſtinctement & ſans aucune préférence ou partialité quelconque à tous ceux qui en ont demandé; elles ont été révoquées auſſi indiſtinc-

23 Mai. tement lorſqu'on eut découvert le mauvais uſage qu'on en faiſoit ; les vaiſſeaux chargés ſous l'autorité de ces permiſſions ont reçu ordre de ſuſpendre leurs voyages reſpectifs & de débarquer leurs cargaiſons..

Le premier vaiſſeau qui ſoit parti, a été le vaiſſeau armé par une charité publique pour le ſoulagement des ſoldats bleſſés & eſtropiés, de leurs femmes & de leurs familles, & des veuves & enfans de ces braves gens qui ſont morts au ſervice de leur pays. Je ſuis ſur qu'il n'y a pas un de vous, Milords, qui ſe fût oppoſé à un projet ſi humain, ſi bienfaiſant, & je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un à Londres ou dans le Royaume qui voulût la deſſus condamner ou cenſurer l'adminiſtration, quoique la clauſe ait été étendue au-de-là de ſon ſens littéral, pour ſubvenir à des objets qui ſont ſi dignes de la compaſſion & de l'aſſiſtance publique. Le ſecond vaiſſeau étoit, je crois, un vaiſſeau munitionnaire fretté pour le Roi ; & le troiſiéme, qui fait le ſujet des débats actuels, a été freté avec les articles dont on a cru que pouvoient manquer les Officiers, leurs femmes & les habitans.

Le lord Effingham a principalement appuyé ſur l'exception portée dans l'Acte du Parlement pour les munitions & proviſions. Pour moi, je ſuis bien éloigné de donner à ces mots la ſignification à laquelle on les reſtraints. Par le mot *proviſions* j'entends tout ce qui ſe prend par la bouche pour nourrir ou ſoutenir le corps, comme comeſtibles, liqueurs & drogues de tout eſpèce. Par le mot *munitions* pris dans un ſens naturel & véritable, j'entends l'habillement de toute eſpece & de toute dénomination.

Ainſi je repete & je ſoutiens que ſi on n'a point exporté ou tenté d'exporter plus d'effets & de marchandiſes que ce qu'il en falloit pour la conſommation de Boſton & les habitans de cette Ville, on peut juſtifier à tous égards les permiſſions accordées.

D'ailleurs, ſi on examine bien les termes de la loi ils contiennent un ſens vague & indéfini, & je doute

fort qu'ils ne renferment toutes les especes quelconques de marchandises dont on pourroit faire mention. 13 Mai.
Toute la clause prise ensemble, est ambigue & manque apparemment de la précision qu'il faut pour être facilement entendue.

Je déclare encore solemnellement que je ne connois point les marchands qui ont obtenu les permissions. Je sais que ces marchands n'avoient pas plus de liaison avec les autres membres de l'administration, qui je crois ne les connoissoient pas plus que moi même. S'il a été joué une manœuvre, elle sera venue de quelques particuliers qui auront abusé de l'indulgence qu'on se proposoit par la clause & qui l'auront fait servir à leurs intérêts propres.

Le Lord Effingham.

Milord Denbigh a dit que l'enquête demandée annonçoit de l'humeur & de la malignité. Nos sentimens à ce sujet sont biens différens. Je regarde cette enquête comme une chose de la plus grande importance, & on ne pourra jamais me faire croire que l'administration se soit laissé aveugler au point de donner un aussi dangereux monopole, par pur hazard, inattention, ou accident, ou à une clique de gens obscurs & vils, qui leur sont absolumens inconnus & avec lesquels ils n'ont aucune liaison.

Milord Sandwich a supposé que la motion actuelle n'avoit d'autre objet que de censurer la conduite du Ministere & il a accompagné son assertion de preuves tirées de la maniere dont cette motion a été faite. Il a poussé plus loin ses inculpations, il a supposé que je voulois vous induire en erreur en articulant des charges avant de les prouver. Je puis vous assurer, Milords, que rien n'est plus éloigné de mes intentions.....

Ce lord a dit que la motion & l'enquête auroient dû marcher de front. Si tel est l'avis de la Chambre, je m'y joindrai avec bien du plaisir, mais je ne me

13 Mai. ſoucie point d'inſiſter moi-même ſur cette réunion. J'ai mis l'affaire ſous vos yeux, vous en ferez tout ce que vous jugerez à propos. J'ai établi la motion, j'en ai expliqué l'objet ſommairement, je m'inquiete fort peu de ſon effet, parce que je ſuis perſuadé qu'actuellement que cette affaire eſt entre les mains de la Chambre, elle y ſera traitée comme elle doit l'être.

Le lord Sandwich dit encore que de la maniere dont la clauſe de l'acte eſt conçue, il eſt difficile de l'entendre. Voilà une juſtification de mes aſſertion à laquelle je ne devrois pas m'attendre de ſa part. En effet, au tems même de l'inſertion de cette clauſe, pluſieurs d'entre vous, Milords, lui ont reproché d'être équivoque & obſcure, & voici alors ce qu'a répondu l'adminiſtration. » Que peut-on demander de plus clair? Toutes les eſpeces de marchandiſes pour le commerce doivent être prohibées. On ne peut pas ſe méprendre ſur des proviſions & munitions pour l'uſage de l'armée. Il eſt abſurde de ſuppoſer que ces mots puiſſent ſignifier ni être interpretés de maniere à ſignifier autre choſe que des munitions & des proviſions «. Mais, Milords, il eſt clair que la clauſe a été libellée comme elle l'eſt, uniquement dans la vue d'être éludée. Au moins l'evenement démontre que l'on ne doit pas me reprocher l'intention de cenſurer la conduite du Miniſtere, parce que je prétends aujourd'hui que cette cauſe ſembloit faite exprès pour être éludée.

Suivant le Lord Sandwich ce n'eſt point la qualité des marchandiſes exportées en vertu des permiſſions qui a allarmé l'Adminiſtration, mais leur quantité; ſur cela je ſuis encore d'un autre avis que M. le comte de Sandwich, car c'eſt la qualité des marchandiſes qui demande particuliérement votre attention. Si la qualité n'étoit point ce qui conſtitue l'infraction de l'acte du Parlement, la quantité n'auroit jamais pu faire une queſtion.

Le Lord Sandwich prétend que par le mot *provi-*

sions on entend tous les comestibles, & par *munitions* tous les autres articles qui peuvent être à l'usage d'un Soldat ou d'un Officier. Je n'adopte ni l'une ni l'autre de ses définitions. Je maintiens que sous la dénomination de provisions il a été envoyé plusieurs articles qui n'ont jamais été & ne pouvoient être supposées pour le compte de Sa Majesté. Je pense qu'on peut ranger dans cette classe l'immense quantité de thé, ainsi que tous les autres effets que l'on peut regarder encore davantage comme objets de luxe, & qui ne sont en aucune maniere destinés pour l'entretien d'une armée. 13 Mai.

Sous la dénomination de munitions l'infraction de l'acte est encore plus frappante & plus hardie. Tous les articles de mercerie, de modes & de quincaillerie envoyés en Amérique, doivent-ils être regardés comme des munitions propres pour une armée? Pour moi d'après les connoissances que j'ai pû tirer de mes lectures & de mon expérience, je n'ai jamais vû que deux sortes de munitions qui fussent propres aux service d'une armée: savoir les munitions militaires proprement dites, & celles d'artillerie. Dans les premieres sont compris l'habillement de l'armée, les armes, les remontes, &c. Elles sont envoyées d'ici par les Entrepreneurs, ou fournies par les Commissaires; & on fait des retenues aux soldats pour le remboursement de ces armes. Mais quand on conviendroit que des *bonnets*, des *rubans*, des *gazes*, des *étoffes de soie*, des *draps* & des *blondes* pussent être regardés comme des munitions conformément au dispositif de la clause, le Comte de Sandwich osera-t-il nous dire que l'immense quantité de cuirs de Russie, envoyés au moyens de ces permissions, étoient destinés pour l'armée, ou que les clous, les couvertures & les draps de lit, &c. fussent pour le service de l'armée?

Il y a dans ces connoissances un article particulier qui occupe une place considérable c'est celui des cuirs de Russie. Je suis convaincu qu'au moyen de ces permissions on a exporté plus de cuirs qu'il n'en fau-

13 Mai. droit pour une fourniture de culottes à une armée d'Hollandois & de Hessois plus nombreuse que celle qui étoit à Boston, quand bien même chaque homme en porteroit dix paires.

Le Lord Lyttleton.

Je n'ai rien entendu qui m'ait fait varier dans l'opinion que j'ai conçue d'après les débats du 9 dans la Chambre des Communes. Il paroit évident que l'administration a été trompée & que les manœuvres ont été l'ouvrage de quelques particuliers, sans liaison entr'eux & encore moins avec l'administration. Le Ministre a passé la nuit entiere au Parlement. Il a répondu à toutes les objections raisonnables qui lui ont été faites. Il a entendu séparément toutes les personnes qui sembloient prendre serieusement l'affaire à cœur, dans la vue de lui donner une importance qu'elle ne méritoit pas; & après l'examen le plus ample & le plus impartial qui a prolongé la séance jusqu'à cinq heures du matin, la Chambre a renvoyé cette accusation comme frivole, inutile & mal fondée....

De neuf bâtimens qui avoient eu des permissions, trois seulement ont mis à la voile.

M. le Comte d'Effingham a représenté les quantités des articles exportées, comme faisant des objets très-considérables, mais je desirerois qu'il se rappellât que les déclarations d'exportation sont toujours faites avec beaucoup d'inéxactitude; que la déclaration est toujours en général d'un tiers plus forte que les marchandises embarquées. La raison de cela est sensible, c'est que lorsque le Marchand fait sa déclaration il a toujours l'attention de ménager la faculté d'embarquer un plus grand nombre de marchandises, si l'occasion s'en présente.

Le Duc de Manchester.

J'occupe dans la Douane une place qui me vient de

de mes ancêtres. Il eſt vrai que les fonctions en ſont remplies par un Commis ; cependant je n'ai point oublié qu'il eſt de mon devoir de veiller à ce qu'elles ſoient fidellement exercées. Il y a quelque tems qu'un des Commis que j'employe à ce ſervice, me demanda de quelle maniere il devoit ſe conduire. Il dit qu'il avoit été accordé des permiſſions pour l'exportation de marchandiſes en Amérique ; qu'il ſavoit que quelques ſemaines auparavant il avoit été paſſé un acte pour défendre toute eſpèce de commerce & de communication avec ce pays ; qu'en conſéquence il s'eſt procuré l'acte en queſtion, & qu'il y a vu que les permiſſions n'étoient pas légales ; qu'attendu que les acquits de douane devoient paſſer par ſes mains, il ne ſavoit pas quelle conduite il devoit tenir. Je lui conſeillai de s'adreſſer aux Commiſſaires des douanes & de prendre leurs ordres. Quelques jours après, il revint me dire qu'il avoit vu les Commiſſaires des douanes ; mais qu'ils lui avoient avoué qu'ils n'étoient pas aſſez au fait de la choſe pour pouvoir diriger ſa conduite. Je ne vous rapporte ces détails, Milords, que pour vous faire voir l'embarras où ſe trouvent les Commiſſaires eux-mêmes, pour ſe conformer auxdites permiſſions. Vous voyez que la conduite du Bureau de l'Amirauté, la difficulté de ſe conformer à ſes ordres, les doutes élevés ſur cette matiere, & les différentes circonſtances qui font exception à la clauſe pour permettre l'exportation des munitions & des proviſions faiſoient des objets de litige & de conteſtations, long-tems avant qu'il en fût queſtion dans aucune des deux Chambres du Parment. 13 Mai.

Le lord Lyttleton vous a engagés à vous déſiſter de l'enquête actuelle parce que la matiere a déjà été diſcutée & abandonnée dans l'autre Chambre. Selon moi, c'eſt une choſe très-irréguliere de faire intervenir les opérations de l'autre Chambre dans les débats de celle-ci : ſur-tout avec le projet de les faire influer ſur vos opinions & réſolutions.

13 Mai. Mais, Milords, j'étois présent à cette séance de la Chambre des Communes ainsi que le lord Littleton ; & il me permettra de dire que l'examen en question n'a été rien moins que complet. Plusieurs des témoins étoient absens : on avoit même pris soin de les écarter. M. Anthony Merry n'a pu être trouvé. Les papiers demandés n'étoient point prêts ou ils étoient, comme les hommes, éloignés à dessein. Au surplus quelqu'imparfaite qu'ait été l'information, le projet d'enquête n'a point été abandonné. Les personnes qui l'avoient demandée désiroient la remettre à quelques jours, dans le dessein de se procurer des informations suffisantes pour la continuer ; mais lorsqu'il a été question d'ajournement, la pluralité a été contre l'enquête, & à la fin au moment même qu'on appelloit un témoin, le Ministre a proposé la question préliminaire ou ce qui est la même chose, la dissolution du Comité, en demandant que le Directeur quittât le fauteuil. Et si le Ministre eût eu l'intention sérieuse de traiter cette affaire à fond, il auroit consenti à la motion d'ajournement, & il ne se seroit point opposé à l'enquête en premiere instance.

Le Marquis de Rockingham.

Je ne me permettrai, Milords, qu'une observation, c'est que milord Sandwich avoue lui-même que c'étoit une manœuvre, & j'ajouterai qu'elle a été prouvée. Vous verrez cependant que le principal interessé dans cette affaire, le sieur Anthony Merry avoit des liaisons avec l'administration qui le soutenoit. Car il est constant, Milords, que ce même Merry avoit une lettre de crédit du montant de 3000 liv. du Chevalier Grey Cooper, Secrétaire de la Trésorerie.

Le lord TOWNSSHEND observe en peu de mots que les articles enumérés dans les connoissemens sont tous nécessaires dans les opérations de la guerre pour les Officiers, leurs femmes, les soldats ou les habitans.

La motion est admise sans aucune nouvelle opposition.

CHAMBRE DES COMMUNES. 13 Mai.

Le Chevalier BROWNLOW, Baronet, Député à la Chambre des Communes pour représenter le bourg de Grantham, ayant été appelié par un ordre du Roi à la Chambre des Pairs, on propose d'élire un autre Député pour le remplacer. Cette motion est vivement combattue par MM. *Burk*, & Thomas *Townshend*, le Chevalier George *Yonge* & l'Avocat *Adair*. Ils prétendent que c'est un exemple dangereux à plusieurs égards. Un Ministre peut au premier moment par l'influence toute puissante de la Couronne, priver la Chambre de ses Membres les plus utiles. On peut prendre des signatures du Roi qui n'ont point de force qu'elles n'ayent passé au grand sceau ou au sceau privé. Les places des personnes, appellées par ces ordres, peuvent être rendues vacantes: la nation seroit privée des services de ses membres les plus utiles par un simple ordre non encore scellé; & les personnes ainsi appellées n'auroient de place ni dans l'une ni dans l'autre Chambre.

On laisse prendre à la Couronne un pouvoir jusqu'àprésent inconnu à la constitution, en donnant ou tentant de donner une validité aux actes privés du Roi, qu'il ne peut exercer que comme premier Magistrat. Jamais une telle prérogative n'a été exercée

13 Mai. depuis la Reine Anne, lorſque cette Princeſſe, pour ſervir les deſſeins criminels de ſes Miniſtres, créa douze Pairs en un jour.

M. *Burke* propoſe le changement ſuivant. » Quoiqu'il ne paroiſſe point à la Chambre qu'aucune autre choſe qu'un ordre ſous ſeing privé ait été donné pour ladite Pairie, & que ledit Chevalier Brunlow Cuſt ne ſoit Pair que par ordre privé ou ſimples lettres-patentes ».

Cette motion ayant été rejettée la premiere paſſe à la pluralité de ſoixante & une voix contre trente.

M. *Burke* propoſe enſuite de nommer un Comité pour conſidérer les exemples des cas où il a été donné des ordres pour faire procéder à l'élection aux places des Membres de cette Chambre créés Pairs par un ordre ſous ſeing privé.

Cette nouvelle motion eſt rejettée à la pluralité de quarante voix contre vingt-trois.

L'ORDRE du jour ayant été lu pour prendre en conſidération le rapport des changemens faits au Bill des malfaiteurs, pluſieurs de ces changemens ont trouvé de vives contradictions, ſur-tout celui qui attribue aux Juges de paix pour le Comté de Middleſex à leur quartier-général de ſeſſions de paix, la nomination des Inſpecteurs qui doivent employer les perſonnes convaincues de crime, & condamnées au travail pénible de nétoyer la Tamiſe & d'en ôter le ſable, la vaſe & la boue.

Le Chevalier George Younge. 13 Mai.

Je n'approuve ni le bill ni ſon principe, quelque plauſible & ſpécieux qu'il puiſſe paroître au premier aſpect. La clauſe relative aux Juges de Middleſex eſt une inſulte directe à la corporation de Londres, & elle attribueroit un très-grand pouvoir à une Compagnie en qui on ne doit placer de confiance qu'avec beaucoup de circonſpection. La partie du Bill appartenante au netoyement de la Tamiſe eſt de toute inutilité ; attendu que la corporation de la Trinité a déjà déclaré qu'elle n'avoit pas beſoin du ſervice ou du travail des forçats. Mais en ſuppoſant que la Trinité déſire réellement de les employer à cet ouvrage, le bill n'a point pourvu aux pouvoirs qu'il convient de donner pour l'exécution de ce plan, & ne déſigne point la forme ou les moyens de diſcipliner ou de conduire les forçats.

M. Eden.

On ne doit regarder ce bill que comme proviſoire : un an ou deux peuvent ſuffire pour éprouver s'il répond aux fins qu'on ſe propoſe. Si au bout de ce tems on voit qu'il n'eſt point avantageux, il ſera facile de le révoquer.

Le chevalier WILLIAM MEREDITH parle fortement en faveur du bill & dit : dans ce moment-ci toutes les priſons du Royame ſont pleines ; & je ſuplie la Chambre de vouloir bien reflechir ſur les ſuites funeſtes qui peuvent réſulter de ce nombre conſidérable de priſonniers. La plus dangereuſe de toutes eſt la maladie de priſon. Il eſt preſque impoſſible de l'éviter ſi l'on ne cherche pas les moyens de vuider les priſons. Il n'y a pas long-tems qu'on a éprouvé en Irlande les terribles effets de cette épidémie. Preſque tout le Conſeil qui étoit alors aſſemblé, le Sheriff de la Cité de Dublin & le Juge qui ſiégeoit en ont été les victimes. J'ai moi-même été témoin des ravages

13 Mai. qu'elle fit autrefois dans la cité de Londres. Si l'on peut faire en ſorte que les malfaiteurs vivent & travaillent en plein air, on en éprouvera les effets les plus ſalutaires; c'eſt là le ſeul moyen de les rendre ſains & bien portans, & de bannir pour jamais de ce pays la maladie de priſon.

M. BURKE après s'être fortement oppoſé au bill en général, deſaprouve encore plus particulierement la clauſe relative aux Juges de Middleſex. La commiſſion, dit-il, en vertu de laquelle ces perſonnes agiſſent eſt devenue auſſi honteuſe pour ceux à qui elle eſt donnée que pour l'Angleterre. D'après l'uſage fondé ſur l'expérience le ſeul titre des membres de cette commiſſion paſſe pour un terme de reproche. *Un Juge de Middleſex*, *un Marchand Juge*, &c. cette expreſſion n'emporte-t-elle pas l'idée la plus vile & la plus mépriſable. Les membres choiſis pour cet honorable office ſont preſque tous des Marchands, pauvres & ruinés, dont la principale recommandation eſt d'avoir rendu ſervice au Miniſtere en certaines occaſions, ce qui peut être ne les rend que plus mépriſables aux yeux du public. Mais ce n'eſt ni leur pauvreté, ni leur obſcurité, ni même, ſi l'on veut, leur manque de principe que j'attaque, c'eſt leur parfaite & inconcevable ignorance des loix du pays, ignorance qui les rend les perſonnes de la terre les moins propres à être chargées de l'exécution du pouvoir que ce Bill paroît devoir lui donner.

M. Powis.

Je déſaprouve hautement & le bill & pluſieurs de ſes changemens. En ſuppoſant que la Chambre des Lords voulût confirmer ce bill, (& j'aſſurerois preſque le contraire) il tomberoit de lui-même, parce qu'on n'a fait aucun arrangement pour lui donner une exécution efficace. C'eſt un cadavre inanimé, ſans ſans vie & ſans ame, & qui dans quelques mois ſera en exécration à tout ce qu'il y a d'hommes ſenſés dans ce Royaume.

M. T. Townshend. 13 Mai.

Je propose de renvoyer le bill à deux mois. Je vois tout ce qui pourroit arriver de fâcheux, si ce projet de changer la loi criminelle du Royaume, étoit effectué. L'excellence des loix criminelles d'Angleterre & les grands avantages qu'elles ont sur tous les autres Codes criminels qui existent ou qui aient jamais existé, provient de cette égalité absolue & sans distinction qu'elles observent à l'égard de toute personne qui est sous leur protection, ou qui est sujetre aux châtimens qu'elles imposent aux délits, depuis le Duc jusqu'au paysan, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Le Pair & le dernier des sujets encourent les mêmes peines pour les mêmes délits, excepté en ce qui regarde les délits susceptibles du bénéfice de clergie, pour lesquels on marque d'un fer chaud à la main ceux qui ne sont pas Pairs, ce qui encore ne se fait que par pure forme. Mais par le présent bill il y aura une loi pour le riche & une loi pour le pauvre. Le premier sera exilé en France, en Hollande ou en Amérique, peut-être pour y commettre toutes sortes d'excès & de débauche, tandis que l'autre sera destiné à travailler sur les galeres ou sera employé aux occupations les plus viles & les plus basses, sera condamné à manger du pain noir, à boire de l'eau, à être étrillé, torturé, ou peut-être écorché vif, selon le bon plaisir de son impitoyable maître. Pour ceux qui pouvoient payer leur passage, la transportation n'étoit pas un châtiment. Ce n'étoit autre chose qu'aller faire un tour en Amérique ou ailleurs pour y vivre dans l'aisance si on en avoit les moyens, ou pour retourner dans quelque partie de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, ou de l'Irlande, & y vivre dans la dissipation & la debauche.

Plus d'une fois la populace a excité des troubles qui ont eu les suites le plus inquiétantes. Il y a apparence que ce bill, s'il étoit effectué, échaufferoit les plus basses classes du peuple & les porteroit à un

13 Mai. désespoir qui pourroit devenir fatal à ses auteurs & à quelques-uns de ses plus zélés partisans. Les Anglois ont l'âme trop elevée pour endurer patiemment une distinction aussi partiale. Ils ne voudront jamais souffrir qu'on mette leurs compatriotes hors du giron des loix Angloises, pour être condamné à des châtimens plus cruels qu'en Russie ou en Turquie. Ils seront indignés de voir que le coquin, lorsqu'il est riche, échape au glaive de la loi, tandis que le coquin qui n'a pas le sou est obligé de ramer toute sa vie sur les galeres. Ainsi c'est aux auteurs du bill à refléchir sur les conséquences qui résulteront d'un soulevement de la populace. Les premiers fruits de ce soulevement seront qu'après avoir mis en liberté les forçats, le peuple se jettera sur les protecteurs du bill & leur fera subir un châtiment prompt & mérité. Je m'oppose encore a ce bill pour une raison très-essentielle; c'est qu'il donneroit à la Couronne le pouvoir de bouleverser tout notre systême de loi criminelle en mitigeant ou changeant les châtimens à sa discrétion & volonté.

La motion de M. ToWnshend a été rejettée sans aller aux voix.

Dans le cours du rapport, il s'est élevé quelques débats pour remplir les blancs. On a proposé aussi diverses modifications qui ont été rejettées par une nombreuse pluralité. Enfin, on est venu à la clause des Juges de Middlesex, & on a proposé d'effacer les mots de *Juges de Middlesex*, & d'y substituer ceux de *Lord Maire, Recorder & Alderman de Londres.*

On a allegué qu'on ne pouvoit faire de comparaison entre un corps aussi respectable & les Juges de Middlesex, sans faire outrage

au premier : qu'il étoit notoire que ce corps étoit composé de gens de probité, de distinction & de fortune; que plusieurs d'entre eux avoient beaucoup de talens; que le Recorder de Londres étoit communément un habile Jurisconsulte, célebre dans sa profession : que si cet horrible Bill passoit en loi, il falloit en confier l'exécution à des gens qui ne seroient point tentés d'abuser des pouvoirs délégués par ce Bill, soit à dessein, soit par ignorance. 13 Mai.

Une autre circonstance, a-t-on ajouté, démontre la nécessité du changement proposé; c'est que la corporation de Londres étant la conservatrice de la riviere de la Tamise, & les coupables étant condamnés à travailler sur cette riviere, il convient que la nomination des Inspecteurs soit reservée à la corporation. On a conjuré alors le Lord North d'oublier le ressentiment qu'il pouvoit avoir contre la cité de Londres, & de ne pas varier dans ses principes politiques, au point de donner, dans l'affaire présente, la préférence aux Juges de Middlesex.

La question ayant été agitée, le Ministre a tenu bon, & les Juges de Westminster ont été pour la premiere fois revêtus des pouvoirs de la Magistrature dans les Juridictions & libertés de la cité de Londres. Le Ministre a fait rejetter les changemens proposés, à la pluralité de plus de quatre voix contre une. La Chambre s'est séparée à dix heures, & s'est ajournée au lendemain.

14 Mai. LE ROI rend en ſon Conſeil une nouvelle ordonnance, qui prolonge de trois mois la défenſe d'exporter de ſes Royaumes des armes ou des munitions, à compter du 23 de ce mois. Il eſt en même tems défendu à tout navire ou bâtiment de faire voile pour l'Amérique, ſans un ordre de l'Amirauté.

François Godolphin Oſborne, fils unique du duc de Leeds, & connu ſous le nom de marquis de Caermarthen, ſecond titre de cette maiſon, eſt créé baron Osburne de Kiveton au Comté de York, & appellé à la Chambre des Pairs par un ordre du grand Sceau.

Elizabeth Gunning, Ducheſſe douairiere de Hamilton depuis 1758, & épouſe de Jean Campbell, duc d'Argyle, avec qui elle s'eſt mariée en 1759, obtient le titre de baronne de Hamilton de Hameldon au Comté de Leiceſter. Elle eſt mere du duc d'Hamilton.

Alexandre Hume Campbell, appellé lord Polwarth, eſt créé baron Hume de Berwick.

Jean Stuart, fils aîné du Comte de Bute, appellé lord Mount-Stuart, eſt créé baron Cardiff de Cardiff-Caſtle, au Comté de Glamorgan.

L'amiral Edouard Hawke, chevalier de l'ordre du Bain, eſt décoré du titre de baron Hawke de Towton, au Comté d'York.

M. George Onſlow obtient le titre de baron Cranley d'Imbercour dans le Comté de Surry.

Le général Jeffery Amheſt, chevalier de

l'ordre du bain, celui de baron Amherst de Holmesdale, au Comté de Kent. 14 Mai.

Le chevalier-baronnet Brownlow Cust, celui de baron Brownlow de Belton, au Comté de Lincoln.

MM. George Pitt, Nathaniel Ryder, & Thomas Foley, sont élevés à la Pairie, le premier sous le titre de baron Rivers de Stratfieldsay, dans le Comté de Southampton, le second sous celui de baron Harrowby au Comté de Lincoln, & le troisieme sous celui de baron Foley de Kidderminster dans le Comté de Worcester. Tous transmettront ces titres à leurs hoirs mâles.

Observations sur ces nouvelles créations.

On vient encore d'ajouter deux Pairs Ecossois à la Pairie Angloise & aux 8 (*a*) Pairs Ecossois qui avoient déjà des titres de Pairs d'Angleterre. Il est porté expressément dans un des articles de l'union qu'aucun Pair d'Ecosse ne seroit créé Pair d'Angleterre. Cependant, par l'usage qui s'est introduit d'accorder la Pairie Angloise aux femmes & aux fils des Pairs Ecossois, & vû l'extinction des Pairies par mort, il est probable qu'il n'en restera pas, dans quelques années, un nombre suf-

(*a*) Savoir, les Ducs de Buccleugh, Lenox, Queensberry, Argyll, Montrose & Roxburgh, le Comte de Kinnoul & le Vicomte Dumblain. Le Duc d'Athol sera, du chef de sa mere, Lord Strange de Knockin.

14 Mai. fiſant pour fournir les ſeize Pairs Ecoſſois qui ont droit de ſéance à la Chambre haute. Le duc d'Hamilton étant déjà Pair d'Angleterre, (il a été créé duc de Brandon en 1711) & n'ayant jamais renoncé à ſes prétentions à une place dans la Chambre, en qualité de duc Anglois, quoique la Chambre ait porté une déciſion qui lui eſt contraire: comment pourra-t-il prendre ſéance en qualité de baron, ſans déroger à cette prétention? Y a-t-il un exemple de quelque Pair qui ait conſenti à prendre ſéance dans la Chambre, en vertu d'une nouvelle création & d'un titre inférieur? Il étoit naturel de penſer que la même raiſon qui a empêché le duc de Brandon de conſentir à ſiéger en qualité de Pair élu d'Ecoſſe, auroit dû l'empêcher d'accepter une Baronnie d'Angleterre. Mais le Duc actuel eſt mineur & eſt conduit par ſes parens. Sa mere & ſon beau-pere ont à préſent des Pairies diſtinctes en Angleterre & en Ecoſſe.

Quoique le lord Polwarth ne dût point ſucceder, par héritage, à aucune Pairie d'Angleterre, cependant ſes enfans de l'un & de l'autre ſexe, s'il en a, hériteront de la Baronie de Lucas, Baronie dévolue à la Marquiſe Grey, mere de lady Bell Polwarth.

Deux autres Pairs, d'entre ceux qui viennent d'être créés, auroient ſuccédé à des Pairies s'ils euſſent attendu la mort des titulaires actuels. Ces deux Pairs ſont M. George

Onſlow, lord Bromley, héritier de la Baronnie de Mountſtuart, conferée en 1761 à ſa mere & à ſes hoirs mâles. 14 Mai

Le feu chevalier J. Cuſt, pere du chevalier Brwnlow, ayant occupé long-tems une Place dans la maiſon du feu Pr. de Galles, avoit eu la promeſſe d'une Pairie, & cependant il eſt mort ſans qu'on lui ait tenu parole. Ce fut une diſpute ſur les affaires politiques avec le Comte de Bute qui lui fit eſſuyer ce déſagrément; & on ſe ſouvient que ce Miniſtre fit éclater à la fois en cette occaſion ſon crédit & ſon reſſentiment, en accordant ces trois Pairies, qui l'une ou l'autre devoient être recherchées par le chevalier Jean Cuſt, à raiſon de ſituation ou de parenté, à trois perſonnes, deux deſquelles n'avoient nul rapport à ces Pairies, & une beauconp moins que lui. Le chevalier Jean Cuſt avoit une prétention naturelle au titre de Tyrconnel, étant neveu du Lord de ce nom. Cependant ce titre fut donné en 1761 au lord Carpenter. Il auroit également deſiré la Baronie de Boſton, la plus grande partie de ſon bien ſe trouvant près de cette Ville; mais on accorda cette Baronie, en 1761, au chevalier William Trby. Le Bourg qu'il a repréſenté au Parlement & près duquel étoit la Terre qu'il habite, lui auroit également convenu; mais le chevalier Thomas Robinſon fut créé lord Grantham. La Terre du chevalier Brownlow, & ſon nom de baptême

14 Mai. n'ayant été pris par personne, il paroît que le chevalier Cust en a pris son titre.

M. Ryer, aujourd'hui Lord Harrowby, fils du feu Lord, Chef de Justice, étoit très-près de la Pairie il y a quelques années; car si le Chevalier Dubley eût vécu quelques jours de plus, on auroit scellé sa patente du grand sceau. La même chose est arrivée au feu Chancelier Yorke.

Enfin, par la création de ces douze Pairs, l'augmentation de la Pairie, sous le présent regne, se monte à trente-quatre, sans y comprendre les Pairies qui sont éteintes par mort, ou qui sont rentrées dans d'autres, ainsi que le fait voir la liste ci-dessous, ce qui n'est pas peu relativement au nombre de 198, qui est celui des Pairies d'Angleterre, les Pairesses y comprises.

Le nombre complet de ceux qui composent la Chambre des Pairs est donc ainsi qu'il suit.

Pairs de la Famille royale...	3.
Ducs....................	23.
Marquis.................	1.
Comtes..................	77.
Vicomtes................	13.
Barons..................	72.
Evêques.................	26.
Pairs d'Ecosse............	16.
	231.

Paireſſes.............9. 14 Mai.

TOTAL...........240.

Pairs créés par Georges III.

2 Ducs, Glouceſter & Cumberland, le Prince de Galles non compris,

2 Comtes, Spencer & Chatham.

2 Vicomtes, Courtney & Maynard.

16 Barons, Mountſtuart, Grantham, Groſvenor, Scarsdale, Boſton, Pelham, Holland, Lovel, Milton, Beaulieu, Vernon, Ducie, Camden, Digby, Sundridge & Greenwich.

12 Pairs nouvellement créés.

34.

Les Baronies d'Apſley, Bingley, Melicombe & Montagu, ſont ou éteintes ou fondues dans d'autres titres. Le Marquis de Carmarthen ayant obtenu la Baronnie de ſon pere, par un ordre du Roi, en date du 15 Août 1673, (ce qui n'eſt pas une nouvelle création); comme il n'y eſt parvenu qu'après la mort de ſon pere, il n'en a point réſulté d'augmentation dans la Pairie. Mais il faut ſe rappeller que tout ordre ſemblable conſtitue une Baronnie en fief qui deſcend aux héritiers en général, des deux ſexes, & qui par conſéquent peut paſſer par mariage dans d'autres

14 Mai. familles, & se séparer du titre primitif. C'est ainsi que la Baronnie de Ferrers est à présent distincte du titre de Comte de Ferrers, & que celle de Strange l'est du titre de Comté de Derby.

NOMBREUSE ASSEMBLÉE des Actionaires de la Compagnie des Indes, à la requête de neuf Propriétaires pour délibérer sur des affaires particulieres.

M. Becher demande la lecture des résolutions de la Cour des Directeurs, relativement au rappel du gouverneur Hastings & de M. Barwell. En conséquence le Greffier lit l'arrêté suivant qui n'avoit passé qu'à la pluralité d'une voix dans l'assemblée de la Cour des Directeurs, tenue le 8 de ce mois.

» La Cour des Directeurs ayant pris en considération les affaires & la situation actuelle du Bengale a résolu de rappeller Warren Hastings, Gouverneur, & François Barvell, un des Membres du Conseil de ladite Province, & de présenter au plutôt une requête au Roi à ce sujet «.

M. Becher prend la défense du gouverneur Hastings & il fait un tableau très-exact de l'état des affaires de la Compagnie dans le Bengale, tant avant qu'après la nomination de cet Officier. » A son arrivée dans le Bengale, dit M. Becher, ce pays étoit dévoré par la vénalité & le péculat, & M. Hastings par sa bonne conduite, ses soins & sa modération, a en grande partie retabli par tout le bon ordre & l'avantage de la Compagnie. Il a, en particulier, reglé les affermages qui étoient auparavant la source d'une oppression cruelle pour les sous-fermiers. C'est ce qu'il a effectué en retirant ces sou-locations aux principaux Fermiers, & en spécifiant les rentes particulieres que chacun d'eux devoit payer. Au moyen de ces reglemens, & de plusieurs autres qui prouvent également ses grands talens & son intégrité, il a augmenté les

les revenus de la Compagnie. Tous ces faits sont consignés dans les registres de l'Assemblée ainsi que les remerciemens non seulement de la Compagnie, mais de la nation en général, qui a montré suffisamment qu'elle le regardoit comme un digne citoyen & comme un fidele serviteur, en le nommant Gouverneur de Bengale. A tous ces titres on ne peut opposer aucunes charges contre lui, excepté celle du *Rajah Nuncomar*, dont il a été prouvé depuis que l'accusation étoit calomnieuse. Je compare cette attaque faite au gouverneur Hastings, à ce qui est arrivé à Metellus qui eut le courage de corriger beaucoup d'abus introduits parmi les troupes & dont les sages reglemens en prévinrent un plus grand nombre. Ce Romain fut cependant persécuté par la jalousie de ses concurrens, mais heureusement leur méchanceté ne tourna qu'à sa gloire, & ils ne purent l'empêcher d'obtenir le triomphe. J'espere que M. Hastings après avoir rempli de toutes les manieres la destinée de ce grand homme, se verra couronné du même succès. » M. Becher termine son discours par la proposition suivante « :

14 Mai.

Qu'il soit recommandé à la Cour des Directeurs de prendre de nouveau en considération son arrêté du 8 de ce mois, relativement au rappel du gouverneur Hastings & de M. Barvell, & de renvoyer cette affaire à une assemblée générale des actionnaires convoquée à ce sujet.

M. Fitzgéralde appuie la motion, & il observe ue les Directeurs n'avoit aucun droit pour prendre un tel arrêté sans le consentement de l'Assemblée générale: qu'ils ne sont que les organes de la Compagnie & que c'est au corps des actionnaires à diriger leurs résolutions.

Cette opinion est combatue par MM. Ongley, Morre & Holdforth. Loin de convenir que les Actionaires aient le droit de décider sur les arrêtés des Directeurs, ils soutiennent que les Directeurs ont par la nature de leurs places un droit exclusif, & ils rappor-

tent à ce sujet quelques clauses du dernier acte du
14 Mai. Parlement, pour mieux regler les affaires de la Compagnie des Indes Orientales.

On procede à la lecture des papiers, mais elle est bientôt interrompue par les débats qui recommencent avec une nouvelle chaleur. Les partisans du gouverneur Hastings & de M. Barvell insistent sur l'avantage qu'ils ont de connoître particulierement le pays, sur la réputation dont ils ont joui jusqu'à présent, & sur l'insuffisance des charges. En conséquence ils concluent à ce qu'il ne soit point pris un arrêté d'une telle importance avant l'arrivée des prochaines dépêches du Bengale ou du moins jusqu'à ce qu'on ait eu occasion de faire un examen plus approfondi des charges, attendu qu'il ne peut rien arriver de plus désagréable pour un homme d'honneur tel que M. Hastings, que d'être rappellé de cette maniere, sans qu'une seule accusation ait été prouvée contre lui & même sans qu'on ait entendu ses défences.

Le parti contraire convient que M. Hastings n'est pas entierement convaincu du délit qui lui a été reproché; mais que cependant les soupçons étoient suffisans pour justifier & motiver son rappel dans l'état où se trouvoit l'affaire. Ce parti allegue que les Directeurs ont reçu différentes lettres, tant du gouverneur Hastings que de ses accusateurs. Qu'il est impossible que les affaires de la Compagnie continuent d'aller sans le rappel des uns ou des autres: que dans cette alternative les Directeurs se sont déterminés à rappeller la partie qui étoit la plus suspecte, c'est-à-dire le Gouverneur Hastings, & M. Barvell, qui ont engagé la Compagnie dans la guerre de Rohilla: qui ont retenu les Banians & fait d'autres opérations qui ne sont point approuvées par les Directeurs: que tels sont les faits allégués à sa charge & que comme il est indispensablement nécessaire pour le bien des Affaires de la Compagnie que l'on rappelle M. Hastings ou ses accusateurs, & que les vaisseaux sont prêts à

mettre à la voile, il n'y a point de tems à perdre «.

On reprend la lecture des papiers où il ne se trouve aucune charge de conséquence contre M. Hastings, excepté l'accusation d'avoir reçu quinze mille roupies. Mais on voit par un passage des registres, qui n'avoit point été lu la premiere fois que ces quinze mille roupies ont été reçues par le Banian de M. Hastings & par un autre, & que ceux même qui ont donné la somme nient que M. Hastings en ait reçu aucune partie. Les amis de M. Hastings profitent de cette circonstance pour s'élever contre une accusation de cette espece. Ils prétendent qu'il est trop tard pour cntinuer les délibérations sur un objet aussi intéressant & qui demande l'examen le plus mur & le plus réfléchi. En conséquence le gouverneur Johnstone propose de s'ajourner pour demain 15. Le plus grand nombre insiste pour la prolongation de la séance, & en conséquence on reprend encore la lecture des papiers. 14 Mai.

Cette lecture continuée jusqu'à minuit n'offre qu'un amas confus de faits & de noms très-difficiles à lire, & le tout ne produit aucune charge criminelle contre le gouverneur Hastings. Cependant beaucoup d'entre les assistans restent dans la persuation qu'il est nécessaire de rappeller ce Gouverneur & M. Barvell.

La motion proposée par M. Becher au commencement des débats, est remise sur le tapis; mais comme il est trop tard pour discuter une matiere aussi importante, cet examen est renvoyé a un autre ionr.

Jamais peut être il n'y a eu d'Assemblée aussi intéressante par la nature & l'objet des débats, On y a vu le Lord Sandwich, M. Robinson, Secrétaire de la trésorerie & différens membres du Parlemens, qui suivant l'expression du Gouverneur Johnstone, ne paroissent guere à l'Hôtel de la Compagnie que dans des jours de combats. Le Lord

14 Mai. Sandwich n'a pas dit un mot, mais en brave militaire il a fermé l'arriere garde de sa troupe en opinant contre la proposition d'ajournement.

15 Mai. *Avis de la part des Directeurs de la Compagnie des Indes.*

LA COUR des Directeurs de la Compagnie unie des Marchands Anglois, faisant le commerce des Indes Orientales, fait savoir qu'il se tiendra le 17 une Assemblée générale de ladite compagnie, dans son Hôtel, depuis onze heures jusqu'à six heures du soir, pour y décider par la voie du scrutin la question agitée le 14, &c.

Adresse des Freemen de Worcester au Chevalier Watkin Lewes, au sujet des manœuvres pratiquées à la derniere élection des Députés de cette Ville.

MONSIEUR.

» Votre attachement courageux & désintéressé pour la prospérité de cette Ville, & la lettre que vous avez écrite, & qui étoit remplie de si héroïques sentimens, exigent de notre part les témoignages les plus signalés de notre reconnoissance «.

» Permettez nous aussi de vous exprimer combien nous sentons le prix des talens & du courage que vous avez déployés pour soutenir nos droits & nos privileges contre des mercénaires de toute espéce «.

» Si des mains impures n'euſſent pas corrompu la ſource de la légiſlation ; ſi les Délégués de la Chambre avoient rendu le jugement déſiré, & attendu par tout le Royaume, ſoyéz bien aſſuré, Monſieur, que vos affectionés conſtituans, auroient toujours mis la plus parfaite confiance en vous, comme le gardien de nos libertés «. 15 Mai.

On a procédé à l'audition des témoins d'une maniere inouie dans toutes les Cours de juſtice ; mais ce ne ſeront point ces formes nouvelles, ce ne ſera point la déciſion de treize perſonnes qui s'obligent à garder le ſecret ſur les motifs de leurs délibérations : ce ne ſera point un jugement contraire aux dépoſitions qui pourra nous engager à reconnoître pour nos repréſentans au Parlement, des enfans de rapine & des créatures du Miniſtere, que la plus révoltante corruption nous force d'accepter pour nos députés «.

» Lorſque les gardiens du peuple deviennent les protecteurs de l'oppreſſion : lorſque ceux qui ſont deſtinés à découvrir les manœuvres & la corruption, ſont les premiers à les proteger ; nous avons droit, en notre qualité d'Anglois, de marquer hautement notre averſion pour de telles gens & de tels procédés «.

» Nous voyons avec le plus douloureux déplaiſir l'oreille de la juſtice fermée à la loi & à la vérité, & notre étonnement égale notre indignation «.

» Nous vous ſupplions d'agréer nos

15 Mai. remercimens les plus ſinceres, ſur le courage avec lequel vous avez défendu les droits & les privileges du peuple, dans l'élection de ſes repréſentans, contre les uſurpations du pouvoir ariſtocratique ; la conduite d'un Membre de la Chambre des Lords, ayant été l'objet de nos plaintes, parce qu'il a fait agir ſon crédit dans la derniere élection pour notre ville, & que ſon intervention devoit annuller l'élection. Mais nous nous plaignons en vain, on ne nous écoute point. Puiſqu'il n'y a plus de juſtice pour la raiſon & pour l'équité, nous ne devons plus eſperer de voir le vice puni, mais nous n'oublierons jamais un *Juré de Worceſter*, un *Comité de Worceſter* «.

» Nous ſommes très fâchés que le poids de la chaleur tombe ſur une perſonne qui a fait des dépenſes conſidérables pour rendre à ſa patrie des ſervices reels & importans ».

» Nous gémiſſons de ce que dans un débat auſſi eſſentiel pour la conſtitution, vous êtes reſté ſans aucun appui contre les efforts réunis de la ſéduction, du parjure & du pouvoir ».

» Vous avez fait voir qu'aucune aſſociaton, aucun intérêt particulier ne pouvoit changer la ferme réſolution que vous aviez priſe de nous délivrer du joug de la tyranie & de l'oppreſſion ».

» Il convient que vous inſtruiſiez le public des dépoſitions reçues par le Comité, pour

prouver la séduction & la corruption; que vous fassiez publier en même-tems la liste des suffrages qui vous donnoient la pluralité de voix sur les membres qui ont été mis en possession de la place à laquelle vous aviez été élu. Quoique de tels détails soient bien humilians pour la nation; nous vous supplions de vouloir bien enrichir le tout de vos remarques & de vos observations: ce sera une production qui excitera la curiosité de tout le Royaume ». 15 Mai

» Quoique privés d'un digne Représentant, quoiqu'on ait rejetté nos suffrages les plus libres, & qu'on n'ait eû aucun égard à nos loyales dépositions; daignez agréer ce témoignage public de notre gratitude & de notre estime. Le suffrage de votre propre cœur, & celui de tous les honnêtes gens sont un triomphe qu'aucun Comité secret ne pourra vous enlever ».

Signé par ordre de l'assemblée publiques des Citoyens de Warcester.

Theophile Swift, Président.

Worcester le 14 Mai 1776.

Les Pairs nouvellement crées ont l'honneur de faire leurs révérences au Roi, qui leur donne sa main à baiser. 16 Mai.

Le Marquis de Caermarthen est introduit dans la Chambre des Pairs, par deux Lords, sous le titre de Baron Osborne de Kiverton.

Un vaisseau de Sa Majesté a intercepté la

16 Mai. lettre ſuivante d'un Miniſtre de l'Egliſe, prêcheur ambulant de rébellion en Amérique.

A Charles-Town, le 13 Février 1776.

» Cher & Réverend Confrere. Je ſuis arrivé ici le 4 de ce mois après un voyage auſſi triſte que long, mais aſſez heureux. Dans la Caroline méridionale les Torys ont été très-incommodes, ils menacent de ſe ſoulever dans la province de Guildford de la Caroline Septentrionale. Il ſe trouve beaucoup de gens mal intentionnés dans la province de Kowan; mais j'eſpere qu'on les empêchera tous de mal faire. Le Cap. Smith eſt un très-grand partiſan de la liberté, je ne ſais ſi cela eſt dû en partie ou tout-à-fait aux bons ſoins que vous avez pris de lui, lorſque vous étiez ici en dernier lieu. Je ſuis faché de voir que pluſieurs de nos freres *Anabatiſtes* appellés *Séparatiſtes* ſoient du côté des Torys avec quelques-uns de nos Eccléſiaſtiques. M. Mattheus eſt auſſi du parti des Torys. Les tems ſont ſi mauvais ici qu'on n'a tenu dans cette province aucue aſſemblée depuis le printems dernier, pour terminer les affaires. Les principaux habitans ſont preſque tous à la campagne. J'ai prêché ſix fois dans cette ville. J'ai fortement inſiſté ſur l'obligation où chacun eſt de défendre la liberté. J'ai ſaiſi le moment, où une allarme avoit appellé dans la ville beaucoup de gens de la campagne. On croyoit que les vaiſſeaux de

guerre tireroient ſur la ville. Ils ſont repartis. Dieu veuille qu'ils ne reviennent pas. S'ils reparoiſſent, on eſt bien diſpoſé pour les recevoir; & les défenſes qui ont été élevées me paroiſſent très-bonnes ». 16 Mai.

Le Roi ſigne un état, où les nouveaux Pairs ſont portés, ſuivant le rang qu'ils auront entr'eux. Le Marquis de Carmarthen eſt en tête. La Ducheſſe d'Argyle le ſuit. Le Lord Polwarth eſt le troiſieme, & le Lord Mountſteward le quatrieme. 17 Mai.

Le Roi, dans ſon Conſeil, rend une Ordonnance qui prolonge de nouveau pour trois mois, à compter du 23 Mai, la défenſe d'exporter des armes & munitions de guerre hors des Royaumes.

La Gazette de la Cour annonce que le Parlement d'Irlande, qui devoit s'aſſembler le 11 Juin, eſt prorogé par une proclamation du Lord Lieutenant, au 18 du même mois.

On apprend que le Marquis de Noailles eſt nommé Ambaſſadeur de France auprès de cette Cour.

L'Avocat général rend plainte au Banc du Roi contre le Général Smith, convaincu d'avoir corrompu les Electeurs du Bourg de Hindon. Le juge Willes ayant établi la conviction & pris ſes concluſions, les Avocats David & Mansfield repréſentent à la Cour que ce Général a déjà été aſſez puni de ſa faute, par les dépences conſidérables qu'elle lui a occaſionnées, & par l'argent qu'il lui

17 Mai. en coutera encore. L'Avocat général soutient que ces raisons même dont on se sert pour le disculper, ne font qu'agraver ses torts. Le Lord Mansfield, après avoir d'abord témoigné ses regrets de ce que le défendant s'étoit mis dans une situation si facheuse, a appuyé le sentiment de l'Avocat général, en disant, que quant aux dépenses, M. Smith se les étoit occasionnées lui-même, en achetant les suffrages : que l'avidité des Electeurs à recevoir des présents ne pouvoit point servir de justification à celui qui les donnoit : qu'il falloit le punir de maniere à empêcher désormais les candidats d'user de moyens deshonnêtes : que la partie publique avoit rendu plainte contre un homme dont le dessein étoit d'entrer dans le senat par la voie de la corruption : que ce crime méritoit d'être puni séverement pour statuer un exemple : que c'étoit la premiere fois qu'une affaire de cette nature se discutoit en justice ; & qu'il étoit essentiel de l'examiner mûrement, attendu qu'il seroit impossible de préserver la constitution de sa ruine, si les Tribunaux ne montroient point de la vigueur lorsque de pareilles matieres seroient portées devant eux «. Le Lord Mansfield a ordonné ensuite de conduire le Général en prison, pour être ramené au premier jour du prochain terme & entendre la sentence que la Cour jugera à propos de prononcer contre lui. Un autre candidat, accusé & convaincu du même délit,

a reçu le même jugement. En conséquence l'un & l'autre ont été envoyés à la prison du banc du Roi. 17 Mai.

Dans le cours de son plaidoyer, le Sergent Davy a informé la Cour que le Général Smith venoit d'être élû de nouveau, pout le Bourg de Hindon. Cette circonstance n'a pas fait grand bien à son client, qui avoit avoué que le Bourg s'étoit laissé gagner par de l'argent.

Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie des Indes Orientales.

La discussion concernant MM. Hastings & Barwell est ouverte par un très-beau discours de M. *Péchel*, dont voici la motion : » il sera recommandé à l'Assemblée des Directeurs d'examiner de nouveau l'arrêté qu'ils ont pris le 6 de ce mois, à la pluralité de onze voix, contre dix, pour exclure MM. Hastings & Barwell du Conseil de Bengale «. M. *Elliot* appuye cette motion, en disant que peut-être n'y eut-il jamais d'affaire plus interessante pour la Compagnie, si la propriété ou l'indépendance ont quelque prix aux yeux des Actionnaires.

La motion est admise par 377, contre 271 : pluralité 106.

Dans le cours des débats qui ont duré treize heures, il a été prouvé clairement « que pendant les longs services de M. Hastings, il avoit montré en toute occasion toute l'in-

17 Mai. tégrité & tous les talens possibles, & en particulier dans son administration du Bengale «. » Qu'il avoit entierement rétabli les affaires de ce pays & les avoit portées à un point de prospérité inoui jusqu'alors : que ses accusateurs n'avoient d'autre motif que leur ambition & le desir de le supplanter ; & que leurs accusations n'étoient appuyées d'aucunes preuves. En effet, les Directeurs qui avoient présidé aux deux assemblées particulieres, ont avoué qu'on s'étoit décidé contre lui sur des motifs de convenance & non d'après les délits à sa charge. On leur a répondu que rien ne pouvoit être convenable qui ne fût juste : que si les Membres du Conseil suprême étoient coupables il falloit les révoquer ; mais que cela devoit se faire avec impartialité & après une mûre délibération. Qu'il n'étoit pas honnête de peser des hommes en bloc, trois contre deux : qu'il falloit examiner le mérite de chacun & ne les juger que d'après cet examen, A cet effet on a demandé la libre communication de tous les papiers, & que la Cour générale s'assemblât *de die en diem* afin que chacun pût les lire & examiner. Le parti contraire a opposé que la saison étoit trop avancée & qu'elle n'admettoit point de délai : qu'il suffisoit d'entendre la lecture des papiers sur lesquels la Cour des Directeurs avoit procédé ; & qu'il restoit assez de tems pour terminer l'affaire pendant cette séance Sur cela on a agité long-tems la compétence

de la Cour générale pour prendre connoiſ-ſance de ce qui avoit été arrêté par les Directeurs. Les Actionnaires ſoutenant fortement leurs droits, la victoire a été pour eux. 17 Mai.

On a procédé à la lecture des papiers qui avoient été mis ſous les yeux des Directeurs. Mais le premier ſe trouvant incomplet & partial (par l'omiſſion d'une circonſtance très-intereſſante pour la juſtification de M. Haſtings) il s'eſt élevé un nouveau débat ſur la futilité de ces papiers & ſur la néceſſité d'avoir recours aux regiſtres en général. En conſéquence on a propoſé de s'ajourner à demain dix heures du matin.

La queſtion a été agitée à onze heures & l'ajournement a été rejetté à la pluralité de 111 voix, contre 97.

Un ſcrutin a été demandé ſur la queſtion préalable. Il s'eſt elevé un nouveau débat & on a propoſé d'abandonner la motion pour la queſtion préalable, ſur une propoſition d'ajournement *ſine die*.

Enfin toutes les parties étant fatiguées, l'oppoſition au ſcrutin a été abandonnée à minuit & demi ſans aller aux voix.

Cette déciſion a tellement bleſſé certains d'entre les Directeurs, qu'ils ont déclaré qu'il ne leur arriveroit plus de rechercher une place dans la direction.

On a vu ſe réaliſer dans ces débats ce que les Actionnaires avoient long-tems apprehendé. Les partiſans de la Cour ont déclaré

auſſi clairement qu'il fut poſſible, qu'à l'avenir
17 Mai. les affaires de la Compagnie ſeroient dirigées par les Miniſtres.

Lorſque la Cour envoya au Bengale trois Gouverneurs, les Actionnaires imaginerent bien qu'elle ſe propoſoit d'avoir la majorité dans le Conſeil, mais perſonne ne crut que ſon intention pût être d'anéantir le pouvoir de la Compagnie. Les trois Gouverneurs à peine arrivés, ils ont cherché querelle aux deux anciens employés; & ils ont fait tous leurs efforts pour les forcer à donner leur démiſſion. Mais ceux-ci étoient trop attachés à leurs ſuperieurs pour abandonner l'adminiſtration du commerce à deux vieux ſoldats (le Général *Clavering* & le Colonel *Mouſſon*) & à un jeune Commis du Bureau du Tréſorier des ttoupes. (M. *Françis.*)

On a attaqué alors la réputation de ces deux Employés: on a envoyé des repréſentations en Angleterre pour les faire chaſſer ignominieuſement, afin de leur ſubſtituer les créatures du Miniſtre. Mais on s'eſt trompé & les deux Marchands ont triomphé de la méchanceté de leurs ennemis. Leur bonne conduite a été prouvée en dépit de la calomnie & du parjure.

La juſtice exigeroit une réparation des injures que MM. Haſtings & Barwell ont eſſuyées. Mais ce n'eſt pas le compte des Miniſtres, qui veulent au contraire qu'ils ſoient chaſſés. On nommera donc deux autres

Marchands, afin que deux au moins, sur le nombre de cinq, puissent entendre quelque chose aux affaires? C'est ce que nous ne voulons pas, disent les Ministres; vous enverrez deux sujets d'ici pour qu'il n'y ait plus de contestations à l'avenir. Il faut qu'ils soient tous également ignorans. Le commerce ira bien tout seul. Il suffit que les Gouverneurs apprennent à suivre les ordres qui leur seront envoyés par la Trésorerie. 17 Mai.

Voilà le vrai & triste état des choses, tel a été le langage des Ministres dans les débats, & quoiqu'après de logues contestations les amis des Ministres aient consenti que la question d'où dépend la force de la Compagnie, fût décidée par le scrutin, ils ont laissé éclater leur mépris & leur indignation contre ceux qui se sont flattés que la victoire couronneroit le zele des amis de Hastings & de Barwell.

Si le Ministere eut réussi à les faire rappeller, le traitement du Général Clavering auroit augmenté de dix mille livres sterl. celui du Colonel Mouson de six, & celui de M. Francis à proportion. Toute l'Inde auroit été convaincue du grand pouvoir des Gouverneurs nommés par la Cour mais; les affaires de la Compagnie en iroient-elles mieux?

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

18 Mai.

Adresse du louable Conseil & de la Chambre des Représentans de Boston, à son Excellence George Washington, *Ecuyer, Général & Commandant en Chef de l'armée des Colonies unies.*

Lorsque les libertés de l'Amérique sont attaquées par une main violente & oppressive : lorsque des troupes fondent sur notre Colonie, contre le droit des gens : qu'elles s'emparent de notre Capitale, la désolent par le pillage & le dégat : lorsque nos enfans vertueux sont massacrés, & nos maisons détruites par les troupes Britanniques : lorsque les habitans de cette Colonie & d'autres en Amérique sont contraints d'abandonner leurs affaires domestiques pour leur intérêt & par amour pour la liberté ; il est tems qu'ils s'opposent unaniment & courageusement à la tyrannie ».

» Convaincus de l'importance dont il est que les troupes des Colonies soient dressées à l'exercice des armes, conduites & gouvernées par un homme de grande capacité dans l'art militaire, nous apprenons avec une satisfaction particuliere que l'estimable Congrés des Colonies liguées, a fait choix d'un Officier doué de ces qualités, qui, en se sevrant de tous les plaisirs de sa maison & de la campagne, a bien voulu se charger d'une tache si penible. Votre magnanime refus de toute récompense pécuniaire, attachée à cette important emploi, nous prouve bien qu'un zele sincere pour les droits sacrés de l'humanité & un vrai amour pour votre Patrie, sont les seuls motifs qui vous ont engagé a soutenir un si lourd fardeau ».

» Nons nous promettons toute sorte de biens de vos talens & de votre capacité comme guerrier, ainsi que de vos vertus dans votre genre de vie particulier & public, mais le courage & l'équité qui brillent dans toute votre conduire, la sagesse qui accompagne vos

vos conſeils : votre donceur jointe à la ſévérité avec laquelle vous commandez l'armée ; votre attention à maintenir la conſtitution civile de cette Colonie : le ſoin que vous avez marqué en toutes occaſions pour la conſervation de la vie & de la ſanté de ceux qui ſont ſous vos ordres : les fatigues que vous avez ſoutenues ſi volontairement : la précaution avec laquelle vous avez pourvu à la ſûreté de notre Capitale, & votre prudence à regler nos opérations militaires ont ſurpaſſé de beaucoup notre attente & exigent de nous la reconnoiſſance la plus vive «. 18 Mai.

» Le Souverain arbitre de toutes choſes a favoriſé nos armes & couronné vos travaux d'un ſuccès remarquable, puiſque ſans effuſion de ſang, malheur auquel nous ſouhaitions ſi ardemment d'échapper, nous ſommes rentrés dans la paiſible poſſeſſion de notre capitale. La ſage & prudente manœuvre qui a obligé l'ennemi de l'abandonner, eſt un bienfait, dont les Habitans de cette Colonie ne perdront jamais le ſouvenir «.

» Continuez d'agir ſous les auſpices du Ciel, honoré de tous les honnêtes gens & redouté par des tyrans, qui s'arrogent le pouvoir de traiter leurs Concitoyens comme des eſclaves. Puiſſent les Colonies unies être affranchies de la ſervitude par vos glorieuſes armes ; & lorſque ce pays ſera délivré de ſes ennemis, les voir s'enfuir devant vous, tandis que vous aurez l'eſprit tranquille & ſatisfait : avantage dont jouiſſent tous ceux qui ont la grandeur & la bonté en partage. Enfin que la poſtérité, rétablie dans la paiſible poſſeſſion de la liberté, qui ſera affermie par votre épée triomphante, dreſſe au nom de Washington le monument le plus précieux & le plus durable !

Extrait de la réponſe de M. Vashington.

» Lorſque les Conſeils de la nation Britannique ont formé le projet d'aſſervir l'Amérique, & de dépouiller ſes enfans de ſes privileges les plus ſacrés & les plus précieux, malgré les remontrances les plus

18 Mai. fortes sur les droits de la constitution, de la justice & de la vérité, & que pour l'exécution de ces infâmes projets, elle a eu recours à la violence, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de prendre part à la querelle, sur-tout y ayant été appellé par les suffrages non sollicités des Représentans d'un peuple libre. Toute la récompense que je desire, c'est que mes services puissent contribuer à l'établissement de la liberté & de la paix sur une base permanente, & de mériter l'applaudissement de mes compatriotes & de tous les vertueux citoyens.

Je vous dois aussi mes remercimens sur la justice que vous rendez à l'attention que je donne à la constitution civile de cette Colonie, sans m'écarter du cercle de mon département. Je regarde comme un principe de devoir & de constitution de ne négliger aucune institution provinciale, lorsqu'elle n'est point incompatible avec l'intérêt général; & je reglerai toujours ma conduite en conséquence «.

Extrait d'une lettre datée de la Caroline Septentrionale, le 20 Mars.

» C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accuse la réception de votre obligeante lettre. J'ai de plus la satisfaction de vous apprendre la défaite toute fraîche des perturbateurs du Gouvernement, connus sous le nom de *Montagnards* & de *Régulateurs* qui formoient un corps considérable, & qui se trouvoient à 20 milles de Wilmington. On ne sauroit imaginer l'extrême joie que cet evenement à causé dans la Province, sur-tout depuis la nouvelle que Clinton & le Lord William Campbell sont actuellement au cap *Fear* dans l'attente que ces montagnards, qui ont été battus, se joindront à eux, & qu'ils ont pris la résolution d'attaquer la partie la plus foible de l'Amérique, qui est, selon eux, la Caroline. Mais combien ne doivent-il pas être mortifiés en voyant qu'en moins de quinze jours la Caroline, cette province si foible, si

misérable, si peu importante, a pû chasser dix mille volontaires indépendans, & les poursuivre jusqu'au lieu même de l'action? De ma vie, je n'ai entendu parler d'une ardeur pour combattre aussi générale & d'une union aussi parfaite entre des hommes de divers états. Le Général Clinton pourra donner à son Maître & au Ministere des détails précis sur la foiblesse des Colonies méridionales, sur la facilité avec laquelle on peut les subjuguer, & sur le petit nombre de troupes qu'il faut pour en venir à bout. Il est aussi fort à souhaiter que le Lord *Campbell* ainsi que *Clinton & Martin* se croyent assez forts pour descendre au cap *Fear* avant la dispersion de leurs troupes, & l'on ne doute pas qu'alors toute l'affaire ne se termine par la défaite de ce formidable Trium-virat ». 18 Mai.

Une personne arrivée de la Caroline Septenttionale à la Nouvelle-York, a donné un détail particulier de ce qui est arrivé au Général Donald-Mac-Donald, & aux Tories & Régulateurs qui sont sous ses ordres, dont voici la substance. Les Colons qui habitent les parties les plus reculées de la Caroline, ayant promis des secours considérables au Gouverneur Martin, il leur fit demander des armes pour deux mille hommes, qui lui furent envoyées, & Mac-Donald fut nommé Brigadier général de l'expédition. Il partit avec les Capitaines Mac Cleod & John Campbell, sans aucunes troupes, & ils s'avancerent dans le pays. Il est vrai qu'on les arrêta souvent sur la route; mais ils dirent qu'ils étoient des Officiers blessés à l'affaire de Bunkershill: qu'ayant quitté le service du Roi, ils alloient habiter les provinces reculées avec leurs compatriotes; & qu'ils renonçoient à la guerre. On leur fit donc prêter serment de ne point prendre les armes contre le Congrès. Ils resterent dans le pays plus de deux mois, pendant lesquels ils trouverent le moyen de tirer des armes du Gouverneur Martin, & ils préparerent leurs partisans à la révolte. Lorsque tout fut prêt leur complot éclata. Il y eut aussitôt une action entre eux & le Colonel Haswell, dans laquelle le Général

28 Mai. Mac Donald fut fait prisonnier, & les Capitaines Campbell & Mac Cleod furent tués. La plus grande partie de leurs soldats (au nombre de 800) jetta ses armes, & prit la fuite; de sorte que les Provinciaux ont toujours beaucoup profité à l'événement, puisqu'ils y ont gagné des armes, dont ils avoient un grand besoin.

Extrait d'une Lettre d'un Particulier de Philadelphie, à un de ses amis à Londres, en date du 2 Mars.

» Je pense que dans la perplexité où vous devez être, vous serez bien aise d'apprendre le vrai état des choses en Amérique. Je commencerai par vous entretenir de la partie Septentrionale. Toute la Province du Canada, excepté Québec, s'étoit soumise avant le premier Décembre 1775, aux troupes Continentales, commandées par le brave Général Montgommery, qui malgré la rigueur du climat, s'est mis en marche avec le corps à ses ordres pour aller joindre le Colonel Arnold devant Quebec, où il a campé presque jusqu'à la fin de ce même mois de Décembre. Le tems de l'engagement d'un grand nombre de ses soldats étant pret d'expirer, il se décida à une attaque dans laquelle il a succombé, ainsi qu'on l'a vu dans les papiers publics. Depuis ce tems là nos gens ont continué le blocus de la Ville avec environ cinq cents hommes. Les fatigues que ce petit corps a essuyées sont presqu'incroyables. La nouvelle de la mort de Montgommery & de la défaite de ses troupes, loin d'abattre les esprits dans les autres Colonies, n'a fait qu'enflammer davantage leur ardeur. Le Congrès a voté de nouveaux régimens qui ont été levés sur le champ. A peine deux mois s'étoient écoulés depuis cette défaite que deux mille hommes de recrues ont été joindre le Général Arnold devant Quebec. Vers le milieu ou la fin du mois cette armée se montera à cinq ou six mille hommes, & alors Quebec sera attaqué de nouveau «.

Les menaces fréquentes du Parti Ministeriel & l'arrivée de Clinton à New-York ont déterminé cette Province à se mettre en état de défense. Les habitans de la Ville ont fait passer leurs femmes, leurs enfans & leurs effets les plus précieux dans l'intérieur de la Province. On fortifie la Ville par des batteries & divers ouvrages auxquels cinq mille hommes travaillent sans relâche, de sorte qu'en très-peu de tems elle pourra opposer une vigoureuse résistance à l'ennemi. Dans les environs, on compte quinze à vingt mille hommes bien armés, qui sont toujours prêts à aller au secours de cette ville à la premiere allarme «. 18 Mai.

» Rhode-Island est infesté par *Wallace* & ses vaisseaux. Rarement ce Capitaine débarque sans perdre plus ou moins de monde : Il fait la guerre exactement en pirate. Toutes les fois qu'il met pied à terre c'est pour enlever des moutons, &c. & jamais dans ces occasions il ne manque de mettre le feu, lorsqu'il le peut, à quelques maisons, & de massacrer ceux qu'il trouve sans défense. Voit-il venir de nos gens armés, il prend la fuite dans l'instant «.

La Pensylvanie n'a pas encore été attaquée, mais comme elle s'attend à l'être, elle fait ses dispositions en conséquence. Notre riviere (le Delaware) est défendue par des chevaux de frise, qui ont déjà fait périr trois vaisseaux : par une chaîne fort longue & d'une force extraordinaire : par une batterie, un vaisseau de vingt canons, une grande batterie flottante capable de porter vingt piéces de canons de dix-huit livres de balle, & dix-huit galeres à rames avec un canon de dix-huit sur l'avant & cinquante hommes à leur bord, pourvus de tout le nécessaire. Nous avons en outre trois bataillons de troupes reglées & trente à quarante mille hommes de milice «.

» Il ne s'est rien passé de nouveau dans la Virginie depuis l'entiere destruction de Norfolk, mais on s'y prépare, aussi bien que dans les deux Carolines, à la plus vigoureuse défense ; & au mois d'Avril on y

18 Mai. aura trente à quarante mille hommes en état de faire campagne, & qui agiront tous enſemble ou ſéparément, ſelon que les circonſtances le demanderont. Parmi eux ſe trouve un grand nombre de chaſſeurs. Mais, direz-vous, où ſont vos reſſourccs? L'argent ne nous manqne pas. Par notre adreſſe, nous ſommes parvenus, malgré les baſſes manœuvres du Miniſterc, & malgré tous ſes vaiſſeaux de guerre, à nous procurer du dehors plus de cent tonneaux de poudre, cent cinquante tonneaux dc ſalpêtre, & une grande quantité de fuſils & autres menues armes qui ont été débarquées heureuſement dans diverſes parties du Continent, & qui nous ſuffiront pour le début de la campagne. C'eſt tout ce qu'il faut, car par la ſuite nous ſerons en état de trouver chez nous-mêmes les munitions, &c. dont nous aurons beſoin.

A New-York nous avons une fonderie qui a déjà jetté quatorze ou quinze excellentes piéces de campagne. Il y a auſſi une fonderie pour du canon de fer de tout calibre, juſqu'à vingt-quatre livres de balle. Quant aux boulets nous en avons en ſi grande abondance, qu'en cas de néceſſité nous pourrions en approviſionner l'univers entier. Les petites armes à feu ne nous manquent pas non plus: tout ce qui nous manque ce ſont les batteries; & certainement nous ne tarderons point à avoir un nombre d'ouvriers ſuffiſant pour en conſtruire. Les moyens imaginés pour introduire la manufacture de ſalpêtre ont eu un ſuccès complet, de ſorte que dans beaucoup d'endroits on en fait faire par des femmes. Nous comptons que vers le 25 Juin nous en aurons au moins trente ou quarante tonneaux de notre fabrique. Il y en a une où il s'en fait cinquante quintaux par ſemaine. A Newbury dans la Nouvelle Angleterre on en fabrique au moins cent livres par jour. En un mot nous faiſons aujourd'hui du ſalpêtre avec autant de facilité que ci-devant du ſavon liquide. Quant au ſouffre & au plomb, nos mines nous en produiront plus qu'il n'en faudroit pour une guerre de mille ans «.

Nous aurons ſous peu de tems au moins trente vaiſſeaux de guerre de trente-huit canons & au-deſſous, indépendamment d'un grand nombre de Corſaires, ſuppoſé que le Miniſtere Anglois continue ſa guerre de pirates. Quand vous reviendrez, vous ſerez ſurpris de voir ce que la mere de l'invention a fait pour nous. Je ſuis dans la ferme perſuaſion que ſi la guerre dure encore un an, nous n'aurons plus beſoin d'aucun article d'Europe ». 18 Mai.

» Les Miniſtres nous ont ſouvent accuſés injuſtement de viſer à l'indépendance; mais ce qu'ils prétendent avoir à craindre eſt préciſément ce que produira dans peu le plan qu'ils ont adopté. Le *Sens commun*, que je vous envoye, eſt ici entre les mains de tout le monde; tous ceux qui le liſent ſont convertis ſur le champ, euſſent-ils été même, l'inſtant d'avant, les antagoniſtes les plus violens de toute idée d'indépendance. Je ne doute nullement que la campagne de cet été ne nous voie quitter la liſiere, & alors le Roi de la Grande-Bretagne, après avoir été l'idole des Américains, ne ſervira plus que d'épouvantail aux petits enfans «.

A Philadelphie, en Congrès général, le 21 Mars.

Arrêté qu'il ſera recommandé aux aſſemblées, Conventions, Conſeils & Comités de ſureté de s'occuper à l'avenir des moyens d'introduire les Manufactures de cuir de Ruſſie, toile à voile, & d'acier, dans les Colonies où elles ne ſont pas encore établies, & de les perfectionner dans les Colonies où elles le ſont.

Si l'exécution de la réſolution du Congrès, du 14 Mars, en conſéquence de laquelle on doit déſarmer les perſonnes ſuſpectes, faiſoit trouver des armes à feu hors d'état de ſervir aux troupes mentionnées dans cet arrêté, on ne payera aucunes de ces armes à feu qu'autant qu'elles ſeront propres à l'uſage deſdites troupes, ou qu'on pourra les mettre en état de ſervir. Les autres armes ſeront remiſes par les pro-

18 Mai. priétaires, ſous la garde des Aſſemblées, Conventions, Conſeils ou Comités de ſureté pour leur être rendues, lorſque le Congrès l'ordonnera.

A Philadelphie, en Congrès général, le 23 *Mars* 1776.

D'autant que les pétitions des Colonies unies au Roi, pour obtenir le redreſſement de leurs griefs, non ſeulement ont été rejettées, mais traitées avec mépris & dédain, & qu'on qualifie de rebellion leur oppoſition à des deſſeins évidemment conçus pour les réduire à un état de ſoumiſſion ſervile, & leur défenſe néceſſaire contre des forces hoſtiles actuellement employées pour les ſubjuguer;

Et d'autant qu'on a commencé contre elles une guerre injuſte, que les Commandans des flottes & des armées Britanniques ont conduite & continuent de conduire avec la plus grande rigueur, portant partout le ravage, la rapine & la deſtruction, brulant les maiſons & les Villes ſans défenſe, & expoſant leurs habitans infortunés à tous les fleaux de l'hyver le plus rigoureux, & que non contents d'engager les Sauvages à envahir leur pays, ils excitent même les Negres à égorger leurs maîtres;

D'autant auſſi que le Parlement de la Grande-Bretagne a récemment paſſé un Acte par lequel il affirme que ces Colonies ſont dans un état de rebellion ouverte, & défend tout commerce & toute communication avec ſes Habitans juſqu'à ce qu'ils acceptent les pardons & qu'ils ſe ſoumettent à des déciſions deſpotiques: déclarant leurs propriétés, par tout où on pourra les trouver ſur l'eau, ſujettes à confiſcation, & portant que toutes ſaiſies ſemblables, en vertu de l'autorité Royale, ſont des actes juſtes & légitimes, & ſeront regardés comme tels;

D'après toutes ces conſidérations, comme il eſt évident qu'on ſuivra avec opiniâtreté l'inique projet formé pour dépouiller les Américains de la liberté à laquelle ils ont droit de prétendre par les loix de la nature & de la conſtitution Britannique;

En conſéquence, comme il eſt néceſſaire de pourvoir à leur défenſe & à leur ſureté, & que le droit des gens permet d'uſer de repréſaille envers ſes ennemis, & même de leur faire d'autres maux, le Congrès perſuadé que ceux de leurs amis dans la Grande-Bretagne (dont il eſt certain que pluſieurs ont des droits ſur la gratitude des Américains, par leur patriotiſme & par leur bienveillance) n'imputeront ces réſolutions qu'à l'auteur de nos calamités communes, après l'arrêté dont voici la ſubſtance: 18 Mai.

Il ſera permis à tous les habitans des Colonies d'équiper des vaiſſeaux pour aller attaquer leurs ennemis. Lorſqu'un navire armé par des particuliers qui en auront obtenu la permiſſion, ſe ſera emparé d'un vaiſſeau appartenant à quelque habitant que ce ſoit de la Grande-Bretagne, ce vaiſſeau, ſes agrès & la marchandiſe de ſon chargement ſeront adjugés à ceux qui auront fait la capture. On en excepte cependant les bâtimens chargés de proviſions de guerre pour le ſervice des Colonies.

Si c'eſt un vaiſſeau de guerre *appartenant aux Colonies unies* qui ſe ſoit emparé de quelque bâtiment Anglois, un tiers de la valeur de la priſe ſera adjugé aux Officiers & aux gens de l'équipage: les deux autres tiers ſeront réſervés pour l'uſage des Colonies.

Si un bâtiment Anglois eſt pris par un vaiſſeau de guerre appartenant à quelqu'une deſdites Colonies, la valeur en ſera répartie dans la proportion qu'il plaira à cette Colonie de regler.

S'il arrive qu'un bâtiment de la Grande-Bretagne, chargé de différentes marchandiſes ou de proviſions de guerre pour l'armée Miniſtérielle, ſoit pris près des côtes de l'Amérique, par quelques habitans ou par des détachemens de troupes de ces Colonies, la valeur en ſera partagée entre ceux qui auront contribué à la priſe.

Délibération & déclaration de la province de la Nouvelle Ecosse ; du 28 Mars.

18 Mai

Attendu que cette Province, appartenante à Sa Majesté, a été, & se trouve encore menacée d'une invasion de la part des Colonies voisines par certaines gens qui ont pris les armes contre le Gouvernement actuel de Sa Majesté, étant animés contre cette Province, parce qu'elle a refusé de se joindre à eux dans leur désobéissance aux loix de la Grande-Bretagne ; & parce que, conformément à notre devoir, nous avons fourni des provisions & des rafraichissemens à la garnison de Sa Majesté, à Boston ; nous désirons faire savoir que qu'elle que soit notre répugnance à verser le sang de nos compatriotes Américains ; cependant, conformément à ce que nous devons à Dieu, au Roi & à la protection des loix fondamentales de notre pays, nous ne pouvons nous dispenser de leur fermer l'entrée de cette province, & de nous opposer à tout ce qu'ils voudroient y entreprendre, précaution sans laquelle nos propriétés seroient infailliblement ruinées, & nous nous trouverions exposés à toutes les horreurs de la guerre civile. Nous promettons donc solemnellement en présence du Tout-Puissant, de persister dans notre fidélité & loyauté envers Sa Majesté sacrée George III ; & de défendre & proteger de toute notre capacité & de toutes nos forces l'honneur de sa couronne, envers toutes trahisons & conspirations : en conséquence, nous, habitans de la ville de Windsor, nous nous formons en un Corps militaire, sous la conduite de l'honorable Michel Franklin, Gouverneur, Lieutenant de cette province ; à condition cependant que nous ne servirons nulle part ailleurs que dans cette Colonie, & dans le cas seulement d'une invasion formée par des forces assez considérables pour exiger que nous joignions nos armes à celles des troupes reglées que le Roi entretient dans cette Colonie.

Signé le 28 Mars 1776.

18 Mai.

	CAPITAINES.	VOLONTAIRES.
		hommes.
Windsor.	G. Deſchamps.... J. Kelly.........	.... 109.
Falmouth.	J. Northeip....... W.Bishop.........	.... 52.
Norton.	J. Crane..........	.... 92.
Cornwalis.	J. Burbridge....... J. Wells......... A.Beckwith......	.... 110.
Neupors.	J. M. Nutt........	.... 22.
		Total du Régiment 385.

Traduction d'une Lettre du Général Howe à George Daubeng, à Briſtol.

D'Halifax le 29 Mai 1776.

J'ai eu l'honneur, Monſieur, de recevoir votre lettre du 17 Février, & je vous fais part de l'arrivée du vaiſſeau *Renown*, fretté par la Société de Marine de Londres, dans des vues qui font autant d'honneur à la fidélité des ſouſcripteurs, en leur qualité de ſujets, qu'à leur bienfaiſance comme hommes. J'eſpere que la répartition de ce bienfait, par les Officiers généraux qui en ſont chargés, remplira les intentions de nos bons amis de Briſtol : le ſecours généreux qu'ils apportent à la partie ſouffrante des troupes qui ſont ſous mes ordres, doit pénétrer l'armée d'un ſentiment ſi vif de ce qu'elle doit à ſon honneur & à ſa pa-

18 Mai. trie, que j'espere de ses efforts que la rébellion sera bientôt supprimée.

Je ne puis terminer ma lettre sans vous remercier des expressions honnêtes & flateuses, dont vous avez bien voulu vous servir au nom du Comité, & sans vous assurer que je suis avec le respect le plus sincere, Monsieur, Votre, &c.

William Howe.

19 Mai. AUJOURD'HUI jour anniversaire de la naissance de la Reine, qui entre dans la trente-troisiéme année de son âge, Sa Majesté reçoit à cette occasion, à Saint James, les complimens de félicitation des Grands, des Ministres étrangers & de la principale Noblesse.

La cérémonie du baptême de la Princesse, dont la Reine est accouchée le 25 Avril, se fait dans la grande Chambre du Conseil à Saint James, par l'Archevêque de Cantorbery : elle est nommée Marie, & elle a pour parrein & marreines le Prince Frederic de Hesse-Cassel, la Duchesse de Saxe-Gotha, & la Princesse de Mecklembourg-Strelitz, représentés par le Comte de Hertford, la Duchesse d'Argyle, & la Comtesse Douairiere d'Effingham.

20 Mai. LE ROI passe en revue, dans la Commune de Wimbledon, le septiéme & le dixiéme régiment de Dragons, commandés par le Chevalier George Howard & le Chevalier John Mordaunt.

M. Thomas *Daw*, remplace M. Jean *Pov-*

vnall, en qualité de Secrétaire du Lord Germaine. 20 Mai.

L'once de l'argent ſterling monte à cinq shel. ſept deniers.

Le Journal d'Aberdeen vient de donner l'avis ſuivant à ceux qui font le commerce en Dannemarck & en Norwége.

» Le Roi de Dannemark a établi ſur les côtes de ces deux Royaumes un certain nombre de vaiſſeaux croiſeurs. Tous les Capitaines ſeront obligés de déclarer à ces croiſeurs tout ce que contient leur cargaiſon & ſi à leur arrivée dans les ports ils ſe trouvoient avoir quelque partie de leur cargaiſon qui n'ait pas été déclarée, elle ſera confiſcable au profit de Sa Majeſté Danoiſe «.

CHAMBRE DES PAIRS.

Les Lords approuvent les modifications faites par la Chambre des Communes aux Bills ſuivans.

Pour preſcrire aux Inſpecteurs des pauvres en Angleterre & dans le Pays de Galles, de préſenter avant le 22 Octobre prochain, à la Chambre, la déclaration qu'ils devront faire ſous ſerment du montant de la taxe des pauvres pour l'année finiſſant à la Saint Michel 1775.

Pour corriger & expliquer un Acte de la treiziéme année du règne de Sa Majeſté, à l'effet de faire vendre quelques unes des terres du Duc de Saint Alban & d'acquitter ſes dettes.

Pour convertir la peine de tranſportation
20 Mai. en travail de force, ſuivant les conditions ſpécifiées dans le Bill.

Le Lord Suffolk propoſe de lire pour la troiſiéme fois le Bill pour convertir la peine de tranſportation en travail de force. Le Lord Radnor s'oppoſe vivement à ce Bill, le Lord Townshend le défend avec la même chaleur. La motion paſſe à l'affirmative, ſans diviſion, & les Lords font dire à la Chambre des Communes qu'ils ont approuvé le Bill après y avoir fait quelques changemens.

La Chambre ſe forme en Comité pour examiner le Bill par lequel il eſt enjoint aux Inſpecteurs des pauvres dans les diverſes paroiſſes & diſtricts, de mettre ſous les yeux du Parlement, le compte de la taxe des pauvres pour l'année 1775, pour que l'on puiſſe préparer le Bill des pauvres pour la prochaine ſeſſion.

On propoſe pluſieurs corrections, & l'Evêque de Rocheſter demande que le terme ſoit prolongé du 22 Septembre au 22 Octobre.

21 Mai. LE RÉGIMENT de Weſtminſter de la milice de Middleſex, commandé par le Capitaine Chauvel, ſe rend ſur la bruiere d'Hounſlow pour y être exercé aux manœuvres militaires pendant vingt-huit jours, conformément à l'acte du Parlement. On a admiré la beauté de ce corps dont les Officiers & les ſoldats étoient habillés de neuf. Le régiment étant aſſemblé, l'Adjudant a lû aux troupes les

Ordonnances millitaires. Ensuite M. Ward, un des Officiers, leur a adressé le discours suivant : 21 Mai.

Compatriotes & Camarades.

Dans un tems où la situation des affaires publiques, met tout sincere ami de son Souverain & de son pays dans la nécessité indispensable de se vouer au soutien des justes loix & de la suprématie de l'Angleterre. trouvez bon qu'en ma qualité de fidelle sujet & d'un de vos Officiers, je laisse éclater les transports de ma joie à l'aspect imposant d'un aussi superbe corps. Vous savez qu'il s'est répandu un bruit que le nouvel Acte du Parlement, concernant la milice, avoit pour objet d'en faire passer une partie hors du Royaume. Quoique je ne doute point de votre zele pour le service de votre Roi & de votre patrie dans tous les lieux où l'intérêt public pourra requerir votre présence; cependant comme cette nouvelle, toute fausse qu'elle est, auroit pu laisser quelqu'impression fâcheuse dans l'esprit de certains d'entre vous, je saisis cette occasion pour détruire ces bruits absurdes & vous assurer que la milice de ce Royaume n'a jamais été & ne peut être destinée pour d'autre service que la défense intérieure de la nation. Si quelque puissance, jalouse de la gloire & de la prospérité de la Grande-Bretagne, étoit assez lâche pour vouloir profiter des malheureux troubles qui

21 Mai. ont fait paſſer en Amérique l'élite de nos troupes reglées, on verroit alors, que la milice nationale animée par les ſentimens d'une juſte ambition & d'une inébranlable fidélité, (avec le concours des forces qui lui donnent l'empire de la mer) ſera toujours ſuffiſante pour maintenir & défendre la conſtitution de l'Egliſe & de l'Etat à laquelle nous ſommes depuis ſi long-tems redevables de tout les avantages qui rendent ce Pays ſi floriſſant «.

Meſſieurs.

Si notre Souverain jugeoit à propos de nous mettre en activité, n'oublions jamais que nous ſommes ſujets d'un Prince doué de toutes les vertus faites pour orner l'humanité & qui dans ſon dernier diſcours émané du trône, nous a appris une vérité dont nous ne pouvons pas douter. C'eſt que l'objet continuel de ſes penſées, & le vœu de ſon cœur, tendent uniquement à la ſureté & au bonheur de ſes peuples «.

La ſuite au N.° XI.

N. B. Pour ne point retarder le débit du N.° X, qui termine le ſecond Volume, on eſt obligé de renvoyer la Table raiſonnée & l'Index au N.° XI.

LETTRE

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 8 Octobre 1776.

Quoiqu'il puiſſe en coûter, Monſieur, moins pourtant à mon amour-propre, qu'à mon amour de l'humanité : je le vois ; il faut renoncer à une trop douce erreur : il faut s'abandonner à l'opinion générale, qui veut abſolument que cette malheureuſe affaire de l'Amérique, au lieu de finir bientôt par une heureuſe réconciliation, ſe prolonge encore, pour bien des années peut-être, par la plus horrible des cataſtrophes, & le coup eſt ſans doute déjà porté : déjà le carnage, l'embrâſement.... Mais quelles horreurs ! Souffrez que j'en détourne les yeux. Je ne vois que trop cet épouvantable ſpectacle dans les regards de tout ce qui m'environne, dans l'abattement & la ſtupeur où paroiſſent être ici tous les eſprits, préſage trop sûr des affreuſes nouvelles qui vont arriver. Oh, combien je les redoute ! Combien je voudrois me perſuader & faire entendre aux autres qu'il eſt poſſible, qu'il eſt même conſéquent que la paix ait été conclue : que les diſcours des Miniſtres au Parlement conduiſent à le croire : qu'ils ont proteſté qu'on éviteroit ſur-tout l'effuſion du ſang : qu'on vouloit uniquement connoître, mais bien connoître les griefs & les prétentions de l'Amérique, pour que le Parlement

pût porter une décision certaine relativement à la dignité & aux intérêts de la Grand Bretagne ! Je me suis hazardé à dire en pleine Bourse que les Ministres ayant l'expérience de l'affaire de Bunkershill, n'auront surement pas voulu qu'on multipliât d'aussi funestes & inutiles victoires ; qu'ils doivent bien savoir que l'Amérique ne sera point conquise par le massacre de quelques milliers d'Américains : que l'Angleterre sera couverte d'un opprobre éternel, même par les plus brillans succès de ses armes : que ceux de la négociation sont sans contredit les seuls qu'elle doive ambitionner, & qui convienne à la sagesse de ses conseils. Mes raisonnemens ne font impression sur personne. Un Anglois qui s'est retiré depuis peu du parti des Ministres, s'écrioit hier, après m'avoir entendu patiemment : » vous connoissez bien peu ces gens-ci : *ils se guident par sort, non par conseil* «, & puis de me citer, l'une après l'autre, toutes les relations & lettres que nous avons vues dans la Gazette de la Cour, seulement depuis l'évacuation de Boston. » Vous parlez de leurs dis» cours, a-t-il poursuivi, les voici. Ce papier est l'organe par lequel ils communiquent avec les peuples. Trouvez-y de la suite & un systême. N'est-ce pas plutôt un cahos de bévues & d'inconséquences? Voyez celle-ci : c'est la derniere : elle est du premier Octobre, Vous aviez lu dès, le 25 Septembre, dans tous les papiers publics, la déclaration & la lettre du

Lord Vicomte Amiral Howe. Eh bien, c'eſt quatre jours après qu'une Gazette de la Cour apprend les mêmes choſes, mot pour mot, à la nation, pour qui elles étoient déjà un objet de pitié & de ridicule. Encore ſi c'eût été pour y faire remarquer quelque legere différence. Mais non, c'eſt le même calice d'amertume qu'on nous fait boire de nouveau juſqu'à la lie, & tout y eſt lié ».

» Le Lord Howe mande au Lord Germaine *qu'il a envoyé une déclaration aux Gouverneurs*, qui par parentheſe ne ſont plus Gouverneurs & n'ont pas plus d'accès que lui ſur le Continent : puis il ajoute *qu'en écrivant à ces Gouverneurs il n'eſpere guere que ſes lettres leur parviennent.* Où à-t-on vu écrire à des gens de qui on ne compte point être lû ? *Son intention étoit que ces lettres circulaſſent dans les provinces autant qu'il ſeroit poſſible.* Mais étoit-il néceſſaire pour cela d'y mettre de fauſſes adreſſes ; & cette mal adroite précaution ne devoit-elle pas plutôt les fourvoyer ? Au reſte c'étoit bien plus réellement ſon intention, car il continue ainſi : *je m'étois flatté de trouver une occaſion de faire parvenir cette déclaration & ces lettres peu après leur date, (du 20 Juin) par le moyen de quelque vaiſſeau que j'aurois rencontré ſur les côtes.* Comme les Corſaires Américains ſe feroient laiſſé approcher de l'*Aigle* de ſoixante canons ! Comme un navire chargé pour Embden, pour la Baltique ou pour Livourne, auroit retourné au

port d'où il étoit parti pour y porter la déclaration de Milord! Il y avoit au moins de sa part bien de la bonne foi à s'y attendre, *Aucune occasion ne s'étant offerte jusqu'à son arrivée devant New-York le 12 Juillet, il dépêcha le premier Lieutenant de l'Aigle au port d'Amboy, avec les expéditions de ladite déclaration destinées pour les Colonies situées au Sud de la Nouvelle York, où le Lieutenant avoit ordre de les remettre à la premiere personne qui lui paroitroit avoir quelque autorité, en la priant qu'on voulut bien les mettre à la poste.* Après les avoir adressées à des gens pour qui elles n'étoient pas, que pouvoit-il faire de plus bisarre que de confier des papiers de cette importance aux hazards de la poste & du premier venu? Je dis le premier venu, puisqu'il suffisoit que celui à qui elles seroient remises parut avoir quelque autorité. Or, il étoit très-possible que ce fut un Chef de Sauvages, que ce fut un vicaire puritain. Le premier auroit emporté la déclaration dans les bois: celui ci eût cru faire un acte méritoire devant Dieu de la suprimer; & jamais l'Amérique n'eût été instruite des gracieuses intentions du Ministere Anglois. Dira-t-on que le Lieutenant du Lord Howe connoissoit bien son monde, & qu'il savoit à qui il les remettoit, à qui il feroit l'humble priere de les mettre à la poste? Cela peut être sans doute; mais puisque les Plénipotentiaires Britanniques s'abaissoient à demander ce leger

ſervice à un Rebelle, à lui avoir quelque obligation ; que ne s'adreſſoit-il tout de ſuite à lui, en ſon nom & en ſa qualité ? Que ne donnoit-il à Washington ſon titre de Général, & pourquoi ſur une miſere comme une adreſſe de lettres, riſquer le ſort de deux Empires qui ne ſont pas ennemis comme on l'eſt ordinairement, & dans une guerre qu'on ne peut point nommer guerre, & qui, ſi on la nomme ainſi, diſoit jadis un de vos plus ingénieux Moraliſtes françois, n'*eſt qu'une guerre ſuperficielle, & n'entre point au profond cabinet des cœurs, puiſque de part & d'autre, nul n'eſt outragé en ſon honneur, & qu'il n'eſt queſtion que de r'habiller quelques fautes commiſes des deux côtés*? Il falloit appeller Washington, Roi, Empereur de l'Amérique, & regagner, lui & l'Amérique, mettre ſur le papier une goute d'encre de plus, pour épargner les torrens de ſang Anglois qui vont couler dans une guerre civile dont le ſiecle ne verra point la fin ».

Le Capitaine Burnaby a été envoyé aux Colonies du Nord, & la déclaration n'y a pas fait plus de fortune. Il a rapporté pour réponſe de celle de Rhode-Iſland qu'*il en ſeroit envoyé copie au très-honorable Congrès général des Etats-Unis de l'Amérique, à qui toutes choſes ſemblables doivent être envoyées & rapportées.* Ainſi, la déclaration ne ſera point venue en original au Congrès général, de qui il étoit ſur-tout intéreſſant qu'elle fut bien con-

nue, puiſque c'eſt ſur lui ſeul aujourd'hui que roule le ſort de l'Amérique. Enfin, que porte cette fameuſe déclaration? Elle offre le pardon à des légions armées qu'on héſite d'attaquer. Voilà comme ce Plénipotentiaire aura fait perdre un tems précieux, & toute la campagne de 1776, en adreſſant des lettres à des Gouverneurs qui ne devoient pas les lire, & en accordant des pardons qui ne lui étoient pas demandés. Il avoit médité tout cela dans ſa traverſée depuis le 12 Mai juſqu'au 20 Juin, & il couronne une ſi belle œuvre par ſa lettre du 11 Août à Milord Germaine, où il déclare en termes clairs qu'il s'attend à des complimens. N'admirez vous point le merveilleux courage de ce Plénipotentiaire dans l'uſage qu'il a fait des pleins pouvoirs les plus étendus qui aient jamais été ſcellés du grand ſeau d'Angleterre? Les reſſources de ſon génie devoient ſuffire à tout, & après avoir traité en affaire d'Etat une tracaſſerie pour une adreſſe, il écrit à la Cour, qui attendoit de lui les plus grandes choſes, que le Congrès a publié ſa déclaration ſous la forme la plus ignominieuſe & la plus outragante pour lui & pour ſon Souverain. On lui a en vérité bien des obligations!

» Le Général a écrit de ſon côté, mais quatre jours plus tard, c'eſt-à-dire le 15 Août, & auſſi au Lord Germaine, une lettre très-ſuccinte. Il ſe borne à lui apprendre *que les diverſes armées ſe ſont jointes à la*

ſienne le 12 Août, qu'on lui a dit que les gardes & les Heſſois étoient en parfaite ſanté : que les équipages de campagne ſont arrivés auſſi : qu'on ne perdra point de tems pour entamer les opérations : qu'il eſt preſſé pour expédier les dépêches du jour & qu'il remet à la premiere occaſion des détails plus étendus. Ce n'eſt donc que ſur un ſimple oui-dire que le Général établit les aſſurances qu'il donne au Gouvernement du bon état de l'armée Heſſoiſe & des Gardes. Une aſſertion auſſi vague ſuffit-elle pour détruire les nouvelles très certaines que l'on a eues ici de cruelle navigation de cette flotte pendant les trois grands mois qu'elle a été à la mer. Elle n'a ceſſé d'être battue par les tempêtes, & toujours dans des brumes ſi épaiſſes, que les canons tiroient à toutes les minutes pour prévenir les abordages. Toutes les proviſions ſe ſont trouvées pourries & mangées des vers. L'eau étoit infecte : la faim & la ſoif ont fait le tourment continuel des malheureux ſoldats ; & ils ont fait un jeûne rigoureux pendant toute la traverſée. Auſſi ſe portent-ils très-bien : la diete eſt ſalutaire. Mais à quoi bon ſe débattre aujourd'hui ſur la ſanté des Heſſois & des Gardes, tandis que peut-être n'eſt-il plus de Gardes ni de Heſſois au monde. Oh ! loin de moi ce funeſte preſſentiment ! Mais non, tout eſpoir de reconciliation eſt évanoui : le Général en eſt ſi perſuadé lui-même : qu'il parle d'entamer les opérations de la campagne, lui

qui dans ſes précédentes dépêches, avant l'arrivée de ſon frere, faiſoit entendre aux Miniſtres *qu'il oſoit tout eſperer des bonnes diſpoſitions où il avoit trouvé les peuples.* Ou ſont-ils donc ces Royaliſtes qui devoient ſe réunir par milliers ſous les drapeaux de leur Souverain ? Le Général ne dit pas un mot dans ces nouvelles dépeches des amis du Gouvernement. Il faut qu'ils ſoient venus en bien petit nombre depuis le 25 Juin, jour de l'arrivée du Général à l'île de Staten, juſqu'au 15 Août, ce qui fait preſque une intervale de deux mois. Mais c'eſt cette fermeté inébranlable, c'eſt cette union ſi parfaite du côté des Américains, que je regarde comme un des plus ſurs indices de la réſolution que les deux freres auront priſe, enfin de frapper le grand coup ſur New-York, qui ſans doute eſt aujourd'hui ou détruite par le feu, ou au pouvoir des armées Angloiſes. Je ne doute point que les premieres nouvelles qu'on recevra de ces armées ne nous apprennent un evenement déciſif, mais je le repete, pour la ville New York ſeulement & non pour le reſte de l'Amérique, à qui il importe fort peu que New-York ſoit priſe ou qu'elle ne le ſoit pas. Il ne ſeroit point étonnant ſans doute qu'avec une armée auſſi nombreuſe, le Général Howe réuſſit à en déloger les Américains. Encore ne ſera-ce point ſans y faire une perte conſidérable; & par là finira la glorieuſe campagne de 1776. Le Général Howe, de gré ou de force, peu importe,

aura échangé sa prison de Boston contre une prison tout aussi rude à New-York, avec cette différence, que le Général Gage avoit travaillé pendant deux ans & dépensé un argent immense pour rendre Boston imprenable du côté de terre, au lieu qu'à New-York il n'y a de défenses que sur la mer, & qu'il faudra élever d'immenses fortifications pour couvrir toute la partie du Nord, & mettre l'armée en sureté, si tant est qu'il soit resté pierre sur pierre de cette malheureuse ville, & que l'armée victorieuse trouve à se loger dans ses ruines fumantes. Toutes les lettres de l'île de Staten nous apprennent que le réduit où les Américains porteroient toutes leurs forces est à *King'sbridge*, à trois lieues environ au Nord de New-York; que ce poste a été fortifié avec tout l'art imaginable : qu'il est dans la situation la plus avantageuse, & que toutes les hauteurs des environs sont garnies de redoutes jusqu'à New-York où les Anglois seront bien plus exposés qu'ils ne l'étoient à Boston. L'istme de Boston & Bunker'shill faisoient un rempart assez sur pour l'armée; mais à New-York il faudra construire une chaîne de forts, depuis la riviere d'Hudson jusqu'à celle de l'Est, sur toute la largeur de l'istme dans une espace de plusieurs milles. c'est ce que M. Howe trouvera impraticable, & il se verra réduit encore une fois à la facheuse alternative de faire changer de position à son armée harassée & deshonorée, & d'aller achever son hivernage à Halifax avec

le Lord ſon frere. Et voilà ce que nous remporterons de tant de millions prodigués & de tant de ſang verſé pour une mauvaiſe cauſe «.

Après cette tirade, Monſieur, dont je ne crois pas avoir omis une ſyllabe, mon Anglois qui paroiſſoit avoir fini ou reprendre haleine, s'écria, comme par inſpiration, *Ah! plutôt que de ſe caſſer le bras, que ne ſe caſſoit-il le cou!* Tout ce que nous étions là d'auditeurs, nous nous regardâmes en ſouriant, voyant bien que cette ſaillie d'humeur étoit pour Mylord North. Mais quoiqu'il ſoit affreux de rire en ſi grave ſujet, il fallut laiſſer partir les éclats, quand on entendit s'élever du milieu de l'aſſemblée cette plaiſante réflexion d'un optimiſte: *Tout eſt pour le mieux; s'il s'étoit caſſé le cou, on ne pourroit pas le lui couper.* Comme ces ſarcaſmes ne nuiſent en rien à la ſanté de Mylord North, & qu'il a de bons Chirurgiens, & le corps ſain, il ſe rétablit très-heureuſement, & avec la conſolation de voir ſes auguſtes Maîtres prendre le plus vif intétêt à ſon état. Le Roi & la Reine ont daigné lui faire deux viſites à ſa maiſon de campagne de Bushy-Parck. Dans la derniere, Leurs Majeſtés ont reſté avec lui plus de deux heures. On compte que ce Lord ſera parfaitement guéri avant la fin du mois, & que ſon bras droit lui ſervira, comme auparavant, pour aider du geſte dans le Parlement, les excellentes raiſons par leſquelles il doit prouver l'inſuffiſance des ſubſides & du vote de crédit, & en demander le double pour l'année prochaine.

Il circule une liſte des forces de terre que le Conſeil a, dit-on, réſolu d'employer l'année prochaine à conſommer le grand ouvrage de la conquête de l'Amérique.

	hom.
Les troupes Allemandes recrutées...	17,000
Les troupes Angloiſes............	18,000
Des Ruſſes, en vertu d'un traité que l'on dit conclu................	20,000
Des Hannovriens................	5,000
Des Mecklenbourgeois...........	4,000
Quarante nouveaux Régimens qui ſeront levés en Angleterre, chacun de cinq cents hommes........	20,000
	84,000

Les nouvelles de l'armée du Canada, quoiqu'il ſoit venu ſucceſſivement pluſieurs vaiſſeaux de Quebec, ſont toujours à peu près les mêmes. La diviſion du général Burgoyne avoit entrepris de traîner des bateaux par terre, pour les amener ſur les lacs, mais il a fallu y renoncer. On aſſure que ceux qui ſe conſtruiſoient ſur les lacs mêmes, ont dû être prêts vers le commencement de Septembre : mais c'eſt ce qui paroît inquiéter fort peu l'armée de Washington dans la Nouvelle-Yorck.

Les nouvelles des îles deviennent de plus en plus inquiétantes. Sans parler des priſes que ne ceſſent de faire les Corſaires Américains, elles ſouffrent ſi cruellement de la diſette, que leurs Habitans prennent le parti de ſe diſperſer chez les voiſins des différentes nations. Les

émigrations ſe multiplient, ſur-tout depuis que la diſſenterie déſole les atteliers de Négres, & qu'ils meurent par centaines des proviſions gâtées qu'on eſt obligé de leur donner.

En Angleterre, malgré tous les artifices dont uſent les Miniſtres, pour ſoutenir le débit & le prix des manufactures, & l'affectation avec laquelle ils font publier que les débouchés de la Baltique & de la Ruſſie dédommagent la Nation avec ſurabondance de ce qu'elle perd du côté de l'Amérique, il eſt viſible que le commerce décline de tous les côtés. Les affaires des meilleures maiſons ſe trouvent dérangées dans les trois Royaumes. Un Alderman de Londres qui étoit élu shériff pour l'année, vient de ſupplier la Ville de lui faire rendre ſa ſoumiſſion, & il s'eſt vu obligé d'avouer publiquement, devant le Corps de Ville aſſemblé, l'impoſſibilité où il ſe trouvoit de ſatisfaire aux dépenſes que cette place occaſionne. Il lui reſte dû en Amérique ſoixante & dix mille livres ſterling. S'il s'opere une heureuſe réconciliation avec les Colonies, il ſe verra en poſſeſſion de cinquante mille ſterling, ſes dettes payées. Si la ſéparation a lieu, il eſt ruiné. Au nombre des pertes qu'il a eſſuyées, il en a déclaré une qui a été régardée comme un acte des plus révoltants. Un vaiſſeau lui étoit adreſſé d'Amérique avec un chargement de huit mille livres ſterling. Ses expéditions atteſtoient qu'il étoit parti avant que l'acte prohibitif eût eu lieu. Ce vaiſſeau étant arrêté par des Croiſeurs du Lord

Dunmore, il a été conduit à Norfolk dans la Virginie. Le Lord fit nommer des Commissaires pour juger la prise; & quoique ceux-ci trouvassent qu'elle n'étoit point faite régulièrement, & que leur avis fût qu'on devoit rendre le vaisseau, Mylord Dunmore a jugé à propos de le retenir, & de se l'adjuger. Tous ces détails ont été affirmés par M. Woolbridge, sur son honneur; & la Cour du Conseil commun en ayant marqué hautement son étonnement & son indignation, d'une voix unanime, M. Woolbridge a été dispensé de remplir l'office auquel un choix volontaire l'avoit nommé: le Chambellan de Londres a eu ordre de lui rendre sa soumission de mille livres sterling; & sur le même exposé, l'Alderman a obtenu du Corps entier de la Bourgeoisie, la confirmation de cette grâce.

Hier, les bâtimens de transport qui chargent des provisions pour l'Amérique aux Dunes & à Gravesend, ont reçu ordre de remettre à terre tout leur chargement. La raison qu'on en donne, c'est que ces vaisseaux arriveroient en Amérique dans la saison des ouragans, & que les troupes sont abondamment pourvues de tout pour quatre mois. Mais ignoroit-on tout cela, quand on a fretté ces bâtimens?

Les fonds publics viennent de baisser tout-à-coup: il est à croire que c'est l'effet des mesures que l'on prend déjà sur le prochain emprunt.

L'emprunt sera, dit-on, de douze millions

ſterling ; & il y a déjà une Compagnie de cinq Négocians de Londres, qui offre de faire la ſomme pour un modique intérêt.

Quoique, ſuivant les apparences, on n'ait point reçue des freres Howe, d'autres lettres que celles dont je viens de vous entretenir, l'attention générale paroît ſe fixer ſur l'île de Long-Iſland, & toutes les gazettes qu'on vient de m'apporter en donnent une deſcription, qui en effet ſeroit intéreſſante ſi cette Iſle avoit été le théâtre de quelque action. Peut-être me ſaurai-je bon gré de l'avoir tranſcrite ici.

» Long-Iſland eſt une île de cent ſix milles de longueur, ſur environ vingt-ſix de largeur, à trois milles pour lieues de France. A ſeize milles de ſon extrémité Occidentale, commence une plaine très-étendue, dont la longueur eſt de ving-huit milles, & la largeur de quatre ou cinq. Dans toute cette partie de l'île il ne croît pas un ſeul arbre, & l'on ne ſe ſouvient pas d'y en avoir jamais vû. Les Américains ont élevé pluſieurs retranchemens & redoutes. Près des différens points de la côte où on pourroit craindre un débarquement, & il y en a très peu, la côte étant preſque partout très-élevée & hériſſée de rochers. Cette île paſſe pour aſſez fertile, à l'exception de la plaine qui eſt un vrai déſert. Il y a pluſieurs maiſons de plaiſance qui appartiennent aux habitans de la Nouvelle-York. Si l'armée du Roi s'en emparoit, elle y trouveroit plus de reſſources & y ſeroit moins reſſerrée que dans la petite île de Staten, où elle a dû

cruellement ſouffrir pendant les chaleurs. Mais il ne faudroit pas non plus qu'elle fût réduite à paſſer un rigoureux & long hyver dans l'île de Long-Iſland «.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du 10 Octobre. Enfin, Monſieur, la grande nouvelle eſt arrivée. La paix n'eſt point faite, & l'armée Angloiſe n'a point pris New-York. Une Gazette extraordinaire de la Cour, d'une prodigieuſe longueur, donne tous les détails d'un embarquement, d'une traverſée & d'un débarquement d'environ quinze mille hommes de l'armée du Roi, exécuté ſans aucune oppoſition â l'île de *Long-Iſland.* On a pourſuivi l'ennemi de poſte en poſte: on lui a enlevé des patrouilles : on l'a tourné : on lui a tué, bleſſé ou pris 3,300 hommes : on s'eſt emparé de l'artillerie de fonte & de fer qui garniſoit ſes redoutes : on a fait trois de ſes Généraux priſonniers, le Lord Sterling, M. Sulivan & M. Hadel; & vous remarquerez que le Général Howe, qui a refuſé à M. Washington ſes qualités, en lui adreſſant ſes patentes de pardons, les a données tout au long, à ſes trois priſonniers ſur la liſte qu'il envoye à la Cour. Du côté de l'armée du Roi il n'y a eu de tués que ſoixante & un hommes, dont un Lieutenant-Colonel & trois Capitaines ; 257 bleſſés, dont un Lieutenant-Colonel & trois Capitaines, & de plus trente & un manquans. La principale affaire eſt du

27 Août. L'armée rebelle n'a cependant évacué l'île que le 30, & elle l'a fait bien tranquillement, & même, dit le Général Howe, dans le plus profond ſilence. Elle s'eſt réunie ſous la conduite du Général Putnam au reſte des troupes Américaines dans la ville de New-York. Le Général Howe le mande à Milord Germaine en ces termes. » L'ennemi eſt toujours en poſſeſſion de la ville & de l'île de New-York, où il eſt en forces : on juge par ſes mouvemens qu'il ſe prépare à faire une vigoureuſe réſiſtance dans ſes ouvrages des deux côtés de Kingsbridge ». Voilà en ſubſtance tout ce que la Lettre du Général Howe, datée du 3 Septembre, contient d'intéreſſant. Le Général Clinton & le Chevalier Parkers figurent dans ſa relation, d'une maniere qui leur fera oublier le déplaiſir de la journée du 28 Juin. Mais les troupes du Roi n'ont point encore le pied ſur le Continent de l'ancienne Amérique Angloiſe. Elles ſe ſont miſes en poſſeſſion de l'île de Long-Iſland devant New-York, après avoir été chaſſées de l'île Sulivan devant Charles-Towe : juſqu'ici voilà tout, & le Général ne regarde pas une tentative ſur New-York comme choſe bien facile. La guerre eſt donc plus engagée que jamais. Je ne ſuis plus ſurpris que les fonds ſoient baiſſés depuis deux jours. La vraie raiſon étoit que la nouvelle de ce ſiniſtre avantage avoit percé. *O Cives, Cives!*

TABLE RAISONNÉE

Des Cahiers VI, VII, VIII, IX, X, formant le Tome II des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

A

Affaires etrangeres. Le Chevalier Keith, Ambaſſadeur à Vienne, prend congé; 7 Mai, *p.* 7. — Ordonnance rendue à Bruxelles pour défendre d'aſſiſter les Américains; 8 Mai, *p.* 10.

Agriculture. Arrêté des Communes pour l'encouragement de la culture du lin en Irlande; 1 Mai, *p.* 42.

Amerique. Un vaiſſeau fretté pour Nantes, par ordre du Congrès, eſt conduit par trahiſon en Angleterre; 8 Avril, *p.* 15. —— Inſtructions que le Congrès avoit fait donner au Capitaine Meſton; Avril, *p.* 17. —— Inductions que l'on tire contre le parti Américain des papiers trouvés ſur le vaiſſeau qui étoit deſtiné pour Nantes; 10 Avril, *p.* 25. —— Diſcours prononcé par le Docteur Franklin en l'honneur du Général Warren; 11 Avril, *p.* 26. —— Lettre par laquelle le Pilote qui a amené en Angleterre le Dickenſon, ſe juſtifie du reproche qu'on lui a fait d'avoir trahi ſes armateurs; 22 Avr. *p.* 56. —— Lettre du Brigadier Arnold ſur l'échec des Américains devant Quebec; 24 Avril, *p.* 63. —— Etat des affaires dans la Virginie; 24 Avril, *p.* 1. —— La plupart des Bâtimens envoyés à Boſton relâchent aux îles; 27 Avril, *p.* 30. —— On aſſure que le Lord Howe n'accepte le commandement général que ſous la condition des pouvoirs les plus étendus pour terminer la querelle; 30 Avril, *p.* 37. —— Commiſſions qui partagent le commandement général en Amérique entre le Général Howe & le Général Carleton, & qui ordonnent la condamnation des priſes; premier Mai,

p. 45. —— Lettre du Lord Dunmore du 17 Janvier, pour les peuples de la Virginie ; 2 Mai, *p*. 4. —— Réponſe du Comité ; 2 Mai, *p*. 6. —— Lettre du Gouverneur de la Georgie, du 13 Février pour les peuples de cette Colonie ; 2 Mai, *p*. 7. — Réponſe du Congrès, 2 Mai, *p*. 10. — Prix que le Gouvernement donne des chevelures des Américains ; 2 Mai, *p*. 14. —— Arrêté du mois de Mars pris par la convention de la Virginie contre le Lord Dunmore ; 2 Mai, *p*. 16. —— Avantage conſidérable remporté par les Américains le 27 Février ſur les Torys dans la Caroline méridionale ; 2 Mai, *p*. 18. —— Affaire entre les habitans de Savanah, le 2 Mars, & les vaiſſeaux du Roi ; 2 Mai, *p*. 21. —— Le Congrès leve la prohibition contre les vaiſſeaux chargés dans la Grande - Bretagne, 2 Mai, *p*. 23. —— Arrêté du Congrès, du 6 Mars, qui permet le commerce avec toute la terre, excepté la Grande-Bretagne, 2 Mai, *p*. 25. —— Le Congrès ordonne en Mars, la ſaiſie de tous biens & dettes appartenans aux ſujets de la G. B., 2 Mai, *p*. 26. —— Le Congrès ordonne le 16 Mars, pour le 17 Mai, Un jour de jeûne & de prieres dans toute l'Amérique, 2 Mai, *p*. 28. —— Lettre du Gouverneur Tryon aux habitans de New-York, 2 Mai, *p*. 30. —— Arrêté du Congrès de la Caroline méridionale au ſujet des armes, 2 Mai, *p*. 32. —— Autre ſur l'union qui doit regner dans la Colonie, 2 Mai, *p*. 33. —— Autre ſur les monopoles de ſubſiſtances, *ibid*. —— Arrêté du grand Congrès pour l'encouragement de l'agriculture, 2 Mai, *p*. 34. —— Pétition des habitans de deux Comtés de la Virginie au Congrès de cette Colonie, ſur le danger où les mettent le grand nombre de Torys qui vivent parmi eux, 3 Mai, *p*. 45. —— Arrêté du Congrès de la Virginie pour la police des recrues, 3 Mai, *p*. 46. —— Evacuation de Boſton par le Général Howe, & extrait de ſa lettre au Miniſtre, 3 Mai, *p*. 47. —— Détails de cette évacuation,

3 Mai, *p.* 48. — Conjectures sur les opérations futures des Américains dans le Canada, 3 Mai, *p.* 53. — Lettre du Général Washington au Brigadier général Stirling, 4 Mai, *p.* 58. — Proclamation de ce Général pour maintenir le bon ordre dans Boston, 4 Mai, *p.* 58. — Commission qui constitue les freres Howe Plénipotentiaires pour pardonner aux Rebelles, 5 Mai, *p.* 62. — Expédition d'Hopkins aux îles Bahama ou Lucayes, 7 Mai, *p.* 7. — La Géorgie se déclare pour le Congrès & fait brûler trois vaisseaux chargés de provisions pour les troupes du Roi, 7 Mai, *p.* 8. — Portrait d'un Sauvage Mohock du parti de la Cour, 12 Mai, *p.* 2. Lettre d'un Ministre Prêcheur ambulant de sédition, 16 Mai, *p.* 40. — Adresse du Conseil de Boston au Général Washington, 18 Mai, *p.* 48. — Réponse de M. Washington, 18 Mai, *p.* 49. — Nouveaux détails sur la défaite des Régulateurs, 18 Mai, *p.* 50. — Etat des affaires des Américains dans les diverses Colonies au 12 Mars, 18 Mai, *p.* 52. — Arrêté du Congrès général du 21 Mars concernant les manufactures & les armes, 18 Mai, *p.* 55. — Autre arrêté du même Congrès du 23 Mars concernant la distribution des prises, 18 Mai, *p.* 56. — Déclaration de la Nouvelle Ecosse du 28 Mars contre les autres Colonies, 18 Mai, *p.* 58.

B

BANQUE. Ce qui doit affermir son crédit, 24 Avril, *p.* 14.

C

COMMERCE. Débats à la Chambre des Communes sur le Bill concernant les vaisseaux naufragés, 2 Mai, *p.* 34. — Divers arrêtés des Communes pour l'encouragement du commerce, 2 Mai, *p.* 42. — Détails sur la loi qui défend d'exporter les matieres & monoyes du Royaume, 11 Mai, *p.* 61.

COUR. Naissance d'une Princesse, 25 Avril, *p.* 22.

COUR DES PAIRS. Jugement de la Duchesse de Kingston, premiere séance, 15 Avril, *p.* 40. — Deuxiéme séance, 16 Avril, *p.* 43. — Troisiéme séance, 18 Avril, *p.* 48. — Quatriéme séance & clôture, 22 Avril, *p.* 53.

E

ECOSSE. Bill sur l'hérédité, 2 Avril, *p.* 3. — Adresse au Roi par le synode de Glasgow pour marquer son indignation contre les Américains, 23 Avril, *p.* 59.

ELECTIONS. Bill proposé contre ceux qui exercent la corruption, 26 Avril, *p.* 29. — Motion pour incapaciter cent soixante-trois Electeurs de Shaftsbury, 28 Avril, *p.* 32. — Conduite que tient la Chambre des Communes relativement aux élections de Shaftsbury & d'Hindon, 8 Mai, *p.* 12.

F

FINANCES. Produit du droit sur le houblon en 1774, 9 Avril, *p.* 20. — Proclamation du Roi concernant la monnoye d'or, 12 Avril, *p.* 29. — Hausse du prix des matieres d'or, & baisse des fonds, 17 Avril, *p.* 46. — Ouverture du Budget par Milord North, 24 Avril, *p.* 2. — Bon état du fonds d'amortissement, & ses vraies causes, qui sont l'opulence propre de la nation, 24 Avril, *p.* 3. — Produit moyen du fonds d'amortissement, 24 Avril, *p.* 4. — Explication de l'opération relative aux billets de l'Echiquier, 24 Avril, *p.* 5. — Explication de l'emprunt sous hypoteque, *ibid.* — Principes de Milord North sur l'impôt, 24 Avril, *p.* 6. — Divers détails sur le produit des droits sur les voitures, les cartes, les dez, les Gazettes & les actes, 24 Avril, *p.* 7. — Bon état du crédit

public ; moyens de le ſoutenir, 24 Avril, *p.* 9. — L'aiſance regne en Angleterre, même chez le payſan, *ibid.* — Nouveaux détails ſur le fonds d'amortiſſement, 24 Avril, *p.* 10. — Vraie quantité des eſpèces en circulation, *ibid.* — Ce qu'il faut penſer du papier monnoye & du crédit de la Banque, *ibid.* — Ce que coute ſon adminiſtration, & montant de ſon dividende, *ibid.* — Quels ſecours le Gouvernement reçoit de la Banque, 24 Avril, *p.* 12. — La crainte d'une banqueroute eſt chimérique, 24 Avril, *p.* 13. — Fauſſes allarmes ſur le papier monnoye, 24 Avril *p.* 15. — On ne doit craindre aucun mauvais effet de la refonte des eſpéces, 24 Avril, *p.* 16. — Explication & tableau de l'emprunt, 24 Avril, *p.* 17. — Plan de la loterie, 24 Avril, *p.* 18. — Calcul des taxes que payent le grain & la bierre, 24 Avril, *p.* 20. — Obſervations relatives à l'impôt ſur les voitures, 24 Avril, *p.* 21. — Et ſur la vaiſſelle d'argent, 24 Avril, *p.* 22. — Réſolutions de la Chambre des Communes ſur le ſubſide, 25 Avril, *p.* 24. — Arrêtés des Communes ſur le ſubſide, 26 Avril, *p.* 28. — Meſſage du Roi pour un vote de crédit, 2 Mai, *p.* 2. — Vote de crédit d'un million, tant pour les dépenſes extraordinaires de la guerre, que pour la monnoye, 6 Mai, *p.* 6. — La Chambre des Pairs prend des moyens pour améliorer la perception de l'impôt ſur l'argenterie, 13 Mai, *p.* 9.

G

GRAINS. Police des grains, 2 Avril, *p.* 3. — Droits qui ſe payent à Londres pour l'importation du bled, 25 Avril, *p.* 23. — Arrêté pour l'importation franche à Preſton, 26 Avril, *p.* 28. — Arrêté pour exporter du froment aux Colonies à ſucre & à l'île Sainte Helene, 28 Avril, *p.* 31 & 32. — Exportation pour Terreneuve, 29 Avril, *p.* 35, — Premier Mai, *N.o VIII*, *p.* 1. — Ex-

portation permiſe pour la Nouvelle Ecoſſe & les pêcheries Angloiſes, 4 Mai, p. 60.

I

INDE. Le Raja Nuncomar eſt condamné pour accuſations calomnieuſes contre le ſieur Haſtings, Gouverneur général du Bengale, 5 Avril, *p.* 8. — Diſſenſions dans le Conſeil de Bengale, 10 Avril, *p.* 26. — Diſſenſions entre les Adminiſtrateurs en Bengale, 21 Avril, *p.* 51. — Sentence de mort prononcée contre le Raja Nuncomar, *ibid.* — On croit avoir apperçu l'équipage de la frégate l'Aurore dans une île déſerte près de Madagaſcar, 24 Avril, *p.* 63. — Acquittement de la Compagnie envers le Gouvernement, 24 Avril, *p.* 5. — Pirate pris par la frégate le Seahorſe, 4 Mai, *p.* 55. — Obſervations ſur la navigation de la Mer Rouge, & le commerce qu'on pourroit y faire, 4 Mai, *p.* 56. — Arrêté de la Cour des Directeurs pour révoquer M. Haſtings, Gouverneur du Bengale, & M. Barwell, Conſeiller, 8 Mai, *p.* 11. — Détails des troubles actuels du Bengale, 11 Mai *p.* 62. — Affaire du Général Clavering avec M. Barwell, 11 Mai, *p.* 63. — Avis aux Actionnaires en faveur de M. Haſtings, 13 Mai, *p.* 3. — Autre avis contraire à cet Employé de la Compagnie, 13 Mai, *p.* 4. — Débats ſur le rappel de MM. Haſtings & Barwell, 14 Mai, *p.* 32. — Nouveaux débats ſur MM. Haſtings & Barwell. 17 Mai, *p.* 43. — Le parti des Miniſtres avoue ſa partialité contre ces employés de la Compagnie, 17 Mai, *p.* 44. — Ils font clairement entendre que la Tréſorerie conduira les affaires de l'Inde, 17 Mai, *p.* 46.

IRLANDE. Acte contre les ſéditieux, 6 Avril, *p.* 8. — Etat des troupes dans ce Royaume, 8 Avril, *p.* 13. — Adreſſe de remercimens des Pairs au Vice-Roi, 13 Avril, *p.* 31. — Réponſe du Vice Roi, *ibid.* — Débats des Communes, 13 Avril, *p.* 32. —

Diſcours de clôture de la ſeſſion, 13 Avril, *p.* 35. — Prorogation & diſſolution du Parlement, 13 Avril, *p.* 37. — La Gazette de Dublin eſt miſe ſur le pied de celle de la Cour de Londres, 19 Avril, *p.* 50. — Prorogation du Parlement, 9 Mai, *p.* 23. — Pétition au nom de cinq cents habitans de Corke, 9 Mai, *p.* 24. — Prorogation du Parlement, 17 Mai, *p.* 41.

ISLES. La Barbade éprouve une diſette; elle ſupplie ſon Gouverneur de ne plus accorder de permiſſions pour exporter des proviſions à Boſton. — Remontrances de la Barbade au Roi. On y voit que cette Iſle nourrit journellement 80,000 noirs & 20,000 blancs, 3 Mai, *p.* 54. — Diſette que les Iſles éprouvent, 7 Mai, *p.* 7.

L

LONDRES. Aſſemblée du Conſeil commun: motion que le Lord-Maire eſt chargé de faire au Parlement en faveur de l'Amérique, 29 Avril, *p.* 33. Débats ſur les émolumens de la charge de Lord-Maire, 29 Avril, *p.* 34. — Compliment de la Ville au Roi ſur la naiſſance d'une Princeſſe, 3 Mai, *p.* 43.

M

MARINE. Subſtance du Bill pour procurer plus aiſément des matelots à la Marine du Roi & au Commerce, 2 Avril, *p.* 2. — Départ de l'Amiral Montagu pour Terre neuve, ſur le Romney, 4 Avril *p.* 6. — Obſervations critiques ſur les aſſertions du Lord Sandwich touchant le bon état de la Marine, 7 Avril, *p.* 10. — On reproche à la marine d'avoir adopté un ſyſtême vicieux pour les conſtructions, 8 Avril, *p.* 14. — Les penſions des veuves ſont mal payées. Altercations à Portſmouth entre les Maîtres des bâtimens de tranſport & les Officiers, 18 Avril, *p.* 47. — Embarras où l'on a été pour

fournir des matelots au vaiſſeau l'Eagle, *ibid.* — Les frégates le Pearl & le Carisfort, avec ſept régimens, partent de Corke le 8 Avril pour le Canada, 20 Avril, *p.* 50. — Départ de la Flora & des Montagnards pour l'Amérique, 28 Avril *p.* 31. — Reglement ſur l'allouance d'une place de matelot relativement au nombre des matelots votés. Continuation de l'encouragement pour l'enrollement des matelots, 30 Avril *p.* 44. — Il ne peut y avoir que ſeize Midhiſpmen ſur un vaiſſeau de 64 canons, 5 Mai, *p.* 61. — Départ de la flotte du Commodore Hotham & des Heſſois, *ibid.* — Départ du Lord Howe, 12 Mai, *p.* 64.

MILICE D'ANGLETERRE. Diſcours d'un Officier du régiment de Weſtminſter à ce corps aſſemblé pour le détromper ſur le bruit qui avoit couru que la milice ſeroit employée au-dehors, 21 Mai, *p.* 62.

MINISTERE. Adreſſe de la ville de Corke au Roi, 17 Avril, *p.* 44. — Opérations du Comité pour le ſoulagement des ſoldats & de leurs veuves & orphelins en Amérique. M. Dundas ſoutient que la Couronne a eu de tout tems le pouvoir indéfini d'appeller des troupes étrangeres, 25 Avril, *p.* 26. Commiſſions de Plénipotentiaires pour la paix expédiées au Lord Howe & au Général Howe, 3 Mai, *p.* 47. — Le Lord North répond à la motion du Colonel Barré, pour avoir communication des papiers ſur l'évacuation de Boſton, qu'elle s'eſt faite très-librement & très-ſurement, & que la publicité qu'on demande nuiroit aux opérations, 6 Mai, *p.* 64. — Le Miniſtere ſoutient que l'évacuation de Boſton n'eſt qu'une partie du plan des opérations de la campagne, 6 Mai *p.* 4. — Pluralité de 171 voix contre 54, pour ne point produire la lettre du Général Howe, 6 Mai, *p.* 6. — Le Miniſtere fait abandonner dans la Chambre des Communes l'examen des permiſſions accordées nonobſtant l'acte prohibitif, 8 Mai, *p.* 15. — Milord North fait diſſoudre le Commité d'enquête ſur les permiſſions,

8 Mai, *p.* 19. — Milord Suffolk ſoutient qu'on ne peut point communiquer les dépêches ſur l'évacuation de Boſton; qu'elle s'eſt faite ſans aucun déſavantage, 10 Mai, *p.* 42. — Qu'elle eſt conſéquente au plan de guerre; que ce n'eſt qu'un changement de poſition ordonné dès le mois d'Octobre, 10 Mai, *p.* 43. — Que c'eſt pour protéger Halifax & pénétrer par cette voie dans le continent, 10 Mai, *p.* 43. — Le Lord Sandwich déclare qu'il n'attend pas grand choſe de l'expédition du Chevalier Parker, 10 Mai, *p.* 60. — Portrait d'un Sauvage Mohock du parti de la Cour, 12 Mai, *N. X*, *p.* 1. — Les permiſſions accordées ſont défendues par le Lord Denbigh, 13 Mai, *p.* 10. — Et par le Lord Sandwich, *ibid* Les permiſſions ont été révoquées auſſitôt qu'on en a vu l'abus, 13 Mai, *p.* 11. — Le ſens de la loi eſt vague & indéfini, 13 Mai, *p.* 12.

O

OPPOSITION. Mémoire de J. Wilſon au Roi pour donner ſa démiſſion de ſon emploi militaire, 14 Avril, *p.* 38. — Appréciation de l'adreſſe de la ville de Corke au Roi, 17 Avril, *p.* 44. — Réſolution où eſt cette ville d'en préſenter une bien différente, 17 Avril, *p.* 45. — Affaire des exportations illicites pour l'Amérique, 24 Avril, *p.* 2. — Obſervations ſur le projet de finances de Milord North, 24 Avril, *p.* 16. — Motion du Chevalier Lowter contre l'admiſſion des troupes étrangeres, 25 Avril *p.* 25. — Débats à la Chambre des Communes touchant les permiſſions données par le Miniſtere pour porter des marchandiſes en Amérique, 2 Mai, *p.* 40. — On reproche aux Miniſtres, à l'occaſion de l'évacuation de Boſton, qu'ils trompent la nation en lui cachant le vrai état de ſes affaires, 6 Mai, *p.* 63. — Motion du Colonel Barré pour avoir la communication des dépêches, 6 Mai, *p.* 64. — Les flottes de tranſport n'ont pas eu les eſcortes néceſſaires. Les forces navales n'ont point été pro-

portionnées à la nature du service, 6 Mai, *p.* 5. — On voit que le Général Howe ne sait pas encore que le Lord Germaine est dans le Ministere, 6 Mai, *p.* 6. — L'opposition insiste inutilement sur l'examen de l'affaire des permissions contraires à l'acte prohibitif, 8 Mai, *p.* 15. — Le Lord-Maire propose de mettre l'Amérique sur le même pied que l'Irlande, 9 Mai, *p.* 27. — Sa proposition est rejettée à la pluralité de 115 contre 33. — Motion du Duc de Manchester pour avoir communication des lettres de Boston. 10 Mai, *p.* 30. — Montgommery & Arnold sont des Officiers de fortune, 10 Mai, *p.* 33. — La conduite du Lord Dunmore est blamée, & celle du Général Clinton est louée dans les débats des Pairs, 10 Mai, *p.* 39. — Le grand sceau ne confere point une autorité qui n'appartient qu'au Parlement, ainsi la commission des Plénipotentiaires est illusoire, 10 Mai, *p.* 40. Une preuve que le Général Howe a été forcé d'évacuer Boston, c'est qu'il ne l'a point brulé suivant ses ordres, 10 Mai, *p.* 45. — Le tems pour le changement de position a été bien mal pris dans l'équinoxe, saison du vent Nord-Ouest, 10 Mai, *p.* 46. — Il s'est écoulé sept mois depuis le discours du Roi, avant qu'on songeât sérieusement à la paix, 10 Mai, *p.* 47. — Le choix des Plénipotentiaires est mauvais, 10 Mai, *p.* 48. — On démontre que le Général Howe devoit bruler Boston en l'évacuant, 10 Mai, *p.* 50. — Les anciens Ministeres ne déguisoient point à la nation les événemens fâcheux, 10 Mai, *p.* 52. — Milord Shelburne augure de la paisible évacuation de Boston que le plan des Américains est une guerre défensive, *ibid.* — Variation du Gouvernement relativement à l'expédition du Chevalier Parker, 10 Mai, *p.* 53. — Milord Shelburne augure très-mal du produit des nouvelles taxes, 10 Mai, *p.* 54. — Modification proposée à la motion du Duc de Manchester pour ne demander que les seuls papiers relatifs à l'éva-

cuatin, 10 Mai, *p.* 57. — Le Duc de Bolton censure le Lord Townshend pour n'avoir point écouté les observations du Capitaine qui transportoit le mortier que les Américains ont enlevé, & qui a servi contre Boston, 10 Mai, *p.* 59. — La motion du Duc de Manchester avec la modification est rejettée à la pluralité de 64, contre 27, 10 Mai, *p.* 61. — Motion du Lord Effingham chez les Pairs pour l'enquête au sujet des envois prohibés pour l'Amérique, 13 Mai, *p.* 7. — Ce commerce de contrebande alloit tourner en monopole sous les auspices de la Cour, & auroit ruiné tous les anciens commerçans, 13 Mai, *p.* 8. — Détail des articles prohibés, *ibid.* — Le Gouvernement procuroit du crédit à ceux qui n'avoient pas de fonds, 13 Mai, *p.* 9. — Le Lord Effingham reproche aux Ministres qu'ils ont fait la loi louche & équivoque à dessein, pour pouvoir la violer, malgré les observations qu'on leur a faites, 13 Mai, *p.* 14. — La motion du Lord Effingham est admise, 13 Mai, *p.* 18.

P

*P*AIRIE D'*A*NGLETERRE. Création de onze Pairs, 14 Mai, *p.* 26. — Observations sur ces nouvelles créations, 14 Mai, *p.* 27.

*P*ARLEMENT. Le Roi donne son consentement à divers Bills, 2 Avril, *p.* 1. — Ouverture du Budget, 24 Avril, *p.* 2. — Débats sur les priviléges de la Chambre des Communes, 30 Avril, *p.* 39. — Débats sur les priviléges de la Chambre des Communes, 30 Avril, *p.* 40. — Débats sur la représentation & les élections : Discours de M. Wilkes pour demander qu'on biffe de dessus les registres du précédent Parlement son incapacitation, 30 Avril, *p.* 41. — Consentement du Roi donné à plusieurs Bills, 13 Mai, *p.* 5. — L'opposition fait voir que des lettres du Roi non scellées ne suffisent point pour tirer un député de la Chambre des Communes

& lui donner place parmi les Pairs, 13 Mai, p. 19. Adresse des Freemen de Worcester à M. Lewes sur son élection manquée, 15 Mai, p. 36. — Condamnation rendue par le Banc du Roi contre le Général Smith pour avoir séduit les Electeurs de Hindon, 17 Mai, p. 41.

PAUVRES. Admission d'un Bill pour connoître leur état, 28 Avril, p. 32.

PECHERIES. Armemens pour le Groenland, 12 Avril, p. 30. — Premier Mai, p. 1. — Arrêté des Communes pour encourager la pêche de la baleine, 2 Mai, p. 41.

POLICE. Réponse du Chevalier Cooper à l'appui du Bill pour punir les Malfaiteurs par des travaux publics, 3 Mai, p. 54. — Débats sur le Bill concernant les criminels, 8 Mai, p. 20. — Il passe à la pluralité de 67 voix, contre 18, 8 Mai, p. 22. — Débats sur le Bill des malfaiteurs, 13 Mai, p. 20. — M. Burke fait voir qu'il est dangereux de donner cette administration aux Juges de Middlesex. Portrait de ces Juges, 13 Mai, p. 22. — Inconséquence de cette loi, 13 Mai, p. 23.

T

TRAITÉS. Avec le Prince de Waldeck, du 20 Avril, premier Mai, p. 46. — Avec le Duc de Brunswick, du 9 Janvier, *ibid.* — Avec le Landgrave de Hesse, du 15 Janvier, premier Mai, p. 56. — Avec le Comte de Hanau, du 5 Février, premier Mai, p. 63.



INDEX.

A

Adair (M.) 2 Mai, *p.* 36, 13 Mai, *p.* 19.
Amesley (M.) 9 Mai, *p.* 30.
Arnold, 24 Avril, *p.* 63.

B

Barrington (le Lord). 30 Avril, *p.* 40
Barklai (le Capitaine) 2 Mai, *p.* 9.
Barré (le Colonel) 24 Avril, *p.* 16, 6 Mai *p.* 5. 6 Mai, *p.* 63.
Barry, 13 Avril, *p.* 33.
Barwell (M.) 21 Avril, *p.* 51.
Bates (M.) 8 Mai, *p.* 16.
Bayard, 8 Avril, *p.* 19.
Blaquiere (le Chevalier Jean) 13 Avril, *p.* 34.
Bolton (le Duc de) 10 Mai, *p.* 58, *ibid.* *p.* 60.
Brown, 13 Avril, *p.* 33.
Brownlow (le Chevalier) 13 Mai, *p.* 19.
Burke (M.) 2 Mai *p.* 39, 6 Mai, *p.* 3, 8 Mai, *p.* 13, *ibid.* *p.* 14, 9 Mai, *p.* 29, 13 Mai, *p.* 19.
Bushe, 13 Avril, *p.* 34.
Byng (M.) 6 Mai, *p.* 2.

C

Carleton (le Général) premier Mai, *p.* 45.
Caswell (le Colonel Richard) 2 Mai, *p.* 17.

CAVENDISH (le Lord George) 6 Mai, *p.* 1, 8 Mai, *p.* 21.

CLAVERING, (le Général) 21 Avril, *p.* 51, 17 Mai, *p.* 46.

CLIFFORD (le Lord) 26 Avril, *p.* 27.

CONWAY (le Général) 6 Mai, *p.* 4.

COOPER (le Chevalier Grey) 3 Mai, *p.* 54, 8 Mai, *p.* 19.

CORBIN (M. Richard) 2 Mai, *p.* 6.

D

DAUBENG (George) 18 Mai, *p.* 59.

DENBIGH (le Lord) 13 Mai, *p.* 10.

DUNDAS (M. Henri) 25 Avril *p.* 26. 2 Mai, *p.* 38.

DUNMORE (le Comte de) 2 Mai, *p.* 4, 2 Mai, *p.* 16.

DUNING (M.) 8 Mai, *p.* 16, *ibid*, *p.* 17.

E

EDEN (M.) 13 Mai, *p.* 21.

EFFINGHAM (le Lord) 10 Mai, *p.* 48, 13 Mai, *p.* 7, *ibid. p.* 13.

ELLIOT (le Chevalier Gilbert) 30 Avril, *p.* 39, 17 Mai, *p.* 43.

ELLIS, (M.) 6 Mai, *p.* 4.

F

FOX (M. Charles) 24 Avril, *p.* 16.

Francis (M.) 17 Mai, *p.* 46.
Franklin, 11 Avril, *p.* 26, 2 Mai, *p.* 23.
French, 13 Avril, *p.* 32.

G

Garris (M.) 2 Mai, *p.* 36.
Germaine (le Lord) 6 Mai, *p.* 5.
Gordon (M. Cosme) 25 Avril, *p.* 25.
Grattan, 13 Avril, *p.* 33.
Grenville (M.) 26 Avril, *p.* 29.

H

Hammer (M. Walden) 2 Avril, *p.* 2.
Hartley (M.) 6 Mai, *p.* 37.
Hennechkr (M.) 2 Mai, *p.* 37.
Hinchinbroke (le Lord) 27 Avril, *p.* 30.
Hopkins (M.) 6 Mai, *p.* 6.
Horton (M.) 29 Avril, *p.* 34.
Hottam (le Commodore) 6 Mai, *p.* 61.
Howe (le Lord) 30 Avril, *p.* 37, premier Mai, *p.* 45, 5 Mai, *p.* 61, 18 Mai, *p.* 59.
Hudson (le Marchand) 8 Mai, *p.* 16.
Hurford (M.) 29 Avril, *p.* 33, *ibid.* *p.* 35.

J

Jempey (le Chevalier Elijah) 21 Avril, *p.* 51.
Jackson, 8 Avril, *p.* 19.
Johnson (le Colonel Guy) premier Mai, *p.* 45.
Johnstone (le Gouverneur) 8 Mai, *p.* 17. 24 Avril, *p.* 16, 25 Avril, *p.* 25.

Jones (M.) 29 Avril, *p.* 33, *ibid. p.* 35.

K

Keith (le Chevalier Robert Murray) 7 Mai, *p.* 7.

L

Lée (l'Alderman) 29 Avril, *p.* 33.
Lowter (le Chevalier) 25 Avril, *p.* 25.
Littleton (M.) 6 Mai, *p.* 4.
Luttrell (M. Thomas) 8 Mai, *p.* 15.
Littleton (le Lord) 13 Mai, *p.* 16.

M

Mackay (M. James) 2 Mai, *p.* 7.
Mackworth, 2 Avril, *p.* 3, 2 Mai, *p.* 36.
Manchester (le Duc de) 10 Mai, *p.* 30, 13 Mai, *p.* 16.
Mansfield (le Lord) 2 Avril, *p.* 1.
Medley (M.) 2 Mai, *p.* 39.
Meredith (le Chevalier William) 13 Mai, *p.* 21.
Merry (le Marchand) 8 Mai, *p.* 16.
Midleton (le Lord) 9 Mai, *p.* 21.
Mousson (le Colonel) 17 Mai, *p.* 46.
Mulgrave (le Lord) 25 Avril, *p.* 26, 2 Mai, *p.* 35.

N

Newenham, 13 Avril, *p.* 34.
North (le Lord) 24 Avril, *p.* 2, 2 Mai, *p.* 41, 6 Mai, *p.* 64, 8 Mai, *p.* 15, *ibid. p.* 16, *ibid. p.* 17, *ibid. p.* 19.

O

OGLE, 13 Avril, *p.* 34.
OLIVER (l'Alderman) 29 Avril, *p.* 33.

P

PAYNE (M.) 8 Mai, *p.* 18.
PÉCHEL (M.) 17 Mai, *p.* 43.
PERCY (le Lord) 30 Avril, *p.* 37.
POWIS (M.) 13 Mai, *p.* 22.
POWNAL (le Gouverneur) 2 Mai, *p.* 39.
PRICE (le Docteur) 29 Avril, *p.* 33.
Provost, 13 Avril, *p.* 33.

R

RAVENSWORTH (le Lord) 10 Mai, *p.* 57.
RICE (M.) 2 Mai, *p.* 35.
RIGBY (M.) 8 Mai, *p.* 14, *ibid.* *p.* 15.
ROCKINGHAM (le Marquis) 10 Mai, *p.* 44, 13 Mars, *p.* 18.
ROSE (le Mercier) 8 Mai, *p.* 16.

S

SAINT PAUL (le Col.) 15 Avril, *p.* 42.
SANDWICH (le Lord) 10 Mai, *p.* 60, 13 Mai, *p.* 10.
SAXBY (M.) 29 Avril, *p.* 33.
SAVILLE (le Chevalier George) 2 Mai, *p.* 37.
SAWBRIDGE (le Lord-Maire) 2 Mai, *p.* 38, *ebid.* *p.* 40, 6 Mai, *p.* 5, 9 Mai, *p.* 27.
SEYMOUR (M.) 30 Avril, *p.* 40.

Shelburne (le Lord) 10 Mai, *p.* 51.
Stanlai (M.) 8 Mai, *p.* 16.
Suffolk (le Lord) premier Mai, *p.* 45, 7 Mai, *p.* 9, 10 Mai, *p.* 41, *ibid. p.* 55, *ibid. p.* 58.

T

Tryon (M.) 2 Mai, *p.* 29.
Townshend (M. Thomas) 25 Avril, *p.* 26, 30 Avril, *p.* 40, 13 Mai, *p.* 19, *ibid p.* 23.

V

Van (M.) 2 Mai, *p.* 39.
Vyner (M.) 30 Avril, *p.* 39.

W

Wallace, 22 Avril, *p.* 53, 2 Mai, *p.* 23.
Wallis (M.) 2 Mai, *p.* 37.
Warren, 11 Avril, *p.* 26.
Washington (M.) 18 Mai, *p.* 49.
Watkin (le Chevalier) 15 Mai, *p.* 36.
Weymouth (le Lord) 10 Mai *p.* 56.
Whitworth (M.) 2 Mai, *p.* 37.
Wilkes (M.) 26 Avril, *p.* 29, 30 Avril, *p.* 41.
Will-Meston, 8 Avril, *p.* 17.
Wilson, 14 Avril, *p.* 38.
Woobridge (M.) 8 Mai, *p.* 18.
Wright (M. James) 2 Mai, *p.* 7.

Y

YELVERTON, 13 Avril, *p.* 33.
YOUNG (le Chevalier George) 28 Avril, *p.* 32; 6 Mai, *p.* 2, 13 Mai, *p.* 19, *ibid. p.* 21.

ERRATA.

Il y a une faute très-essentielle à corriger au N°. X., p. 79., lig. 22, au lieu de ces mots *le Général Howe qui a refusé*; lisez *le Général Howe dont le frere a refusé*, *&c.* Et aussi à la p. 67, lig. 9. *&tout y lié*, lisez *& tout y est lie.*





